GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
DEC 18 1901

8e Année. N° 23. 1er Décembre 1901.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Henri de Régnier	*Le Bon Plaisir* (1re partie)	461
Mary Duclaux	*Ausone ou l'Éducation des Rhéteurs*	512
Émile Manceau	*L'Automobilisme et l'Armée*	547
Gréard	*Derniers Souvenirs de la vieille Sorbonne.* — II.	560
J.-A. Coulangheon	*Les Jeux de la Préfecture* (2e partie)	579
Georges Lafenestre	*Paysages de France*	615
Jean Carol	*Le Bagne.* — III	623
Léopold Lacour	*Le Théâtre de Paul Hervieu*	653
Fernand Gregh	*La « Grisélidis » de Massenet*	668

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

LONDRES. — T. FISHER UNWIN. 11. Paternoster Buildings. E. C.

LIVRES NOUVEAUX

LE SOIR DE MA JOURNÉE, par Jules Simon.

Nous avons signalé récemment le premier volume de ces mémoires posthumes, paru sous le titre de *Premières Années*. Nous avons dit le charme de ces souvenirs et de ces confidences. Ce sont maintenant, après les années d'enfance et d'apprentissage, les années d'efforts et de labeur fécond. Au moment d'écrire ce livre, Jules Simon disait lui-même : « Je suis comme un ouvrier pour qui l'âge du repos est venu, et qui, s'arrêtant sur le seuil de l'atelier qu'il ne franchira plus, se rappelle toute sa vie de travail et ses joies mêlées de misères. » Il nous donne d'intéressants détails sur le coup d'État, sur l'Empire, sur le 18 Mars, le 16 Mai, l'Académie. M. Gustave Simon a heureusement ajouté aux notes de son père toute une partie de confidences intimes qui achèvent de nous faire connaître cet homme courageux et bon.

LA FRANCE AU MILIEU DU XVIIe SIÈCLE,
d'après la correspondance de **Guy Patin,**
par **A. Brette.**

M. Brette nous avait déjà montré, d'après le Journal du marquis d'Argenson, ce que *la France au milieu du XVIIIe siècle* pensait d'elle-même. Pour la France du XVIIe (1648-1661), il nous donne aujourd'hui un excellent choix des lettres de Guy Patin, bon bourgeois toujours mécontent, toujours médisant. Trois siècles avant nos polémistes actuels, Guy Patin savait déjà qu'en France tout va de mal en pis, que tous les hommes sont des fripons, toutes les femmes des gredines, tous les médecins des charlatans, tous les prêtres des débauchés et pis encore, tous les politiques des « vendus », et que Richelieu et Mazarin, comme les ministres de tous les temps, n'ont gouverné que pour « remplir leur pochette » et entretenir leurs maîtresses et familiers : « Pauvre France, que tu es malheureuse ! »

LES ÉMOTIONS D'UN GRATTE-PAPIER,
par **Georges Art.**

Ce « gratte-papier » a le mérite, plus rare qu'on ne pense, d'être gai, obstinément gai, parmi les pires épreuves. A-t-il commis jamais une action vile ? Non pas ! Pourquoi donc est-il non seulement un déclassé, mais un déconsidéré ? Parce qu'au lieu d'aller grossir les rangs des prolétaires intellectuels, il a, quand la nécessité le pressait, accepté n'importe quelle besogne, si humble qu'elle fût, pourvu qu'elle lui permît de rester honnête homme. Si dans notre société, amie des préjugés et de la routine, un déclassé, reclassé par un coup de fortune ou même par ses propres efforts, n'est jamais qu'un « individu remonté de très bas », c'est la société qui a tort, et c'est pour le lui prouver que l'auteur a écrit, sans amertume, ce petit livre spirituel et vaillant.

LA FENÊTRE OUVERTE, par **Fernand Gregh.**

M. Fernand Gregh réunit dans ce volume les pages qu'il a publiées tour à tour sur divers poètes, romanciers, dramaturges et musiciens, Victor Hugo, Henri de Régnier, Anatole France, Émile Zola, Gabriel d'Annunzio, Guy de Maupassant, Paul Hervieu, Edmond Rostand, Saint-Saëns, etc. Nos lecteurs se souviennent d'avoir goûté ici même, il y a quelques années, les deux premières de ces études consacrées à Verlaine et à Rodenbach, d'un jugement si fin et d'une sensibilité si délicate. M. Fernand Gregh démontre une fois de plus, par son propre exemple, que les poètes, à l'occasion, deviennent les meilleurs des critiques. Tout son livre respire un ardent amour de la vie et de la beauté. Divers essais et de délicieux poèmes en prose, à la fin du volume, sont comme la signature exquise du très jeune maître qui nous devons la *Maison de l'Enfance* et la *Beauté de vivre*.

LES SYNDICATS INDUSTRIELS DE PRODUCTEURS,
par **P. de Rousiers.**

Les lecteurs de la *Revue* connaissent depuis longtemps la manière de M. de Rousiers, sa méthode, sa claire érudition, son expérience des affaires. Ils retrouveront toutes ces qualités dans le nouveau livre où l'auteur met en comparaison *Trusts* américains, *Cartells* allemands et *Comptoirs* français. Il est impossible aujourd'hui d'ignorer l'influence des *trusts* américains sur la politique présente et sur les destinées prochaines du monde entier. En une succincte et complète exposition, M. de Rousiers nous fait admirablement connaître les origines, les éléments et des effets de ces énormes engins, en particulier le gigantesque *trust* de l'Acier, dont l'Europe elle-même sentira bientôt la toute-puissance. Ce livre vaut qu'on le médite.

HÉRITIER? par **Mary Floran.**

Alexis d'Erigel, après s'être complètement ruiné, vit d'un petit emploi au ministère des finances. Il attend du hasard une grosse fortune. D'excellente famille, il a des parents fort riches, entre autres une cousine, mais jeune, bien portante, adorant son mari : il semble bien qu'Alexis d'Erigel n'ait aucune chance d'être son héritier. Cependant la jeune femme est emportée en quelques heures ; elle laisse bien, comme on pouvait le prévoir, tout ce qu'elle possédait à son mari, mais à la condition expresse qu'il ne se remariera jamais. Le roman n'est que le récit des efforts quotidiens d'Alexis pour amener le veuf inconsolable à s'éprendre d'une autre femme. Il n'y parvient pas : la fortune convoitée lui échappe, et le malheureux rentre pour toujours dans sa vie morne et monotone de petit employé. Tout le monde peut lire cette œuvre charmante.

les
ers
ns,
ce,
u-
nt-
oir
les
er-
et
gh
m-
les
un
es-
du
du
de

as,

uis
mé-
des
ans
son
np-
no-
oli-
du
lète
ble-
des
le
lle-
ivre

nent
des
une.
ri-
bien
bien
son
rtée
e on
it à
l ne
e le
ener
utre
oitée
zou-
petit
uvre

LE BON PLAISIR

C'est une plaisante étude que les manières différentes de chacun.

MADAME DE SÉVIGNÉ,

I

M. le maréchal de Manissart avait d'aimer la guerre plusieurs raisons, dont la principale était les occasions où il s'y trouvait de bien servir le Roi et de s'acquérir de la gloire. Un autre avantage, et non le moindre, était aussi d'être loin de madame de Manissart. Cette dame, par son caractère acariâtre et sa vertu irritée, se rendait le fléau de M. le maréchal qu'elle tourmentait d'une jalousie inquiète et tracassière.

Déjà, quand les charmes de son visage lui assuraient encore un grand pouvoir sur quelqu'un d'aussi sensible à la beauté d'une femme, fût-ce la sienne, que M. de Manissart, elle ne prenait point à cette assurance de quoi se garantir d'un sentiment dont elle éprouvait, malgré elle, d'âcres piqûres. La cuisson en augmentait avec l'âge. Il est vrai que l'amoureux penchant de M. de Manissart pouvait émouvoir la moins méfiante ; M. le maréchal était resté jeune et entreprenant à soixante ans, au delà des limites ordinaires où les hommes cessent de l'être au point où il se le montrait encore. Sa femme l'en surveillait si étroitement que la chance d'échapper à cette vigilance était une des causes qui faisaient M. de Manissart tout joyeux et tout empressé lorsque la saison et le devoir l'appelaient aux frontières. Il obtenait par ces

absences quelque répit et elles lui donnaient dans le désordre des camps et des logis de faciles dédommagements à la frugalité où il se devait tenir, d'habitude, de plaisirs auxquels il se croyait encore aussi propre que qui que ce fût.

Certes, les plaintes, les soupçons et les dépits de son épouse le suivaient bien sur le Rhin ou sur l'Escaut, mais sous forme de lettres qu'il ne lisait que distraitement, à distance et d'un air fanfaron qui prenait fin dès qu'approchait le moment des retours.

Madame de Manissart les lui rendait redoutables : il y fallait faire preuve à la revoir d'un empressement que le maréchal feignait davantage qu'il ne l'éprouvait véritablement. Les reproches ne lui en étaient point épargnés. M. de Manissart faisait l'humble et le soumis et se lamentait des fatigues de la guerre.

Madame de Manissart ne se dupait point à ces façons, fronçait le sourcil et pinçait les lèvres. Elle savait que, même en campagne, son mari prenait ses aises malgré tout et portait grand soin à sa santé. L'algarade conjugale était rude. M. de Manissart avait coutume de la terminer en se mettant au lit, à geindre et à pester, et en ordonnant qu'on appelât les médecins. Ils bourdonnaient à son chevet comme des mouches noires. On les rencontrait sur le palier discourant à grands gestes. Les apothicaires montaient les marches à pas lents ; sous leurs bras luisaient les seringues d'étain.

Madame la maréchale commençait alors à prendre peur et brûlait des cierges. M. le maréchal parlait de testament et de viatique. Sa mine rebondie démentait ces paroles funestes. Son teint fleurissait à mesure que ses jérémiades redoublaient. Parfois il criait tout haut. On marchait sur la pointe des pieds. La petite Victoire venait dire adieu à son papa. M. le chevalier de Froulaine, son frère, mené par son précepteur. M. de Berlestange, entrait dans la chambre. La bénédiction paternelle l'agenouillait sur le plancher et, du fond de son lit, entre deux draps qui lui caressaient mollement le corps, M. le maréchal regardait tout cela de son gros œil narquois et plaisant.

Ces scènes se renouvelaient chaque année. De même, chaque année, madame de Manissart voulait que son mari

demandât à ne plus servir. Il se prêtait d'abord à cette comédie, puis il finissait par alléguer la volonté du Roi et l'ordre du ministre, et il repartait tout guilleret pour l'Escaut ou pour le Rhin.

Il faut croire que la campagne de 1676 fut particulièrement fatigante, car M. le maréchal en revint fort mal en point. Il est vrai que, tant qu'elle dura, M. de Manissart mena après lui dans son bagage une fort belle fille qui ne le quitta pas et qu'il ramena ensuite à Paris. Madame de Manissart sut toute l'affaire et sa colère fut inexprimable : elle fit chasser l'intrigante, mais ne pardonna pas l'intrigue, de telle sorte qu'au printemps suivant, quand M. le maréchal dut partir, dès le mois de mars, pour rejoindre son poste sur la Meuse, madame déclara nettement qu'elle ne le laisserait point aller, à moins qu'il n'emmenât avec lui M. de Berlestange, homme sûr et raisonnable, qui aurait l'œil à sa conduite et lui en ferait rapport, à elle.

M. le maréchal dut en passer par là et se résigner à cette tutelle. Ce M. de Berlestange, haut, sec et noir, était un vieux serviteur de l'hôtel de Manissart. Introduit là comme poète râpé, de parasite il y était devenu précepteur quand M. le chevalier de Froulaine fut en âge d'être instruit du blason et de la mythologie. Berlestange savait l'un et l'autre, car il se prétendait de bonne souche et avait cultivé les Muses. M. le chevalier apprit de ce singulier maître des choses utiles et merveilleuses. Grâce à lui, il sut lire les meubles d'un écu et distinguer à leurs attributs toutes les divinités marines, pour qui M. de Berlestange professait un culte particulier. Ce fut à ces leçons que M. le chevalier prit de bonne heure l'idée de servir sur la mer. Il s'occupait du nombre et de la forme des vaisseaux du Roi et s'ils ressemblaient au coche d'eau ou aux barques qui remontaient la Seine. On ne fit tout d'abord que rire de ce projet où pourtant il s'entêta si bien en grandissant que, lorsqu'il eut l'âge nécessaire, il déclara que rien ne l'en ferait changer. M. le maréchal, avec ses enfants la faiblesse même, et qui eût laissé sa fille Victoire découper en son cordon bleu des hardes pour sa poupée, était peu propre à s'opposer avec succès au désir maritime de son fils. M. le chevalier obtint donc d'aller faire connaissance avec les Sirènes, les

Néréides et les Dauphins : car c'était à ces personnages fabuleux qu'il comptait bien avoir affaire lorsqu'il partit pour Toulon s'y embarquer sur les galères du Roi. La chiourme et le comite le surprirent quelque peu, mais il se rassura à voir sculptés en bois doré, sur la poupe où ils soutenaient des lanternes, quatre Tritons qui soufflaient en des conques tordues et lui semblaient de bon augure.

Le départ de M. le chevalier laissait donc M. de Berlestange sans emploi quand madame de Manissart lui trouva celui d'accompagner à l'armée M. le maréchal. Berlestange fit tout d'abord la grimace à cette ouverture, mais il n'y avait pas à discuter, et ce fut ainsi que le 2 mars 1677 il se mit en route pour le pays de Meuse dans le propre carrosse de M. de Manissart, qu'il avait ordre de ne point quitter d'un pas et de ne point perdre de vue. Voici comment M. de Berlestange parlait de son voyage dans sa première lettre à madame la maréchale :

« Si j'ai tardé, madame la maréchale, à vous écrire, c'est qu'aucun événement n'a mérité jusqu'ici que je vous le fisse savoir, ainsi que vous m'avez ordonné de n'y point manquer pour tous ceux qui en vaudraient la peine. Je n'ai rien à vous rapporter à l'endroit de M. le maréchal. Le carrosse lui convient à merveille, car il y ronfle une grande partie du temps, ce qui ne l'empêche point, la nuit, de dormir à poings fermés. Aussi son humeur et sa santé sont-elles parfaites, malgré une courte alarme que nous eûmes en approchant d'une petite ville appelée Fay par les gens du pays.

» Quelque peu avant d'y arriver, monseigneur se sentit épaissi d'une lourdeur à l'estomac, sans doute pour avoir, le matin, mangé trop de quenelles. Aussitôt descendus, nous nous enquîmes des médecins ; on nous en indiqua deux. Lorsqu'ils se présentèrent, M. le maréchal s'était délesté par le haut et par le bas des vapeurs qui l'encombraient : aussi se trouvait-il en disposition de plaisanter ; il avait perdu déjà pour les hommes de l'art ce respect que nous donne envers eux le sentiment du besoin où nous sommes de leur ministère. La mine de ceux-là contribua à égayer M. le maréchal. C'étaient des figures de l'autre siècle et qui semblaient fort propres à mener les gens dans l'autre monde. Néan-

moins, monseigneur les consulta avec une feinte gravité. Leurs diagnostics ne s'accordaient point, et les remèdes qu'ils prescrivirent furent différents. M. le maréchal leur témoigna poliment son intention de prendre les doubles drogues, bien résolu à n'en rien faire, puis il les congédia. Ils se retirèrent en se lançant des regards furieux ; mais le plus beau est que chacun d'eux revint en cachette dénoncer l'ignorance de son confrère. Le malheur voulut qu'ils se rencontrassent dans l'antichambre, et il s'ensuivit une bagarre que M. le maréchal put voir du seuil. Les deux rivaux s'adressaient les plus doctes injures, la robe agitée, le bonnet en arrière et les ongles en avant. M. le maréchal avait trouvé déjà assez à se divertir de leur escarmouche, mais ce surcroît de ridicule l'amusa extrêmement. Il en parle encore et ajoute cette anecdote à celles qu'il possède en nombre sur le même sujet et qui augmenteront encore par son habitude de se vouloir guérir de maux qu'il n'a pas.

» Nous ne parvînmes à Groyes que le 7. Nous y rencontrâmes un détachement du régiment de Manissart, qui nous y attendait pour nous faire escorte et qui se mit à la suite du carrosse. M. de Corville, officier de grand mérite, commandait cette troupe. Nous allâmes ainsi les jours suivants, et, le mardi, jusqu'à environ quatre lieues de Vircourt-sur-la-Meuse, où nous devions coucher. Il était à peu près quatre heures de l'après-midi et nous peinions sur un chemin sablonneux où les chevaux avaient fort à tirer. Le vent soufflait assez aigrement et agitait les cosses noires de grands genêts qui bordaient le fossé.

» Juste à ce moment, un coup de mousquet retentit à notre gauche et la vitre du carrosse tomba en éclats. Une petite fumée montait au-dessus du champ. En un clin d'œil, M. de Corville et quatre ou cinq cavaliers lancèrent leurs chevaux au galop, qui sautèrent le fossé. Nous les vîmes revenir presque aussitôt : M. de Corville tenait à bout de bras, par le fond de sa culotte, l'imprudent chasseur qui avait tiré si près de la route et il le planta debout à trois pas du carrosse.

» C'était un garçon de quinze ans, assez vilainement roux, et qui ne semblait pas plus au regret de son action que surpris par la vue du carrosse et par l'aspect de M. le maréchal,

devant qui il restait le mousquet à la main et le chapeau en tête sans penser à se découvrir.

» Son air était si burlesque et si singulier, que M. le maréchal ne put se tenir de rire. Cette risée outra de fureur le jeune homme, qui se rua, la crosse levée, vers le carrosse. Il avait déjà le pied au marchepied, quand M. de Corville l'en tira rudement par derrière.

» Quelques cavaliers se mirent à pied pour s'assurer de la personne de cet énergumène. Deux valets y voulurent aider, mais celui qui y porta la main d'abord roula par terre. Le rousseau était en défense, la face convulsive et l'air hargneux.

» — Allez donc ! cria M. le maréchal.

» La bagarre fut étrange. Le garçon luttait avec fureur. Tantôt il disparaissait dans la mêlée, tantôt y reparaissait le poing haut. Sa chemise sortait de ses chausses déchirées où une fente montrait la peau. Une main s'y appliqua avec un bruit retentissant. M. le maréchal se pâmait à force de rire. On faisait cercle autour de la bataille.

» Tout à coup, un nouveau personnage s'y précipita et, glissé entre les jambes des chevaux, tomba à revers sur les assaillants. Il ressemblait fort au premier, roux comme lui. Il s'aidait pour frapper d'un filet alourdi de plombs, dont les coups étaient dangereux. On s'écarta ; il y eut un moment d'arrêt.

» M. le maréchal était descendu de carrosse et comme le terrain était sablonneux, il y enfonçait jusqu'aux boucles de ses souliers. Il salua les deux rebelles :

» — Excusez-moi, messieurs les gentilshommes, de n'avoir point reconnu à temps vos qualités et de ne m'en apercevoir, monsieur, qu'à votre belle défense, et vous, monsieur, à votre belle rescousse. Voulez-vous me dire vos noms et boire un verre de vin pour vous remettre?

» Pendant qu'on apportait la cave de voyage et qu'on ouvrait la caisse de cuir, M. le maréchal parlementait avec les deux vauriens et faisait de grands gestes d'étonnement.

» — Voilà qui est fort, Berlestange ! — me dit-il en retournant au carrosse. — Ces gaillards que vous voyez là ne sont rien d'autre que les fils de mon vieil ami M. de Pocancy, et le château dont vous distinguez les tourelles sur la colline est le lieu où il s'est retiré il y a quelque quinze ans.

» Je me souvenais assez bien de ce M. de Pocancy, surtout pour en avoir entendu parler autrefois, mais M. le maréchal paraissait s'en souvenir mieux encore :

» — Pocancy, Pocancy... répétait-il entre ses dents. Vraiment l'aventure est singulière et je la veux pousser à bout. A moins de ce plomb dans la vitre de mon carrosse, je passais là sans m'arrêter. Il y a en tout ceci je ne sais quoi de préparé et d'imprévu tout à la fois dont je veux savoir la fin.

» Et il adressa encore quelques questions à MM. Jérôme et Justin de Pocancy qui, d'un air sournois, se concertaient entre eux à voix basse.

» M. le maréchal nous déclara alors qu'il n'était pas d'avis de franchir les quatre lieues jusqu'à Vircourt dans un carrosse où l'on se trouvait exposé à l'aigre bise et qui vous livre traîtreusement à tous les airs, qu'il valait mieux aller coucher à Aspreval. C'était le nom du château de M. de Pocancy. De là on enverrait réparer la vitre à Vircourt et l'on repartirait le lendemain.

» L'idée de revoir son M. de Pocancy l'avait mis de belle humeur, car il ajouta :

» — Le service du Roi ne veut pas la mort du serviteur et il convient de garder pour les vraies occasions une santé que de plus petites suffisent souvent à rendre impropre à l'usage qu'en veut ensuite le bien de l'État. Allons, Corville, en selle ! Et vous, messieurs, montez là.

» Juste comme M. Jérôme mettait la semelle au marchepied, un chien accourut à lui. La bête portait à la gueule la perdrix cause de tout l'événement. M. Jérôme la prit, et, avec ce gibier sur les genoux, s'assit à côté de son frère, sur la banquette en face de M. le maréchal, qui les regardait curieusement. Si M. Jérôme n'avait point renoncé à son gibier, M. Justin avait gardé avec lui son filet encore humide et vaseux et un sac plein de poissons qu'il en sortait un à un sans se gêner et qu'il touchait de ses mains écailleuses, tandis que son frère passait, en silence, ses ongles terreux dans la plume rouge et grise de la perdrix dont le bec laissait pendre une petite goutte de sang.

» Ce fut ainsi que nous nous dirigeâmes par la traverse sur Aspreval, où M. de Pocancy ne s'attendait guère à notre visite

car il la devait au hasard par où arrivent toutes choses qui doivent être et même plus d'une qui aurait pu tout aussi bien n'être jamais... »

II

M. de Manissart se lia jadis avec M. de Pocancy dans une circonstance assez singulière et dont la particularité vaut d'être rapportée puisqu'elle fut le nœud de leur amitié.

Il y avait à Paris, au temps de leur jeunesse, vers 1643, une jeune dame du Marais, galante, gaillarde et bien faite, et qui non seulement aimait à le faire voir, mais aussi à faire éprouver, à ceux qui lui semblaient le mériter, que la vue ne suffisait point à ce qu'on se rendît un compte exact de ses charmes.

Elle accueillait donc volontiers les hommages que lui attirait sa beauté. Des façons aussi ouvertes lui donnaient beaucoup d'admirateurs qui, chacun à son tour, recevaient d'elle la récompense de leurs désirs.

Au moment dont nous parlons, l'heureux amant se trouvait être M. de Pocancy, plus connu dans les sociétés sous le surnom du bel Anaxidomène, et qui était alors dans tout le feu de son âge. Contre toute attente, Pocancy s'attardait à cette affaire, si bien qu'un murmure en commençait contre lui. Le plus pressé à souhaiter le terme de cet engagement était justement M. de Manissart, et ce fut à lui que revint l'honneur de rétablir, par un plaisant stratagème, l'ordre de succession suspendu trop longtemps par les longueurs de M. de Pocancy.

Voici comment s'y prit M. de Manissart pour arriver à ses fins.

On fit partie d'aller à la campagne dans une maison d'agrément que M. de Manissart avait près de Rueil. Sans être d'une extrême magnificence, cette maison était fort bonne pour passer l'après-midi à converser ou se divertir, et c'est à quoi il y avait convié ce jour-là MM. de Nonencourt et de Borpré, sans oublier M. des Sigaux, dont la mine joufflue et béate réjouis-

sait et poussait au plaisir par sa seule vue. Pocancy et sa belle furent du voyage. Elle éprouva quelque étonnement à être la seule femme de toute la compagnie et de n'avoir devant elle aucun visage à qui elle put comparer le sien pour le préférer à celui des autres. C'est de cette préférence qu'elles font d'elles-mêmes à ce qui les entoure et de l'avantage qu'elles s'y accordent que les femmes tirent le principal plaisir d'être ensemble. Elles y renforcent, chacune pour son compte, le bien qu'elles pensent déjà de ce qu'elles se croient : car elles ne se reconnaissent de rivales que pour en être mieux assurées qu'il n'en est point qui ne leur cèdent en grâce et en beauté. Pocancy ne remarqua pas cette singularité ou la voulut bien considérer pour un hommage à sa maîtresse, à qui ces messieurs redoutaient sans doute d'opposer les leurs. Avant la collation, on se répandit dans les jardins. Manissart en fit les honneurs à ses hôtes et les mena partout, jusque dans un bosquet de treillage où la table était servie. Les violons ne cessèrent de jouer, durant tout le repas, des airs et des branles que M. des Sigaux accompagnait en fredonnant, ce qui lui gonflait les joues et lui donnait l'aspect d'une cornemuse à figure humaine. Les violons s'étaient tus qu'il bourdonnait encore ; cependant M. de Manissart se leva, le verre en main, et fit signe qu'il voulait parler.

Sa harangue fut admirable. Il représenta à M. de Pocancy le tort qu'il leur faisait, à lui et à ces messieurs, en outrepassant aussi effrontément la durée que l'usage consent à une liaison dont le caractère même est d'être passager. Il contrevenait ainsi aux règles particulières de la galanterie. Une pareille conduite les obligeait tous à la cruelle alternative d'user de subterfuges pour se procurer un bien qu'ils ne voulaient tenir que du cours naturel des choses et qu'il leur répugnait d'acquérir autrement qu'à leur tour successif et légitime. M. de Manissart ajouta à ces propos mille folies si burlesques que Pocancy, qui tout d'abord avait paru rechigner au procédé, se dérida. Il avoua sa faute et promit qu'il s'amenderait, à condition que M. de Manissart lui-même voulût bien lui faire l'honneur d'être le premier à l'y aider.

Cette facétie fut la cause de l'amitié qui se fit entre M. de Manissart et M. de Pocancy. Le galant Anaxidomène

rappelait volontiers comment son ami l'avait sauvé du ridicule qu'il y a, en bonnes fortunes, à croire sa fortune faite et à s'en vouloir tenir là. Et M. de Pocancy poursuivit les siennes dont le nombre eût pu lui valoir le titre de débauché s'il ne s'en fût toujours défendu avec chaleur, alléguant qu'en son cas il y avait plus de tempérament et de curiosité que de parti pris. « Est-ce ma faute, disait-il volontiers, si la nature m'a fait naître avec un goût prononcé pour les femmes, et si Dieu les a rendues si diverses, qu'il en faut avoir beaucoup pour avoir eu ce qu'il y a de différent en elles? Pour peu, ajoutait-il, que l'on soit seulement sensible à la variété de leur peau, il y a là déjà une étude bien étendue. J'en sais qui l'ont satinée et d'autres douce ou velue, et humide ou sèche ; quelques-unes l'ont presque transparente et certaines plus nue que d'autres : cela vous donnera une idée des recherches où de telles différences vous obligent. La connaissance des caractères n'est pas moins longue ni moins difficile. Elle est de plus nécessaire. Chacune a ses particularités d'esprit qu'il importe de bien démêler, car elles sont la clef par où l'on pénètre dans leur complaisance avant de s'établir dans leurs faveurs. Rien que de savoir à peu près le corps des femmes est un travail, surtout en France où on ne les a qu'une par une et au risque d'y prendre la réputation d'un suborneur et même d'un perfide, puisqu'il faut être infidèle à quelques-unes pour être fidèle à toutes, tandis qu'en Orient, avec les trois cents épouses d'un sérail, on peut en arriver au même point et mériter en outre le renom d'un sage. »

Ce ne fut pas celui-là que lui acquit sa conduite, mais on s'accordait à le trouver homme de bonne compagnie et de belle tournure. Il était grand et bien fait, avec un air de hardiesse et de force. Ces mérites eussent pu le pousser loin, mais il avait préféré toujours ses plaisirs à ses devoirs, de quoi les hommes le blâmaient, mais ce dont les femmes lui savaient gré jusqu'à lui en passer beaucoup, même de s'être marié, ce qu'il fit en 1650, au moment où il venait d'avoir quarante ans. Du reste, Marie-Ursule de Bourglieu ne fut guère madame de Pocancy que le temps de donner à son mari un fils qu'on nomma Antoine et dont elle mourut en leur laissant de fort beaux biens.

M. de Pocancy n'épargnait guère le sien. L'amour est coûteux. Sa dépense est considérable tant en parure qu'en cadeaux, et le bel Anaxidomène était recherché en sa personne et généreux en ses façons. Il aimait le linge et les habits et ne négligeait aucune des nouveautés qu'impose la mode à ceux qui se veulent conformer à ses caprices. Il ne paraissait ni un ruban ni une essence qu'il n'en fît aussitôt les frais. C'était ainsi paré, oint et musqué que le bel Anaxidomène courait la ville du matin au soir, de la Place au Cours, des ruelles aux étuves, en sa chaise à porteurs galonnés ou en son carrosse attelé de chevaux pommelés, partout où il y avait quelque chance que sa bonne mine fût remarquée. Il employait le temps qu'il passait au logis à méditer la couleur d'un pourpoint ou le nœud d'une aiguillette ou à faire peindre son portrait au fond de boîtes qu'il offrait ensuite en présent.

Sa maison était fort bien ordonnée et riche, surtout en meubles de toutes sortes et de toutes provenances et principalement en cabinets et en coffrets incrustés, propres à enfermer en leurs tiroirs et sous leurs clefs des objets précieux et rares. Il aimait sur sa table des faïences singulières et des porcelaines coloriées, qu'il préférait à l'argenterie ; et rien ne le réjouissait davantage que certaines verreries persanes ou vénitiennes, transparentes et fragiles, et qui semblent une eau solide et façonnée. Ses miroirs étaient de Murano et il y mirait de près sa coiffure et son visage ; il leur attribuait la raison de la constante faveur des femmes. Il n'était guère une de ces belles dont il n'eût conservé quelque boucle dérobée, quelque éventail ou quelque gant parfumé, pour se rappeler les plaisirs qu'il avait goûtés de leurs complaisances. Il gardait ces reliques amoureuses dans un grand meuble florentin dont l'édifice et le fronton étaient soutenus, par des nymphes et des satyres engainés à mi-corps et qui s'entre-regardaient voluptueusement.

Ce fut justement ce goût des raretés qui amena l'illustre Anaxidomène à connaître le sieur Corlandoni. Ce personnage, qu'on appelait plus communément, et à la française, Courlandon, avait, d'être né à Venise, une langue zézayante et l'habitude des voyages. A voir les galères de la Sérénissime République aborder au quai des Esclavons, il avait souhaité

l'étendue des mers et n'avait pas craint de s'y risquer. Il avait été chez les Barbaresques acheter des tapis et de l'essence de roses. Le trafic des pierres fines le conduisit dans la Perse, d'où il en rapporta de fort belles. Tant d'exploits ne l'avaient guère enrichi : il habitait à Paris une sorte de taudis où il vendait des verreries, des miroirs et des cosmétiques. M. de Pocancy visitait parfois sa boutique, où il choisissait quelque bagatelle. Quelle ne fut donc pas sa surprise de trouver un jour le vieillard en compagnie d'une personne dont la beauté lui causa une vive impression ! Elle portait un turban à la turque et montrait une gorge divine. Elle s'appelait Zanetta, pouvait avoir seize ans, et Courlandon la disait sa nièce.

A la première vue, M. de Pocancy fut éperdu d'amour, et, trois mois après, il épousait la belle Annette.

La belle Annette pensait faire figure à la ville : aussi ressentit-elle quelque dépit d'être condamnée entre quatre murs à la compagnie de son mari. Pocancy avait alors, en 1662, cinquante-cinq ans, et il éprouva pour la première fois des sentiments qu'il s'était jusqu'alors contenté d'inspirer. Il devint jaloux, soupçonneux et loup-garou. Il s'éveillait la nuit pour veiller sur son trésor et, quand il remontait de sa ronde nocturne, il s'étonnait de se voir en ses glaces de Venise, la chandelle à la main, avec la mine de quelqu'un qui s'est levé du lit pour assurer le volet et visiter les serrures.

La vieillesse amoureuse porte à l'amour une fougue qui lui est propre et qui a sa source en ses limites mêmes. L'âge est un aiguillon à jouir du présent. C'est ce que faisait furieusement notre Anaxidomène. Annette était sa seule occupation et, pour s'y mieux borner, Pocancy se résolut de quitter Paris et de se retirer aux champs. La Vénitienne résista tout d'abord, puis elle prit son parti d'assez bonne grâce. La jeunesse a des accommodements inattendus; elle ne doute guère de sa propre durée : la belle Annette pensait que la sienne serait la fin de celle que le bel Anaxidomène avait retrouvée auprès d'elle et dont il lui faisait hommage avec une ardeur trop généreuse pour pouvoir être éternelle.

M. de Pocancy avait choisi, pour s'y établir, son manoir d'Aspreval, qui lui venait de sa première femme, Ursule de

Bourglieu, et qui était situé au pays de Meuse. Avant de s'y rendre, il convint avec M. de Manissart que son fils Antoine resterait aux soins de mademoiselle de Manissart, sœur de son ami. L'enfant avait une douzaine d'années et se montrait simple et docile, quoique ayant vécu fort abandonné ; son père n'avait guère eu le temps de s'occuper de lui et l'aurait eu moins encore, maintenant que la belle Annette lui prenait toutes ses heures. Manissart promit de pourvoir à l'éducation du jeune Antoine et, l'affaire ainsi réglée, M. de Pocancy fit ses paquets et dit adieu à une ville d'où il emportait, en sa nouvelle épouse, de quoi oublier les femmes des autres, auxquelles il avait tant de fois recouru pour son plaisir sans qu'on pût lui rendre la pareille.

Pendant les trois jours qui précédèrent le départ de M. et de madame de Pocancy, on entassa sur des chariots des meubles et des hardes de toutes sortes. Les caisses de verreries tintèrent sur le pavé de la cour. Un coffre tombé des épaules des porteurs se disloqua en mille pièces; des tapis se déroulèrent. Enfin, tout fut chargé, et M. de Pocancy, pour ne pas perdre de vue un train si précieux, le voulut suivre au petit pas de son carrosse.

Le voyage dura plus de dix jours, à cause des mauvais chemins. On allait lentement; de temps à autre, Pocancy passait la tête par la portière pour observer si tout se comportait à son gré : il voyait la file des charrettes branlantes gravir la côte ou descendre la pente. Parfois il riait d'aise à regarder la belle Annette endormie aux coussins. Ses mains longues, abandonnées sur ses genoux, laissaient aux plis de sa jupe glisser l'éventail ou couler le masque. Et l'amour du bel Anaxidomène s'augmentait à ces grâces inattendues.

Souvent le carrosse s'arrêtait court à l'angle d'un pré ou à la corne d'un bois ; M. et madame de Pocancy en descendaient. Ils disparaissaient derrière une haie ou passaient la lisière. Les feuilles caressaient la robe de la belle Annette et les brindilles chatouillaient les bas de Pocancy, puis les branches se refermaient sur eux.

Comme on était en été, les oiseaux chantaient dans les arbres et les grillons dans l'herbe. On entendait crier l'essieu des chariots, qui continuaient leur route, tandis que

le carrosse arrêté en plein soleil craquelait son vernis. Un petit vent éparpillait la crinière des chevaux. L'un d'eux frappait du sabot, et cela faisait un grand bruit dans le silence de l'air tranquille où des mouches volaient en bourdon autour de l'attelage suant.

Ces mouches incommodaient fort M. et madame de Pocancy à l'intérieur du carrosse où ils avaient repris place ; d'autant plus qu'Anaxidomène tirait du coffre un en-cas de pâtisserie et de bouteilles. Le sucre appelle les mouches : aux miettes dont elles se nourrissaient, elles prenaient une fâcheuse audace, et plus d'une fois M. de Pocancy, le gobelet aux lèvres, devait cesser de boire pour chasser les importunes, pendant que madame de Pocancy les éloignait de l'aile de son éventail.

Le voyage continuait ainsi, sans autres embarras que les plus ordinaires. Malgré la lenteur, on avait vu du chemin. Aux plaines de la Champagne succédèrent d'autres terroirs. Enfin on atteignit le pays de Meuse.

Le fleuve coulait entre des herbages et des forêts. Aspreval était proche. On y arriva vers le soir, juste avec assez de jour pour voir que le château était à la vieille mode. Les fossés entouraient une muraille renflée de tours. Les grenouilles coassaient dans les joncs. Les flambeaux troublèrent les chauves-souris.

On aménagea tant bien que mal la meilleure partie du bâtiment. Les beaux meubles de M. de Pocancy y prirent place. Les tapis de couleur cachèrent les bosses et les creux du pavage et Anaxidomène connut le bonheur d'être à l'abri des curieux, des galants et des larrons, et il s'applaudit d'avoir conduit la belle Annette en un lieu aussi sûr pour sa vertu et où le bon air ajouterait aux nuances de ses joues, à la santé de sa chair et au poids de sa gorge.

L'ennui de madame de Pocancy en cette solitude conjugale fut sans remèdes. Elle l'épancha d'abord en de longues lettres italiennes au vieux Courlandon, mais le bonhomme cessa d'y répondre, étant mort au bout d'un an. Ce fut à ce moment qu'Annette de Pocancy devint enceinte. Sa fureur fut inexprimable, et deux jumeaux qui lui vinrent au terme de sa grossesse ne la calmèrent point. Jérôme et Justin étaient

gros et chauves. Madame de Pocancy, chaque matin, en peignant ses cheveux au miroir, bâillait d'avance sa journée. Anaxidomène, jovial et empressé, était heureux de chacune des siennes. Trois ans de bonheur s'achevèrent. Bien disposé à vivre et pour s'entretenir à point et garder sa taille, chaque après-midi, M. de Pocancy sortait prendre l'air. La belle Annette l'accompagnait rarement en ces exercices, qu'il faisait seul, toujours vêtu à la meilleure mode, le jarret tendu, le corps souple, l'œil vif, comme s'il eût paradé au Cours ou fait le beau sur la Place Royale. Ce fut au retour d'une de ses promenades qu'ayant cherché sa femme au lieu où elle se tenait d'ordinaire, il ne la trouva point. Les servantes ne l'avaient point vue. On parcourut le château. Tout le monde s'agitait. On fouilla le puits et l'eau des fossés. Sur le soir, M. de Pocancy commença à craindre quelque accident. C'est alors qu'ayant ouvert les rideaux de son lit il y aperçut les vêtements habituels de Zanetta. Ils étaient disposés en ordre humain et figuraient une forme étendue. Sur l'oreiller, le masque de velours semblait ricaner un visage incomplet.

Le pauvre Anaxidomène battit en vain le pays : on ne découvrit aucune trace de la fugitive. Au bout de plus d'un mois, il revint à Aspreval. On lui présenta pour le consoler Jérôme et Justin. Les maillots vagirent. Ils les fit reléguer aux combles et monta à sa chambre. Là, il réunit en paquet les habits de Zanetta, qui étaient encore sur le lit. Il les enferma dans un coffre qu'il envoya jeter à l'étang du Val Notre-Dame. Cela fait, il prit un de ses miroirs de Venise, s'y regarda longuement et le brisa.

Le lendemain, il écrivit à M. de Manissart de lui renvoyer son fils Antoine. Antoine avait quinze ans.

III

A l'époque où M. de Pocancy laissa son fils Antoine à la garde de M. de Manissart, celui-ci n'était plus le galant de 1643 et du plaisant discours de Rueil. Les années en avaient fait une sorte de personnage, car c'en était un que

M. le marquis de Manissart, l'un des meilleurs lieutenants du Roi. Marié en 1660, il avait eu, deux ans de suite, un fils et une fille. L'impérieuse madame de Manissart stipula qu'elle n'aurait point à s'embarrasser d'Antoine, qui serait confié à mademoiselle de Manissart, sa belle-sœur. Le jeune Pocancy franchit la porte du bel hôtel de l'île Saint-Louis, proche du Pont-Marie; il admira la hauteur des plafonds et surtout une grande cheminée au-dessus de laquelle Manissart était peint sous la figure de Mars, mais il eut peu l'occasion de revoir ces merveilles, car la marquise le congédia sèchement et il ne descendit guère des combles de la maison où mademoiselle de Manissart, reléguée là par sa belle-sœur, s'était accommodée tant bien que mal et vivait à part et à sa façon.

Mademoiselle de Manissart avait alors près de quarante ans. Elle était haute de taille et de manières. Son teint, éclatant dans sa jeunesse, s'était abîmé avec l'âge, mais il lui restait de son premier visage de quoi en montrer un second fort présentable, s'il est assez pour une femme d'avoir de beaux yeux et une bouche à dents saines. Elle joignait à cela une gorge ferme et des mains un peu grandes, mais d'une forme à ne se point lasser à les considérer. Il est vrai de dire qu'elle ne rehaussait cet attrait naturel d'aucun artifice. Son habit était négligé et la saison en changeait l'étoffe sans en varier la coupe, réglée, il semblait, une fois pour toutes.

Instruite plus que ne le sont d'ordinaire les femmes, elle se contentait d'esprit sans prétendre au bel esprit. Son galetas était encombré d'herbiers et de globes terrestres, car, si elle sortait peu de chez elle, elle aimait à apprendre comment est faite la figure de notre planète et les plantes qu'elle produit. C'est ce qui expliquait dans son escalier la présence de gens hétéroclites. Elle se faisait amener des voyageurs et des botanistes et les interrogeait. Ils lui parlaient de contrées lointaines et d'herbes rares. Outre ces vagabonds, on voyait là aussi de grosses perruques et des rabats de lingerie sentant d'une lieue la paperasse et la chandelle fumeuse. Elle ne haïssait point les pédants, pourvu qu'ils fussent gueux et que leur grec ou leur latin ne les nourrît guère, disant d'eux qu'à défaut d'autre science ils savent au moins ce qu'il en

coûte d'avoir voulu vivre d'un métier qui prétend tirer sa subsistance de la nourriture des esprits. Sa bienfaisance s'étendait à ces pauvres diables. Elle leur donnait ce qu'elle pouvait et ils l'en remerciaient en composant à sa louange des distiques et des épigrammes.

Mademoiselle de Manissart avait constamment refusé de se marier. On en donnait pour raison un amour de jeunesse que les circonstances avaient entravé. Quelques langues bien informées ajoutaient que l'objet de cette grande passion était de si mince état que la demoiselle avait cédé aux remontrances de son orgueil. On disait aussi que, tout en refusant au galant sa main, elle lui avait donné mieux; ce qui est bien possible, car les filles ont de ces fantaisies, et ce qui pouvait aussi ne pas être, car elles ont de singulières délicatesses et d'étranges réserves qui leur font préférer à leur bonheur l'honneur de leur maison. Quoi qu'il en fût, mademoiselle de Manissart tombait à certains jours en de longues rêveries, d'où elle sortait la gorge oppressée, avec aux yeux on ne sait quel feu vif et mélancolique, où se mélangeaient peut-être du désir et du regret. Ces abandons duraient peu et elle reprenait bientôt sa manière d'être accoutumée, c'est-à-dire active, brusque, distraite et bonne.

Antoine eut fort à se louer de cette bonté. Mademoiselle de Manissart le tint beaucoup auprès d'elle. Il apprit en sa compagnie à parler et à écrire correctement. Chaque semaine, il écrivait à son père, qui lui répondait une fois l'an. Antoine reçut ainsi trois lettres de l'illustre Anaxidomène; la quatrième fut pour M. de Manissart : Pocancy lui redemandait son fils. Cette nouvelle, qui fut accueillie avec assez d'indifférence par le marquis et la marquise, tint mademoiselle de Manissart dans une grande agitation. Toute la journée qui précéda le départ, elle rôda, bousculante et grondeuse, autour d'Antoine, qui voyait ses hardes s'entasser dans le coffre. Il était triste. Le nez à la vitre, il regardait couler l'eau de la Seine et la perspective à laquelle il était habitué. Sur la berge les chevaux remontaient de l'abreuvoir; un chien aboyait. Enfin le soir arriva.

La chambre d'Antoine était juste à côté de celle de mademoiselle de Manissart. Elles communiquaient par un petit

couloir dont on laissait, en été, les deux portes ouvertes pour que l'air circulât plus librement. Antoine aimait beaucoup cette communauté; avant de s'endormir, il écoutait mademoiselle de Manissart se retourner dans son alcôve. Parfois, la lumière se rallumait : mademoiselle de Manissart avait battu le briquet pour éclairer sa chandelle. Un rais de clarté glissait par le passage et Antoine entendait un mouvement de paillasse et de linge et deux pieds nus sur le pavé. Mademoiselle de Manissart tuait ses puces et Antoine, tout en se rendormant, les comptait une à une qui craquaient sur l'ongle, d'un bruit sec et irrégulier.

Cette dernière nuit, Antoine dormit mal, quoiqu'il dût partir au petit jour et qu'il s'efforçât de fermer les yeux; il se sentait envie de pleurer. Après un somme, il se réveilla. Tout était tellement silencieux qu'il ne se contint plus et il se mit à sangloter tout bas. Les larmes lui coulaient aux joues. Tout à coup, il distingua un léger bruit : on marchait dans le passage, et mademoiselle de Manissart, la chandelle à la main, parut. Elle était en costume de nuit et, sans doute à cause de la chaleur, fort découverte. Sa chemise laissait nue une de ses épaules et quand, sans façon, elle se fut assise au bord du lit d'Antoine, il vit l'étoffe se tendre à la pesée de la cuisse.

La voix qui lui parla était si changée qu'Antoine la reconnut à peine. Il continuait à pleurer tout discrètement. La main de mademoiselle de Manissart, penchée sur lui, lui caressait les cheveux. Il en éprouvait un peu de langueur. Il inclina la tête, et sa joue rencontra l'appui frais et charnu d'un sein dont il sentait le souffle inégal et doux. Alors il ne bougea plus et resta là, poussant parfois un léger soupir.

Ils demeurèrent longtemps ainsi. La chandelle brûlait droit avec de grosses larmes de cire. Mademoiselle de Manissart regardait au fond de la chambre où la fenêtre blanchissait vaguement. Un doigt grattant à la porte la fit sursauter : c'était le valet matinal qui venait réveiller Antoine ; elle s'enfuit en courant sans qu'il pût la retenir. Quand il fut habillé et qu'avant de descendre il voulut dire adieu à mademoiselle de Manissart, il trouva le verrou fermé et dut partir sans la revoir. La maison était endormie. Il traversa la gale-

rie. Sur la haute cheminée se cambrait, peint en Mars, M. de Manissart. La cour pavée était humide. Le mascaron de la fontaine s'égouttait dans le bassin de pierre: Antoine s'y lava les yeux. Une cloche sonna à une église voisine. Les coqs de l'île chantaient à plein gosier dans l'air frais.

Les premiers temps qu'Antoine passa à Aspreval lui parurent longs et monotones, non qu'il ne fût de nature à s'habituer à une vie sans événements, car il était de caractère tranquille et régulier, mais encore faut-il quelque loisir pour s'accoutumer à n'avoir affaire qu'à soi-même. Antoine, en effet, était son maître en tout. Il n'avait avec son père de conversations que les plus courtes et sur des sujets de politesse et de santé que d'un commun accord ils ne dépassaient pas. C'était à se demander pourquoi M. de Pocancy avait fait revenir son fils d'où il se trouvait. Il n'en savait sans doute rien lui-même, car il ne se sentait rien à lui dire et rien à lui apprendre, à tel point qu'il demeurait parfois plusieurs jours sans le voir. D'ailleurs M. de Pocancy ne sortait guère de son appartement. Lorsque Antoine y pénétrait par hasard, il surprenait son père en train de fouiller en des tiroirs ou à fureter au fond d'un coffre. Antoine apercevait là dedans des éventails, des gants, des rubans, des boîtes ou des liasses de lettres jaunies. M. de Pocancy revivait là son passé d'Anaxidomène. Hors cela, il se préoccupait fort peu du présent et de ce qui l'entourait. Il ne songeait pas à réparer Aspreval, qui menaçait ruine : cela plus par indifférence que par avarice, car Antoine obtenait de lui tout l'argent qu'il lui demandait. Antoine pouvait donc se croire aimé de son père, surtout s'il considérait de quelle façon Pocancy en usait avec les jumeaux. Il ne les voyait que rarement et avec dégoût. Du reste, ils étaient malpropres et criards, mais vigoureux. Antoine les tolérait. Il leur rapportait de Vircourt des pains d'épices et des moulins à vent en papier.

Vircourt-sur-Meuse était la ville la plus proche d'Aspreval. Du château, on distinguait ses toitures et ses clochers. Elle comptait cinq ou six mille habitants tant bourgeois qu'artisans, avec la justice nécessaire pour les administrer.

Avec Vircourt l'autre voisinage était celui de l'abbaye du

Val Notre-Dame, riche de terres et de forêts, et qui possédait de beaux étangs et des viviers poissonneux. Antoine trouva dans les moines une compagnie qui ne lui déplaisait point. Il y avait d'abord parmi eux ce qu'on pourrait appeler le troupeau, c'est-à-dire le gros des convers, des portiers, jardiniers et sacristains, qui n'était qu'une masse commune vêtue de bure et sentant le fauve, d'où se distinguaient quelques religieux de grand mérite et de bonne doctrine, parmi lesquels l'abbé.

L'abbé du Val Notre-Dame, M. de Chamissy, avait d'abord vécu dans le siècle et il avait conservé au cloître des habitudes de qualité, dont celle du vin et de la bonne chère. Il parlait bien et de toutes choses, surtout de celles de la cour et de la guerre, où il avait été mêlé. Il était à la fois dur et poli comme sa crosse de bois et il menait ses ouailles à la baguette. La discipline du couvent était admirable. Personne ne bronchait.

Aucun écart ne dérangeait l'ordre établi. L'abbé de Chamissy était craint et vénéré au Val Notre-Dame et, s'il lui arrivait de se lever de table la tête un peu chaude et les jambes un peu lourdes, nul ne se permettait la moindre plaisanterie. L'abbé aimait à bien manger et à boire sec. Antoine s'en aperçut souvent, car il devint peu à peu le commensal de M. de Chamissy, qui l'avait pris en amitié, on ne savait trop pourquoi, car il y a de grandes distances d'esprit entre un moine et un jeune homme de vingt ans, timide, bon et naïf.

Les visites d'Antoine, qui dataient de la troisième année de son retour à Aspreval, devinrent de plus en plus fréquentes. Une ou plusieurs fois par semaine, Antoine prenait le chemin du Val Notre-Dame, quel que fût le temps ou la saison. En hiver, le sol gelé ou neigeux sonnait ou craquait sous ses pas ; l'étang glacé miroitait. Parfois Antoine arrivait mouillé jusqu'aux os ou boueux jusqu'à l'échine, car le pays de Meuse est pluvieux. Le printemps, par contre, y est charmant : les prés reverdissent, les branches bourgeonnent, ce semble, plus agréablement qu'ailleurs. En été, Antoine, marchait à travers les blés jaunissants. Les bœufs le regardaient passer, leur tête baveuse et cornue posée sur la traverse des barrières; les carpes de l'étang sautaient au-dessus des eaux.

L'automne, vers le soir, en revenant à Aspreval, il entendait rappeler les perdrix, tandis qu'un lièvre coupait la route et montrait son ventre moussu et ses longues oreilles en feuilles mortes. Toujours, le jeune Pocancy trouvait l'abbé avenant et dispos, tantôt en train de se chauffer à la cheminée devant un beau feu de sarments et de bûches, tantôt à prendre le frais sous une tonnelle du jardin avec un livre, un pot de vin et une longue pipe de terre où il fumait du tabac.

L'abbé mit Antoine au courant de bien des choses, entre autres de la fuite inopinée de la belle Annette Courlandon. Il lui raconta comment il avait reçu la visite du triste Anaxidomène cherchant sa femme introuvable. A la fin du récit, il secoua la cendre de sa pipe d'un air narquois. Outre ces événements domestiques, Antoine apprit là le peu qu'il sût des choses du siècle et du règne. L'abbé n'ignorait rien de ce qui se passait au dehors, tant en guerres qu'en faits de toutes sortes, et il en raisonnait fort librement. Souvent aussi la conversation suivait un tour plus gaillard, et les anecdotes des dames de Vircourt y tenaient place. Parmi celles dont parlait l'abbé le plus volontiers se trouvait une certaine dame Dalanzières, épouse d'un sieur Dalanzières, commissaire des guerres. Elle demeurait à Vircourt, où son mari avait du bien. Il voyageait souvent aux frontières pour son métier, ce qui est commode à une femme et dont la sienne s'accommodait le mieux du monde.

Chaque fois qu'il nommait madame Dalanzières, l'abbé remarquait la rougeur d'Antoine. La vérité est qu'il l'avait vue quelquefois et qu'il était à un âge où la vue des femmes trouble les sens. Antoine avait alors vingt et un ans. Et il s'en fût aperçu davantage, sans doute, s'il avait eu plus d'occasions d'occuper ses pensées à un sujet où celles des jeunes gens sont fort tournées d'habitude. Les siennes ne trouvaient guère autour de lui de quoi se prendre, car des bergères et des servantes ne sont guère propres à faire rêver quelqu'un de délicat et de bien né. Par contre, il ne regardait jamais madame Dalanzières sans penser qu'il serait agréable de lui plaire.

Un jour qu'il allait au Val Notre-Dame, il remarqua justement dans la cour un carrosse arrêté : l'abbé avait visite. Antoine

traversa le réfectoire, où une collation desservie montrait par ses fruits et ses gelées entamés qu'on venait d'y faire honneur. Il se dirigea vers le cloître, où il entendait des voix. Le cloître était carré ; au milieu était installé un jeu de boules. Madame Dalanzières et le reste de la carrossée entouraient les joueurs. Elle était belle et un peu grasse. Sa chevelure brune et frisée avantageait son visage. Sa guimpe découvrait la naissance de sa gorge. Elle chuchotait coquettement. L'abbé allait lancer la grosse boule qui lui remplissait la main. Elle tomba juste à deux pouces du cochonnet.

La venue d'Antoine interrompit la partie, et l'abbé proposa aux dames d'aller faire un tour au jardin et jusqu'à l'étang.

Le jardin était vaste et bien orné de fleurs et de buis qui y répandaient un parfum amer et doux. De là on voyait la maison abbatiale. Elle était de pierre blanche et de brique rose avec de larges balcons ouvragés comme des grilles de chœur. Des fenêtres, la vue s'étendait sur les étangs. Celui où l'on se rendait était une assez vaste pièce d'eau en plein bois. En y arrivant on vit de loin, à travers les arbres, que le bord en était occupé par un assez grand nombre de moines, les uns debout, les autres couchés sur l'herbe. Plusieurs commençaient à délacer leurs sandales. Des jambes poilues apparaissaient sous les robes retroussées. Madame Dalanzières s'enquit des raisons de ce déchaussement et l'abbé lui répondit que c'était l'heure du bain.

L'abbé en prescrivait de fréquents et, l'été, en ordonnait de communs en plein air pour combattre les odeurs des bures surchauffées. Pendant qu'il parlait ainsi, les baigneurs se dévêtaient sans s'apercevoir qu'ils étaient observés. Il y en avait de tous les âges et de toutes les tailles. Certains portaient sous leurs frocs des chausses compliquées et de longues chemises; beaucoup avaient leur laine à même la peau, de sorte que, les manches enlevées et l'étoffe passée par-dessus les épaules, ils étaient prêts d'un seul coup.

Les moines attendaient le signal du bain. Ils marchaient contents de l'air tiède sur leur corps. Il y en avait qui s'étiraient. Deux autres se grattaient. Un grand gaillard se roulait dans l'herbe, et la plante de ses pieds était si coriace et si jaunie qu'on eût dit qu'il portait des semelles de cuir. Un

gros croisait béatement ses mains sur son ventre énorme. Deux, très maigres, jouaient à se pincer.

Soudain, une cloche tinta. Le gaillard aux pieds de corne fut debout en un instant et sauta le premier dans l'étang. L'eau rejaillit autour de lui et il reparut tout ruisselant. Les autres l'imitèrent avec précaution ou hardiesse. Les nageurs s'éloignèrent, les barboteurs restèrent au bord. L'eau remuée pétillait au soleil.

A la vue de la compagnie qui s'approchait, un vif émoi se produisit : les moines s'enfonçaient de leur mieux dans l'eau jusqu'au cou ; on ne voyait plus à la surface émerger que l'ivoire poli et humide des tonsures qui ressemblaient à des fleurs de nénufars éparses.

L'abbé s'amusait fort du trouble de ses ouailles et de la gaieté des dames. Elles le suivaient à regret comme il s'éloignait de l'étang. Madame Dalanzières ne cessait de tourner de temps en temps la tête, et elle se reprenait à rire. Le rire montrait ses dents, qui étaient belles, et gonflait son cou rond et frais. Le soleil lui teignait les joues d'une couleur rose et, à l'ombre, elles se rembrunissaient délicatement. On était rentré dans la maison abbatiale. Madame Dalanzières se mit au balcon. Les moines revenaient à la file, les mains aux manches. Les pauvres gens semblaient tout penauds d'avoir été surpris en leurs ébats lacustres. Leurs sandales bruissaient sur le gravier. Une cloche sonnait doucement dans l'air.

Cette rencontre avec madame Dalanzières fut d'heureuse conséquence pour Antoine de Pocancy. De ce jour, il s'attacha à cette dame, et lui rendit des devoirs assidus. L'abbé, qui était bonhomme, souriait de leurs manèges. Celui d'Antoine était simple et consistait à regarder madame Dalanzières avec des yeux qui avaient bien l'air de voir en elle toutes les perfections. De son côté, madame Dalanzières ne semblait pas trouver qu'Antoine manquât de ces qualités dont une femme aime assez être la première à s'apercevoir. Elle favorisa donc sa recherche et reçut bien ses hommages. Désormais le temps parut court à Antoine, car il apprit à l'employer à ce qu'il y a de mieux à en faire, c'est-à-dire au plaisir, et particulièrement à celui, non le moindre, qu'il y a, quand on est jeune, à céder à l'instinct de la nature. Madame Dalanzières, sur ce

point, était du même sentiment qu'Antoine. Ils furent vite d'accord pour se prouver leur entente et ils en vinrent rapidement où l'on met souvent trop de détours à arriver; l'inexpérience d'Antoine lui servit et madame Dalanzières l'aida à conduire à bien une affaire qui les intéressait tous deux.

Il ne fallait, d'ailleurs, pas d'autre conduite avec madame Dalanzières, car elle n'était point raisonneuse. Son esprit se contentait d'inventer les expédients et les stratagèmes utiles à ce que le bonhomme Dalanzières la crût la plus vertueuse des femmes. Cela fait, elle ne pensait plus qu'à son agrément. Elle en faisait consister une bonne part à être bien portante et bien parée. Elle était contente d'elle-même et n'aimait personne autant qu'elle. Sa naissance lui semblait la meilleure du monde puisqu'elle lui avait donné la vie et qu'elle aimait à vivre. Elle se ménageait fort en toute autre chose que l'amour et suivait volontiers des régimes, car elle croyait à la médecine et même aux médecins, surtout à un certain Trémisot, qui habitait Vircourt et qu'elle consultait souvent. Elle l'avait fait connaître à Antoine qui, au besoin, l'amenait à son père qui commençait à sentir les atteintes de l'âge et que tourmentaient diverses incommodités.

M. de Pocancy avait fort changé de manières à l'égard d'Antoine, depuis que celui-ci avait pris ce je ne sais quoi que donne l'amour. Il le considérait avec bienveillance quand il partait pour Vircourt, bien vêtu et parfumé. Le vieil Anaxidomène savait, par les bavardages de Trémisot, le médecin, l'aventure de son fils. Il ne lui en parlait pas, mais l'en traitait mieux. Au lieu de le congédier brièvement, il le retenait auprès de lui par quelque anecdote ; avec le temps, même, il vint à lui en dire dont il avait été le héros, et de fort crues. M. de Pocancy allait loin en ses propos et Antoine prenait de son père une idée toute nouvelle à penser qu'avant d'être dans son fauteuil un vieillard renfermé, il avait pu être un homme comme un autre et même un jeune homme comme lui. Et cette découverte l'attendrissait.

Antoine vivait donc heureux à Aspreval. L'abbé du Val Notre-Dame lui continuait son amitié. Madame Dalanzières lui prouvait son amour. Son seul souci était ses frères, Jérôme et Justin. Dès l'enfance, ils avaient manifesté les plus mauvaises

dispositions qui, maintenant qu'ils grandissaient, devenaient d'autant plus dangereuses que personne n'avait l'autorité nécessaire à les réprimer. M. de Pocancy ne souffrait pas qu'on lui parlât des deux garnements, et Antoine craignait leurs poches pleines de pierres, leurs bâtons aiguisés, leur sournoiserie et leur brutalité.

Il réfléchissait à ces choses, parfois, le soir, en s'endormant, puis il se retournait dans son lit et finissait par souffler la chandelle et par fermer les yeux. Il avait mieux à songer qu'à ces affaires domestiques, fastidieuses à un jeune homme de vingt-six ans. Tantôt, c'était pour le lendemain une partie de boules au Val Notre-Dame, tantôt d'autres sujets plus tendres. Ne devait-il pas donner les violons à madame Dalanzières? Sans doute, il y aurait compagnie, mais il aurait au moins le plaisir d'admirer sa maîtresse en ses atours. Elle ne manquerait pas de lui adresser à la dérobée quelque sourire particulier ou l'un ou l'autre de ces petits signes par où les amants croient communiquer en public sans être vus, et qui sont aussi clairs à qui les voit que s'ils ne voulaient point être secrets.

IV

Le matin même du jour où le carrosse de M. le maréchal de Manissart entra à l'improviste dans Aspreval, Jérôme et Justin de Pocancy étaient assis côte à côte sur les douves du château. L'eau qui les remplissait ne coulait guère et les conferves en verdissaient la surface d'où sortaient, çà et là, des touffes de roseaux. De l'autre côté du fossé s'élevait à pic la muraille de pierre grise percée d'étroites fenêtres. Au corps renflé d'une grosse tour ronde grimpait un lierre gigantesque qui l'enserrait de son filet verdâtre, cordé de brun. Un vent intermittent mouvait les conferves et y découvrait des plaques d'eau noire. L'envers des feuilles de lierre rebroussées luisait d'une verdure plus vive. Des pies volaient avec des cris aigus dans un ciel ardoisé. Elles montaient haut, puis redescendaient piétiner

l'herbe du pré dont la pente dévalait vers la Meuse, qu'on apercevait en bas et, au delà de sa courbe, les toits de Vircourt. La ville occupait les deux rives, reliées par un pont de pierre.

Les deux garçons étaient fort silencieux, Justin attentif à réparer un filet étendu à plat devant lui sur le talus. L'herbe pressée passait en pointes vertes à travers les mailles tannées. Le bas de l'engin trempait ses plombs et ses lièges dans le fossé. Les doigts de Justin cherchaient les trous, et le filet tressaillait, comme vivant. La besogne terminée, Justin se mit debout. Ses mains levèrent l'échiquier de mailles à travers lesquelles les choses apparurent rembrunies d'un carré de crépuscule, puis le filet retomba flasque et en amas comme une bête morte. Justin se rassit, puis se coucha à plat ventre, les coudes à terre, sa tête jaune dans ses mains, immobile.

Il reniflait avec plaisir l'odeur poissonneuse du tissu de cordes. La douve y mêlait celle de son eau stagnante avec un goût de vase tiède, car le soleil avait percé et chauffait doucement. Justin flairait avec complaisance ces relents paludéens. Il aimait l'eau et la boue, le fleuve et l'étang. Il connaissait la moindre flaque du pays d'alentour et les rives de la Meuse en amont et en aval. Il était pêcheur patient, et dès l'enfance, où les crapauds des mares et les grenouilles des fossés n'avaient point eu de pire ennemi. Ni les têtards, ni les salamandres ne le dégoûtaient. Plus tard, il essaya la vraie pêche. Les viviers des moines en savaient quelque chose. Les mariniers de la Meuse le prenaient avec eux dans leurs barques. Il était devenu singulièrement habile à cette pratique. Rien ne l'arrêtait, ni l'été, ni l'hiver, quand le fleuve charrie des glaçons ou que ses eaux noires coulent entre deux rives de neige. Il était sournois et grossier, avec de brusques colères qui le faisaient trépigner de rage pour un poisson perdu ou une nasse vidée. A se pencher sur l'eau, pour en sonder la transparence, ses yeux avaient pris une couleur glauque et incertaine. Il relevait souvent une mèche limoneuse qui lui tombait sur le front et il la repoussait d'une main où l'ongle pâle semblait une écaille de poisson durcie.

Son frère, par contre, avait dans la rousseur de son visage l'œil vif et petit comme celui d'un oiseau, et en toute sa personne je ne sais quoi d'inquiet et de tapi, avec un nez à l'affût.

Le vent justement venait de changer et il apportait une odeur de terre, de pré et de forêt. Les roseaux du fossé tressaillaient comme à une fuite de bêtes surprises. Jérôme achevait son travail, qui était de nettoyer un long mousquet. Il faisait luire le bassinet et introduisait la baguette dans le canon.

L'arbre et l'herbe avaient toujours intéressé Jérôme. Pilleur de nids et fouilleur de terriers, il avait toujours été guetteur de bêtes et suiveur de pistes. Il excellait à fabriquer toutes sortes de traquenards et d'embûches à prendre les animaux, mais, depuis qu'il avait pu se procurer de la poudre, il battait le pays et abattait le gibier avec une adresse peu commune. Comme Justin, il était sournois et patient et, comme lui, bouleversé de subites colères qui parfois les faisaient en venir aux mains et se gourmer avec fureur jusqu'à se blesser au sang. D'ordinaire, ils s'entendaient assez pour se réunir contre les autres, car ils avaient en eux l'instinct de nuire et ils l'employaient selon leur forces. On les redoutait comme dangereux et malfaisants. Leur langage était farci d'ordures. Avec cela, hautains et pleins de morgue. En tout ignorants, et en maintes choses crédules et naïfs plus qu'on ne l'est à leur âge. Sales et les habits en lambeaux, ils avaient plutôt l'air de tire-laine que de gentilshommes, bien qu'ils ne manquassent jamais entre eux à s'appeler « monsieur ».

Ils s'étaient levés :

— Où allez-vous, monsieur ? dit Jérôme.

— Aux eaux des Moines. Et vous ?

— Tirer des perdrix aux Sablonnières. Le petit berger des Poncettes les a vues...

A ce moment, ils entendirent un bruit de voix.

Par le sentier du pré, Antoine s'avançait en compagnie d'un cavalier. Jérôme et Justin décampèrent, l'un le mousquet sur l'épaule, l'autre traînant son filet derrière lui. Il ne restait plus de leur présence qu'une place d'herbe foulée.

Antoine à pied et M. Trémisot sur sa mule venaient côte à côte. A l'endroit qu'avaient quitté Jérôme et Justin, ils s'arrêtèrent. Trémisot se moucha et Antoine caressa de la main le museau de la mule.

M. Trémisot était un petit homme fort laid, vêtu de noir, avec un rabat blanc fripé et un chapeau pointu. Des besicles de corne cerclaient ses yeux. Il avait le visage jaune, la bouche tirée, un sourcil plus haut et moins fourni que l'autre, des pieds et des mains énormes. Sa tête était ronde sous une grosse perruque, son cou goitreux et court et ses épaules hautes touchaient presque à ses oreilles longues et poilues.

— Ce que vous me dites, monsieur, ne m'étonne point! disait M. Trémisot. C'est la faute du temps si monsieur votre père est ainsi. Notre corps n'est point déjà par trop bon quand il est dans toute sa force et nous rend assez mal les services auxquels il est destiné. Aussi son déclin ne peut-il qu'en augmenter l'infirmité congénère. C'est la loi de nature, monsieur, et tous les simples que foule le pas de ma mule ne pourraient y fournir remède.

Trémisot débitait cela d'une petite voix aigre et d'un air satisfait, comme s'il eût pris plaisir à constater la vanité de son art. Il se pencha sur sa selle. Son bras était si long qu'il put ramasser une herbe qu'il se mit à mâchonner.

— D'ailleurs, monsieur, — reprit-il, — il s'y faut résigner. Tout passe; et ce qu'il y a de seul durable en nous est cette disposition naturelle qui fait que nous ne durons point. Tout se conforme à cette règle. Monsieur votre père vieillit et son château tombe en ruine. Il est l'heure que la pierre croule et que la chair périsse; et, pour dire vrai, monsieur, je ne vois rien de mieux, car cela vous enlèverait toute raison de demeurer ici davantage. Y resterez-vous donc votre vie à bayer aux corneilles? Croyez-vous qu'il n'y ait au monde d'autre horizon que celui-ci et d'autre femme que la Dalanzières? Pensez-vous donc que moi-même je doive rester sans fin à Vircourt à prescrire des clystères aux bourgeoises du quartier? Que faire en un lieu où tout est médiocre, même la maladie, et où il faut persuader aux gens qu'ils sont malades pour avoir, sinon la peine, au moins le profit de les guérir!

Antoine l'écoutait parler. L'abbé du Val Notre-Dame lui

tenait parfois des propos semblables et lui reprochait aussi une retraite du monde qui ne convient guère à un jeune homme. Trémisot continua :

— Non, non, monsieur, foi de Trémisot, je ne demeurerai pas en ce trou ! Nous verrons bien. Je sais que de la bonne besogne se prépare; on dit que l'armée va passer la Meuse et que la campagne sera dure. La guerre, monsieur, est avec l'amour la meilleure amie des médecins. Je ne parle pas de l'entaille des piques et du ravage des balles, qui sont matière à chirurgie et qui, comme telles, ne m'intéressent point, mais j'entends les effets de la fatigue militaire. Rien ne développe mieux dans les corps les germes mauvais qu'ils contiennent, sans compter les épidémies qui en résultent souvent et qui sont une aubaine qu'il ne faut pas dédaigner.

Trémisot ricana. Il leva le nez et tendit l'oreille comme s'il eût quêté dans le vent un bruit de mousqueterie et une odeur de miasme, mais rien ne vint que le cri des pies qui se querellaient dans un arbre. Sa mule remua la queue ; il sortit de sa tabatière une pincée de tabac.

Trémisot raillait volontiers ; sa plaisanterie était diverse, mais le plus souvent basse et cynique. Il y avait du bouffon en ce médecin, ce qui ne l'empêchait point de parler quelquefois avec suite et raisonnement, et même avec une sorte de philosophie, qui devenait assez vite triviale et ordurière. Il disait volontiers que « le corps de l'homme n'est point bon et que c'est une ordure dont il est honteux de dépendre ». Il y ajoutait que « l'esprit ne vaut pas mieux et que le tout est un misérable assemblage de laideur et d'ignominie dont il est fou de faire cas et d'être vain ». Tout aurait été bien s'il s'en fût tenu là, mais il ne manquait pas d'orner ce discours des plus dégoûtants exemples et de gâter vilainement cette vérité : or si l'on a droit de tirer le mépris de l'homme de ce qu'il est, encore le faut-il faire avec quelque décence et sans se réjouir de son infirmité. Trémisot s'y complaisait. Il aimait la maladie, non seulement pour elle-même, mais parce qu'il y voyait la source de son pouvoir. Il prétendait que le plus petit mal rend celui qui le souffre une étrange bête et qu'en cet état il n'est de bourdes qu'on ne puisse faire accroire au plus avisé et au plus fin. L'esprit se ressent des dommages du corps et don-

nerait tout pour en être soulagé. Aussi l'empire du médecin est-il incalculable et, comme disait Trémisot, le monde devrait être à eux au lieu qu'ils soient à tout le monde.

Il n'en avait pas moins fallu appeler un beau jour à Aspreval ce bizarre personnage pour des coliques sèches dont M. de Pocancy fut saisi inopinément. Trémisot venait alors depuis peu de s'établir à Vircourt. Il y avait loué une petite maison avec un bout de jardin sur la Meuse. On le voyait souvent descendre au fleuve remplir des cornues de verre ou des vessies flasques, car il faisait le savant et quelque peu le spagirique et composait des mélanges. On le rencontrait dans la campagne, ramassant des plantes et des cailloux dont il chargeait ses poches, tandis qu'il tenait les herbes au frais sous la coiffe de son chapeau. Il portait les ongles extrêmement longs et noirs, et l'un d'eux cassé, dont les bourgeoises à qui il tâtait le pouls sentaient la pointe s'enfoncer dans la peau de leur poignet. Malgré cela, il réussit bien à Vircourt, encore qu'il prescrivît des remèdes d'un goût atroce, car la grimace du patient lui causait au moins autant de plaisir que l'écu qu'il recevait pour salaire.

Il avait, à son arrivée, exhibé les diplômes nécessaires, bien qu'il n'eût été ni philiatre ni licenciende à la Faculté de Paris et qu'il n'y eût point soutenu la thèse et l'acte pastillaire, non plus que reçu le bonnet de docteur à Montpellier. Il avait pris ses grades en Hollande, à Leyde ou à Amsterdam. Il parlait volontiers de la ville aux cent canaux dont les eaux divisées ou réunies circulent comme le sang au corps de l'homme. Il vantait les fromages gras et farineux, les bières savoureuses et les vaisseaux aux panses rebondies qui ballonnent sur les ondes leurs carènes hydropiques. Il avait soigné là des marchands, des échevins, des gardes civiques et des marins qui rapportent des deux Indes des maux étranges et curieux, et il tirait vanité de ce qu'il avait vu de mieux en ce genre.

Bavard sur autrui, Trémisot était fort réservé sur lui-même et n'en laissait rien voir que par de brèves échappées. Jeune, il avait dû naviguer sur les mers, sans doute à bord de quelque vaisseau hollandais et comme médecin de l'équipage ; mais il prenait soin de mêler à ce qu'il racontait mille extrava-

gances et mille balivernes, autant par calcul que par bouffonnerie, et il était difficile de démêler en ces récits leur part de mensonge et de vérité. On pouvait supposer qu'il avait parcouru les mers des Antilles, à moins qu'il n'eût jamais quitté la terre ferme : car tout de lui demeurait confus et incertain.

Ces récits lui avaient mérité l'admiration de Justin et de Jérôme de Pocancy que les histoires de voyages et d'animaux fabuleux fascinaient comme si les deux vauriens eussent eu en eux un peu de l'humeur vagabonde du vieil oncle Courlandon et d'Annette la fugitive. Auprès des contes de Trémisot, les carpes que Justin pêchait aux étangs des moines et le gibier que Jérôme abattait autour d'Aspreval leur semblait peu de chose. Il leur eût fallu des poissons volants et des oiseaux à tête d'homme : Trémisot en avait vus, disait-il, sur la rivière Baratunda et sur le mont Coppodycuo.

Trémisot s'amusait fort de la crédulité des deux jeunes garçons et leur débitait ses sottises, fier qu'elles fussent crues, car il était vaniteux à l'excès et ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à l'admiration qu'il désirait qu'on eût de lui. Celle que lui montraient Jérôme et Justin lui plaisait assez. Il ne la dédaignait point et leur en savait gré. Elle fut cause pourtant d'un événement d'où il conçut contre eux une haine sournoise et durable.

Un jour, Justin en fouillant dans l'étang des moines en retira un coffre de bois. Il contenait une robe de femme et un masque noir. L'étoffe était rongée par l'humidité. Les deux gaillards songèrent à utiliser cette trouvaille. Ils ne se doutaient guère avoir là les derniers vêtements portés par leur mère et que M. de Pocancy avait jadis fait immerger. Ils imaginèrent donc de construire avec ces lambeaux une des bêtes que leur décrivait souvent Trémisot. Comme ils étaient fort industrieux, ils réussirent assez bien, au moyen de carcasses d'osier, à figurer une espèce de chauve-souris aux ailes étendues. Le masque de velours noir y imitait une sorte de visage funèbre. Au crépuscule, le mannequin était assez effrayant. Ils le pendirent à une branche où il oscillait au vent. Puis, ils partirent et le laissèrent là.

Or l'objet se trouvait juste à un arbre du chemin qui mène

de Vircourt au Val Notre-Dame, d'où M. Trémisot s'en retournait. Il cheminait doucement à la lune levante, quand il arriva en face de ce fantôme ailé qui semblait lui barrer la route. Fut-ce surprise, fut-ce peur? Trémisot tomba sur le nez, et il y fut resté longtemps si le frère jardinier, qui allait à Vircourt porter un panier de fruits à madame Dalanzières, n'avait chargé M. Trémisot sur son âne et ne l'eût ramené au couvent où un cordial le fit revenir à lui.

Trémisot sut que cette aventure s'était répandue: aussi jura-t-il à ses auteurs une rancune secrète, car, il ne leur en montra rien, et continua comme par le passé à leur fournir l'esprit d'histoires saugrenues, réjoui de les voir chaque jour plus intraitables et plus dangereux. Antoine le suppliait de parler d'eux à M. de Pocancy, mais le vieil Anaxidomène détournait la conversation et reprenait ses historiettes favorites et ses propos d'autrefois. Trémisot les écoutait avec complaisance et profit; elles le fortifiaient dans son idée que l'homme est une misérable poupée, gonflée de poussière et de vent, que les femmes dirigent à leur gré par des sourires et des mines. Comment croire qu'où elles réussissaient, lui, Trémisot échouerait, puisqu'il avait pour l'aider au maniement des esprits la crainte qu'ils ont du mal en leur corps, et l'avantage de passer pour posséder le pouvoir d'en soulager les misères?

Trémisot était ambitieux et il voyait dans le vieil Anaxidomène quelqu'un de fort propre à exercer la puissance qu'il se prétendait. Non que M. Trémisot vît quoi que ce fût à entreprendre à Aspreval qui méritât son application. Il ne s'appliquait, en cherchant à y acquérir du crédit, qu'à se faire la main, si l'on peut dire. La belle matière, en effet, qu'un bonhomme que l'âge et la maladie lui livraient à merci : encore aujourd'hui, Antoine l'était venu chercher à Vircourt pour M. de Pocancy. Quant à Antoine, il ne valait pas qu'on s'y attachât. Il n'y avait guère d'espoir à fonder sur lui. Il ne montrait aucune envie de tenter la fortune du monde, et, quand Trémisot l'engageait à essayer d'y faire figure, il faisait la sourde oreille et ne montrait aucun empressement à s'aventurer à quoi que ce fût qui ne fût pas le train ordinaire de sa vie, au delà duquel il ne paraissait imaginer rien où Tré-

misot pût augurer qu'un jour il y eût pour lui matière à prendre importance dans le siècle.

— Allons, monsieur, — dit enfin Trémisot, — nous voilà rendus sans encombre. J'ai toujours peur que ma mule Gloriette ne s'entrave aux traquenards que vos frères sèment partout et qui font le sentier peu sûr. Mais, grâce à Dieu, nous y sommes! Quant à eux, que le diable s'en occupe ou non, ils trouveront bien à se faire pendre quelque jour, tout gentilshommes qu'ils soient, ce qui ne manquera pas d'être un grand embarras pour vous et votre maison, dont vous êtes, monsieur, le tronc sain et vivace, et eux la branche tordue et bifurquée.

Antoine marchait en effet, lui aussi, avec précaution, car, la veille, il s'était pris dans un lacet tendu par ses frères et avait manqué de s'y rompre le cou; et il allait sans rien répondre, tandis qu'on entendait le vent froisser le lierre de la grosse tour. Il leva les yeux, à la voix sèche de Trémisot.

— Eh! eh! — disait le médecin, — ce vent de mars est bien aigre et j'en ai les oreilles froides. Que penseriez-vous d'un verre de vin? Je crois qu'il serait bon, avant de monter chez monsieur votre père, de passer par la petite cave, d'autant mieux que je serais curieux de voir si le muscat d'Espagne est arrivé.

Cette petite cave était une réserve où M. de Pocancy avait rassemblé quelques vins de choix. De temps à autre, le vieil Anaxidomène éprouvait le besoin de se réchauffer d'une lampée. L'âge refroidit. Au goût du nectar sur sa langue, M. de Pocancy sentait une légère flamme lui courir par tout le corps et lui monter au cerveau. Une fine rougeur lui fardait les joues. Sa mémoire tressaillait. Le passé lui semblait s'illuminer d'une lumière renouvelée; les souvenirs en étaient plus vifs et plus aiguisés. Anaxidomène en renaissait galant et amoureux.

Aussi veillait-il lui-même sur ce dépôt particulier. Il le visitait régulièrement et en humait l'air frais, souterrain et vineux. Nul n'y pénétrait que lui et Trémisot à qui il avait confié une clef où le petit homme voyait une des preuves de sa faveur. Et ce fut la tête haute et l'air important qu'il mit pied à terre de sa mule dans la cour et qu'il entra au château

sans attendre Antoine qui frottait au décrottoir les semelles poussiéreuses de ses souliers.

V

Antoine de Pocancy était occupé à rêver sans doute aux beautés de madame Dalanzières, quand, ce jour-là, vers cinq heures, le petit laquais qui le servait poussa brusquement la porte de sa chambre, sans y gratter comme de coutume, et y entra, tout en désordre, en s'écriant :

— Monsieur, monsieur, les soldats sont dans la cour!

Le petit laquais en bourrasque bégayait, essoufflé d'avoir grimpé vite l'escalier. Antoine s'empressa de le suivre.

D'une fenêtre du long corridor, il vit, en effet, en bas une vingtaine de cavaliers qui faisaient demi-cercle autour d'un grand carrosse à caisse peinte et à soupentes de cuir rouge dont l'attelage achevait de tourner et d'où s'élancèrent, par la portière ouverte, Jérôme et Justin qui s'esquivèrent prestement.

Le spectacle était singulier. Les chevaux frappaient du sabot. Les corneilles et les pigeons effarés volaient en rond dans le ciel. Les chiens aboyaient. L'un d'eux fort hargneux, sa chaîne rompue, sautait au poitrail des montures et à la botte des cavaliers. Quelque crosse de mousqueton apparemment le mit en fuite, car Antoine en débouchant dans la cour le reçut aux jambes et faillit tomber.

Il lui fallut un bon moment pour sortir de sa stupeur et ce ne fut guère que lorsqu'il eut conduit M. le maréchal dans la grande galerie du château qu'il se retrouva complètement. Bien que M. de Manissart eût pris de l'âge et du corps depuis le temps où Antoine, enfant, avait demeuré chez lui, à l'hôtel de l'île-Saint-Louis, il le reconnut aussitôt. Il savait par l'abbé du Val Notre-Dame sa fortune militaire, et M. le maréchal se rappelait fort bien le garçonnet qu'il avait hébergé jadis et dont sa sœur prenait soin dans ses mansardes. Aussi Antoine sentit-il à sa joue la râpe d'une barbe rasée. On s'embrassa. Puis Antoine écouta de la bouche de M. le

maréchal le récit de la vitre cassée et de tout ce qui, enfin, tant la crainte de la fraîcheur du soir que le désir de revoir un ami, avait amené à Aspreval M. de Manissart.

Le maréchal, étalé dans un fauteuil, les semelles au feu, sa perruque à son poing, qui, enlevée, laissait voir au crâne un poil ras et gris, se demandait déjà s'il avait eu raison de suivre la fantaisie de sa curiosité. Le lieu lui paraissait quelque peu délabré. La flambée rougissait le dallage disjoint, les murs nus et le visage maigre et empourpré de M. de Berlestange, qui, faute du soufflet crevé, avivait la flamme de son haleine. M. de Manissart s'inquiétait des commodités qui pourraient lui manquer à Aspreval et se rassurait un peu à penser que ses coffres contenaient de quoi faire face au plus urgent. La vue et l'odeur d'un bouillon qu'on lui apportait le rasséréna. Le bagage de M. le maréchal avait, à vrai dire, fourni le bol de vermeil travaillé, mais le consommé provenait de la marmite de M. de Pocancy. M. de Manissart s'éclaircissait. Il commençait à se louer de ne pas courir les routes au crépuscule avec une vitre cassée et exposé aux vents de toute sorte.

— Il faut ménager sa santé, — disait-il, — et la toute conserver pour le service du Roi, et il vaut mieux mourir d'un coup de canon que d'un coup de froid.

Cependant les laquais s'occupaient à dresser le lit. C'était celui-là même sur qui M. de Pocancy avait jadis trouvé étalés les vêtements de la belle Annette Courlandon, le soir de sa fuite d'Aspreval. On l'avait relégué dans une chambre inoccupée proche de la grande galerie. M. le maréchal se leva pour y aller voir mettre de bons draps en toile de Frise. Il tâta le matelas et la couverture. Elle était de la plus fine soie de la Chine. Madame Dalanzières la désirait depuis longtemps. Elle avait peu à peu habitué Antoine à s'occuper des soins domestiques et parfois elle venait, en cachette du vieil Anaxidomène, s'assurer si tout n'était pas en trop mauvais ordre à Aspreval. M. le maréchal s'égayait définitivement à l'idée de bien dormir, car il aimait le linge fin.

— Ah ! monsieur, — dit-il familièrement à Antoine, — votre père n'est point si changé que vous voulez bien le prétendre et je le reconnais bien à cette toile-là. Nul n'aimait

plus que lui le bon coucher. Ah! quel homme ce fut entre deux draps! Je ne dis point cela pour vous offenser, mais vous êtes d'âge à savoir que votre père fut de notre temps un homme à aventures. C'est même à ce penchant que vous devez la naissance de vos deux frères, ce dont je ne vous complimenterai pas, quoique leur mère ait été la plus belle femme du monde!

Antoine se souvenait d'avoir vu deux ou trois fois la seconde madame de Pocancy : il s'inclina.

— Morbleu! — continua le maréchal, en frappant du poing l'oreiller où sa main enfonça dans la plume, — si je l'avais tenue là, je vous aurais bien fait, monsieur, un troisième cadet!

M. de Berlestange toisait M. le maréehal d'un air de blâme et de reproche. Sa longue figure jaune ne riait jamais. Des rides orangées fronçaient son teint de safran. Sa grosse perruque à coiffe de crêpe tombait sur ses épaules étroites. Un justaucorps verdâtre étriquait sa maigreur.

— Ah! diable, Berlestange! tu ne vas pas au moins mander ce propos à ma femme et me dénoncer auprès d'elle comme tu en as accepté le métier? D'ailleurs, il n'y a pas de femme au château et celle dont je parle n'est plus là, car j'ai su, monsieur, — ajouta-t-il en s'adressant à Antoine, — par une lettre que vous écrivîtes à ma sœur, comment la Courlandon avait décampé d'ici.

Antoine profita de l'occasion pour s'enquérir de mademoiselle de Manissart. Il le fit en rougissant. Pendant plusieurs années il n'avait point manqué de lui écrire, sans en recevoir aucune réponse. Néanmoins il n'avait pas cessé de penser à elle, avec beaucoup de douceur et quelque reproche. Souvent, le soir, dans sa chambre solitaire, il avait regretté le voisinage de mademoiselle de Manissart, le rais de lumière et le bruit des puces tuées sur l'ongle, que remplaçait désormais pour lui le craquement d'insecte de quelque vieux meuble. Il se sentait, surtout au début de son séjour à Aspreval, isolé et mélancolique. Alors, en s'endormant, il mettait sa main sous sa joue pour se rappeler un autre appui plus tendre et plus moelleux. Puis tout cela avait pris fin. La belle gorge de madame Dalanzières avait remplacé pour Antoine le souvenir du sein tiède et lointain de mademoiselle de Manissart.

— Ma sœur est toujours la même, — répondit le maréchal. — Vous la retrouveriez comme jadis avec ses cartes, ses globes et ses herbes. C'est elle qui a donné à madame la maréchale M. de Berlestange pour son fils quand il eut sept ans : il l'instruisit à merveille et je m'étonne qu'il n'ait point suivi son élève sur les galères où il sert à présent. Mais non ! M. de Berlestange a mieux aimé s'attacher à mes pas. Il a préféré Mars à Neptune ! C'est mon Argus.

Berlestange grimaça un sourire qui déplaça ses rides.

— Je crains bien pourtant, Berlestange, — reprit le maréchal, — que vos oreilles ne s'échauffent quand M. de Pocancy sera là. Anaxidomène est gaillard, et gare à vous, si nous nous risquons, comme il arrive à de vieux amis qui se revoient, à des souvenirs de notre jeune temps ! Mais vous n'écouterez point : vous avez grand appétit, et je vous engage à l'occuper avant que nous entrions en campagne. Et vous, monsieur, voulez-vous faire prévenir votre père de notre arrivée? Car il me tarde de l'embrasser !

Antoine trouva son père au lit. Une camisole de nuit à fleurs découvrait son cou décharné. Une cire brûlait au chevet. La robe de chambre de soie s'étalait au dossier d'un fauteuil. Sans perruque, le bel Anaxidomène avait le crâne nu et luisant. Le drap était couvert de liasses de lettres jaunies. Un vieux gant s'y recroquevillait comme une main flasque et désossée. Il avait sans doute vêtu jadis quelque paume charmante et parfumée. Un éventail peint déployait à demi son aile cassée. Il s'exhalait de ces antiquailles une odeur triste, tendre et baroque. A l'entrée d'Antoine, M. de Pocancy voulut retenir l'éventail qui glissait. Au mouvement que fit le vieillard, un bras maigre sortit de la manche. Et Antoine regarda avec mélancolie cette peau vieillie, ce crâne chauve et ces bagatelles amoureuses éparses là, tout ce qui restait à M. de Pocancy du bel Anaxidomène.

Antoine s'était assis près du lit. A mesure qu'il parlait, M. de Pocancy montrait une grande agitation. Il répétait à mi-voix :

— Manissart... Manissart...

Soudain son œil s'alluma comme lorsqu'il buvait un doigt du vin de sa petite cave dont le feu liquide mettait aux pommettes

une flamme passagère. Il fit mine de sauter du lit, puis il ferma les yeux et se tut. Antoine attendait sa réponse.

Elle fut que son fils l'excusât auprès de M. le maréchal et qu'il se sentait trop faible pour supporter l'émotion de l'entrevue : Trémisot lui avait trouvé le pouls inégal. M. de Pocancy recommanda à Antoine de procurer à son hôte toutes les satisfactions possibles. Depuis longtemps, Antoine exerçait une sorte d'intendance. Madame Dalanzières l'avait guidé dans cette tâche. Grâce à elle, il savait ordonner un couvert. Madame Dalanzières rêvait qu'Antoine reconstruisît Aspreval à la mode du jour, avec un jardin d'agrément et des salles de verdure. On en était loin ; mais si la demeure était délabrée, les murailles étaient solides. Grâce à leur épaisseur même, M. de Pocancy n'avait rien entendu de l'arrivée de M. le maréchal, et Antoine laissa le vieillard dans sa chambre après avoir posé sur son lit, à sa demande, une écritoire et des plumes taillées.

Il fallut donc qu'Antoine se rendît seul devant M. le maréchal et lui fît agréer l'absence et les excuses de M. de Pocancy. Il en ressentait quelque embarras : aussi les exposa-t-il d'un seul trait en en rejetant la faute sur la santé de son père et sur une certaine hypocondrie qu'engendrent volontiers dans l'esprit l'âge et la solitude.

M. de Manissart le laissait dire, le sourcil un peu froncé, si bien qu'Antoine craignit quelque dépit de sa part et termina sa harangue avec rougeur et confusion et les yeux baissés. En les levant, il vit avec surprise à M. de Manissart un air d'aise et de contentement.

— Ma foi, monsieur, — lui dit le maréchal, — je ne sais pas si votre père ne prend pas là le plus sage parti. Des rencontres comme la nôtre n'ont rien de bien divertissant, car on s'y aperçoit trop que le temps a sur nous des effets dont il vaut mieux ne point se rendre compte. J'aime autant me représenter le bel Anaxidomène comme aux jours où j'étais moi-même ce que je ne suis plus. Ainsi donc, monsieur, allons à table et portons-y la santé de M. de Pocancy. Je regretterais fort par ma présence de contribuer à son malaise, car je ne connais pas de plus grande misère au monde que celle que nous devons à notre corps.

La table était servie dans la galerie et sa longueur avait

bonne mine. L'argenterie tirée des coffres de M. le maréchal y rehaussait ce que le service de M. de Pocancy avait d'un peu dépareillé. Il était en effet des provenances des plus diverses. Des plats de la Chine y rencontraient des verreries de Venise. L'usage avait détérioré plus d'une pièce et des fêlures craquelaient l'émail des fleurs peintes. Néanmoins M. le maréchal avait devant lui une coupe de cristal dont le reflet imitait qu'on y eût bu de l'or potable. Une bonne odeur de marée et de venaison emplissait la salle : grâce à Jérôme et à Justin la pêche et la chasse fournissaient abondamment le garde-manger. Les deux garçons s'étaient glissés au repas. Ils complétaient avec M. de Berlestange et M. de Corville le nombre des convives. Le maréchal n'avait pas d'autre suite. Il voyageait ainsi pour ne pas donner l'éveil, allant rejoindre en tapinois un corps de troupes placées en rideau au delà de la Meuse et dont il fallait que l'ennemi ne devinât point la véritable importance.

Ces propos firent les premiers frais de la conversation. M. de Berlestange s'y mêlait de loin en loin pour répondre aux pointes que lui lançait M. le maréchal. Jérôme et Justin mangeaient gloutonnement sans mot dire. M. de Corville restait silencieux.

M. de Corville ne paraissait guère avoir plus de quarante ans, quoiqu'il eût la face durcie et tannée et le corps épais et lourd. Ses yeux étaient d'un bleu clair dans son visage brun. M. de Corville était distrait, et sa distraction perpétuelle venait de la singularité de sa destinée. Né aux champs et nourri dans la gentilhommière paternelle, au pays beauceron, il y avait pris le goût des plantes et des fruits. Rien ne lui semblait plus beau qu'une salade ou qu'une poire, sinon un jardin ou un verger. La moisson ou la récolte l'enchantait également et il éprouvait un plaisir charmant à voir germer l'épi ou bourgeonner l'arbre. Il n'avait jamais désiré d'autre occupation que celle d'assister tout le long de sa vie à l'ordre des saisons et à leur retour alternatif. Il était simple et obstiné comme tous ceux qui aiment la terre et se contentent de ce qu'elle offre aux yeux de naturel et de certain. M. de Corville était rustique. La forte volonté d'un père l'obligea au métier de la guerre. Il lui fallut quitter l'horizon familier

des prés et des labours, chausser l'éperon et ceindre l'épée. Il le fit par obéissance et le continua par habitude. Il s'y résignait, mais, en marche, on le voyait parfois s'arrêter pour cueillir une fleur. A la bataille d'Ermelingen, il chargea à la tête de son escadron avec un brin d'herbe au coin de la bouche. Cela ne l'empêchait pas d'être un bon soldat et un officier expérimenté, quoiqu'il soupirât après le temps où il rentrerait dans ses terres et où les belles citrouilles rondes qui rampent au sol lui remplaceraient entre les jambes les boulets qui vous les rompent.

— Eh bien, monsieur de Corville, ne sommes-nous pas mieux ici qu'à travers champs? — lui cria M. de Manissart. — Aurons-nous au moins beau temps pour partir?

M. de Corville connaissait admirablement les chances de pluie, de vent ou de soleil. Cet art intéresse les cultures et il n'y était pas étranger. Il avait tout un répertoire d'indices et de signes qui le trompaient rarement et il se renseignait autant par la forme des nuages et la qualité de l'air que par le vol des oiseaux ou la course des limaces.

— Faudrait voir, monsieur le maréchal, — répondit M. de Corville d'un ton traînard et en patoisant. — Le vent n'est point mauvais, mais le mois est traître, monsieur le maréchal. Il y a de tout dans l'air, du bon et du mauvais, et plus de mauvais que de bon.

Depuis quelques instants, M. le maréchal semblait inquiet et sérieux, et quoiqu'il parlât haut, il ne paraissait point à l'aise. Il se tâtait le ventre sous la table. Il l'avait délicat et sensible aux changements de temps et il prenait soin de le garder en bon état pour pouvoir le charger outre mesure de mets et de friandises. Aussi était-il attentif au moindre tiraillement. Sans doute que son inquiétude cessa, car il vida son assiette de ce qu'elle contenait, mais, à la dernière bouchée, il se renversa dans son fauteuil et se mit à grimacer fort douloureusement.

Toute la table avait fait silence pour l'observer. Antoine s'agitait. Le sourire revint sur la grosse figure de M. de Manissart. Il avait déboutonné son justaucorps et se trouvait mieux.

— Allons! messieurs, ce n'est qu'une alerte. Mais n'y

aurait-il pas aux environs quelque médecin ? J'aime fort à les consulter sur ces petites alarmes : ils en peuvent tirer de salutaires avertissements.

Antoine nomma M. Trémisot, de Vircourt, et offrit de l'envoyer prévenir.

— Ma foi, monsieur, — répondit le maréchal, — j'accepte : il ne faut négliger personne, et des gens de rencontre nous peuvent donner de bons avis. En effet, ceux qui nous soignent régulièrement s'habituent à nous et finissent par n'y plus prendre garde, tandis qu'aux nouveaux venus la vue de notre corps est un spectacle tout neuf où le moindre désordre leur apparaît, à quoi il importe de veiller pour assurer le jeu et la conservation de notre machine. J'ai vu beaucoup de médecins, monsieur, et c'est en mettant en commun le peu qu'ils savent que j'ai pu savoir quelque chose de ce qu'il faut faire pour se bien porter.

Antoine promit que le lendemain, avant son départ, M. le maréchal aurait M. Trémisot.

Le repas achevé, M. le maréchal ne voulut point qu'on quittât la table sans avoir bu à la santé de M. de Pocancy. Comme il levait son verre, le petit valet d'Antoine entra avec une lettre. Elle était pour M. de Manissart. Le cachet rompu, il la tendit à Antoine.

— Ah! ah! s'écria M. le maréchal en riant de bon cœur, voilà une plaisante façon où je reconnais bien mon Anaxidomène. Allons, monsieur, faites-nous lecture de son message!

Antoine déploya le papier. M. de Corville s'accouda sur la table, à la paysanne, M. de Berlestange croisa ses longues jambes. Jérôme et Justin avaient décampé. M. le maréchal s'étendit au dossier de son fauteuil, les mains sur son ventre, et Antoine commença :

« Vous ne vous étonnerez pas, monsieur, que j'aie pu manquer à un devoir qui, en un autre temps, eût été un plaisir, quand vous saurez la raison qui m'a retenu ce soir, loin de l'honneur d'être auprès de vous, et je gage qu'au lieu d'excuser mon tort envers vous, vous eussiez été heureux de vous le pouvoir, à ma place, reprocher envers vous-même.

» Vous apprendrez donc que j'attends, ce soir, la visite d'une dame dont le nom vous rappellerait la galante façon que vous mîtes à nous traiter un jour en votre maison de Rueil. Cette personne, dont vous n'avez certes pas perdu le souvenir puisqu'il est lié aux débuts de notre amitié, veut bien venir distraire ma solitude, et, quoiqu'elle ne soit plus guère à la mode d'aujourd'hui, elle n'en est pas moins en gré à ma mémoire. Ses attraits ont toujours leurs charmes. Vous voyez, monsieur, que bien que je vive à l'écart je ne suis point délaissé et que j'ai bonne compagnie. Le passé m'en fournit une excellente et ce sont ses figures les plus agréables qui m'entourent et me reviennent, non point en fantômes vaporeux et vains, mais en apparences véritables et pareilles à celles qui furent en leur temps le plaisir de mon cœur et de mes yeux. Aussi ma chambre est-elle pleine de soupirs langoureux et tendres. On y cause et on y rit. C'est ainsi que ma vie s'est arrêtée à ce qu'elle eut jadis de plus exquis. Je m'en tiens là et j'en recommence indéfiniment le fort et gracieux souvenir.

» Aussi suis-je peu au fait du siècle qui continue. J'ai su seulement, monsieur le maréchal, que vous y tenez un état digne de votre mérite. Le monde en reconnaît la valeur : ne me permettrez-vous pas d'en solliciter un secours ?

» J'ai un fils, monsieur, que je ne voudrais point garder plus longtemps loin de tout. J'aimerais qu'il apprît le monde et les choses, afin qu'il eût à son tour de quoi se remémorer. Il n'est point sot et il risquerait de le devenir. Il faut qu'il voie du pays. Avec vous il serait en mesure de bien servir le Roi. Puis-je vous prier d'en accepter la charge? J'espère que, par son obéissance et par son empressement, il vous la rendra légère. C'est ce que je demande à votre amitié.

» Quant à mes deux cadets, je vous aurais mille grâces de les vouloir bien emmener aussi. Il faut aux armées des gens pour s'y faire tuer et ceux-là sont tout ce qui convient à cet usage... »

M. le maréchal rit fort de la missive. Quand il eut fini de s'en divertir, il se leva et, la main sur l'épaule d'Antoine, il se dirigea vers son appartement. M. de Berlestange l'éclai-

rait et M. de Manissart dit à Antoine en le quittant qu'il serait heureux de l'avoir avec lui et de lui fournir les occasions de se distinguer.

Antoine remerciait, le rouge aux joues. L'idée de laisser Aspreval pour courir les camps lui bourdonnait dans la tête. La voix de M. le maréchal le tira de ces pensées :

— Allons, messieurs, il est tard, et il se faut coucher. Berlestange, tu pourras dormir sur les deux oreilles sans craindre pour ma vertu, car je ne suppose pas que les ombres qui charment les loisirs de M. de Pocancy me fassent l'honneur d'une visite. D'ailleurs, je ne suis guère en goût de me divertir de ces aubaines : j'aime le naturel et la moindre chambrière me conviendrait mieux que le plus voluptueux fantôme. Libre à Anaxidomène de se contenter à sa guise. Mais tout cela prouve que nous sommes peu de chose, et que l'âge et les circonstances troublent l'esprit le plus sain. Adieu, messieurs.

Et M. le maréchal prit le bougeoir à Berlestange et lui tourna son large dos, galonné aux coutures d'une tresse d'or sur un fond de velours gros bleu.

Antoine sortit avec M. de Corville pour voir si tout était en ordre. Un grand feu illuminait la cour du château. Deux cavaliers faisaient sentinelle. Les autres ronflaient sur la paille. On entendait, par la porte ouverte des écuries, un cheval qui s'ébrouait. Un valet passa avec une lanterne, Antoine s'enquit si le carrosse de M. le maréchal avait bien été envoyé à Vircourt pour y être réparé. M. de Corville achevait sa ronde. Il s'arrêta, mouilla son doigt de salive et le tint levé en l'air. Antoine l'observait. Enfin M. de Corville baissa la main et lui dit :

— Le vent, tout de même, n'est pas mauvais, monsieur, et je crois qu'il fera beau demain.

Puis il ajouta, après un silence, et comme se parlant à lui-même :

— C'est un bon temps pour la terre. Voici qu'on va labourer pour les semailles du printemps et herser. Il va falloir abattre les taupinières et tailler la vigne. On peut transporter les ruches. C'est l'instant de bouturer les rosiers.

Il siffla entre ses dents.

— Oui, monsieur, j'aime la terre et ce qu'elle produit, et,

pourtant, il nous va bientôt falloir marcher à travers champs au risque de tout gâter. Vrai, monsieur, j'ai regret quand le pied de mon cheval écrase ce qui pousse sous son sabot. Bah! la guerre est la guerre et je m'en console à penser que le sang nourrit le sillon et que l'herbe croît mieux où la bataille a passé. Le vent est bon.

Et M. de Corville haussait le pouce mouillé de sa main qui paraissait noire sur le feu rouge.

VI

Il y eut, ce soir-là, beaucoup de monde autour du carrosse de M. le maréchal de Manissart. Son arrivée à vide, escortée de deux laquais à cheval, avait retenti sur le pavé pointu de Vircourt. Les gens se retournaient après s'être garés de son passage. Il s'arrêta sur la grande place, devant l'enseigne du sieur Lobinet, qui vendait aux bourgeois de la ville de la vitre pour leurs carreaux en même temps qu'aux dames du miroir pour qu'elles s'y vissent. La nouvelle de l'événement courut de proche en proche et se répandit assez pour qu'à l'heure du souper il ne fut guère de table où l'on ne commentât cette venue ; ceux qui s'en trouvaient le plus curieux prirent le parti d'aller sur la place se rendre compte de la chose par eux-mêmes. Quoique la nuit fût tombée et qu'un vent assez aigre soufflât, il y eut bientôt alentour nombreuse compagnie. On en admirait fort la structure et l'ornement. Quelques personnes peu confiantes aux lanternes à cordes ou à potence qui devaient éclairer les rues avaient apporté les leurs. Elles en dirigeaient le reflet sur la lourde caisse armoriée. A la courte échelle, deux des plus enragés parvinrent à se hausser jusqu'à regarder dans l'intérieur. Il était tendu de satin. Le bruit en circula de groupe en groupe. On se poussait. Il y avait des rires de femmes pincées. On disait que les chevaux étaient à l'*Écu Bleu* et l'on se répétait qu'ils avaient la crinière tressée et la queue longue, ce qui disait l'équipage d'un seigneur d'importance.

A ce moment, un gros homme fendit la presse. Ses quatre

mentons s'étageaient. Il était vêtu d'un habit rouge galonné d'argent devant qui l'on s'écarta. Il prit une lanterne et en dirigea la lumière sur le panneau.

— Parbleu ! — grogna en soufflant M. Dalanzières, — ce sont bien les armes de M. le maréchal de Manissart.

Elles étalaient sur le vernis reluisant une croix de gueules sur un champ d'or. Les deux bâtons d'azur fleurdelysés se croisaient en sautoir derrière l'écu.

— Et alors, monsieur le commissaire, — interrogea timidement M. Ginorieux, — cela veut dire ?...

— Cela veut dire, Ginorieux, — répondit M. Dalanzières, en rendant au tailleur de la rue aux Oies sa lanterne qu'il lui avait prise, — cela veut dire... Mais je crois que vous voulez me faire parler, Ginorieux !

Et M. Dalanzières croisa les bras et rabattit son chapeau sur ses yeux comme quelqu'un qui en sait long, et il ajouta, en se retournant vers les personnes qui l'entouraient :

— Ceci est proprement le carrosse de M. le maréchal de Manissart.

Le nom du maréchal se répéta de groupe en groupe, avec des exclamations diverses :

— C'est donc que la guerre vient par ici ?

— Mais non ! elle est en Flandres.

— Tout de même, ce n'est rien de bon, mademoiselle Denise, et peut-être bien que les Impériaux ne sont pas loin.

Mademoiselle Denise, qui était grasse et rose, ne semblait guère redouter leur approche. Elle pensait sans doute que sa bonne mine n'aurait à souffrir d'eux que ce qu'elle lui attirerait, et elle y songeait avec un petit frisson à la nuque et entre les épaules. Elle voyait devant elle se presser des figures rudes et balafrées sentant le vin et la poudre et parlant un jargon qu'elle ne comprendrait pas. Et, comme pour se rassurer, elle ajouta en riant, car le rire creusait dans ses joues deux fossettes inégales et mouvantes :

— Eh ! mademoiselle Vinette, ils ne passeront pas la Meuse !

Mademoiselle Vinette hochait la tête. La Meuse ne la rassurait point. Elle était sèche et malingre. On la disait riche.

Elle avait une de ces figures rétrécies qui ont l'air de se rappeler où sont leurs écus et une de ces tournures à ne point exciter la soldatesque à d'autres entreprises qu'à chauffer la plante des pieds pour apprendre la cachette de l'argent.

— Allez, ma belle, — répondit aigrement mademoiselle Vinette, — vous en tâterez.

M. Dalanzières pérorait dans un cercle de lanternes. Elles éclairaient son habit rouge et en faisaient briller les galons. Il vantait les actions de guerre de M. le maréchal de Manissart, et comment, avec sa cavalerie, à la bataille d'Ermelingen, il avait enfoncé l'aile gauche de l'ennemi et décidé du sort de la journée, de même qu'à Borgestricht il avait si bien reçu l'effort des troupes alliées qu'il avait donné le temps à M. le maréchal de Vorailles de les prendre à revers et de les mettre en fuite. Ce double exploit lui avait valu le bâton. Aussi, selon Dalanzières, la présence de M. de Manissart annonçait de grandes choses. D'ailleurs, tout était prêt pour la campagne. Les dépôts abondaient de vivres et M. le commissaire se déclarait en mesure de fournir au soldat ses dix onces de pain par jour et sa viande trois fois la semaine. Et chacun le croyait d'autant mieux que lui-même en son habit d'écarlate faisait penser à une pièce de bœuf au croc d'un boucher.

M. Dalanzières frotta l'une contre l'autre ses larges mains pour marquer son contentement ou pour les dégourdir du froid. Il soufflait, en effet, un vent glacé qui, non moins que les rassurantes paroles de M. Dalanzières, aida à disperser les curieux. La place se vida; les lanternes coururent à ras de terre, seules ou deux à deux, et il ne resta plus d'éclairé que la boutique du miroitier qui travaillait à tailler dans la vitre ce qu'il fallait pour réparer le dégât fait au carrosse de M. le maréchal.

Ce fut sur ses coussins que M. Trémisot s'assit de bon matin pour se rendre à Aspreval, où Antoine l'avait averti de venir visiter M. de Manissart, en y joignant la permission du carrosse. Trémisot, en toute autre occasion, eût certes crevé d'orgueil à se voir et surtout à être vu en pareil équipage, mais il était préoccupé de la conduite à tenir envers M. le maréchal.

Il abordait pour la première fois un personnage de l'importance de M. de Manisssart, car il considérait M. de Pocancy comme un simple extravagant et Antoine comme un sot. Autrement, il n'avait guère soigné que les bonnes gens de Vircourt ou les bourgeois d'Amsterdam ou de Harlem, et le plus souvent, sur les vaisseaux, de pauvres diables qui sentaient la saumure et le goudron. Cette fois la matière changeait et il échafaudait une fortune sur cette rencontre inopinée.

Il s'imaginait arrêtant le voyage du maréchal et le retenant à Aspreval ou même le suivant à l'armée, car il se pouvait que M. de Manissart voulût attacher à sa personne les soins ordinaires d'un Trémisot. Quant à la maladie qui lui valait cet appel inattendu, Trémisot hésitait s'il devait souhaiter qu'elle fût une fièvre éruptive, une fièvre maligne ou une fièvre putride, ou quelques-uns de ces désordres intérieurs qui déroutent la science du médecin et la patience du malade et sont de telles durées et de telles suites qu'elles asservissent à celui qui les peut soulager. Les cas brusques où le mal montre son audace et son arrogance paraissaient bons aussi à Trémisot. Il y a à les vaincre un mérite presque guerrier. Et Trémisot se figurait M. le maréchal suant la fièvre ou criant le délire et, de toutes manières, entre ses mains, puis sauvé et bénissant son sauveur : car il ne doutait point de ses remèdes, et aucun embarras ne lui venait de sa courte expérience et de son peu de savoir.

M. Trémisot s'excitait à ses propres visions. Il en avait la gorge sèche et l'oreille bourdonnante. Son gros sourcil se levait et se ramassait tour à tour, et il tracassait son rabat d'une main fébrile, où pointait son ongle noir et cassé.

La vue de M. le maréchal le déconfit : ce visage plein et coloré portait tous les signes d'une santé indiscutable ; un air bonhomme qui y était répandu rassura Trémisot. Aussi pensa-t-il le pouvoir aisément intimider et lui en conter de belles. Il se rengorgea, retroussa ses manchettes sales et commença l'examen.

A mesure Trémisot se rembrunissait et avec lui M. de Manissart. Qu'allait donc découvrir en lui ce petit homme tortu et silencieux qui le palpait sans mot dire, d'une mine

sombre et renfrognée. Habitué au bavardage doctoral, M. de Manissart était plein de respect pour cet observateur muet. Il s'apprêtait à le considérer comme un Hippocrate, et si Trémisot eut soutenu ce rôle de taciturne, il est probable que M. le maréchal en eût été la dupe. Mais Trémisot était fier de sa faconde ; la mine inquiète et mortifiée de M. de Manissart lui fit croire qu'il avait affaire à quelqu'un de ces niais illustres dont l'esprit se laisse émouvoir par des paroles: il parla.

Ce qu'il dit, dans un mélange effroyable de latin et de grec et avec un débit de charlatan, revenait à avertir M. le maréchal de ne se point fier à l'apparence où il était de se bien porter, que la nature est fort traîtresse et que rien n'est plus près de la maladie que l'instant où nous nous en croyons le plus loin. Trémisot ne tarissait point. Il allait. Son goître soulevait son rabat. Ses longs bras s'agitaient. M. de Manissart le regardait d'un air narquois et clignait de l'œil à Berlestange. Décidément, le médecin de Vircourt valait les oracles de Fay et ne leur cédait en rien pour le ridicule. Trémisot ne cessait point.

— Arrêtez, monsieur, arrêtez! — s'écria le maréchal. — Je vois que mon cas n'est point bon, mais vous n'auriez certes pas eu le cœur de m'en faire part si vous n'aviez à m'y proposer quelque remède.

Celui de Trémisot était simple.

Il s'agissait pour M. le maréchal de sortir de ce fâcheux état de santé où il se trouvait par l'excellence même de la sienne et il fallait pour cela profiter de la chance qu'il avait d'être justement entre les mains d'un habile homme, afin que celui-ci pût choisir avec soin la maladie la mieux propre à débarrasser un corps aussi vigoureux d'un excès de force et de bien-être qui ne manquerait pas quelque jour de lui devenir funeste. Il importait avant tout d'y provoquer cette crise inévitable, afin d'être à même d'en régler le caractère et de faire choix, pour un homme si dangereusement bien portant, de la façon la meilleure et la plus profitable d'être malade. Il fallait donc devancer à propos ce qui ne manquerait pas d'arriver dans la suite par l'opération même de la nature, car la nature livrée à elle-même est souvent mala-

droite, tandis que lui, Trémisot, se chargeait de ménager juste à point à M. le maréchal un petit mal, qui aurait l'avantage de le préserver d'un plus grand, et de détruire en lui cette sorte d'arrogance et de fatuité corporelle dont témoignaient l'embonpoint de sa personne et le teint de son visage. Il était temps, selon Trémisot, d'abattre cet orgueil, et si l'art n'y mettait pas du sien, la nature agirait à sa guise, à sa fantaisie et à son heure. Trémisot ajoutait qu'aucun lieu ne se prêtait mieux qu'Aspreval à une pareille précaution, et que lui, Trémisot, se faisait fort, en dix ou douze jours d'un traitement suivi, de mettre M. le maréchal dans un état convenable et qu'il vaut mieux payer sa dette par acomptes que de la solder d'un seul coup.

M. le maréchal écouta sans broncher le discours de Trémisot.

— Certes, monsieur, — lui répondit-il fort poliment, — je sens bien du vrai à ce que vous dites et j'aurais bonne envie de suivre votre conseil, mais le temps me presse un peu, et le service du Roi me réclame. Il vaut mieux que je me confie aux risques de la guerre. Ils se chargeront peut-être de ce que vous eussiez fait avec plus de ménagement et ils vous épargneront sans doute une peine que je ne veux pas vous donner. Acceptez cette bourse en retour du plaisir que j'ai eu à vous entendre. Et vous, Berlestange, qui avez des accointances avec les beaux esprits, vous leur manderez qu'on m'a voulu faire jouer le *Malade malgré lui*. En attendant, monsieur, je recourrai pourtant à vos bons offices. Tout à l'heure, en vous écoutant, je me sentais à l'hypocondre gauche un point qui me tracasse et qu'il faudrait bien attaquer d'un petit lavement. Je sais que c'est là une besogne d'apothicaire, mais il m'est arrivé, tout maréchal de France que je suis, de faire office de simple soldat, et je pense que vous ne me refuserez point de m'imiter.

Trémisot dut s'exécuter.

On tira des coffres un étui de cuir gaufré. Il contenait une grande seringue d'argent aux armes de M. le maréchal et à sa mesure. Il ne voyageait point sans elle. Quoiqu'elle ne fût remplie que d'eau tiède, elle brûlait les mains de M. Trémisot, tant il enrageait de s'être si grossièrement mépris. C'était la

faute des pamphlets de Hollande. Il avait puisé à leur lecture habituelle de fausses idées des grands. Les libellistes ont l'habitude de peindre les personnages les plus considérables de l'État comme indignes d'occuper les fonctions qu'ils exercent. Il suffit que quelque charge d'importance rehausse un homme pour qu'ils veuillent le rabaisser en l'en déclarant incapable. Ils n'admettent pas que parfois la fortune ne se trompe point et qu'elle ait de justes faveurs. Pour eux, quiconque s'élève le doit à son néant et quiconque ne se distingue pas doit s'en prendre, non à lui-même, mais aux circonstances qui lui ont manqué. Tout est donc à refaire dans la distribution des honneurs et ils le refont. Il ne faut pas trop croire aux gazettes de Hollande.

M. le maréchal ne quitta la compagnie que pour aller à son carrosse. M. de Corville était déjà en selle. Les cavaliers formaient la haie. M. de Manissart avant de monter embrassa Antoine et lui promit de l'avertir où il faudrait le venir rejoindre avec ses frères. Trémisot, qui s'était glissé à quelques pas, pointa l'oreille en entendant qu'Antoine, Jérôme et Justin allaient s'éloigner d'Aspreval. Le départ des deux jumeaux le remplit d'aise ; celui d'Antoine l'étonna agréablement, d'autant plus qu'il favorisait certains projets. Le cocher toucha les chevaux : les soupentes de cuir rouge gémirent ; les roues frôlèrent les bornes de la poterne.

Antoine et Trémisot coururent sur la douve. Ils virent le carrosse gagner la route de Vircourt. L'escorte suivait. En bas, la Meuse luisait sous le soleil. Les clochers de la ville dressaient au-dessus des toits leurs pointes lumineuses. Il faisait beau : M. de Corville avait eu raison.

Trémisot ôta son chapeau et salua burlesquement, puis, se retournant vers Antoine :

— Voilà, monsieur, un pauvre homme qui n'ira pas loin.

Il avait repris sa faconde pour raconter à Antoine qu'il avait dû exprès déraisonner devant le maréchal pour éviter de lui dire la vérité. C'était, selon Trémisot, un homme perdu, quoiqu'il eût bien encore un peu de temps devant lui :

— Juste celui, monsieur, de vous mettre le pied à l'étrier, car vous êtes maintenant au service du Roi et je vous félicite d'y être. Nul ne saurait s'y montrer plus propre que vous

et je sais quelqu'un qui ne manquera pas de prendre grande part à votre nouvel état, car c'est une personne qui vous est trop attachée pour ne point entrer dans votre intérêt même aux dépens du sien.

Trémisot touchait là un des embarras d'Antoine, qui ne savait trop comment madame Dalanzières accepterait l'annonce de son départ. Il lui tardait de s'en éclaircir : aussi prit-il, côte à côte avec Trémisot, le chemin de Vircourt. Par la traverse on y arrivait en un peu plus d'une heure. Ils se quittèrent sur la place du Pont-de-Pierre, en vue de la maison de madame Dalanzières, lui pour y heurter et Trémisot pour regagner son logis.

Antoine profita de ce qu'il y avait compagnie chez sa maîtresse pour y déclarer sur-le-champ sa résolution. Ce ne fut de toutes parts qu'un bouquet d'éloges. Madame Dalanzières y mêla les siens. Quand on fut parti, Antoine et madame Dalanzières passèrent dans le cabinet.

Antoine, au fond, s'attendait à des reproches, à des cris et à des larmes; il fut un peu déçu en son attente. Au lieu de cela, il trouva en sa maîtresse un tendre intérêt et un contentement sincère. Il était dit qu'il n'éprouverait par elle aucun de ces sentiments forcenés qui sont le partage des amants et le sort habituel de l'amour. Il n'y avait jamais eu entre eux ni brouilles ni querelles d'aucune sorte, tellement qu'Antoine se demandait parfois s'il avait véritablement aimé. Si madame Dalanzières l'avait pris sans simagrées, elle semblait aujourd'hui le perdre sans chagrin.

Pourtant ils se regardaient avec complaisance tous deux, et il leur venait en même temps un petit regret à penser au peu de jours qu'il leur restait à se voir; ils se promettaient bien de trouver les occasions nécessaires à profiter de ce délai, tandis qu'au-dessus de leur tête ils entendaient le pas lourd du gros Dalanzières qui devait partir le lendemain pour l'armée et laisser ainsi les deux amants user à leur guise de son absence.

HENRI DE RÉGNIER

(A suivre.)

AUSONE[1]

OU L'ÉDUCATION DES RHÉTEURS

— CIRCA 312-395 —

Vers la fin du IIIe siècle, une famille noble d'Autun se trouva compromise dans la révolte de Victorin, qui réussit un moment à faire des Gaules un empire indépendant, puis périt dans une sédition. Il entraîna dans sa ruine les chefs de son parti. Malgré une grande fortune et l'influence d'une famille druidique hautement apparentée dans toute la province lyonnaise, l'un d'eux, Argice d'Autun, dut s'enfuir vers la paisible Aquitaine, emmenant avec lui son fils Cécile Arbor. Aucun de ses parents ne paraît être venu à son secours. C'est qu'une révolte des paysans, proclamant dans toute la Gaule celtique les droits de l'homme au bonheur et à la liberté, venait de plonger dans une misère imprévue les hautes classes du clergé et de la noblesse. Bien d'autres nobles que le vieil Argice mendiaient leur pain en exil.

Nous le retrouvons, quelques années plus tard, toujours ruiné, à Dax en Aquitaine, où Cécile Arbor, son fils, venait

1. J'ai fondé ce petit récit sur la chronique d'Ammien Marcellin, les histoires de Gibbon et de Tillemont. A ces graves auteurs j'ai joint quelques auteurs modernes ; ce sont, en premier lieu, M. Gaston Boissier, ensuite MM. G. Bloch, Camille Jullian, Thamin et le savant anglais Samuel Dill. Et surtout je me suis pénétrée des vers d'Ausone avec les notes et appendices de l'édition Panckouke. — M. D.

d'épouser une jeune fille aussi noble et aussi pauvre que lui. Cette brune Émilie, dont le teint était si basané qu'on ne l'appellait que *la Maure*, était peut-être bien une chrétienne; rien ne nous le dit, mais nous pouvons le croire. Elle avait, en tout cas, la douceur, la fermeté morale, la grave pudeur que nous associons avec l'idée de la religion du Christ, mais qui, au IVe siècle, étaient à peine moins fréquentes parmi les femmes de la bonne société païenne. Ils eurent plusieurs enfants : un fils, Émile Magne Arbor, plein de talent et d'ambition ; une fille, Hilaire, à qui l'on donna un nom de fils : — Hilarius, à cause de sa mine joyeuse et de sa gaieté garçonnière; — elle ne voulut jamais se marier et fit sa médecine comme un homme ; une autre fille, Dryadie, nom fréquent dans cette famille druidique, était destinée à mourir jeune; une troisième enfin, Éonie, deviendra plus tard la mère d'Ausone.

Dieu sait comme Cécile Arbor trouvait du pain pour tous ces enfants. Sa vie de noble et de druide lui avait appris à rendre justice selon le code celtique, à chasser et à faire la guerre : ces talents ne servaient plus à grand'chose dans les rues d'une ville romaine. Ces vieux druides celtiques savaient en outre une foule de choses inutiles : la nature des êtres, le secret des astres, la configuration de la terre, la vie morale et l'immortalité de l'âme. Mais le gros bon sens de leurs vainqueurs attachait peu de prix à tout ce fatras qui sentait trop sa barbarie. Aussi, comme plus tard d'autres émigrés, c'est dans les arts d'agrément que Cécile Arbor dut chercher un gagne-pain pour lui-même et pour sa jeune famille. Il prédisait le sort et disait la bonne aventure. Dès l'avènement de Constantin, le gouvernement fit un crime de ce moyen de satisfaire une curiosité bien naturelle, et l'ex druide dut entourer son art d'un secret qui a dû bien souvent en gêner la pratique. Heureusement, son fils, le jeune Émile montrait des dons précoces qui firent espérer de meilleurs jours, et vers l'an 310, Éonie épousa un médecin de Bordeaux, Jules Ausone, à peine âgé alors de vingt ans[1], mais ayant une fortune personnelle et un talent qui devait bientôt le

1. Il mourut en 378, âgé de quatre-vingt-dix ans environ.

rendre célèbre dans toute l'Aquitaine. Il avait la spécialité du rhumatisme et des maladies arthritiques.

Certaines de ses ordonnances, recueillies par les soins de Marcel l'Empirique, seraient, paraît-il, venues jusqu'à nous. Je ne les ai pas lus, ces anciens grimoires; mais, avant de sourire aux modes d'avant-hier, n'oublions pas combien vite passe l'engoûment pour les traitements les plus autorisés. Les remèdes Raspail sont déjà aussi vieux que les remèdes du docteur Jules Ausone. Les drogues sont en somme bien peu de chose dans l'art de guérir. Et pour le reste, — l'hygiène, le régime, l'autorité du médecin, — les anciens le connaissaient et l'estimaient autant que nous. Les Romains du Bas-Empire, ayant fait de la vie une chose très agréable, étaient intéressés à la conserver le plus longtemps possible : ils attachaient un grand prix à l'hygiène. Ammien Marcellin cite, comme une preuve de leur frivolité, qu'ils tenaient à l'écart leurs amis atteints de certaines maladies accompagnées de fièvre; ils ne leur rendaient pas visite, mais faisaient prendre de leurs nouvelles par un esclave qui avait ordre de se baigner aux thermes avant de rentrer. Ils croyaient donc à la contagion.

Quant à l'empire moral que peut exercer sur un être affaibli un homme supérieur, le docteur Jules Ausone le possédait pleinement. C'était une âme noble et même c'était presque un saint. Il pensait, comme Sénèque, que, si la nature nous a donné deux bras, c'est pour que nous venions en aide à nos semblables. Ce grand spécialiste, recherché par tous, se faisait le médecin gratuit des pauvres. Deux fois sénateur, il se souciait fort peu de politique et fuyait les honneurs, occupé surtout à guérir ses malades. Très généreux, il n'augmenta pas sa fortune, mais il n'en dissipa rien. Il ne se maria qu'une fois et vécut quarante-cinq ans avec sa femme dans un bonheur qui semble avoir été complet. Il paraît avoir été un stoïcien de l'école de Marc-Aurèle. Familiarisé par ses études médicales avec le grec, il savait s'exprimer avec élégance dans cette langue, et parla toujours mal le latin. Pour une foule de petites choses — les causeries familiales autour de la lampe, les ordres donnés aux domestiques, les berceuses chantées aux enfants, les conversations avec les gens du peu-

ple — il est probable qu'on se servait d'un dialecte celtique, comme de nos jours on parle patois dans certaines provinces.

Autour du berceau du petit Ausone se rencontraient donc son père, cet homme de science, et le grand-père, le druide Arbor, astrologue, nécromant, frémissant du mystère de ce vaste inconnu qui serre de toutes parts, et de si près, le mince îlot éclairé de l'existence humaine. Près de ce berceau, il y avait aussi des visages de femme : l'aïeule Émilie, jeune encore, très droite, sévère, pudique, mais avec un sourire charmant et des caresses d'une douceur infinie. Elle laissa au cœur de son petit-fils le souvenir d'une pureté sans égale, plus blanche que le cygne et plus candide que la neige non foulée,

Qui clarior esset olore
Et non calcata qui nive candidior.

Toute la maisonnée portait l'empreinte de cette agréable rigueur, de cette simplicité unie à une grande élévation morale, qui est en France une tradition remontant bien loin. Si quelqu'un cherchait à s'y soustraire, c'était peut-être la tante « Hilarius », vierge « ne voulant pas être femme », mais vive, mais originale, avec des saillies de doctoresse. Éonie, la mère, était parfaitement soumise, si douce, si bonne, aux mains filandières. Avec sa sœur Dryadie, nous la voyons aller et venir, élevant ses enfants, soignant son armoire à linge, sans une pensée pour le monde ou le plaisir; les deux sœurs traversent la vie, douces et dignes, sans éclat dans la voix, sans mollesse dans la démarche, sans brusquerie dans le geste. Ce sont là de nobles types de femmes... On sent pourtant que, dans ce milieu, il y a une place inoccupée, une place où pourrait se couler — à ce foyer du devoir et de la règle — un sombre visiteur, l'Ennui... Celui qui tenait à distance cet hôte que personne n'invite, c'était le frère d'Éonie, Émile Magne Arbor. On donna son nom, Magne, à l'enfant Ausone, pour qui l'oncle avait une affection de père. Pendant quelque temps, Émile Magne paraît avoir été professeur de rhétorique à l'Université de Bordeaux. Mais ses talents le firent appeler bientôt au barreau de Toulouse la Palladienne. Il professa également la rhétorique à l'Université de Toulouse. La Garonne faisait une route mouvante entre les

deux villes. Bien souvent, pendant les premières années du jeune Ausone, les visites brèves et charmantes de l'oncle Émile transfiguraient la maison paternelle ; la porte s'ouvrait plus largement qu'à l'ordinaire ; et il entrait, dans ce cloître domestique, comme une brise saline imprégnée d'océan et de soleil.

*
* *

Cet Émile Magne Arbor était la gloire de la famille. Vers 325, c'était un tout jeune homme, né avec le siècle, et cette jeunesse rendait plus éclatante sa renommée. Il était peut-être le premier avocat des Gaules : on l'appelait jusqu'au fond de l'Espagne pour plaider quelque cause célèbre. Il s'était marié jeune, avec une femme riche et noble, mais qui ne lui avait pas donné de fils. Qu'importait? « Qu'on me donne le petit Ausone! Il ne me manquera rien », opina l'oncle Émile. Et quand, après la naissance de deux fillettes, Éonie donna à son mari un second fils, les parents se décidèrent à confier l'aîné aux soins de l'oncle illustre.

Ausone avait environ douze ans à cette époque. Quel changement d'existence et d'idéal! La maison d'Arbor était faite pour l'existence joyeuse et large. Noble, rhéteur, ambitieux, riche, il ouvrait des horizons nouveaux au fils du médecin stoïcien. Le jeune Ausone avait déjà fait ses classes pendant quatre ans dans les écoles de Bordeaux. Maintenant, il étudiait sous un maître séduisant, supérieur, adoré ; il faisait de grands progrès en oraison latine. Il ne mordait pas au grec, la langue de son père ; mais Ausone devenait de plus en plus le fils de son oncle.

Arbor aimait la société des grands. A ce moment, les demi-frères de l'empereur Constantin étaient relégués à Toulouse dans une sorte d'exil honorable. Ils étaient riches et, quoique l'empereur les tînt éloignés de la cour, ils n'étaient point en disgrâce et jouissaient du titre de Césars. L'un d'eux, encore fort jeune, le prince Dalmace, avait deux petits garçons qui allaient à l'école et qui furent, peut-être, les élèves du séduisant Arbor. C'est de la sorte, sans doute, que, dans sa nouvelle capitale de Constantinople, l'empereur entendit parler des mérites du jeune professeur. Constantin

avait lui-même un fils (probablement Constans né en 320), assez jeune pour commencer ses classes. Il manda auprès de lui Émile Magne Arbor, et le chargea de cette éducation auguste.

C'étaient la gloire, l'opulence, la porte ouverte aux honneurs politiques. Mais bien vite Arbor mourut dans cette étrange Constantinople, âgé à peine de trente ans. Par une dernière courtoisie, l'empereur renvoya en Gaule son corps à sa famille, au vieux père qui ne se remettra point de ce dernier coup[1], à la mère vieillissante, à la jeune veuve, et à ce neveu qui perd tout en perdant l'oncle qui lui avait montré l'avenir sous des couleurs trop délicieuses.

Il fallait rentrer à Bordeaux où, du reste, la mort avait frappé d'autres coups, enlevant avec le vieil aïeul le petit frère qui sortait de l'enfance. La maison silencieuse était toute en deuil.

*
* *

Ausone n'avait pas vingt ans, lorsqu'à Toulouse il prit le bateau pour rentrer à Bordeaux. Ce n'était qu'un petit voyage et, en ces temps-là, on voyageait beaucoup. A travers toute la Gaule, la reliant aux frontières de l'Empire, se lançaient les solides routes romaines courant droit devant elles, à travers tous les obstacles. De Bordeaux, on pouvait aller de la sorte à Paris, en Espagne, à Rome, à Jérusalem même. Il y avait un service de postes : peu soigné, aux dires d'Ausone. D'ordinaire, on louait plutôt un *petoritum*, voiture du pays à quatre roues qui allait très vite, traînée par des mulets « à l'attelage indocile ». Le matériel roulant des Gaulois était excellent; on l'avait imité à Rome. Aussi avait-on le choix entre la *carpenta*, solide dog-cart, l'*essedum*, char gaulois, la *rheda* légère, le *cisium* ou cabriolet, qu'on conduisait à trois chevaux. En somme, on ne sera guère mieux pourvu jusqu'à l'invention du chemin de fer.

Mais ces belles routes si bien servies n'étaient pas toujours

1. Cécile Arbor fut proscrit sous Victorin en 267 ou 268. Il avait quatre-vingt-dix ans lorsque la mort d'Émile Magne Arbor le frappa au cœur. Nous n'avons pas la date de ces derniers événements, mais une concordance de circonstances me fait supposer qu'ils eurent lieu vers 330.

sûres. Depuis quelques années, des bandes de brigands y guettaient le passage des voyageurs ; car c'en était déjà fait de la paix romaine. Aussi, bien souvent leur préférait-on la voie fluviale. Les rives de la Garonne rappelaient la province Narbonnaise par la beauté de leurs sites, la douceur du climat, et par leurs cités considérables. On admirait surtout les nombreuses villas à droite et à gauche, dont les vastes constructions, les terrasses, les vignes en pente, les fermes et les moulins se succédaient presque sans interruption. On voyageait entre des portiques ornés de fleurs et des jardins agrémentés de statues et de fontaines. Ce paysage d'une urbanité classique cessait brusquement aux portes de Bordeaux, car rien ne ressemble à une ville du moyen âge comme une ville gallo-romaine du IVe siècle.

Dès la fin du IIIe siècle, les incursions des barbares avaient montré à la Gaule romaine le péril de ses villes ouvertes. Partout on les avait dévastées. Ces cités antiques si belles, largement étalées sur la plaine, avec leurs rues à l'aise, semées de jardins, leurs temples colossaux, leurs thermes, leurs portiques, leurs immenses amphithéâtres : tout cela n'existait plus, ou bien se trouvait hors des murs, au milieu des vignes. La ville resserrée, devenue une forteresse, se blottit derrière ses hautes murailles garnies de tours. Les tours de Bordeaux, dit Ausone, « percent la nue ». Mais, malgré l'agitation de son port, qui exporte ses vins et fait le commerce avec l'Angleterre, le Bordeaux d'Ausone n'est guère une ville agréable à habiter. Le poète a beau chanter l'alignement de ses rues tirées au cordeau et méthodiquement entrecroisées, la largeur de ses places, et son fleuve et sa fortune. il a beau s'extasier sur l'esprit et les mœurs des Bordelais, de temps en temps il nous laisse voir le fond de sa pensée. « Ah! que je voudrais m'en aller! — écrira-t-il un jour à son ami Paulus de Saintes. — Dès la semaine après Pâques, je voudrais filer à ma maison de campagne. Le dégoût me prend de cette foule dans les rues, de ces rixes aux carrefours, de ce ramassis de gens aux voix populacières qui crient à s'érailler la voix : « Arrête ! Frappe-le ! Tire donc ! Gare à vous ! » Ici c'est un porc fangeux qui se sauve, là un chien enragé qui s'élance pour mordre, ou bien on tombe dans un embarras de voi-

tures. Même à la maison, même dans le réduit le plus profond, ces cris percent la muraille. » Non, Ausone et ses contemporains n'aimaient plus la ville ; ils étaient trop près de l'ancien enchantement, de l'urbanité exquise des claires et spacieuses cités latines. L'étroitesse, le bruit, la cohue de ces nouvelles forteresses offensaient en eux une tradition trop vieille. Aussi, dans cette Gaule chrétienne des Constantins, une chose qui frappe est la préférence donnée à la vie de château. L'exiguité des villes nouvelles a fait naître une sorte de passion pour la campagne. C'est que, là, on vit largement selon la coutume des ancêtres. Et tandis que déjà les villes ressemblent à Carcassonne ou à Aigues-Mortes, les villas sont toujours pareilles à Tusculum ou à Tivoli.

Chaque citoyen considérable avait donc sa propriété en dehors des murs. Celle de Jules Ausone, le médecin, semblera fort petite à son fils le jour où il la recevra en héritage. « C'est peu de chose, nous dit-il, une bastide, une *villula* plutôt qu'une villa... J'y ai deux cents arpents en terre labourable, cent arpents en vignes, cinquante en prés, et deux fois autant que tout cela en bois. J'ai une source, un puits, une rivière navigable. Ma campagne est située ni trop loin, ni trop près de la ville. J'échappe ainsi aux importuns : j'y suis maître de mon bonheur. Et chaque fois que l'ennui me force à changer de place, je pars, jouissant ainsi tour à tour de la ville et des champs. »

Or, cette petite bastide du père Ausone — *parvum heredíolum*, s'écrie son fils — est bel et bien une terre de quelque deux cent cinquante hectares.

*
* *

Rentré à Bordeaux, le jeune Ausone s'y fixa pour bien des années. Professeur à l'Université, il plaidait en même temps au barreau. Les rhéteurs de la Garonne étaient célèbres dans tout l'Empire. Le latin le plus pur du IVe siècle se parlait à Autun, mais les orateurs du Midi avaient peut-être plus de feu sacré. On les recherchait partout pour faire l'éducation de la jeunesse : nous avons vu Constantin faire venir de Toulouse un précepteur pour son fils à Byzance. A Rome,

Symmaque en fait autant. Saint Jérôme parle longuement de l'éloquence gauloise. Ausone avait des collègues illustres, par exemple Minervius son maître, dont rien ne reste, et qui fut un des premiers orateurs de son siècle. Mais où sont les neiges d'antan ?

Une indicible mélancolie se dégage de ces gloires défuntes. Quand on considère l'éducation universitaire d'alors, dépouillée du prestige de cette éloquence évanouie, elle nous apparaît parfaitement inutile et stérile. On était inféodé à une tradition surannée. Les jeunes élèves d'Ausone apprenaient exactement les mêmes choses qu'on avait apprises aux petits contemporains d'Horace. On n'enseignait ni science d'aucune sorte, ni droit, ni mathématique, ni philosophie : rien que des mots et des lettres. Le texte à commenter, le thème à développer : on ne sortait pas de là. La rhétorique était devenue une sorte de dogme, parfait, consacré, sans développement possible. Tout était prévu, tout était réglé d'avance. Les professeurs passaient leur temps à couler dans un moule unique la magnifique variété de la nature. Il n'y avait pas de salut hors de Cicéron et Varron. On pourrait presque dire que l'Empire est mort d'un abus de Cicéron et Varron !

Des notions imprécises, exprimées avec art selon des règles invariables, dans des phrases toutes faites d'une élégance consacrée — c'était l'idéal.

Une idée un peu vive prenait l'air d'une grossièreté dans ce monde accoutumé aux mots sans relief. En tout, on recherchait la perfection et on trouvait l'insignifiance ; la forme étant convenue d'avance; il était défendu d'y exprimer une opinion personnelle. Le meilleur écrivain était celui qui se conformait le mieux à l'autorité et dont le style répétait, en écho exact, le son d'un âge disparu. Et pourtant cette époque d'Ausone, qui se plaît à être surannée, qui vit à dessein, par choix, dans le perpétuel pastiche, est pénétrée, jusque dans ses auteurs les plus fades, d'un esprit nouveau, d'un sentiment moderne. C'est un crépuscule; mais l'étoile qui luit dans la brume est peut-être bien l'étoile du matin. Quelque chose finit alors; mais quelque chose commence : c'est l'âme de la France à la fois romaine et chrétienne.

Pour revenir à nos professeurs, leur grand tort paraît

avoir été de vouloir à tout prix cultiver la mémoire, jusqu'à en produire une véritable hypertrophie, aux dépens du jugement. Au lieu de vivre, d'observer, d'inventer, on revivait l'antiquité, et les palmes étaient pour l'élève qui n'avait jamais rien remarqué autour de lui, mais qui, à toute occasion, pouvait citer un précédent ou un exemple dans le passé. Aux yeux des rhéteurs, penser par soi-même était un vice énorme.

Tradition funeste qui, se renforçant de génération en génération, formait un âge d'où l'initiative semblait à jamais bannie au profit de la règle et de l'autorité; — âge de fonctionnarisme universel, âge où les métiers même tendent à devenir héréditaires et où, toujours, partout, les fils se contentent de prendre la suite des aïeux; âge sans invention, sans liberté, sans grâce, condamné à mourir bientôt d'une sorte d'ossification du cœur! Voilà ce que nous voyons, nous autres, à distance. Mais toute chose a son beau côté. Cette éducation si bornée avait son charme et son habileté, produisait des élèves agréables, adroits, avec une belle tenue imposante et de prestes manières, qui manquent bien souvent à l'homme bourré de notions positives. On peut dire des jeunes gens d'alors qu'ils étaient parfaitement bien élevés; des mains des rhéteurs, ils sortaient souples, polis, hommes du monde, prêts à orner les positions les plus hautes. Il faut se figurer les alumnes vides et exquis d'un Minervius ou d'un Ausone, non point ridicules, n'étant ni pédants ni sots, mais supérieurs à leur façon, lettrés, cultivés, ayant à leur disposition les mille nuances d'une politesse savamment nuancée et presque autant de degrés dans l'impertinence, sachant se battre à merveille, admirables à cheval. Mais la pensée n'y est pas, ni l'invention, ni la volonté.

Cette éducation qui formait tant de bons élèves profitait, somme toute, encore plus aux professeurs. Dans un âge où la parole prime la pensée, et la forme le fond, qui sera chargé des intérêts les plus sacrés de l'Empire sinon un personnage bien élevé sachant s'exprimer avec élégance? Juvénal avait déjà observé que d'un rhéteur on peut faire un consul. Sous les successeurs de Constantin, on choisissait les proconsuls, les préfets, les sénateurs dans le rang des profes-

seurs ; cela tournait à l'habitude et à la carrière. Comme de nos jours, pour devenir député, il fait bon avoir été médecin ou avocat.

Le professeur d'avenir commençait d'ordinaire par se marier avec une femme riche, de bonne noblesse sénatoriale. C'est ce qu'avait fait Émile Arbor; c'est ce qu'allait faire son neveu Ausone. Avant la trentaine, il épousa la belle Sabine, fille du sénateur Lucain Tallise, homme grave, ami de la retraite, vivant sur sa propriété à la campagne. Sabine avait été élevée avec le sérieux qu'on remarque dans l'éducation féminine d'alors. C'était une femme de goût, et on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer de ses broderies ou de ses poésies. De son côté, son mari lui montrera ses vers, à moitié piqué de ce que sa jeune femme ne prenait jamais au sérieux ses épigrammes libertines. « Ma femme croit tant à ma vertu ! » s'écrie-t-il d'un petit air passablement fat. Elle avait ses raisons pour cela. En quelques années, elle donna trois enfants à son époux, dont l'un mourut, puis elle s'éteignit elle-même, à vingt-huit ans. Elle avait fait avec son mari le pacte de ne jamais devenir vieux ! Voilà que les Dieux ont pris au sérieux ce vœu d'enfants. Ausone est veuf. Il le demeurera toujours.

*
* *

Trente-six ans plus tard, Ausone devait écrire, en souvenir de sa jeune femme, des vers bien touchants par la justesse délicate des sentiments. Ces poésies latines que je lis dictionnaire en main, au petit bonheur, pour y puiser des renseignements sur l'époque, je n'ose point dire qu'elles sont belles, car je ne sais pas les apprécier au point de vue de l'art. Mais parfois, dans le fatras évident des vers d'Ausone, on trouve un passage où perce quelque chose d'intime, d'exact, de vrai, qui pressent la poésie moderne, et qui, écrit en latin, paraît déjà du vers français.

Peu de maris ont pleuré leurs femmes avec une sincérité plus entière que ce rhéteur de Bordeaux. Il se plaint des années devenues si mornes et si longues, du lit froid, des jours plus froids encore dans cette maison muette où désor-

mais le maître est seul, sans personne pour prendre part à son bonheur ou à sa peine. Erreur que de croire qu'une douleur telle puisse diminuer; la perte paraît toujours d'hier. Les autres ont beau dire que le temps soulage nos maux. En son cas, la plaie s'envenime avec la fuite des jours.

Semper crudescit nam mihi pœna recens;
Admittunt alii solatia temporis ægri.
Hæc graviora facit vulnera longa dies...
Vulnus alit, quod muta domus silet et torus alget;
Quod mala non cuiquam non bona participo [1].

C'est tout; pas un mot de l'éternel revoir. Tout au plus à la fin de cette courte élégie un mot pour rassurer la morte sur le sort des enfants qu'elle a dû quitter si jeune. Il les a élevés avec soin, leur faisant suivre à l'un et à l'autre, les cours de l'Université; l'un et l'autre étaient mariés alors et parvenus au premier rang de la société romaine. En deux mots, il lui dit : « Tes enfants vont bien. Tous tes vœux sont accomplis! Ils sont florissants, ils ont tout ce que tu pouvais souhaiter pour eux. Puissent-ils vivre encore longtemps pour qu'un jour ma cendre dise à la tienne : ils nous survivent. »

Et pourtant au moment où il écrit ces vers, Ausone était chrétien, chrétien tiède peut-être bien, mais pratiquant, et qui chaque année revenait en ville pour faire ses Pâques. La conclusion s'impose que sa chère morte ne l'était point, elle. Élevée sous le règne tolérant de Constantin, où le culte était libre, la jeune femme appartenait à cette noblesse territoriale laquelle, à toutes les époques, a été conservatrice en religion comme en politique. Le mari, vieilli, aime encore trop cette charmante Sabine; il la voyait encore trop distinctement telle qu'elle était :

Laeta, pudica, gravis, genus inclyta, et inclyta forma,

pour oser la pleurer selon les formules d'une foi qui n'était pas la sienne, et que, peut-être bien, elle avait eu en horreur. Les

1. Car toujours s'augmente ma peine toujours récente. Les autres acceptent le soulagement que le temps apporte. Pour moi le jour si long rend ma plaie plus cruelle. Et toujours il nourrit ma blessure, car ma maison est muette, mon lit est froid, et je n'ai personne avec qui partager les biens et les maux.

mariages mixtes étaient encore très fréquents, mais lentement, sourdement, un abîme se creusait entre le culte du passé et le culte de l'avenir. La noblesse territoriale, attachée à la tradition par toutes ses fibres, se nourrissait des idées de foi et de patrie, qui, pendant tant de siècles, avaient fortifié ses aïeux. Elle formait une sorte de ligue de la patrie romaine, répétant la devise de l'empereur Julien (et elle est belle) : τά πατρία ἔθη, τοὺς πατρίους νόμους, τὸν πατρίον θεόν — les mœurs, les lois, le Dieu de nos pères! Pour ces nobles gallo-romains, un chrétien ne peut pas être patriote; car le patriotisme exige l'unité religieuse. Aussi faut-il voir avec quel mépris ils parlent des dissidents de toute sorte. Tous, jusqu'au dernier, ils sont antisémites. « Un juif, c'est une sorte d'animal hargneux et fauve, réfractaire à la civilisation », écrit le Gaulois Rutilius. « La peste soit de cette nation vaincue qui opprime ses maîtres! » Il est vrai que la suite du poème fait entrevoir que Rutilius se trompe; il prend pour des Juifs les moines chrétiens; mais, pour un patriote romain, ils se valaient. Tout ce qui ne servait pas les autels héréditaires comptait comme étranger.

Dans cette extrême droite, se placent, à côté de la noblesse, l'armée (le paiement des soldats avait été pourtant bien entamé par les victoires de Constantin) et un peu plus que la moitié du Sénat et de l'Université.

En face d'elle se trouve un parti également extrême, le parti ultra-chrétien, que nous appellerions aujourd'hui, l'extrême gauche, socialiste ou anarchiste. Ces hommes violents et, en effet, fort dangereux, pour l'ordre social d'alors, ont ceci de déroutant, pour nous autres, que presque tous ont été canonisés depuis leur temps, et, de la sorte, se trouvent maintenant englobés dans le parti de la tradition. Tertullien avait défendu aux chrétiens d'enseigner la rhétorique; de même que de nos jours certains radicaux voudraient supprimer l'étude de l'histoire, et pour la même raison : pour ne pas perpétuer le culte des faux dieux. Tertullien trouvait fort mal du reste qu'un honnête homme acceptât une place dans la magistrature. Tous les hommes de ce parti ultra-chrétien étaient anti-militaires. Quand on leur parlait de la patrie, ils souriaient en répondant : « Notre république à nous, c'est le genre

humain. » En pleine invasion des barbares, saint Paulin de Nole recommande la désertion à un de ses amis. Plus ou moins ouvertement ils s'attaquaient à l'organisation même de la famille, chose intangible et sacrée pour tout cœur romain du bon vieux temps.

Le gouvernement cependant se tenait entre ces deux extrêmes. Il était chrétien, mais, sauf pendant quelques années sous Constance et sous Gratien, il était courtois envers les Dieux de la veille. Les brusques revanches du paganisme, sous Julien et sous Eugène, entretenaient dans les classes patriotes et croyantes un espoir qui survécut même aux dures lois de Théodose, et il fallut l'invasion des Barbares pour les éteindre. N'anticipons pas. Pendant les trois premiers quarts du siècle, la foi demeurait libre ; le budget des cultes payait le traitement des vestales et des sacrificateurs, aussi bien que celui des prêtres chrétiens. La politique des empereurs était conciliatrice : il fallait, dans l'intérêt de l'Empire, empêcher les deux partis de s'entre-dévorer. Constance visite en grande pompe les temples des anciens Dieux à Rome, et y fait montre d'une tenue déférente qui lui méritera après sa mort l'admission parmi ces divinités qu'il avait insultées si souvent de son vivant. Presque tous les princes étaient de l'avis du grand Constantin, lequel, un jour qu'on lui parla de l'hérésie arienne, s'écria : « Pourquoi en parler tant ? Le véritable moyen serait de n'en rien dire ; on causerait seulement des choses où tout le monde est bien d'accord, en gardant pour soi son avis sur les autres. »

Avec le gouvernement, se tenaient les chrétiens sages et modérés — mettons, les chrétiens centre-gauche ; ils comprenaient qu'il fallait accepter la société telle qu'ils la trouvaient, en s'efforçant de la modifier peu à peu dans le sens de leur idéal. Ils voulaient ménager les transitions. Beaucoup d'entre eux, il faut l'avouer, n'étaient pas précisément embrasés par la foi. Ils étaient chrétiens à la façon d'Ausone, qui, pour expliquer la Trinité, la compare à l'empereur Valentinien, partageant l'Empire avec son frère et son fils, et gardant tout entière sa toute-puissance. Comme lui, ils ont pu chanter : « Triple est la chimère ; l'unique Dieu est triple ; buvons trois coups au nombre trois ! » Dans les moments d'angoisse, ce

n'est pas leur croyance nouvelle qui jaillit de leurs cœurs : ils diront plutôt, comme Ausone sur le tombeau de Minervius :

Si quelque chose vit de nous après la mort,
Des jours qui ne sont plus tu te souviens encor ;
Si rien, hélas, ne rompt le repos de la tombe,
Tu as vécu ta vie ; à nous ta gloire incombe [1].

Et beaucoup pensaient avec Symmaque, le philosophe païen : « Il faut plus d'une avenue pour approcher d'un si grand mystère » *Uno itinere non potest pervenire ad tam grande secretum*. Le vrai culte de ces princes, de ces proconsuls, de tous ces hommes de gouvernement, Ausone l'a exprimé dans deux mots : *Romam colo*, dit-il. Et tous, c'était Rome, c'était la patrie qu'ils adoraient.

Et cela rendait clément envers tout ce qui tenait à une idée si chère. Beaucoup de chrétiens aimaient voir la statue et l'autel de la Victoire dans la salle du Sénat à Rome. Beaucoup de chrétiens cherchaient une raison pour conserver les beaux temples historiques des Dieux vaincus, en les transformant en hôtels de ville, en écoles, en maisons du peuple. Ils aimaient le passé de Rome, eux aussi, et, comme Romains, ils en prenaient leur part.

Si nous exceptons l'avant-garde ultra chrétienne, l'entente et l'harmonie régnaient encore entre les hommes de tous les partis ; constamment associés par des liens de familles ou de fonctions, par des mariages mixtes, par des charges partagées, ils étaient encore unis par l'éducation. Le christianisme n'avait pas encore un enseignement qui lui fût propre. Tous les jeunes gens de bonne famille avaient fait leurs classes ensemble chez les rhéteurs, avaient dans leur souvenir les mêmes vers d'Horace et de Virgile, les mêmes préceptes de Cicéron ou d'Épictète. Sans doute, de ces écoles païennes, restées païennes, sortent des chrétiens qui s'appellent Ambroise, Augustin, Sulpice Sévère, Paulin de Nole ; tout comme,

1. *Et nunc, sive aliquid post fata extrema supersit,*
Vivis adhuc, ævi quod periit meminens ;
Sive nihil superest, nec habent lunga otia sensus,
Tu tibi vixisti : nos tua fama juvat.

de nos jours, des écrivains avancés sortent des écoles du clergé. Mais derrière leur opinion présente se cachait la culture antique, et le paganisme resta blotti au fond de bien des cœurs, qui se croyaient, de bonne foi, convertis au Christ.

*
* *

Le vieil Argice, un jour, avait prédit pour son petit-fils les honneurs les plus grands et même le consulat. Sa fille, Éonie, et Jules Ausone son gendre ont dû plus d'une fois se rappeler cette prophétie, apparemment fallace, avec un sourire triste. La mort d'Émile Magne Arbor paraissait avoir emporté les espérances de son fils adoptif. A cinquante ans passés, Ausone était toujours professeur de rhétorique à l'Université de Bordeaux.

Le temps coulait sans laisser trop de traces. Les heures s'effeuillaient, occupées à mille riens académiques. Quelques professeurs meurent, d'autres tombent en disgrâce ; l'un d'eux s'enfuit avec une femme mariée, scandale grave dans ce milieu honnête. Sûrement et lentement l'avancement arrive, presque à l'ancienneté. De professeur de grammaire, Ausone devient professeur de rhétorique, une des gloires de sa ville. Cependant il se fait un nom de poète et d'auteur à la mode. Il marie sa fille : « Mes livres et mes enfants m'ont enrichi, — dira-t-il un jour à l'empereur par un tour plaisant, — *libri et liberi* ». Et il évoque la célèbre Aquitaine non sans gloire, la famille honorable, la maison probe, l'aisance bornée, les meubles et les vêtements choisis sinon précieux, la table sans luxe sans doute, mais bien soignée, et l'esprit libéral qui en animait les festins : choses qui pouvaient paraître bien humbles à la cour, mais qui lui avaient donné trente années en somme heureuses.

Ausone, à cinquante-cinq ans passés, songe peut-être déjà à la retraite ; il paraît bien enraciné dans sa vie paisible, entre son vieux père et ses enfants, lorsqu'un jour — c'était dans l'année 367 — l'empereur Valentinien le mande à la cour pour faire l'éducation du prince héritier.

La cour ne se tient plus à Byzance, comme aux jours déjà

lointains où l'oncle Arbor y était appelé par Constantin, ou plutôt, il y avait deux cours : l'Empire était partagé entre deux frères ; Valens règne à Constantinople, mais l'Occident obéit à Valentinien, qui vient d'associer à l'Empire son jeune fils Gratien, un enfant de huit ans. La capitale de l'Occident, c'est toujours Rome, la ville éternelle ; mais, depuis cinquante ans déjà, si elle restait un objet de culte et un symbole, elle n'était plus un centre. L'Empire se désagrège, et, à mesure qu'il se défait, une foule de petits centres se réveillent et s'animent. La cour se tient à Milan, à Aquilée, à Sirmium, à Trèves, à Arles, mais jamais plus à Rome. C'est Trèves surtout, la capitale des Gaules, qui plaît à Valentinien, constamment occupé sur les frontières de la Belgique. C'est là qu'Ausone le rejoint, heureux, après un long voyage, d'y retrouver comme un souvenir de Bordeaux. A Trèves, grâce à Dieu, l'on sort enfin de l'éternelle forêt : « L'œil n'a plus à percer un entrelacs de rameaux pour chercher le ciel dérobé par une buée verte. L'air est libre et la transparente clarté du jour rayonne dans l'espace. Je revis alors comme une image de Bordeaux, ma patrie, et de sa brillante culture, à l'aspect riant de toutes ces villas qui s'élèvent au penchant des rivages, au spectacle de ces collines vertes de vignes et des belles eaux de la Moselle. »

L'empereur Constantin avait rebâti Trèves au commencement du siècle. Il en avait fait une ville agréable, constellée de nobles monuments : un forum, des arènes, des thermes aux péristyles merveilleux, une fabrique d'armes, un hôtel de la monnaie, des écoles. Le palais des empereurs était d'une grande beauté : sans doute Ausone n'avait jamais vu de demeure aussi splendide. Il admira surtout, dans la salle d'Éole, une grande peinture murale qui représentait Cupidon mis en croix par une troupe de femmes amoureuses. « Le sujet et l'exécution de ce tableau me ravirent d'étonnement », dit notre poète chrétien qui le décrit avec soin. Un peintre décorateur pourrait trouver de bien jolies inspirations dans ces vers, et surtout dans les quatrains sur les douze mois. C'était peut-être un jour où il contemplait en connaisseur quelque panneau historié — Décembre, court vêtu, un manteau jeté sur les épaules, éclairant de sa torche la table de jeu dressée près du foyer — qu'Ausone fut surpris par l'en-

trée dans la salle d'un homme de cinquante ans, grand, fort, blond, le teint frais, les yeux bleus, dont le regard dur et même oblique contrastait avec la douceur de sa voix. A la majesté de sa mine, il reconnut l'empereur. Valentinien était surtout un soldat. Brave comme un lion, il se ruait sur les frontières et les faisait respecter par les hordes barbares. Rentré chez lui, il s'occupait de l'administration de son vaste empire, s'efforçant à diminuer ce lourd fardeau d'impôts qui menaçait de l'écraser. Un jour, ému de l'abandon où languissaient les pauvres de Rome, il avait inventé l'assistance publique. Il était chrétien convaincu : étant aide de camp de Julien, il avait été disgracié pour avoir repoussé le sacrificateur païen qui l'aspergeait d'eau lustrale. Mais il n'était point clérical. Il avait interdit aux confesseurs de recevoir des legs de leurs pénitents. Il avait rétabli en Grèce les mystères d'Eleusis, le jour où Pretextat lui avait fait connaître la tristesse des paysans privés de leur religion antique. Cette goutte d'eau lustrale qu'il avait naguère repoussée comme la pire honte, Valentinien consentit qu'elle arrosât les cœurs ardents et naïfs qui en avaient soif.

Cette âme libérale était faite pour s'entendre avec le demi-chrétien assez sceptique que fut Ausone. Et d'autant plus que Valentinien se piquait d'être poète à ses heures. Sans grande instruction, il avait l'esprit vif et plaisant, tourné vers les choses de l'art : il savait peindre et modeler; il s'exprimait bien, et non sans une sorte de rhétorique naturelle. Dans ses heures de bonhomie, il affectait de traiter en confrère notre Ausone. Malheureusement, cet excellent prince avait un gros défaut qui allait toujours en augmentant : pour un rien, on voyait cet homme pondéré, aimable, rempli de bon sens, qui tombait dans une véritable épilepsie de colère. La crise passait vite, et son joli sourire égayait un visage où rayonnait la belle humeur.

Un prince aussi bon et aussi redoutable était toujours obéi. Ausone avait une sorte d'honnête bassesse qui lui venait de nature, et qui, sans ôter rien à la probité d'un cœur loyal, lui rendait facile ses rapports avec l'aimable tyran, et lui tenait lieu de l'habitude des cours. Bientôt l'empereur ne pouvait plus se passer de lui et prenait conseil du précepteur de

son fils pour refaire et améliorer les lois sur l'instruction publique. Dès lors la fortune d'Ausone était assurée. L'empereur apportait toujours une attention sérieuse au choix des délégués de son autorité. Une fois nommés, il les considérait comme parfaits; leur conduite fût-elle détestable, on n'obtenait plus leur disgrâce.

Au printemps de l'an 368, l'empereur fit une expédition contre les Allemands. Désireux de donner à son héritier, Gratien, le baptême de la guerre, il emmena le petit prince et avec lui le gouverneur, Ausone. Le pauvre professeur avait près de soixante ans; il aimait peu les forêts, et encore moins peut-être les hasards de la guerre. Mais il fallait bien suivre ce rude capitaine, qui témoignait toujours du dernier mépris pour le manque de courage. A travers les bois sans fin de l'âpre Germanie, l'armée s'enfonce dans de vastes solitudes, précédée dans sa marche par des guides sûrs. Ausone ne manque pas d'écrire à ses amis d'Aquitaine, en les priant, avec un sourire, « d'excuser sa rude parole de soldat plus apte à manier l'épée que la plume ». Le rhéteur vieillissant est aussi fier qu'embarrassé de se voir transporté dans une forêt immense à la poursuite des hordes barbares.

Après bien des semaines de marche, au milieu des montagnes du Wurtemberg, on entendit enfin leurs sauvages clameurs. L'armée romaine prit position sur le versant escarpé d'une colline semée de rochers. Ausone resta avec Gratien à l'arrière-garde, tandis que l'empereur faisait face à l'ennemi qui l'attaquait. Ce fut une bataille terrible et magnifique; les pertes romaines furent considérables, mais presque tous les Allemands restèrent sur le sol; leurs grands corps blancs étaient jonchés par masses sur la montagne, là où les rochers arrêtaient la chute des cadavres. Vision lugubre, dans cette buée verte des forêts, que notre Bordelais aimait si peu! Mais l'empereur est radieux. Gouailleur, il jette au gouverneur de son fils une ravissante petite fille qu'on arrache à sa mère, une pauvre enfant aux yeux remplis de larmes, aux cheveux blonds emmêlés : cette jolie petite esclave sera la part du butin échue au vieux professeur.

Elle s'appelait Bissula, et parlait une langue qu'ignoraient ses vainqueurs. Elle était Suève, de cette race dont les tresses

blondes sont si belles, si belles, que l'empereur Gallien aurait voulu épouser une de ces petites princesses barbares. Malgré son enfance étonnée, malgré sa douleur, on voit qu'elle est en effet bien jolie, d'un éclat de teint qu'aucun peintre ne saurait rendre, avec des yeux bleus, purs — couleur du temps — dit Ausone dans une des poésies qu'il a faites sur Bissula.

Ausone adorait les enfants. Il aimait les prendre, dit-il, à la mamelle pour les nourrir du lait des Muses. Ainsi allait-il faire pour sa petite sauvageonne, en lui donnant l'inestimable bienfait d'une âme latine. De la petite Suève il tire une jeune fille accomplie; de l'esclave il fait une citoyenne de la Gaule chrétienne. « Elle n'a pas senti, écrit-il, l'opprobre de son sort ni la cruauté du destin. La main armée l'a prise, mais sur l'heure je l'ai affranchie, et maintenant elle règne sur le bonheur de son vainqueur. Privée d'une mère, arrachée à sa nourrice, elle n'a jamais subi l'autorité d'une femme. Elle a gardé ses tresses blondes et ses beaux yeux bleus d'Allemande. Mais écoutez-la parler : on dirait d'une Romaine! Bissula est son nom rustique; les étrangers peuvent bien le trouver dur : il n'en est pas moins cher au maître du logis. Amour, blandices et joie, bonheur et volupté, tu peux n'être qu'une barbare, ma petite Bissula; mais tu vaux mieux que toutes ces poupées latines! »

Deliciæ, blanditiæ, ludus, amor, voluptas,
Barbara, sed quæ Latias vincis, alumna, pupas;
Bissula nomen teneræ rusticulum puellæ.

Dans la muette maison de l'Éternelle Absente, la petite amie barbare jettera désormais ses feux de jeunesse et de gaieté saine.

*
* *

On fit à Trèves une rentrée triomphale. Des jeux publics, des fêtes brillantes célébraient la victoire. Ausone chantait en vers les exploits de l'empereur, tandis que le jeune orateur païen, Symmaque, venu de Rome, les célébrait en prose. Les deux hommes de lettres, l'un tout jeune, l'autre déjà vieux,

se lièrent d'une amitié qui devait résister à toutes les épreuves.

L'empereur est décidément un grand soldat; à l'abri de sa force les Gaules peuvent dormir tranquilles ; mais, quand ses folles rages le prennent, la vie à ses côtés n'est plus tenable. Au début de son règne, il avait fait quelques efforts pour maîtriser les mouvements de sa colère, mais à présent, adulé par tout le monde, affaibli par une maladie récente, il perd de plus en plus l'empire sur lui-même. On le voit brusquement changer de couleur, précipiter sa démarche, parler vite et bas d'une voix enrouée; c'est une crise qui s'annonce. Pour une courroie de selle mal attachée, pour la plus petite désobéissance : « Qu'on le mette à la torture! Qu'on lui coupe la tête! Qu'on le brûle vif! » Excédé par la servilité du monde qui l'entoure, Valentinien s'attache surtout à deux grandes ourses, logées près de sa chambre, et qu'il fait nourrir de la chair des malfaiteurs pour augmenter leur férocité naturelle. Qui veut être bien en cour ne doit pas négliger Mica Aurea et Innocentia, dont les grognements se font entendre jusque dans les belles salles ornées de fresques... Et puis, l'empereur vient sous le prétexte le plus frivole de renvoyer la mère de Gratien, pour épouser une jeune fille d'une beauté admirable. L'impératrice Justine ne tarde pas à donner à son mari un second fils qui porte son nom : Valentinien. Autant que la colère de Valentinien, les douceurs de sa nouvelle vie conjugale peuvent devenir un grave danger pour Gratien, le jeune élève d'Ausone.

Aussi, de plus en plus, le jeune prince et son maître fidèle s'effacent, se retirent, s'absorbent dans leurs études. Gratien avait pour son précepteur un respect extraordinaire, toute la soumission et même toute la crainte d'un enfant bourgeois pour son professeur. Du reste Ausone, très doux avec les petits, captant leurs cœurs d'enfant, avait pour système d'inspirer aux grands un léger sentiment de crainte, dit-il, *lenis formido*, une douce épouvante. L'autorité, l'autorité, encore une fois l'autorité, mêlée à beaucoup de justice et de douceur : voilà, nous apprend-il, le secret de ses succès.

Jamais il n'avait eu d'élève plus doué ni plus doux que le jeune prince. « Lorsque je commandais dans les palais dorés, écrira-t-il un jour au fils de sa fille, Auguste Gratien

estima mes honneurs plus grands que les siens. » Peut-être aussi l'adolescent devinait-il avec l'instinct candide d'un cœur tout neuf, que, sauf peut-être la mère exilée, personne au monde ne l'aimait mieux que ce vieil homme toujours souriant et calme :

Tranquillus, clemens, oculis, voce, ore serenus.

Cependant Valentinien était un bon père. Comme s'il voulait encore mieux assurer les droits de Gratien, déjà associé à l'Empire, il fait venir pour lui, d'Orient, une petite princesse de treize ans que des brigands manquent d'enlever en route. Mais, le gouverneur de la Pannonie ayant volé à son secours, on put amener saine et sauve à Trèves la petite Constancie la fille posthume de l'empereur Constance, lui-même fils de Constantin le Grand. On la donne en mariage au prince Gratien, âgé alors de seize ans, élève de rhétorique. Ayant de la sorte raffermi l'autorité de son héritier, Valentinien s'en va dans son pays natal, la basse Autriche, pour combattre une invasion des Quades. Il emmène avec lui sa femme et son petit garçon, laissant à Trèves les nouveaux mariés, avec Ausone, qui achevait l'éducation du jeune mari, son empereur.

*
* *

L'empereur Valentinien avait quitté sa ville de Trèves vers la fin d'avril, l'an 375. Dans ce palais, récemment si terrible, la vie coulait calme et douce. Les courriers n'apportaient que de bonnes nouvelles. L'empereur venait de réduire complètement ses ennemis. Puis, au milieu de l'hiver, une rumeur terrible : l'empereur était mort! En pleine audience des envoyés des Quades, une de ses folles colères l'avait saisi ; une artère s'était rompue ; brusquement, il était tombé, foudroyé.

Ce n'était pas tout. Les officiers avaient cru devoir proclamer empereur le petit Valentinien, qui était là au lieu et place de Gratien demeuré au fond des Gaules. Dans ces circonstances difficiles, l'élève d'Ausone fit montre des plus rares qualités de tête et de cœur. Loin de contester les

droits du petit frère de quatre ans, il le prend sous sa protection : Valentinien aura l'Italie, séjour paisible et glorieux ; il régnera à Milan avec sa mère Justine. Mais pour les Gaules, l'Espagne, l'Angleterre, héritage difficile, constamment menacé, il faut un homme, il faut un soldat. « Je les prends, dit Gratien, je m'en charge. »

Sur ce, l'oncle Valens meurt en Orient, sur le champ de bataille, en pleine défaite ; et voici tout le poids du monde sur les épaules d'un enfant de dix-huit ans. Il est vrai que cet enfant sait combattre comme un héros : à Colmar, Gratien vient d'anéantir l'armée allemande. Mais, aussi modeste que brave, il se sait trop jeune, trop inexpérimenté, pour maintenir intact contre toutes les forces de la barbarie, en Orient comme en Occident, cet héritage unique et constamment menacé : la civilisation romaine.

Alors on vit quelque chose de si touchant, de si beau, qu'il est étrange que le grand Corneille n'y ait pas trouvé la matière d'une tragédie. Il y avait *un* homme, un seul, que l'innocent et généreux Gratien avait iniquement offensé. Égaré par de mauvais conseils, Gratien avait signé l'arrêt de mort d'un héros, Théodose, comte d'Afrique, accusé, peut-être par les ennemis, qu'il avait à la cour, d'aspirer à l'Empire. Le fils du supplicié, qui portait le nom du père, s'était retiré dans sa province natale et cultivait sa ferme dans les environs de Valladolid. Celui-là seul pouvait sauver l'empire d'Orient. Gratien envoya en Espagne une ambassade pour l'arracher à sa charrue et lui offrir, avec le pourpre, la succession de Valens : « La patrie a besoin de nous deux », disait-il. A son tour, le jeune Théodose s'honora en acceptant un don si onéreux. Dès le commencement de son règne, il repoussa les hordes des Goths.

Quelle joie pour notre Ausone que d'avoir formé cette âme de Gratien, si naturellement noble, candide et généreuse ! L'empereur n'a pas vingt ans, et sa renommée égale celle des grands princes de l'antiquité ; il est magnanime comme Trajan, juste et doux comme Marc-Aurèle, et brave comme Jules-César. L'armée l'adore pour son courage, et l'Université, pour son esprit ; jusqu'aux hommes de cheval et de sport qui le citent comme le prince des écuyers. Les prêtres admirent

dans ce fringant cavalier un catholique soumis et pieux, charitable aussi, lequel, ayant gagné la bataille, visite les tentes des blessés, s'abaisse pour leur donner à boire, et sait trouver des mots qui viennent du cœur. Les citoyens l'applaudissent pour avoir remis l'arrérage des impôts. Toutes les mères de l'Empire désirent que leurs enfants lui ressemblent. « Son nom, dit-on, Gratien, *Gratia-Agens*, tient de la prophétie »... A travers les âges, leur enthousiasme me gagne. Je le vois beau, charmant, religieux, séduisant... Il fait honneur à l'enseignement d'Ausone, par sa grâce et sa noblesse. A-t-il les solides qualités d'un meneur d'hommes?

*
* *

L'an 379 est l'apogée de la faveur d'Ausone. Est-ce un bon signe que l'empereur commence à sentir la dette qu'il a contractée envers le maître fidèle? Cette reconnaissance admirable, ample, débordante, n'est-elle pas une façon élégante de prendre congé?

En 376, Gratien nomma Ausone préfet du prétoire en Italie et en Afrique, fonction devenue purement civile, il est vrai, depuis le règne de Constantin, mais qui comportait l'administration d'un quart de l'Empire romain. Un peu plus tard, voilà Ausone promu à la préfecture des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre; son fils est préfet d'Italie; le docteur Jules Ausone, nonagénaire, devient préfet d'Illyrie, et son gendre, proconsul d'Afrique. Ausone et sa famille partagent l'administration financière et politique de l'Empire.

Enfin, au 1er janvier de l'an 379, l'empereur crée son ancien précepteur premier consul de l'année : c'était la dignité la plus solennelle dont il disposât. Au IVe siècle, les consuls n'avaient plus leur ancienne puissance souveraine, mais ils en gardaient toujours les dehors imposants : la robe prétexte, le siège curule, le sceptre d'ivoire, les licteurs et les faisceaux; ils donnaient encore leur nom à l'année et leur élection était une fête nationale. Cet honneur immense, vague, vide, comblait de joie le cœur du vieux rhéteur qui avait toujours préféré la forme à la substance. Avec sa nomination, l'empereur fit porter à Ausone une robe consulaire à

palmes, sur laquelle était brodée l'image de l'empereur Constance, et une lettre de sa main : « Je ne fais que payer ce que je devais ; ayant payé, je dois toujours ! » Il faut avouer que la petite lettre est bien tournée, l'attention délicate ; Ausone y trouve quelque chose de grand, de beau, de noble, de merveilleux. Le jour où Gratien rentre de Sirmium pour écouter son action de grâces, l'heureux consul prononce devant lui un discours, qu'on a l'habitude de citer comme le modèle d'une basse flagornerie. J'avoue que je trouve plutôt touchante cette expansion de la tendresse un peu sénile du père nourricier... Ce petit garçon qu'Ausone avait pris tout jeune, qu'il avait protégé si longtemps contre un père fou furieux à ses heures, et contre les mille pièges d'une cour, le voilà enfin le premier prince du monde, empereur romain, héros, saint, idole de tous ses peuples. Et, maintenant, c'est lui qui protège le vieux maître, ravi devant lui, dans une extase d'adoration et de béatitude. Mais déjà Gratien aspire à un enseignement nouveau.

*
* *

Un des derniers actes de Valentinien avait été d'autoriser l'élection, à l'évêché de Milan, de celui qui devait être son véritable successeur, et mener à son gré empire et empereurs : j'ai nommé l'homme remarquable, le conducteur d'âmes, que fut dans son temps saint Ambroise. Déjà, de loin, son influence commence à entrer en lutte avec celle de l'aimable et incompétent Ausone ; Gratien écrit à l'évêque de Milan et lui demande un supplément d'instruction religieuse. Mais, jusqu'à présent, l'évêque et l'empereur ne se sont pas trouvés en présence.

Et pourtant déjà, à l'insu d'Ausone, l'influence nouvelle pénètre jusqu'au cœur de son élève. Le vieux rhéteur a élevé son prince comme s'il avait dû régner sur des contemporains de Trajan ; et ses sujets s'appellent Ambroise, Augustin, Martin, Jérôme ! Par quelque fissure invisible, l'âme du siècle a pénétré à travers l'éducation des rhéteurs ; et Gratien a senti cette soif de l'au-delà que la plus belle rhétorique ne saurait étancher. Dans cette crise, il est évident que son

vieux maître ne peut plus lui servir à grand'chose. Du jour où il se rencontrera avec Ambroise, l'empereur aura changé de précepteur.

Mais ici encore ce délicieux et charmant petit Gratien ne sera qu'un bon élève. Pour l'évêque de Milan, comme pour le rhéteur de Bordeaux, il se sentira pénétré d'un respect extraordinaire. La déférence, la douceur, l'humeur traitable conduisent tous les mouvements de cet esprit droit et docile. Il ne peut agir que dans le sens de l'impulsion reçue ; et, une fois en marche, il ne sait plus s'arrêter.

En 382, Gratien passa toute l'année à Milan : le voilà comme saturé des idées de son nouveau directeur spirituel. Que va-t-il en faire? Jusque-là, pendant sept ans, il a suivi la tolérante tradition de son père : dans tout l'Empire, les cultes demeurent libres. Le voilà qui se passionne, et qui s'acharne contre les païens, contre les hérétiques. Il enlève leur traitement aux vierges vestales ; il refuse le droit d'hériter aux temples des faux dieux. Il enlève l'autel de la Victoire, à Rome, qui présidait aux délibérations du Sénat; et, quand les sénateurs protestent, sans même recevoir leur délégation, l'empereur reste enfermé dans son palais de Milan, gardé par l'intrépide Ambroise.

L'affaire de l'autel de la Victoire mécontentait la noblesse sénatoriale; Gratien perdait en même temps les bonnes grâces de l'armée. Zosime n'hésite pas à dire que la piété excessive du prince avait déplu aux soldats, mais il y avait autre chose encore : l'empereur aimait trop les étrangers. Il s'entourait de barbares, de Scythes, se figurant trouver plus de fidélité dans ces rudes cœurs. Il s'habillait à l'allemande, les cheveux flottants, les jambes couvertes de pantalons collants, un paletot de fourrure jeté sur les épaules, Cette mode barbare, qui devait bientôt devenir si fréquente dans la noblesse romaine que trois édits ne purent la réfréner, est neuve encore et paraît absurde et choquante sur la personne de l'empereur.

Encore, si on le voyait, même en barbare. Mais l'empereur, naguère si poli, si gracieux, se fait de plus en plus invisible. Il passe des heures, des journées entières, à la chasse; il s'enfonce dans ses grands parcs solitaires. Il n'y a plus, dit-

on, que deux personnes qui le voient avec quelque suite : c'est Læta, sa seconde femme ; c'est Ambroise, son directeur spirituel.

Est-ce là le brave capitaine de Colmar? L'armée boude. Sur ce, la légion d'Angleterre ayant proclamé empereur le général Maxime — un rude lapin, lui! disent les soldats — celui-ci marche sur la Gaule. Gratien alors secoue sa langueur et s'élance à la rencontre de l'usurpateur. Mais il se voit trahi par ses propres soldats, qui se rangent du côté de Maxime. Les villes se ferment, une à une devant lui. Et ce prince si beau, si jeune, — vingt-quatre ans! — si noble au fond, se voyant abandonné de tous, au milieu des Gaules en fureur, tourne bride et se met à galoper vers le midi, vers les Alpes, vers son abri de Milan. Près de Lyon, il tombe entre les mains de ses ennemis qui l'insultent, le tourmentent de mille façons, puis le tuent.

Ainsi périt en pleine jeunesse le meilleur élève d'Ausone.

*
* *

Ausone était alors à Trèves, retenu loin de la cour par ses devoirs de préfet des Gaules. Il mène un train princier, car il est le plus haut fonctionnaire de l'empire d'Occident. Vêtu de pourpre, d'or, de broderies éclatantes, il habite le palais où il avait élevé l'empereur. C'est là même qu'il apprend le meurtre de Gratien.

Il y avait beau temps qu'il avait perdu son petit prince, confisqué par l'évêque de Milan, mais Ausone avait le droit de croire à une simple crise de jeunesse, d'où son élève sortirait fortifié un jour. Cette mort atroce lui enlevait ses dernières illusions.

Cependant cette mort de Gratien, véritable deuil du cœur, n'entraînait pas la disgrâce d'Ausone. Il a soin de nous dire qu'il se trouve toujours entouré d'un cercle d'amis empressés. L'empereur Théodose, n'ayant pu sauver Gratien, est prodigue d'amitiés envers le vieux maître. Il lui écrit en l'appelant « son père » ; il lui demande un exemplaire de ses poésies : « Tire donc pour moi de l'armoire de ta bibliothèque un livre de tes écrits. Je les ai lus autrefois, mais je les

désire encore. Tu sais combien sont grandes, mon bien-aimé père, l'affection que j'ai pour toi et mon admiration pour ton génie ».

Mais les triomphes de la cour ont perdu leur charme pour le vieil homme de lettres. Il s'ennuie après sa Garonne et la douceur du pays natal. On serait bien mieux chez nous, se dit-il, et il aspire au retour à Bordeaux, qui sera le nid de sa vieillesse. A soixante-dix ans passés, n'a-t-on pas droit au repos? Pourtant, presque tout ce qui nous reste des vers d'Ausone est postérieur à cette date. On avait la vieillesse valide dans la Gaule romaine.

Il rentre donc chez lui, ancien préfet des Gaules, ami des empereurs, grand poète: et il est charmant de voir avec quelle aisance et quel naturel il reprend sa place parmi les modestes amis d'autrefois. Une nombreuse famille, ses collègues de la Faculté, quelques anciens élèves dont il a poussé la fortune, lui composent une société intime très cultivée. Et pourtant, pendant les années de son absence, combien de vides! Son père, sa sœur, un petit-fils, plusieurs anciens amis ne sont plus là. Avec cette piété et ce respect envers les morts qui était sa véritable religion, Ausone recueille leurs traits, y ajoute le souvenir d'autres chers disparus, et trace avec une tendre exactitude les portraits des personnes de sa famille, puis ceux des professeurs de Bordeaux. Ces silhouettes, vivantes et scrupuleusement justes, nous font voir et comprendre, bien mieux que des livres importants, ce qu'était la société française aux premiers siècles de notre ère.

Ausone est riche à présent; en dehors de sa maison en ville, il possède plusieurs grandes terres près de Saint-Jean-d'Angely. La villa de son père paraît avoir été située près de Bazas; il en possédait une autre plus au nord, dans la Saintonge, une dernière à Rom dans les Deux-Sèvres. Presque toute l'année se passait à aller de l'une à l'autre de ces belles propriétés; on rentrait en ville pour faire ses Pâques, mais sans s'y attarder. Nous savons combien Ausone admirait les vertes collines de sa Garonne

Culmina villarum pendentibus edita ripis,

et les toits des villas bâties sur la pente de la rive.

On y menait en effet une vie agréable. Les villas romaines étaient commodes, spacieuses, de véritables palais avec leur galeries de tableaux, leur bibliothèques, leur thermes, leurs longs promenoirs en *loggia* ornés de statues. On y admirait des jardins d'une ordonnance noble et claire, avec des pièces d'eau, des arbustes taillés, des bois de chênes-verts, où quelque Pan en marbre jouait d'une flûte rongée par la mousse. Un peu plus loin, les communs et la ferme offraient l'horizon champêtre de leurs bergeries et de leurs blés en meules; autour de la grande cour de la ferme, bien rangés, se pressaient les moulins, le four, les granges, les étables, le cellier, la forge, les pressoirs. Puis, le village des serfs et des fermiers libres, avec peut-être quelque chapelle chrétienne — « l'église pleine et le hameau peuplé » sont parmi les agréments qu'Ausone prise le plus. Dans ces villages se trouvaient, avec les gens du pays, des prisonniers de guerre, des déportés barbares; beaucoup de solides gars allemands et francs travaillaient comme journaliers dans les fermes romaines, et les roses de la petite Bissula étaient peut-être soignées par un de ses compatriotes. Au milieu des vignes, des prés, des bois, des jardins en terrasse, s'élève le château, car déjà la villa tend à devenir le château, par la grosse tour de défense qu'on y ajoute pour plus de sûreté. Mais elle est bien plus spacieuse que les forteresses des âges à venir. Presque toujours construite en partie double, ses appartements d'été s'ouvrent au nord sur une longue galerie couverte, ou véranda. Ses appartements d'hiver, orientés au midi, sont chauffés par un calorifère dont les tuyaux se dissimulent dans l'épaisseur de la muraille. Les thermes occupent un pavillon à part. Ce qui nous paraît un luxe princier était alors la condition ordinaire des hautes classes. — « Tout ce que je demandais dans ma jeunesse, écrit Paulin de Pella, le petit-fils de notre Ausone, c'était une médiocrité voisine du bien-être : par exemple, une villa commode avec de spacieux appartements disposés de façon à convenir à la rotation des saisons, une table nette et bien garnie, des esclaves jeunes et nombreux, un mobilier abondant et varié, une argenterie plus précieuse par le travail que par le poids, avec, dans le personnel de la maison, des artistes en différents genres habiles à exécuter sur l'heure mes

fantaisies. Puis des écuries remplies de chevaux et quelques voitures élégantes pour la promenade. »

Paulin ne dit rien de la bibliothèque, mais son aïeul y attachait un grand prix. Dans sa belle villa de Lugagnac, on lisait beaucoup. « Tu trouveras pas mal de vers chez nous, écrit Ausone à son vieil ami Paulus, professeur de rhétorique à Saintes. Viens donc au plus vite avec toute la cargaison de tes Muses, vers dactyliques, élégiaques, choriambiques, lyriques, chants et musique de toutes sortes : charge tout cela sur un chariot, et en route ! Car le bagage du vrai poète, c'est du papier. »

Entre la lecture, le bain et la promenade, la vie coulait doucement. Le matin, après une toilette sommaire et une longue prière à la chapelle, on sortait faire le tour du domaine, ou bien courir le cerf, le sanglier et le loup. Vers onze heures, on rentrait pour s'habiller. On était coquet autrefois, dans la province d'Aquitaine, et Ammien Marcellin assure qu'on ne saurait y trouver homme ou femme ayant des vêtements sales ou simplement déchirés. On dînait à midi, et presque toujours quelques amis s'asseyaient à la table délicatement servie, où abondaient, selon la saison, les huîtres, les fruits, le vin du Médoc. Plus tard, on faisait la sieste sur quelque chaise longue ou divan, — dans le promenoir au nord, pendant l'été, et, l'hiver, dans la galerie du midi. Puis, à l'heure du goûter, on recevait des visites, on se promenait au jardin, on écrivait aux absents, et l'arrivée du courrier, moins régulier qu'aujourd'hui, apportait des réponses plus fines et plus étudiées que nos billets hâtifs. On allait voir les enfants s'ébattre autour de leurs nourrices, et de graves poètes en cheveux blancs recueillaient les rimes naïves que les paysannes chantaient pour les endormir ou les amuser — car déjà on s'occupait de *folk-lore* en France.

Souvent on donnait des concerts. Le beau monde alors raffolait de musique. On avait des « lyres grandes comme des charrettes », dit Ammien Marcellin, et des orgues hydrauliques. Quelquefois on jouait de la comédie de salon, et, à cette fin, Paulus de Saintes apporte à Lugagnac une piècette de sa façon : *L'Extravagant*. On donnait un coup d'œil aux embellissements, — un pavé en mosaïque à installer, des statues à

dresser sous la loggia, une fresque à brosser, un jardin à planter; dans ces vastes propriétés, ornées comme des bijoux, il y avait à faire des retouches perpétuelles. Parfois on fait venir de loin quelque célèbre artiste; et sa visite interrompt la monotonie des jours. Vers le soir, on fait quelque jolie promenade en voiture; on joue au tennis (Paulin de Pelle envoyait chercher ses balles à Rome, chez le bon fournisseur), après avoir projeté pour le lendemain quelque course de chars — j'allais dire d'automobiles. — La soirée s'achève à causer dans la bibliothèque.

La conversation était devenue un art léger, spirituel, et souvent érudit. Les *Saturnales* de Macrobe, les *Dialogues* de saint Augustin, la correspondance d'Ausone et de Symmaque nous en donnent une idée vive et plaisante. Les femmes s'en mêlent, car elles sont très instruites; la femme d'Ausone faisait des vers; sa fille avait suivi les cours de l'Université; bien des amies de saint Jérome lisent le grec et l'hébreu. La femme du général Stilicon a un salon politique à Rome, et ni ses amis ni ses ennemis n'osent omettre dans leurs calculs l'influence de la générale. Monique, la mère d'Augustin, préside aux entretiens philosophiques de la villa Cassisiacum, disant son mot à l'occasion, d'une façon si juste et si fine que son fils lui dit un jour : « Il y a eu des femmes philosophes dans l'antiquité, mais je n'en connais pas une dont la doctrine me plaise autant que la tienne! »

Quelques-uns donc des hôtes de Lugagnac causaient le soir à la lumière de la lampe, d'autres feuilletaient les derniers ouvrages parus. Un peu plus loin, tel autre fait la lecture à haute voix pour un petit cercle de dames occupées de leur broderie. Les tables de jeux sont dressées dans un coin, on y joue aux dés comme au tric-trac (*ludus duodecim scriptorum*). La vie des hautes classes n'a pas beaucoup changé dans les Gaules.

*
* *

Parmi tous les amis d'Ausone retrouvés avec tant de joie, — plus cher que Paulus, le professeur de Saintes, — plus cher que Théon, le blond chasseur gaulois, qui habitait un

manoir enfumé du Médoc, tout meublé de filets de pêche et d'attirails de chasse, — plus cher que les plus chers était Pontius Meropius Paulinus : c'est-à-dire saint Paulin de Nole. Jeune homme de naissance splendide — *splendore generis in partibus Aquitaniæ nulli secundum* — et de fortune princière, ses nombreuses propriétés formaient comme une principauté aux bords de la Garonne. Il avait été autrefois l'élève d'Ausone ; à Trèves, le vieux maître avait su pousser son cher Paulin ; il lui avait fait donner le titre de consul. En rentrant au pays, Ausone avait retrouvé Paulin établi sur les rives de la Garonne, à un endroit nommé Ebromagus, ou Bram, entre Toulouse et Carcassonne. Paulin avait trente-cinq ans alors, et s'était marié avec une jeune Espagnole, Thérasia, femme ardente, volontaire, dévote. Ce voisinage était un grand bonheur pour notre poète, qui avait tant de souvenirs augustes inaccessibles à Paulus ou à Théon, et dont il pouvait s'entretenir avec son Paulin qui avait été homme de cour, administrateur et consul. Puis, Paulin était aussi homme de lettres — mais qui ne l'était pas dans cet âge éloquent ? — et les messagers, qui se croisaient souvent entre Ebromagus et la villa d'Ausone, portaient des lettres, des petits cadeaux de primeurs ou de saumure d'Espagne, et aussi les feuillets d'un abrégé de Suétone en vers, auquel les deux amis s'étaient attelés ensemble.

Tam placidum, tam mite jugum, tolerabile junctis.

Mais Paulin avait un autre voisin, plus près de lui qu'Ausone, puisqu'il n'habitait qu'à neuf milles de Bram, plus près également par l'âge et par le cœur. Ce jeune gentilhomme, du nom de Sulpice Sévère, avait reçu, lui aussi, l'éducation des rhéteurs, et avait été un avocat célèbre. Mais, en pleine gloire, il s'était retiré dans sa villa, où, malgré ses vingt-huit ans, il se livrait assidument à l'étude, comme aux soins constants que demandait la santé chancelante d'une jeune femme passionnément aimée. Je ne crois pas que, vers 387, Sulpice Sévère eût déjà achevé cette *Vie de saint Martin* qui allait devenir un des grands livres du siècle, vibrant, passionnant, éclat de foi et de romantisme, au milieu de la terne perfection classique. Mais l'homme qui allait l'écrire, qui l'écrivait peut-être, était

déjà formé. Et de son âme rayonnaient un feu et une chaude vitalité qui devaient séduire son voisin de campagne.

Paulin était un esprit très délicat, comme d'avance fatigué de tout, craignant la responsabilité et les complaisances vulgaires de ce rôle public auquel le condamnaient l'attente flatteuse du parti patricien et sa naissance illustre. Malgré son mariage d'amour et malgré ses richesses, Paulin n'était pas alors un homme heureux. Son unique enfant était mort neuf jours à peine après être venu au monde, et désormais ses vastes domaines ne paraissaient à Paulin que la vaine parure d'une heure fugitive. Peut-être d'autres causes secrètes avaient illuminé pour lui le néant et l'abîme des ambitions terrestres. Cette âme idéaliste, dégoûtée du monde, s'amusait avec le vieil Ausone et l'abrégé de Suétone, mais n'espérait aucunement trouver en eux une raison de vivre.

L'amitié de Sulpice Sévère et la foi vive de sa Thérasia ouvraient pour lui un monde nouveau. Le voisin de Lugagnac n'en savait rien. Grande fut la surprise d'Ausone, lorsqu'un jour de l'an 369, Paulin se fit baptiser par l'évêque de Bordeaux (on ne se faisait baptiser alors qu'à l'heure de mourir, ou quand on avait résolu de vivre dans la perfection chrétienne), et s'en fut en Espagne, avec sa femme, chercher la paix de l'âme dans une terre qu'elle possédait aux environs de Barcelone. Paulin aimait beaucoup sa compagne : les lettres qu'il envoyait aux plus grands docteurs de l'Église portent toujours cette superscription touchante : *Paulinus et Therasia, peccatores*. Ausone ne vit dans cette fuite, comme dans cette conversion, qu'une preuve de l'influence trop grande de l'épouse énergique — *ta Tanaquil*, dit-il, en écrivant à son élève.

Cette crise, cette conversion éclatante, compte parmi les plus grands événements sociaux de l'époque. On pourrait la comparer à la retraite du comte Léon Tolstoï. Paulin, comme Tolstoï, était un grand écrivain, un grand esprit et capable de devenir un homme de gouvernement de premier ordre. Paulin, comme Tolstoï, avait la confiance de l'empereur. Paulin comme Tolstoï parut avoir renié la culture et la civilisation pour retourner à la barbarie. Il est à peine nécessaire de dire que c'était là dans toute sa force la façon de sentir

d'Ausone. Le vieux maître écrit lettre après lettre au cher transfuge, essayant d'éveiller dans ce cœur ensorcelé la loyauté qu'on doit à la patrie et aux Muses. « Les Muses ! riposte Paulin. Le disciple du Christ n'a plus que faire des Muses. » Ausone ne se laisse pas décourager : « Accours, ô notre gloire, écrit-il, accours, ô mon souci le plus cher ! N'oublie pas tes vieux amis pour des étrangers. Quand donc à mon oreille retentira la bonne nouvelle : Paulin est revenu ! son vaisseau rentre au port, il passe devant sa porte, il frappe à la tienne ? Le croirai-je ? ou ceux qui aiment se forgent-ils des rêves. »

Credimus, an qui amant, ipsi sibi somnia fingunt ?

Paulin ne pouvait plus comprendre ces appels. L'Empire se décomposait, s'émiettait en cités, oublieuses de la Romania ; de même, les âmes humaines devenaient plus fortes et plus individuelles aux dépens de la société. Pour saint Paulin, un homme n'existe pas pour aider ses semblables, mais surtout en vue de son propre salut. En pleine invasion barbare, il suppliera un de ses amis, soldat de son état, de fuir l'armée pour se faire chrétien et solitaire. Il ne respectera pas plus la famille que la patrie : nos parents selon la chair, et même les mieux aimés, nous tourmentent et nous lassent, dit-il : *Necessitudines nostræ carnales, quanto cariores nobis sunt, tanto nos discruciant, tanto nos fatigant.* Quelle liberté délicieuse pour l'âme que de se trouver enfin affranchie de tous liens, seule à toute éternité en face de son Dieu ! Il n'écrira plus d'odes ni de vers pindariques, car ce qu'il aurait à dire est si troublant et si nouveau qu'il ne peut guère l'exprimer par la parole des hommes. Mais un jour, en Campanie, une vraie idée de poète lui viendra ; saint Paulin est l'inventeur des bonnes cloches d'église *(campanæ)*, dont les voix argentines désormais chanteront la poésie chrétienne.

En oubliant de cultiver l'initiative, l'invention, la volonté, les rhéteurs ont préparé inconsciemment une formidable réaction. Leur enseignement a tant ennuyé leurs élèves que ceux-ci n'ajoutent plus aucun prix aux choses qu'on leur a montrées comme désirables entre toutes. Ce qu'ils cherchent,

au contraire, c'est la liberté intérieure, l'affranchissement de l'individu, le sentiment de l'au-delà.

Pendant quelque trois ans, Paulin de Nole paraît être resté en méditation à Barcelone. Puis son ami et correspondant, le jeune Sulpice Sévère, ayant perdu sa femme, se fit ermite au pays de Poitou, Paulin imite cette grande résolution, donne tous ses biens aux pauvres, et se réfugie avec Thérasia dans une chaumière de Campanie, près de la tombe de saint Félix de Nole. Là, frère et sœur en Christ, ils devaient vivre ensemble pendant de longues années. Ils avaient choisi la pauvreté, ils l'aimeront. Cependant, autour d'eux le vieux monde s'écroule; et un jour Paulin s'éveillera de son rêve pour voir ses riches parents aussi pauvres que lui. Ce jour-là il comprit un instant les douleurs épouvantables du siècle, et interrompit sa méditation pieuse pour plaindre son frère, captif au pays des barbares, et sa belle-sœur qui mendie par toutes les places le pain dont elle nourrit ses enfants en guenilles. *Solvet sæclum in favilla !*

Quant au vieux maître, Ausone, il ne paraît pas s'être remis de ce dernier désenchantement. Après Gratien, Paulin : A quoi bon former des élèves ? A quoi bon continuer l'abrégé de Suétone ? Il n'écrit plus rien ; on ne prononce plus son nom. Il était, du reste, bien vieux, ayant dépassé quatre-vingts ans. Nous pouvons espérer qu'il mourut chez lui avant qu'Attila franchît le Rhin dans l'aube du siècle à venir. Qu'il dorme en paix !

Que les rhéteurs restent tranquilles dans leurs tombes honorées ! Ils n'ont rien à faire avec notre monde moderne.

MARY DUCLAUX

L'AUTOMOBILISME

ET L'ARMÉE

Au lendemain de la guerre de 1870, un homme compétent en matière de transports, et qui avait été employé à ce service à l'armée de la Loire, proposa l'adoption de mesures qui eussent eu pour double effet d'assurer les convois militaires en temps de guerre, et de donner satisfaction à celles des populations qui ne sont point directement desservies par le chemin de fer. En d'autres termes, l'armée et une grande partie de la nation en auraient tiré parti.

Qu'avait donc de défectueux l'emploi des voitures de réquisition, et comment, en parant à sa défectuosité, pouvait-on procurer à nos campagnes des facilités nouvelles de vie et de transactions? C'est ce que nous allons examiner rapidement, et, après que nous aurons dit pourquoi le système en question ne réussit pas à être admis il y a vingt-cinq ans, nous montrerons que l'automobilisme paraît pouvoir apporter la solution qui, avec la traction animale, n'a pas été acceptée.

***

L'armée, au moment de la mobilisation, fait appel aux ressources que le pays lui offre en véhicules, en attelages, en charretiers[1]. Elle réunit ainsi un matériel disparate, un

1. A ce moment, il est créé, dans chaque corps d'armée, quatre échelons de 150 voitures. Le commandement ayant indiqué, dès le temps de paix, combien

personnel hétérogène. Haquets, tombereaux, chars-à-bancs, chariots agricoles, tous les modèles possibles et imaginables sont à la disposition de l'autorité militaire. Celle-ci ne connaît pas plus la capacité de chacune de ces voitures que leur degré de solidité. Elle ignore de même ce que valent les conducteurs et quelle confiance elle peut avoir dans leur dévouement et dans leur habileté professionnelle. Les uns soignent bien leurs chevaux ; les autres les négligent. Tel, qui est habitué à conduire une voiture à deux roues, se trouve fort embarrassé si on lui en confie une à quatre roues, dont il ignore le « tournant » et les conditions de stabilité.

Mais le pire, c'est l'insuffisance du commandement. L'organisation d'un service de transport exige des aptitudes spéciales et une longue pratique. Nous avons vu, les jours de courses à Chantilly, des ingénieurs de diverses compagnies passer des heures entières à la gare du Nord, admirant l'art avec lequel les trains successifs étaient déchargés et refoulés. Le profane n'y voit rien de bien difficile ni de bien intéressant : les gens du métier proclament que c'est un tour de force accompli.

L'exploitation des moyens de transport d'une armée n'exige pas un moindre savoir-faire. Que peut-on espérer de gens qu'aucun apprentissage n'aura préparés à ces fonctions et dont tout le talent consistera à faire marcher des charrois à la queue des colonnes? C'est, en effet, à cette solution simple et mauvaise qu'on a recours quand on est embarrassé. La surveillance des convois est facile, alors. Et puis, les troupes sont satisfaites de sentir à portée de leur main, en quelque sorte, tout ce qui est nécessaire à leur consommation. L'autorité militaire, elle-même, est rassurée par la présence de tout le matériel qui l'accompagne. Le système des navettes a quelque chose de plus aléatoire. Quand, d'une station-magasin, on envoie un groupe de voitures porter aux combattants ce dont ils ont besoin, on n'est pas sûr que les approvisionnements dont elles sont chargées arriveront à destination. Erreur de direction, coup de main de l'ennemi, mauvaise

de ces voitures chaque commune doit fournir, les municipalités sont tenues d'adresser au service de l'intendance, au moment de la déclaration de guerre, l'état des voitures requises et la liste nominative des conducteurs. Ceux-ci reçoivent un numéro d'ordre ; on leur donne un brassard, et ils sont répartis en escouades.

volonté, accident : il y a tout à craindre. C'est une sécurité que d'emporter, avec soi ou sur soi, ses armes et ses munitions, ses vivres et sa pharmacie de poche, ses rechanges de vêtements et ses accessoires de campement. Mais combien on s'alourdit ! Et combien aussi s'alourdissent des colonnes que suit immédiatement tout leur train de subsistances !

A l'armée de la Loire, où j'étais chargé de ce service (dit l'homme compétent dont nous parlions en commençant, M. Peyrot), j'ai vu, en file sur une seule route, deux mille voitures de toutes sortes, de tous modèles : les unes lourdes, les autres légères ; celles-ci traînées par de bons chevaux, bien soignés ; celles-là attelées de rosses étiques et malpropres.

Aussi les à-coups étaient-ils incessants, causant de la fatigue aux fardiers et provoquant de l'irritation chez les charretiers qui finissaient par se décourager. Telle étape durait huit heures, qu'on eût pu faire en trois ou quatre.

Notez qu'une bonne partie des voitures de fourrages marchaient à vide, absolument à vide, leur chargement ayant été consommé par les chevaux mêmes du convoi !

Supposez une retraite dans ces conditions. Fera-t-on faire demi-tour à toutes ces voitures qui marchent à la queue leu-leu ? Il y faudrait tant de temps et de place qu'on préférera commencer par déblayer la route, et on les jettera dans les champs, ce qui n'est pas aussi facile, aussi expéditif qu'on pourrait le croire, s'il y a des fossés, des clôtures (haies, palissades, ronces artificielles, murs, etc.) Ensuite on fera faire la conversion dans les terres. Mais les roues s'y enfonceront, et il est à craindre que les chevaux mal nourris, épuisés, refusent de tirer. Les hommes qui les conduisent, hommes recrutés n'importe où et réquisitionnés au hasard, s'effraieront de voir les troupes doubler leur convoi : ils se laisseront emporter par la panique et abandonneront leur chargement. Ce sera la déroute !

Conclusion : il faut n'employer à ce service que des militaires. Et c'est ce qu'en tout temps on a proclamé. Preuve en soient les citations suivantes.

C'est d'abord le général Éblé qui écrit, de Maubeuge, en l'an II de la République :

Un charretier est un être infiniment plus essentiel qu'on ne l'imagine d'abord, et pour la conservation des voitures, et pour celle des chevaux. Si nous avions eu de bons charretiers, nous n'aurions peut-être pas perdu le quart des canons dont s'est emparé l'ennemi [1].

1. A cette époque, en effet, les conducteurs des voitures de l'artillerie n'étaient pas des militaires.

C'est le maréchal duc de Wellington qui écrit en 1816 au général Gordon :

Si les conducteurs de charrois d'une armée n'ont pas été dressés et formés militairement, on ne peut avoir aucune confiance en eux; et cependant les plus importantes opérations, à la guerre, dépendent fréquemment de la manière dont le train des équipages fonctionne.

C'est l'intendant général de l'armée d'Orient qui, en 1855, écrit au général en chef :

La désertion continue sur une grande échelle dans les compagnies auxiliaires du train des équipages. Les conducteurs quittent par bandes de cinquante à la fois, prétendant s'être engagés à des prix plus élevés que ceux de l'arrêté du 19 avril 1855 et avoir été ainsi trompés par les gens chargés de les recruter.

Et voici enfin ce que dit un officier allemand :

Dans la guerre de 1870-1871, les parcs de vivres de réserve, forts de 400 voitures par corps d'armée, étaient, dans notre armée, conduits par des charretiers de réquisition. L'expérience a montré que ces derniers avaient fait un mauvais service; aussi les convois seront-ils dorénavant militarisés, c'est-à-dire conduits par des conducteurs appartenant légalement à l'armée par leur âge, revêtus d'un uniforme et encadrés entre des chefs militaires.

La même mesure a été prise à l'égard des charrois destinés à former les équipages de siège.

On évitera ainsi les désordres dans les marches et l'indiscipline sur les derrières de l'armée, où la surveillance est difficile.

Il est aisé de le comprendre.

Lorsqu'on envoie un muletier, avec sa voiture de compagnie, se ravitailler à une section de munitions, qu'il soit seul ou accompagné d'un gradé, pourquoi est-on sûr qu'il n'abandonnera pas son chargement, pourquoi est-on sûr qu'il s'ingéniera à rejoindre sa compagnie, s'il ne la retrouve pas au point où il l'a quittée? — Parce qu'il est soldat : la camaraderie (plus encore peut-être que la discipline) le ramènera où on l'attend.

Mais des charretiers ayant à faire la navette, marchant par petits groupes indépendants, presque sans surveillance, car — on ne saurait compter pour beaucoup le détachement de cavalerie qui escorte le train auxiliaire tant pour le défendre que

pour le maintenir dans le devoir, — ces charretiers qui doivent d'eux-mêmes faire la route dans le temps voulu, décharger et repartir consciencieusement, seront-ils assez dévoués, assez honnêtes, assez consciencieux, pour s'acquitter de tous les soins qu'exigent la santé des chevaux et l'entretien du matériel roulant? Et est-il certain qu'ils rallieront le centre de distribution où qu'il se soit transporté pendant leur absence?

Il n'y a pas chez eux, comme dans l'armée, un sentiment de la discipline qui les retienne, un sentiment de la camaraderie qui les anime. Dans ces conditions, peut-on compter, en toute confiance, sur leur concours?

Sans doute, les dangers qu'ils courent sont plus faibles que les périls affrontés par les combattants; sans doute, leurs fatigues et leurs privations sont, en général, moindres. Mais combien plus grandes sont les facilités qu'ils ont de s'y dérober! Et, pour qu'ils ne cèdent pas à la tentation de fuir, il ne suffit pas de leur donner un brassard. Il faut qu'on puisse compter sur leur dévouement. On n'y parviendra que si l'on possède un personnel d'élite de rouliers entichés de leur métier, inaccessibles aux paniques, capables de résister aux mille occasions qu'offre la guerre de manquer à son devoir.

Ce personnel existe tout formé sous les espèces de tous ces nombreux camionneurs, de tous ces cochers qui desservent encore actuellement toutes les communes du territoire, gens qu'un travail quotidien, souvent très dur, maintient en santé, gens qui connaissent bien le cheval et qui l'aiment. Rien ne serait plus aisé que de recruter parmi eux d'excellents sujets pour les transports militaires, moyennant certaines modifications apportées aux transports civils, modifications dont la population tout entière profiterait, comme nous allons le voir.

*
* *

Les campagnes, en effet, sont desservies, en dehors des voies ferrées, par le roulage, les messageries et le factage.

Le *roulage*, c'est la « petite vitesse » : ce sont les camions chargés de lourds fardeaux et allant aux allures lentes.

Les *messageries*, c'est la « grande vitesse » : c'est la diligence qui se charge des voyageurs, des petits colis, des paquets.

C'est parfois aussi la poste, car — en bien des localités — les transactions sont assez faibles pour que le « courrier » suffise à assurer le service des lettres et le transport des voyageurs. Dans ce cas, la concurrence est tuée. Et, dès lors, rien ne marche : pour cheval, il n'y a qu'une mauvaise rosse ; pour véhicule, qu'une carriole plus légère que solide. Les départs sont irréguliers ; le prix des places n'est pas tarifé, ou bien il est fixé à un taux disproportionné et arbitraire.

Le *factage*, c'est le transport à domicile, dans un certain rayon, des marchandises arrivées en gare par grande vitesse. Les compagnies de chemins de fer traitent avec des correspondants pour organiser ce service, qu'elles sont tenues d'assurer, de par leur cahier des charges, dans tout chef-lieu de canton. Mais elles s'arrangent le plus qu'elles peuvent pour que la livraison se fasse en gare, de façon à éviter les avaries dont elles sont responsables. Si les détériorations sont imputables aux entrepreneurs de transports, les compagnies ont bien recours contre ceux-ci ; mais alors il leur faut des agents pour établir les causes du dommage et recouvrer les frais. Elles tâchent donc d'éluder de leur mieux les prescriptions réglementaires. Il en résulte que bien des localités ne sont pas desservies ou le sont à peine. Et ainsi, le mode le plus parfait des communication et de transport qu'on puisse rêver, le chemin de fer, se trouve accouplé aujourd'hui à une organisation de messageries grossière et imparfaite, bien inférieure au service des diligences d'il y a soixante ou quatre-vingts ans.

En ce temps-là, en effet, on avait de bons chevaux, tandis que nos courriers d'à présent n'ont que des rosses. Ce n'est pas que celles-ci mangent moins que ceux-là pour fournir le même travail. Mais, s'il en coûte autant pour les nourrir, les petites bourses ne peuvent supporter la mise de fonds première : pour se remonter avec quelque soin, le capital à engager est trop considérable.

Dans le personnel aussi, même abaissement. Où sont les postillons d'antan, triés sur le volet, et d'autant meilleurs que beaucoup de candidats se présentaient pour profiter des avantages attachés à leur titre? Commissionnés et patentés ils avaient droit à une retraite. Fiers de leur livrée et de leur plaque, jaloux de leurs privilèges, extraordinairement atta-

chés à leurs chevaux, ils formaient un corps d'élite, qui jouissait d'une légitime popularité dans le pays. Ah ! il faisait beau les voir traverser gaillardement les villages, dans le tintement des grelots, dans le claquement des fouets ! Leur petite veste à parements rouges et leur chapeau de toile cirée à galon d'argent avaient un autre air que la blouse et la casquette de nos courriers.

Ceux-ci obtiennent leur place aux enchères : elle a été adjugée, sans examen ni garantie, au plus offrant; on n'a demandé aux compétiteurs que la production d'un certificat de bonne conduite, pièce qu'on n'exige même pas des correspondants des chemins de fer : les compagnies choisissent qui leur plaît, n'importe comment.

Ajoutons qu'autrefois le matériel roulant était bon et, rappelons, pour qu'on puisse se rendre compte de la décadence qui s'est produite, la ponctualité et la célérité qu'avait acquises le service, grâce à la bonne organisation des relais, quand des entreprises comme la célèbre société Laffitte et Caillard avaient le monopole des transports.

Or, c'est justement le monopole que préconisait M. Peyrot, dans le double intérêt de l'armée et des populations. Il demandait que, dans chaque corps d'armée, par voie d'adjudication, on donnât le monopole de tous les transports par voitures à un « préposé en chef », lequel serait chargé, en retour, des convois du corps d'armée en campagne. Cet agent aurait eu à recruter son personnel et ses attelages, ainsi qu'à acheter son matériel roulant, mais il aurait été tenu de se conformer à des types réglementaires.

La certitude de conserver ses chevaux pendant la guerre aurait déterminé le préposé à les payer cher, c'est-à-dire à les avoir bons. Tenus en haleine par le service auquel ils auraient été journellement employés, ces animaux n'auraient pas éprouvé, au moment de leur passage au service de guerre, un trop brusque changement de vie. Au surplus, ne fallait-il pas s'attendre à ce qu'ils fussent bien traités par les hommes mêmes qui, étant habitués à les soigner et à les conduire, leur auraient été attachés ?

Ce personnel se serait recruté facilement, dans de bonnes conditions, ne fût-ce que parmi les cavaliers du train des

équipages et les conducteurs de l'artillerie. On trouve aujourd'hui, tant qu'on en veut, d'excellents charretiers et d'excellents rouliers. Que serait-ce si on leur promettait de leur faire continuer aux armées leur métier habituel au lieu de leur laisser courir, comme soldats, les dangers du champ de bataille? Que serait-ce, surtout, si on leur assurait une retraite?

La qualité du matériel, du personnel, des attelages, serait donc assurée par l'établissement du monopole. De plus, en l'accordant, on aurait pu astreindre l'entreprise à une grande régularité dans les heures de départ et d'arrivée, l'obliger à desservir telles ou telles localités, dût ce trafic n'être pas rémunérateur, enfin lui imposer des tarifs kilométriques modérés.

Et M. Peyrot ajoutait :

Certaines lignes ne rapporteront rien; d'autres donneront des bénéfices de nature à compenser les pertes subies ailleurs. Mais les lignes les moins rémunératrices n'entraîneront pas à de bien grands frais puisqu'on aura réuni dans la même main les postes, les messageries et les correspondances des chemins de fer. La fusion des trois services amènera bien des économies : par exemple, les bureaux de poste seront bureaux de messageries et recevront les paiements. A cette réduction dans les frais, ajoutez la suppression de la patente et des prestations; joignez-y la certitude qu'aura le préposé de conserver ses chevaux en cas de mobilisation, et, moyennant une subvention convenable, on peut être assuré qu'on ne manquera pas d'offres pour ce poste.

En temps de guerre, presque tout le matériel et le personnel employés à ce service suivent le corps d'armée. Les transports commerciaux, forcément ralentis par la crise, sont effectués par les voitures du commerce attelées par des animaux réquisitionnés, dût le service de la poste rester un peu en souffrance.

Le préposé en chef accompagne le chef d'état-major ou l'intendant soit pour les renseigner, soit pour régler ses ordres d'après les leurs, afin de pouvoir se conformer de son mieux aux intentions du commandement. Ayant fait journellement preuve de son entente du roulage, tenu constamment en haleine, ayant acquis une grande expérience (ce qui est tout, ou presque tout, en pareille matière), il est l'auxiliaire tout naturel et un très utile collaborateur du fonctionnaire chargé des services administratifs.

Il emmène avec lui un personnel expérimenté et discipliné (car il laisserait en arrière tous les sujets douteux), des chevaux habitués à la fatigue, un matériel éprouvé par un travail quotidien. Les cha-

retiers sont attachés à leurs chevaux, qu'ils ont la satisfaction de conserver. Ils tiennent à leur position. Ils sont de longue date connus des agents de l'entreprise, c'est-à-dire des « préposés départementaux », qui ont sur eux l'autorité que donnent la compétence et l'habitude du commandement, autorité qu'augmentent les moyens de répression dont ils disposent, et dont le plus puissant est la radiation en cas de démérite. En se conduisant mal, les voituriers s'exposent à être versés immédiatement dans les corps combattants, et à perdre à la fois leur place et leurs droits à la retraite. Cette perspective suffira pour empêcher tout acte d'insubordination et même de mauvaise volonté à un moment où la nation tout entière est en armes.

Telle est l'économie du système proposé, système peu onéreux pour l'État, semble-t-il, et également avantageux au commerce et à l'armée.

Avantageux au commerce : parce que celui-ci bénéficierait du bas prix des transports et d'une régularité plus grande dans leur fonctionnement ; parce que l'uniformité des tarifs faciliterait les transactions ; parce que la grande quantité de matériel roulant dont l'entreprise disposerait lui permettrait de proportionner le nombre des véhicules aux besoins qui sont variables, et de faire face à l'imprévu.

Avantageux pour l'armée : parce que les colonnes seraient allégées ; parce que les mouvements rétrogrades seraient rendus sinon faciles, du moins possibles, sans désordre, sans confusion, sans encombrement ; parce que l'uniformité des modèles simplifierait les supputations, puisqu'on connaîtrait la capacité de chacun d'eux et le maximum de sa contenance ; parce que, enfin, l'utilisation meilleure des hommes et des chevaux permettrait de laisser aux corps combattants un plus grand nombre de soldats et d'attelages.

Pendant bien des années, M. Peyrot soumit avec persévérance ses idées à l'autorité compétente. Et si on en reconnut la justesse, si on en approuva le principe, on les repoussa pourtant, parce que le monopole n'est pas en faveur chez nous, parce que l'application du système heurtait des situations existantes et des droits acquis.

Faut-il ajouter que, juste à la même époque, l'Allemagne, éclairée par la même guerre de 1870, adoptait certaines des dispositions que la France repoussait? En vertu de la régle-

mentation élaborée alors, chaque bataillon du train doit former en cas de guerre, six échelons du parc mobile. Le matériel roulant de ce parc n'existe pas, à la vérité, en temps de paix : il s'obtient par voie de réquisition, au moment du besoin. A cet effet, le gouvernement s'est entendu avec des fournisseurs qui, par contrat signé d'avance, sont tenus de mettre à la disposition de l'État le nombre de fourgons couverts nécessaire pour les six colonnes du convoi. Mais voici où le système apparaît : « ces contrats sont revisés chaque année, dit le colonel baron Kaulbars dans son *Rapport* bien connu *sur l'armée allemande*, et l'autorité en surveille attentivement les signataires, pour s'assurer qu'ils sont toujours en mesure de faire honneur à leurs engagements à l'égard tant du nombre des voitures que de leur qualité. Au moindre doute sur ce point, le traité est rompu, et un nouveau marché est passé avec une maison plus solide. »

***

L'orientation récente de l'automobilisme nous a paru devoir apporter une nouvelle solution de la question des transports tant commerciaux que militaires. Il se peut, en effet, que les véhicules à traction mécanique soient appelés à faire dans les campagnes le service des messageries et du roulage : ils trouveront là leur emploi naturel. Leur grande capacité, leur force de traction, la rapidité de leurs déplacements permet de leur faire parcourir de grandes distances, de les réunir en nombre là où il y a des chargements considérables à faire.

D'autre part, l'armée a tout intérêt à voir se développer l'automobilisme : non les pétrolettes de luxe et de plaisance; mais les robustes tracteurs. Déjà certaines directions d'artillerie, dont celle de Vincennes, ont pris des dispositions pour s'assurer en cas de guerre la possession des machines de ce genre existant dans un certain rayon, et leur recensement périodique, suivi d'un classement, en préparera la réquisition.

Mais, maintenant qu'il en est temps encore, nous souhaiterions qu'on fît davantage. Plusieurs ministres sont intéressés à ce qu'un modèle de voiture soit déterminé qui donne satisfaction aux services multiples de leurs départements. En

première ligne, la Guerre et le Commerce (avec les postes et télégraphes) ; accessoirement, les Travaux publics et l'Intérieur. Un programme tracé par une commission mixte pourrait être proposé aux constructeurs. Le War Office vient justement d'ouvrir un concours avec des prix de 500, 250 et 100 livres (12 500, 6 250 et 2 500 francs) pour le modèle d'automobile le mieux approprié aux besoins de l'armée.

Ce n'est pas assez, car le choix de types convenables ne suffit pas. Il importe de préparer un personnel capable et d'en organiser le commandement. Il est probable que, en subventionnant une compagnie qu'on chargerait de desservir une portion déterminée du territoire, on y développerait les transactions, on y faciliterait les relations. Et, en même temps, les directeurs de ces compagnies et leurs agents se trouveraient avoir à résoudre des problèmes analogues à ceux de la guerre où tantôt on se concentre, tantôt on s'éparpille. A la saison des bains de mer, les véhicules disponibles assurent le service de la côte ; à un autre moment, ils sont envoyés dans l'intérieur pour les moissons ou les vendanges. En dehors de ces occasions périodiques et prévues, tels incidents inopinés peuvent provoquer des groupements passagers sur un point ou sur un autre. Et, par là, la direction de l'exploitation s'habitue à régler rapidement des horaires, à combiner des mouvements, à modifier des itinéraires.

De son côté, le personnel s'habitue à être commandé. Les courriers de la poste, actuellement, sont à peu près leurs maîtres ; ils règlent leur service « à leur petite idée » ; ils s'occupent avant tout de se donner leurs aises ou de tirer profit de leur commerce. L'exploitation économique et intelligente d'une région par l'automobilisme exigerait une parfaite discipline. Pour concentrer le matériel roulant ou le disperser, pour remplacer une machine en panne, pour utiliser les facultés de ce matériel roulant, une grande élasticité serait nécessaire, et, à côté d'une très grande régularité nécessaire pour le service des voyageurs, il serait indispensable de laisser opérer l'enlèvement des marchandises à des heures très variables.

Appelés à chaque instant à voyager isolément, à trouver leur chemin, à faire les détours nécessités par les incidents de la route ou à prendre des raccourcis, à se débrouiller, à s'in-

génier, à soigner leur machine, à la réparer en cas de besoin, à imaginer des dispositifs de circonstance en présence d'un accident insolite et imprévu, les chauffeurs donneront bien vite la mesure de leur savoir professionnel et de leur dévouement. On saura donc éliminer ceux sur lesquels on ne pourrait pas compter au moment de la guerre. Car, en campagne, avec les organes fragiles et multiples du moteur, s'ils n'apportent pas un bon esprit et s'ils y mettent tant soit peu de mauvaise volonté, ils multiplieront les « pannes » et ne rejoindront jamais le centre de ravitaillement indiqué. Un gendarme est capable d'apprécier si un cheval déferré ou boiteux peut rester en arrière. Il serait fort embarrassé pour dire si une voiture à traction mécanique est en état, ou non, de se remettre en route. Un homme du métier est seul apte à se prononcer.

D'autre part, on voit assez que, même à Paris, avec des agents cyclistes et un nombreux personnel de surveillance, les chauffeurs ont de grandes facilités pour se dérober par la fuite. En campagne, ceux qui seraient mal intentionnés n'auraient pas grand'peine à prétexter une erreur de direction, la nécessité de faire un crochet. Et ils manqueraient ainsi à leur devoir.

Supposons, au contraire, qu'on ait affaire à un personnel d'élite, plein d'esprit patriotique, animé par beaucoup d'amour-propre, dirigé par des hommes compétents et énergiques. Ah! comme alors la substitution de la traction mécanique à la traction animale simplifiera cette œuvre complexe du ravitaillement qui a toujours été la difficulté la plus grande de la marche des armées! Et c'est une difficulté qui croît avec les effectifs. Avec les masses énormes que les états-majors auront à manier, la tâche sera lourde. D'autant plus lourde que les grandes manœuvres n'y préparent pas, ayant lieu dans des pays riches, pourvus d'un réseau routier en bon état. Les granges sont pleines; la saison est favorable; le trafic commercial des chemins de fer n'est pas suspendu. Un appel télégraphique amène dans la station désignée le fourrage et les vivres tenus tout chargés dans des garages déterminés. Mais que serait-ce si la région était dévastée, si la guerre se faisait au lendemain de l'hiver, si les

chemins défoncés par les pluies ne se prêtaient pas aux charrois, si les chemins de fer étaient endommagés, les ouvrages d'art détruits? Que serait-ce enfin si on se battait pour de bon? s'il se consommait des munitions qu'il fallût remplacer? si on relevait sur le champ de bataille des blessés qu'il fallût évacuer?

Dans son livre sur *la Puissance militaire des États-Unis d'Amérique*, l'intendant général Vigo-Roussillon, parlant du général Grant, dit qu'il « régla d'une manière si habile, en 1864, le mouvement des grands convois qui suivaient l'armée que ce fut seulement après cinquante jours d'opérations que celle-ci aperçut les quatre mille voitures qui la faisaient vivre. Voilà la solution du problème». Beaucoup de grands généraux n'ont dû leurs succès et leur réputation qu'à l'art avec lequel ils organisaient leurs « services de l'arrière » ou au concours qu'ils trouvaient dans leurs chefs d'état-major chargés de cette organisation.

L'emploi de l'automobilisme facilitera la besogne, mais à la condition toutefois qu'on puisse absolument compter sur le matériel et sur le personnel, pourvu aussi qu'on sache s'en servir et qu'on n'applique pas à ces moyens nouveaux les règles qui convenaient au temps de la traction animale.

Il y a donc, même pour le commandement, un apprentissage à faire. Et c'est pourquoi il nous semble opportun d'appeler sur l'importance de cette question l'attention de l'autorité militaire, afin qu'elle intervienne pour faire adopter la solution la plus conforme à ses intérêts. Le moment est propice. Plus tard, quand les constructeurs auront créé des types, quand les départements auront voté l'achat de certains modèles et auront subventionné des entreprises d'automobiles, si les voitures conviennent mal au service de guerre, l'armée risquera de souffrir de l'emploi de véhicules qui, au contraire, devraient lui rendre les services les plus grands. Il y a donc urgence, nous semble-t-il, à examiner ce problème.

ÉMILE MANCEAU

DERNIERS SOUVENIRS

DE

LA VIEILLE SORBONNE[1]

III

LA SÉPULTURE DE RICHELIEU

La sépulture de Richelieu a son histoire. Le dernier épisode s'est déroulé sous nos yeux, mais il est peu connu ; le premier, qui date du lendemain de sa mort, est resté jusqu'ici enveloppé d'obscurité.

Le journal d'Olivier d'Ormesson porte, à la date d'avril 1643, la mention suivante :

On donnoit ordre à Paris pour empêcher la sédition, parce que le menu peuple murmuroit sur la maladie du Roy contre le cardinal de Richelieu, sur ce que l'on disoit qu'il avoit empoisonné le Roy, et parloit-on de tirer son corps de la Sorbonne et de le traisner par les rues et l'on disoit que l'on avoit osté toute la magnificence du catafalque, mesme son corps.

Et complétant plus tard cette dernière indication, qui ne laissait pas de lui paraître extraordinaire, d'Ormesson ajoutait en marge : « Vray. »

D'autre part, dans une page des procès-verbaux des assemblées de la Faculté de Théologie, dont la vie intérieure, nous l'avons établi, n'avait rien de commun avec celle de la Sorbonne, on lit :

Le mardi, 19 may 1643, sur les dix heures du soir, vint un carrosse attelé à six chevaux dans la cour de Sorbonne, pour enlever la bière

1. Voir la *Revue* du 15 novembre.

où estoit le corps de feu Monseigneur le Cardinal, duc de Richelieu, et fit trois ou quatre tours dans ladicte cour pour faire croire que ladicte bière avoit été enlevée et empêcher par ce moyen que, selon le bruict qui couroit, quelques méchants et impies ne vinssent l'enlever pour le jetter à la voierie. Le carrosse ne l'enleva en effect; mais les docteurs donnèrent ordre de faire oster en mesme temps ladicte bière de plomb couverte de velours noir... qui estoit en l'église sur une table portée sur des tréteaux, au milieu du chœur avec des balustrades à l'entour... toute l'église tendue haut et bas d'une tenture de velours noir parsemé d'armoiries... On ne sait où lesdits docteurs ont faict mettre ladicte bière.

Telle était la relation du greffier de la Faculté de Théologie, Quintaine, relation qu'il avait fait consacrer par la Faculté, en l'inscrivant sur ses registres.

Les deux textes, malgré les différences de date, se confirment. Ce qu'Olivier d'Ormesson donnait comme bruit courant et comme menace, à la fin d'avril, s'était réalisé au mois de mai. Ainsi s'explique la note ultérieure où il certifie l'exactitude de son premier renseignement. Il était donc « vray » qu'en mai 1643, le catafalque de Richelieu avait disparu de la chapelle de la Sorbonne, et avec lui son corps. Qu'était-il devenu?

Ce fait singulier que deux témoins contemporains affirmaient, sans pouvoir l'expliquer, un autre témoignage plus voisin encore de l'événement, permet, semble-t-il, de l'éclaircir. Dans les papiers de la collection Godefroy, qui appartiennent à la Bibliothèque de l'Institut, il existe un *Récit particulier de ce qui s'est passé à la mort du Cardinal, arrivée le jeudi 4 décembre 1642, sur le midi*. Écrit à Paris et commencé le lendemain du décès, 5 décembre, le *Récit* rend compte des derniers instants, de l'autopsie, des funérailles de Richelieu. Le manuscrit ne porte pas de signature : c'est une de ces feuilles de gazette privée, pour ainsi dire, qui, après avoir passé par un plus ou moins grand nombre de mains selon l'usage du temps, allaient enrichir la collection de quelque amateur. Mais il y a bien des apparences que la pièce est du docteur Martin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire de Richelieu et, plus tard, de Louis XIV, un savant et un homme de lettres qualifié, membre, dès la fondation, de

l'Académie française et de l'Académie des Sciences. Certains détails et l'émotion discrète répandue dans toute la note indiquent un ami intime de la maison ; la description scientifique de l'autopsie dénonce le praticien, et, au ton oratoire des réflexions morales qui ferment la relation, l'académicien se révèle. Il semble d'ailleurs que Cureau de la Chambre s'est trahi — non sans le vouloir — en se nommant lui seul avec l'évêque parmi les témoins de la cérémonie, comme font les peintres qui placent leur portrait dans le coin d'une grande scène historique. Nous ne possédons malheureusement aucune pièce autographe qui permette d'appuyer la conjecture. Dans tous les cas, le *Récit* vaut par lui-même. Il a été rédigé avec soin, revisé avec scrupule. Les nombreuses additions interlinéaires ou marginales, faites sur le moment ou après intervalle, ont pour objet de mettre dans certains détails encore plus de précision. Tout y donne l'impression de l'exactitude, et, suivant le mot appliqué au caractère de Martin Cureau de la Chambre, d'un « grand fonds de probité ».

Or, d'après le *Récit*, les restes de Richelieu auraient été transférés, du Palais-Royal, où il est mort, à la Sorbonne, où il avait demandé à être inhumé, en deux fois :

> Le mercredy 10 décembre, les entrailles du Cardinal furent apportées de nuict dans un carrosse à la Sorbonne, conduictes par Monseigneur Lescot, évêque de Chartres, Monsieur de la Chambre et quelques autres, aumosniers du deffunct, et mises en dépost, jusqu'au parachèvement de la nouvelle église, dans une cave qui est dans une chapelle au milieu de deux autres, derrière le maistre autel : elles étaient enfermées dans une caisse de plomb carrée couverte d'une manière de boiste de bois que quatre personnes à la suicte du carrosse portoient avec assez de difficulté.
>
> Samedi suivant, 13 du même courant, sur les neuf heures et demie du soir, son corps fut porté du palais Cardinal à la Sorbonne, lieu destiné à sa sépulture, dans un grand chariot de deuil...

N'est-il pas à croire que si, dans la manifestation du 19 mai, le corps de Richelieu fut « osté » si rapidement avec « toute la magnificence du catafalque », c'est parce qu'on le descendit dans le caveau où, suivant le *Récit*, ses entrailles avaient été « mises en dépost » ? La vieille Sorbonne a toujours eu la prétention d'être maîtresse chez elle et n'admettait guère

personne au privilège de son intimité. La menace de sédition qui grondait dans toute la ville n'était pas pour la faire rompre avec ces habitudes de discrétion. L'enlèvement fut fait en hâte, secrètement. De là le mystère dont Olivier d'Ormesson, non plus que Quintaine, n'a eu la clef.

Mais le texte du *Récit* révèle à son tour un fait qui, chose singulière, semble avoir passé inaperçu.

Aucune chronique, en effet, aucun mémoire, à notre connaissance, ne fait allusion à ce « dépost » des entrailles de Richelieu, séparées de son corps.

On sait qu'Henri IV avait légué son cœur à l'église du couvent des jésuites de la Flèche, aujourd'hui le Prytanée militaire; que le cœur de Louis XIV fut déposé à la maison professe des jésuites de la rue Saint-Antoine par le cardinal de Rohan, tandis que son corps était porté à Saint-Denis; ce qui donna lieu à ces vers, «horribles», suivant le mot d'un contemporain :

A Saint-Denis comme à Versailles
Il est sans cœur et sans entrailles.

On sait aussi qu'en 1662, la reine Marie-Thérèse obtint que, « comme les corps des princes et des princesses de la famille royale étaient réunis à l'abbaye de Saint-Denis, l'église du Val-de-Grâce, bâtie en 1645 par les soins d'Anne d'Autriche, fût choisie pour y garder leurs cœurs ». Placés d'abord dans la chapelle de Sainte-Scolastique, les cœurs, en 1676, furent, par ordre du Roi, transportés dans la chapelle Sainte-Anne, qui dès lors leur demeura vouée. Ils étaient enfermés dans « un tombeau composé de plusieurs petites *layettes* ou coffrets distincts », dans lesquels ils reposaient sur des carreaux de velours noir ou de moire d'argent, selon l'âge des princes et des princesses. A l'origine, ils étaient déposés dans la chapelle le même jour que les corps étaient transportés à Saint-Denis, et la pompe des deux convois était la même. A l'occasion de la mort de Philippe de France, premier duc d'Anjou, qui n'avait pas trois ans, Louis XIV décida que les deux cérémonies ne seraient célébrées que pour les enfants âgés d'au moins sept ans; mais le dépôt des cœurs dans la chapelle ne cessa pas de se faire régulièrement.

De 1662 à 1761, la chapelle Sainte-Anne reçut vingt-neuf cœurs, parmi lesquels ceux d'Anne d'Autriche, la fondatrice de l'église, d'Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans, de la reine Marie-Thérèse, de la princesse de Bavière, dauphine, — ce fut Bossuet qui présida la cérémonie; — d'Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston, duc d'Orléans; de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV, etc. Des membres de la famille royale, cette sorte d'hommage s'était étendu aux personnages que la gloire ou la vertu avait consacrés. Le cœur de Turenne appartenait par don spécial aux Carmélites de la rue du Boulois. De Bruxelles, où on l'avait d'abord envoyé pour le soustraire aux inimitiés de ses adversaires, celui d'Arnauld était revenu à Port-Royal. Il y avait beaucoup de cœurs sous les dalles de la petite église de Magny. Les reliquaires jansénistes contiennent en grand nombre des linges imbibés du « sang du cœur » de telle ou telle personne touchée de la grâce. Madame de Longueville, également amie de Port-Royal et des Carmélites, avait légué son corps à celle des deux maisons où elle mourrait; l'autre devait avoir ses entrailles. Dans la pensée de ceux qui faisaient ces sortes de testament, c'était un moyen pieux de multiplier les prières à leur intention.

Rien n'empêcherait donc que Richelieu eût, de son vivant, disposé de ses entrailles. Le cœur du Père Joseph n'est-il pas aujourd'hui encore dans le couvent des Sœurs du Calvaire à Orléans? Mais, en reproduisant les « volontés dernières » aux termes desquelles le Cardinal « désire et ordonne que son corps soit enterré dans la nouvelle église de la Sorbonne de Paris », le fidèle Aubery ne fait aucune réserve. Bien plus, cette « caisse de plomb... que quatre personnes... portoient avec assez de difficulté » ne paraît pas s'être jamais retrouvée. Il n'en est question, ni au moment de la translation des restes du Cardinal de la chapelle dans l'église, ni lorsque, après la sépulture provisoire dans l'église, ils furent définitivement enfermés dans le mausolée de Girardon. Quels que fussent les sentiments de la Société à l'égard du Cardinal, n'est-il pas étrange que, sur ce point qui touchait de si près à la vie intérieure de la maison, les registres des Prieurs soient absolument muets? Et cependant comment révoquer en doute

purement et simplement, sans documents à l'appui, la parole d'un témoin aussi autorisé que Cureau de la Chambre? L'assertion du *Récit* — Cureau de la Chambre n'en fût-il pas l'auteur — est trop circonstanciée, trop nette, pour n'être pas maintenue à titre d'indication, jusqu'à ce que la preuve soit faite qu'elle est sans fondement.

On ignore à quelle date exacte Richelieu fut transporté de la chapelle dans l'église. Ce dut être en 1648, après la prise de possession de l'église, la chapelle ayant été rasée. Le monument de Girardon ne fut placé qu'en 1694, le registre des Prieurs en fait foi. Jusque-là le corps reposa dans un caveau, sous le chœur, au milieu, juste à la place que devait occuper plus tard le tombeau. Germain Brice et Piganiol de la Force ont laissé de cette sépulture temporaire une description tirée, disent-ils, « du procès-verbal de l'ouverture du caveau et de l'installation du mausolée de Girardon » :

Au bout du caveau, est attachée à la muraille une lame de cuivre de trois pieds et demi de haut et de deux pieds de large ; au bout de ladite lame sont les armes du Cardinal gravées sur le cuivre, et au-dessous l'épitaphe qui contient ce qui suit : « Ici gist le grand Armand-Jean du Plessis, cardinal de Richelieu, duc et pair de France : grand en naissance, grand en esprit, grand en sagesse, grand en science, grand en courage, grand en fortune, mais plus grand encore en piété...

Suit l'énumération, qui se prolonge pendant près de trois pages, des victoires, des triomphes, des vertus du Cardinal. « Longue et romanesque épitaphe, écrit Piganiol, ridicule par ses louanges excessives. » Elle est de Scudéri. Pellisson le rappelle, non sans malice peut-être, dans son *Histoire de l'Académie française*. Quant à la lame de cuivre sur laquelle elle était gravée, elle a disparu dans le sac de 1793 ; il n'en subsiste rien.

Aucuns frais n'avaient été épargnés pour ménager à Richelieu un asile digne de lui. Au témoignage de Tallemant des Réaux, la duchesse d'Aiguillon aurait bien voulu réduire la dépense ; messieurs de Sorbonne n'étaient pas les seuls à se plaindre de son économie. Quarante ans après la consécration de l'église, le grand autel non plus que le tombeau n'était terminé : les marbres que Richelieu avait fait apporter

dans la nef gisaient épars, attendant qu'on les mît en œuvre. « Si bien qu'il fallait tenir l'église fermée, disaient les avocats de la Société dans un mémoire daté de 1689, pour en cacher aux yeux du public l'imperfection et la difformité. » Cependant la duchesse avait dû finir par céder : il y allait de l'exécution du testament dont elle avait le bénéfice. Les artistes en renom, Philippe de Champagne, Lebrun, le « peintre du Roi », Berthelot, Guillain, Auguière, Cadène, avaient dirigé ou exécuté les travaux. L'église de la Sorbonne, dit Tallemant dans le même passage, était « une belle pièce ». Malheureusement, nous n'en possédons aucune description satisfaisante. Germain Brice qui, le premier en parle (1685), et Piganiol de la Force, qui ne fait guère que reproduire les détails ajoutés peu à peu aux dix éditions successives de Brice, ne donnent de l'intérieur du monument qu'une idée imparfaite. Le tableau le plus complet que nous ayons est celui qu'a publié Thiéry, en 1787, à la veille de la Révolution, « pour les amateurs et les étrangers voyageurs à Paris ». Le sens artistique de Thiéry est médiocre ; mais son exactitude est d'autant moins sujette à caution.

L'ordre des pilastres Corinthiens qui existe dans l'intérieur de l'église est couronné par une attique de proportion heureuse. Entre ces pilastres, deux rangs de niches superposés où sont des anges de grandeur naturelle et les douze apôtres. Toutes ces figures sont de la main de Berthelot et de Guillain. Les quatre Pères de l'Église latine, dans les pendentifs du dôme, ont été peints à fresque par Philippe de Champagne. La disposition du pavé est en compartiments de marbre de différentes couleurs. Le grand autel, élevé sur les dessins de Bullet, est décoré de six colonnes de marbre rouge dont les bases et chapiteaux sont de bronze doré d'or moulu comme les modillons de la corniche. Au haut de l'autel, Le Brun a représenté le Père Éternel dans une gloire. Le tabernacle de marbre blanc est aussi orné de bronzes dorés. Dans l'épaisseur des piliers qui soutiennent le dôme sont prises de petites chapelles proprement boisées et ornées chacune d'un tableau. Dans l'une est la *Prédication de saint Antoine*, par Nicolas Coypel ; dans une autre, *Saint Hilaire*, évêque de Poitiers, par le même ; dans une autre, *Saint Paul recouvrant la vue*, par Brenot...

Et ailleurs, — nous complétons la description de Thiéry par des renseignements du même temps, recueillis çà et là, —

le Baptême de saint Jean, de l'école de Véronèse; le *Martyre de sainte Ursule*, par Romanelli; *le Repos de la Vierge*, *la Présentation au Temple* et *la Pentecôte* attribués à un élève de Romanelli; une *Descente de Croix* de Philippe de Champagne, quatre *Anges* en marbre blanc de Jean-Baptiste le Tuby, dit le Romain, une *Vierge* en marbre blanc de Desjardins; un *Christ* en marbré blanc sur un fond de marbre noir par Auguière; des portraits en pied de *Louis XIV*, de *Louis XV*, de *Louis XVI*, de *Stanislas de Pologne*, du *Cardinal de Fleury*, copiés d'après Rigaud; — parmi ces peintures, des croix, des cœurs, des piédestaux, des chandeliers, des lampes, des reliefs de toute sorte en bronze doré, « qui répandaient dans l'église un éclat que rehaussait encore, aux jours de fête, le soleil d'or de plus de vingt mille livres donné par Richelieu ». Rien ne manquait, en un mot, de ce qui pouvait, outre les richesses qu'on supposait cachées sous les autels et dans les tombeaux, égarer les passions et exciter les convoitises du vandalisme révolutionnaire.

J'imagine que les membres de la Société, témoins de près ou de loin du sac de leur église, en 1793, durent évoquer dans leur souvenir les résistances qu'avaient opposées leurs ancêtres à ce déploiement de richesse si peu conforme à leur esprit. Leur caractère ne les eût-il pas mis en garde contre les tentations du luxe, cette simplicité leur était imposée par l'exiguité de leurs ressources. Nous avons montré ailleurs, par le tableau des recettes et des dépenses annuelles de la Sorbonne, qu'elle se suffisait : rien de plus. Ce n'est pas elle qui put jamais être suspecte d'accumuler des biens de mainmorte. Elle avait besoin de faire des économies de toute sorte et elle ne se cachait pas pour les faire. Aucune aubaine ne lui était indifférente. Après les funérailles de Richelieu, elle avait réclamé comme sien « tout l'esquipage et attirail de de la pompe funèbre, y compris les six chevaux », que Cureau de la Chambre n'estimait pas, dans son ensemble, à moins de six mille livres. Un de ses sujets de querelle avec la duchesse d'Aiguillon, pendant la construction de l'église, était que « le produit des matériaux provenant des démolitions et descombrements de la chapelle et autres bastiments attenants, devait être de son proffict ». Quand fut posé le mausolée de

Girardon, la Société consentit à faire la dépense d'une balustrade en fer, mais à la condition que les frais lui seraient remboursés sous la forme d'une quantité équivalente de marbre (Registre des Prieurs, 14 août 1694, 28 mai 1695). Un certain nombre de baux des maisons qu'elle louait, rue de la Sorbonne, rue des Maçons, rue Saint-Jacques, nous ont passé sous les yeux; tout y est réglé de très près : un locataire ayant demandé l'établissement d'une porte cochère, il fut entendu que le prix de la location serait augmenté d'une quotité proportionnelle au revenu du capital dépensé. Messieurs de Sorbonne étaient des administrateurs serrés.

Mais ils se comportaient avec leurs créanciers comme avec leurs débiteurs. Même exactitude rigoureuse. En cherchant aux archives municipales de Paris les souvenirs intéressant la sépulture de Richelieu, nous avons trouvé le dernier compte annuel de la Société, celui qui embrassait l'exercice clos au 5 octobre 1792, et qui, en réalité, est le compte de la liquidation. Il s'élevait, en recettes, à 138 055 livres 19 sols, 5 deniers; en dépenses, à 131 293 livres, 17 sols, 5 deniers. D'où une différence de 6 758 livres, 1 sol, 10 deniers, qu'avait dû verser le citoyen Thomas Malo du Demaine, procureur de la Maison. Un versement provisoire de 6673 livres, 1 sol, 10 deniers, ayant été accepté, il était resté, après vérification, un solde à payer de 62 livres, 3 sols, 10 deniers, — soit en francs : 61 fr. 42 c. — Et ce solde avait été rappelé à Malo du Demaine tous les ans, jusqu'en 1806, au nom du Trésor. Le pauvre Malo du Demaine, qui s'était retiré à Marseille, avait réclamé au ministre compétent, au préfet de la Seine, à tout le monde. La Révolution l'avait complètement dépouillé. Il avait été privé des deux places de professeur et de procureur qu'il occupait en Sorbonne, — privé de son patrimoine qu'il avait placé en rentes sur l'État, lequel ne payait pas, — privé de sa pension ecclésiastique. Bref il ne possédait rien. Après quarante ans de service et à cinquante-neuf ans, menacé de toutes les infirmités, il en était réduit pour vivre au produit de ses messes. Il écrivait non sans dignité :

Je m'estime fort heureux, citoyen préfet, que dans un compte de près de deux cent mille livres dressé en moins de huit jours, le

scellé sur nos papiers ayant été levé fort tard et au milieu des agitations les plus violentes, il ne se soit glissé que si peu d'erreurs... L'exactitude scrupuleuse avec laquelle j'ai géré pendant dix ans les biens de la maison de Sorbonne, ma fidélité à les remettre dès que la Nation eut déclaré ces biens propriété nationale, méritent de votre justice et de votre bienfaisance qu'un délai me soit accordé jusqu'au moment où j'aurai touché quelque chose de la pension qui m'est due. Si vous craignez que je ne paye pas lorsque j'aurai touché, faites opposition avant que je touche, et vous ne manquerez pas d'être satisfait...

Le 30 juin 1806, les 61 fr. 42 c. étaient soldés. Ce petit épilogue de l'histoire de la vieille Sorbonne ne méritait-il pas d'être mis en lumière à l'honneur de son dernier procureur? Il montre en même temps avec quelle soumission fière ces administrateurs intègres, si attentifs à la gestion de leur modeste fortune, assistèrent à son effondrement.

Chargé, en 1794, de se rendre compte du projet d'établissement de l'École Normale dans l'église, l'architecte Giraud mandait au Directoire :

Citoyens, je n'ai vu que très superficiellement les travaux exécutés à l'église de la ci-devant Sorbonne, et j'en ai malheureusement trop vu. L'ancienne architecture est détruite ; le dôme est ouvert ; les pilastres, les corniches, les arcs doubleaux sont mutilés et brisés... le sol est jonché de débris.

L'inventaire dressé par Alexandre Lenoir est plus lamentable encore peut-être que la déclaration de Giraud. Ancien élève des Écoles royales de Peinture et d'Architecture, Lenoir avait, en 1790, conçu le projet de réunir dans un dépôt commun « tous les monuments des arts qui se trouvaient sans asile par la suppression des maisons religieuses ». Le projet avait été adopté par l'Assemblée Nationale, sur la présentation de Bailly, maire de Paris, et à la suite d'un rapport du président du comité d'aliénation des biens nationaux, le duc de La Rochefoucauld. Un décret spécial (15 octobre) affectait à ce dépôt l'ancien couvent des Petits-Augustins. C'est là que, dès la fin de 1793, Alexandre Lenoir avait commencé à recueillir, pièce à pièce, les œuvres d'art plus ou moins intactes qui se trouvaient dans les églises. Aucun monument ne lui en avait fourni autant que la Sorbonne, et je

ne sais rien de plus triste que cette sorte de liste nécrologique : on dirait un état des morts ou des blessés relevés sur un champ de bataille. La forme monotone des procès-verbaux en aggrave l'impression pénible. La Sorbonne livrait, le musée des Petits-Augustins recevait. On lit de page en page :

Reçu deux colonnes de douze pieds en marbre de Rance. — Reçu une forte colonne, brisée à la base. — Reçu deux colonnes de douze pieds, avec chapiteaux et bases avec lamelles en cuivre doré à moitié arrachées. — Reçu trois reliefs en cuivre doré représentant *le Miracle de la Manne, la Pâque des Juifs, le Sacrifice d'Abraham*, sans nom d'artiste. — Reçu le *Saint-Jean-Baptiste*, du Dominiquin, et *le Repos de la Vierge* de Romanelli. — Reçu un bloc de marbre brisé et détaché de l'entablement de la façade sur la place. — Reçu une statue mutilée en marbre blanc (*Vierge* de Desjardins). — Reçu un Christ en marbre blanc de huit pieds de proportion (*Christ* d'Auguière) ; un des bras, qui était fêlé, a été mutilé en le descendant, etc.

L'envoi se continue ainsi pendant trois ans, au fur à mesure que le déblaiement pouvait être opéré.

C'est dès la fin de 1793 ou au commencement de 1794 que le tombeau de Richelieu fut transporté aux Petits-Augustins. Il avait été sauvé par Lenoir lui-même. Lenoir l'a raconté à diverses reprises. Je prends son premier récit, le procès-verbal qu'il a rédigé pour la municipalité, alors que les esprits exaltés pouvaient ne pas lui savoir bon gré de son respect pour les monuments du passé.

Un détachement de l'armée du général Hanriot, caserné dans l'église, démolissait et brisait par haine grossière et par passe-temps.

Je retirai de ses mains le mausolée de Richelieu. On voit sur le visage de la statue de la Sagesse les coups de baïonnette et de sabre que des furieux portèrent sur le plus beau morceau de Girardon. En le défendant, j'ai reçu un coup dont je porte la marque à la main; et, malgré mes efforts, je ne pus empêcher la fracture du nez du Cardinal ; il a été heureusement recueilli et recollé. Une petite portion de la draperie qui couvre le sarcophage et le visage de la Religion est couverte aussi de coups de baïonnette.

En se hâtant de placer le monument sous la protection du musée des Petits-Augustins, Lenoir l'a peut-être sauvé deux fois. On ne se bornait pas, en effet, à détruire ou à dégrader les œuvres d'art : on entreprenait méthodiquement de les « méta-

morphoser ». Tout un travail de cette nature avait été préparé pour les bas-reliefs de la porte Saint-Martin et de la porte Saint-Denis (30 juillet 1793). A la porte Saint-Martin, la tête du tyran — Louis XIV — devait être changée en tête d'Hercule, « substitution d'autant plus heureuse que le jeune Hercule, symbole de la force populaire, a sous ses pieds la Royauté terrassée ». A la porte Saint-Denis, on devait « corriger » la figure de Louis XIV « en supprimant la perruque, qui fait un mauvais effet sous le casque; et, quelques autres traits étant changés à la physionomie, ce n'était plus qu'un général qui commande l'attaque d'une ville ou d'un fort ». L'église de la Sorbonne n'aurait pas échappé à ces mutilations, où l'on prétendait concilier le respect de l'art avec le souci de l'éducation populaire :

Tu voudras bien consulter le citoyen Boulanger, écrivait-on de la Commune de Paris au chef du district, et nous faire part de tes vues sur les métamorphoses à exécuter dans l'intérieur de la ci-devant église de la Sorbonne ; nous verrons ensuite à traiter avec le Département (27 floréal an II, 16 mai 1794).

Et l'on consultait aussitôt le citoyen Boulanger, un ancien praticien, qui se faisait traiter de sculpteur, qu'on payait six livres par jour pour la besogne dont il était chargé, — il en avait demandé sept ou huit, — et qui se plaignait de n'être pas payé exactement. Lenoir n'eut que le temps d'intervenir.

M. le comte de Fontaine de Resbecq, sous-chef du cabinet de M. Victor Duruy, a publié, en 1866, à l'occasion de la réintégration de la tête de Richelieu dans le tombeau de Girardon, une note, devenue une pièce historique importante, tant en raison de sa valeur propre que parce qu'elle contient l'analyse ou l'indication de documents qui ont été détruits dans les incendies de 1871. Cette note détermine avec précision la date et l'objet de la violation des cercueils de la Sorbonne.

C'est un sieur Leblanc, membre du directoire du département, qui avait émis « le soupçon d'un dépôt enfoui dans la ci-devant église ». Les fouilles furent pratiquées pendant cinq jours, du 19 au 23 frimaire an II (1er au 5 décembre 1794).

Le dossier constatait — nous reproduisons le texte de M. de Resbecq — « que les citoyens Dubois, Hébert et Grincourt, commis à

l'enlèvement des cercueils, avaient appris du citoyen Bernard, porteur de la clef de l'église, qu'il était venu plusieurs citoyens le dix-sept du mois, parmi eux, le citoyen Saillard, commissaire de la section, afin de fouiller dans le caveau du cardinal de Richelieu ; que le citoyen Saillard avait fait ouvrir ledit caveau, mais que lui, Bernard, n'en savait pas davantage... Le citoyen Saillard, interrogé, avait dit qu'effectivement, avant-hier, un particulier dont il ne se rappelait pas le nom, mais chargé d'ordre du Département, était venu au Comité requérir un commissaire de l'accompagner à la Sorbonne pour fouiller ledit caveau; qu'il s'y était transporté avec lui, qu'il avait fait ouvrir ledit caveau, qu'ils y étaient descendus sans en rien emporter, qu'ils l'avaient fait refermer, et que depuis il n'en avait plus entendu parler.

Chaque jour, il était dressé un procès-verbal de la séance. On lisait dans le premier « qu'une heure était accordée pour le déjeuner des ouvriers, sans qu'aucune surveillance fût exercée pendant cette heure », — détail dont on reconnaîtra tout à l'heure l'intérêt. — Le dernier indiquait l'existence de cinquante cercueils ouverts, « tant grands que petits ». « Partie (nous reprenons encore ici le texte sauvé par M. de Resbecq) étaient garnis de plaques de cuivre portant inscription des noms, jour et année du décès des personnes renfermées dans lesdits cercueils, lesquelles plaques ont été enlevées et comptées : la quantité s'est trouvée monter à quarante. » Et l'énumération qui suivait indiquait vingt-sept représentants de la famille de Richelieu, à laquelle la duchesse d'Aiguillon avait assuré à perpétuité la sépulture dans l'église, et douze docteurs de Sorbonne. M. de Resbecq a pris soin de relever tous les noms.

Malheureusement, parmi ces renseignements, celui qui nous importait le plus fait défaut. Dans quelles circonstances la tombe du Cardinal avait-elle été violée ? En quel état avait-on trouvé ses restes? En quel état les avait-on laissés? La brochure de M. de Resbecq n'en dit rien. Mais ici nous retrouvons le témoignage de Lenoir. On a raconté que la tête du Cardinal avait été tirée la première du cercueil et souffletée aux applaudissements de l'assistance. Le trait paraît être le produit d'une imagination romanesque. « La tombe de Richelieu, dit simplement Lenoir, a été ouverte en ma présence, et son corps, constaté dans une entière conser-

vation, fut mis en pièces par la multitude : ce fut un certain homme, Cheval, qui porta le premier coup. »

C'est le 26 janvier 1823, que le mausolée de Girardon est rentré dans l'église de la Sorbonne et le 15 décembre 1866 que la tête du Cardinal a été replacée dans le mausolée. On se rappelle après quelles péripéties.

Le détenteur était un ancien député des Côtes-du-Nord, M. A. Armez. Une lettre, datée du 11 octobre 1866, nous apprend comment le dépôt, échu à sa famille, y était resté. Il avait été fait à un de ses oncles, l'abbé Nicolas Armez, qui habitait Paris pendant la Révolution, par un sieur Cheval, bonnetier de la rue de La Harpe ou de la rue Saint-Jacques, chez lequel l'abbé se fournissait. Cheval, qui était sans doute « le particulier » dont était accompagné le citoyen Saillard le jour de la visite du caveau et qui, assurément, nous venons de le voir, assistait à l'ouverture du tombeau de Richelieu, avait profité de l'absence des ouvriers à l'heure du repas pour dérober la partie antérieure de la tête et un morceau de linceul. Les objets étaient demeurés cachés dans un carton de son arrière-boutique jusqu'après le 9 thermidor. A ce moment, craignant d'être inquiété à cause de ses opinions révolutionnaires, Cheval avait offert son dangereux trésor à l'abbé Armez, qui lui avait donné à entendre plusieurs fois qu'il y attachait du prix. Sous la Restauration, en 1820, une dame de Kérouard, de Brest, demanda sans succès à l'abbé d'en faire hommage au duc de Richelieu. En 1854, M. Fortoul, alors qu'il poursuivait le projet de reconstruire la Sorbonne, aurait voulu en reprendre possession. M. A. Armez, le neveu de l'abbé, qui était devenu le possesseur de la relique, répondit que son intention n'était pas de s'en dessaisir. Quelques année saprès (1866) il l'offrait à l'empereur Napoléon III.

En la remettant, dans l'église, au milieu d'un grand concours de notabilités académiques et universitaires, à l'archevêque de Paris, monseigneur Darboy, qui présidait la cérémonie, Victor Duruy disait : « Monseigneur, je dépose en vos mains ce qui nous reste d'un grand homme dont le nom est toujours ici présent, parce qu'il pacifia et agrandit la France, honora les lettres et construisit cette maison qui est devenue le sanctuaire des plus hautes études. L'Université et l'Académie accom-

plissent un devoir filial en réunissant leur hommage au pied de cette tombe, qui ne sera plus violée. »

Le tombeau devait être rouvert. En 1895, averti par M. l'abbé Bouquet, professeur honoraire de la Faculté de théologie, administrateur de l'église, aujourd'hui évêque de Mende, M. l'architecte Nénot reconnaissait que le soubassement du mausolée n'était plus clos et que, par la porte descellée, il suffisait presque d'étendre le bras pour s'emparer du coffret qui renfermait la relique. Il remarquait, en outre, que les scellés du coffret étaient sans cachets et ne portaient que l'empreinte d'un pouce. Pendant les troubles de la Commune en 1871, ou depuis, dans l'église souvent déserte à la nuit tombante, n'avait-il pas subi quelque dommage ? Les mesures furent aussitôt prises pour mettre le monument en état de défense. Mais les circonstances commandaient de s'assurer d'abord qu'il était indemne.

Le ministre de l'Instruction publique, M. Raymond Poincaré, avait autorisé l'exhumation. L'historien de Richelieu, M. Hanotaux, alors ministre des Affaires étrangères, avait manifesté le désir d'assister à la cérémonie. La princesse de Monaco, veuve du duc de Richelieu, le dernier représentant de la famille, s'était fait un devoir de s'y rendre. Le 25 juin, la princesse, accompagnée de son père, M. Michel Heine et de M. Mayer, le chef du cabinet du prince, M. Hanotaux, le directeur des Beaux-Arts, M. Henry Roujon, M. l'abbé Bouquet, le peintre Édouard Detaille, M. Nénot et moi, — M. Poincaré avait été empêché de venir, — nous étions réunis autour du coffret, non sans quelque anxiété. Tandis qu'on se préparait à l'ouvrir, je me rappelais une relation de la mort du Cardinal, où l'on faisait connaître que, dans ses derniers jours, comme il ne pouvait plus prendre aucune nourriture solide et que les réconfortants liquides qu'on lui faisait boire se répandaient sur sa barbiche, il avait fallu en couper la pointe. Mes souvenirs me reportaient en même temps au *Récit* de Martin Cureau de la Chambre, qui avait vu le Cardinal sur son lit de mort : « Son visage ne sembloit point changé ny de forme, ny de contour : le front, le nez et les joues paroissoient tout de mesme que s'il eust été encore en vie ; il avoit seulement les yeux un peu plus enfoncés que lorsqu'ils estoient animés. »

L'enveloppe extérieure du dépôt fut reconnue intacte. Dans une boîte de chêne s'en trouvait une autre, en bois de citronnier, qui renfermait un coffret de plomb. Sous une feuille de ouate, le parchemin, contenant le procès-verbal de 1866, fut relevé et lu. A l'intérieur, tout était en ordre. Seulement, du ton d'ivoire jaune foncé qu'elle avait en 1866 et qui venait du vernis dont on l'avait enduite en 1812, pour la préserver des insectes, la tête était passée à un ton brun : ce qui fit dire à M. Nénot qu'elle ressemblait à un vieux bronze florentin. La barbiche apparaissait, irrégulièrement coupée comme par un coup de ciseau donné à la hâte. M. Hanotaux constatait, de son côté, la dissymétrie des arcades sourcilières, la longueur du nez busqué au milieu, l'enfoncement des orbites, le menton court et pointu, tous les traits propres à la construction de la tête du Cardinal. Et, en voyant ce profil effilé, ce front haut et proéminent, cette lèvre mince et fine sous la moustache, comment n'être pas frappé de la ressemblance avec le portrait de Champagne, le marbre de Girardon, le buste et surtout l'admirable médaille de Varin?

Quand M. Armez se refusait à livrer sa relique, c'est qu'il craignait de la voir enfermée dans un tombeau : « Ainsi scellée, disait-il, ne sera-ce point comme si elle n'existait pas? » Elle existera pour tout le monde. Un moulage avait été pris en 1866 par Talrich. Son fils a bien voulu nous en faire don. Il est aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université dans notre petit « trésor » de Sorbonne.

*
* *

C'est hors de la Sorbonne que nous aurions maintenant à chercher l'histoire de la Sorbonne.

Dans nos *Adieux*, nous avons rappelé que la rue des Maçons, la rue de Sorbonne et la rue Saint-Jacques étaient peuplées de savants, de magistrats, d'avocats au Parlement, de membres de la Cour des aides, de maîtres des comptes, de secrétaires du roi, de personnages de toute sorte parmi lesquels la Société comptait beaucoup de patrons et d'amis. Les noms des Le Vayer, des Versigny, des Ferrière, des La Saulçaie, des Vigneron, des Rolland s'y rencontrent à côté d'autres moins

connus, mais qui sont restés attachés à certaines maisons séculairement. La censive de la Sorbonne comptait un grand nombre d' « hostels de famille ». Tel, entre autres, celui de la rue des Mathurins qui, après avoir porté, du XVe au XVIIe siècle, l'écusson « du Président Byzet », fut occupé, au XVIIIe, presque héréditairement aussi, par les descendants du maréchal de Catinat.

Le maréchal lui-même a été un des locataires directs de la Société, rue de la Sorbonne. Les Registres des Prieurs le constatent. Il est né dans la maison cotée aux anciens plans sous le numéro 1. Il y a vécu sa laborieuse jeunesse sous la tutelle de son père, conseiller de la grand'chambre au Parlement du roi, et mort doyen des membres du Conseil ; il y a pris la robe : — car il fut d'abord avocat, ce qui faisait dire à Bussy-Rabutin, après la victoire de la Stapfarde, « qu'il avait mis la robe en honneur » ; — il y a vécu enfin ses dernières années, partageant les loisirs et les méditations de sa retraite entre Saint-Gratien, où jamais, le printemps venu, il ne manquait « d'aller recevoir le premier rossignol » et la rue de la Sorbonne, « ses quartiers d'automne », dans l'intimité de Xaintrailles et de Vauban, de madame de Coulanges et de madame de Grignan. Si bien qu'en 1792 (18 octobre) la Commune de Paris décidait que la rue de la Sorbonne qui « rappelait un nom astucieux et vain, ennemi de la philosophie et de l'humanité », porterait désormais le nom de Catinat, « nom d'un fameux guerrier, honnête homme ». A l'autre extrémité, dans la rue des Cordiers, *rüe as Cordiers*, une rue contemporaine de Philippe-Auguste et presque aussi ancienne que la rue de la Sorbonne, *rüe as Sorbonnais*, a existé un hôtel, l'hôtel de Saint-Quentin, presque célèbre au XVIIIe siècle. Spinoza et Leibniz, — dit une tradition très contestable au moins pour Spinoza, — Gresset, Mably, Condillac l'ont habité. J.-J. Rousseau, dont la Révolution lui a donné le nom, y fit deux séjours prolongés. C'est là qu'il s'est lié avec Duclos, d'Alembert et Diderot, là qu'il a connu Thérèse. J'ai vu la chambre qui l'avait abrité. Victor Cousin m'y introduisit solennellement un jour, en 1863, pour me la décrire sur place et me la graver dans les yeux, disait-il, avant qu'elle disparût dans les démolitions projetées.

L'histoire de ces voisinages ne serait pas sans intérêt et les documents ne manquent point pour la faire. L'état des biens de la maison de Sorbonne, que nous avons découvert aux Archives nationales, n'est qu'un inventaire, mais un inventaire considérable par les renseignements qu'il contient. Les sommiers de la ville de Paris sont une autre source d'informations précises. Plus riche encore est la mine d'actes notariés que Me Merlin a bien voulu nous ouvrir. L'étude de Me Merlin a été jusqu'à la Révolution l'étude de messieurs de Sorbonne; elle l'était depuis les origines, et ses archives nous permettent de remonter jusqu'au XVIe siècle. Méthodiquement classés, les dossiers d'acquisitions, de ventes et de baux qui y sont conservés, comprennent plus de cinq cents contrats. Parfois il s'y mêle des documents tout à fait inattendus. Sur le registre où étaient répertoriées les affaires traitées au cours de chaque journée, on lit, à la date du 13 mai 1610 : « Ce jour fut le couronnement à Saint-Denis de la reine Marie de Médicis; le lendemain vendredi, 14e dudit mois, grand roy et monarque, Henry IV, fut tué, sur les quatre heures après-midi, dans la rue de la Ferronnerie, par méchant et malheureux François Ravaillac. » Nous n'aurions point, dans les registres des Prieurs, la liste des membres de la Société qu'on pourrait presque la rétablir de période en période avec les signatures des actes. Celles des contractants mettent l'attention en éveil. Elles n'ont pas toutes assurément une égale importance. Mais il en est pour lesquelles on est tenté d'aller tout de suite aux renseignements, et, nous pouvons l'ajouter par expérience, on est payé de sa peine. C'est une veine à suivre. Heureux si, comme pour la plaque commémorative de la fondation de Richelieu, pour la chapelle de Robert Sorbon et le tombeau du Cardinal, ces études nous permettaient de retrouver quelques traits exacts du passé.

Des critiques bienveillants m'ont reproché d'avoir, dans les *Adieux*, traité la vieille Sorbonne avec trop de ménagements. Je ne m'en défends pas. Sans rien méconnaître assurément de ses erreurs, de ses passions, de ses fautes, qui furent, il est vrai, celles des siècles où elle exerça son autorité, j'ai cherché à mettre en lumière les vertus privées,

en quelque sorte, dont elle a donné l'exemple, son dévouement à la science telle qu'on la concevait en son temps, sa dignité. On sait assez qu'elle a condamné Descartes et Arnauld; on oublie trop peut-être qu'à la veille de la Révolution, elle a contribué à l'éducation de Turgot, de Loménie de Brienne et de Morellet. M. Guizot me disait un jour : « Il en est des anciennes institutions d'un pays comme des ancêtres d'une famille : par honneur pour nous, il faut établir d'abord ce qui nous en sépare; par honneur pour elles, il faut signaler ce qui nous en rapproche; l'impartialité historique ne doit jamais tourner à la malignité. » J'aurais été moins porté sans doute à saluer le souvenir de la vieille Sorbonne, si cet hommage n'avait été un adieu. Je lui savais presque gré que « sa vieillesse, comme dit la légende du dessin de Jacques de Bie, fust parvenue jusqu'au temps de la restauration » qui s'accomplissait.

Il m'a été donné de participer à cette renaissance, de voir s'élever la Sorbonne nouvelle, étroitement associé à l'étude des plans de l'architecte qui l'a rebâtie et aux conceptions des artistes, peintres et sculpteurs, qui ont rivalisé de talent pour l'embellir, — à la haute pensée des maîtres qui y ont fondé l'Université moderne et aux ambitions généreuses de la jeunesse, éprise de vérité et de lumière, qui en peuple aujourd'hui les laboratoires et les cours. J'ai vécu, pleinement vécu, cette vie de renouvellement et de patriotique espérance. Et j'ai compris le sentiment de ces humbles serviteurs de jadis, — serviteurs d'une foi, d'une idée, — pour qui la suprême récompense, la seule le plus souvent, était de dormir obscurément leur dernier sommeil dans la maison à laquelle ils s'étaient voués, — bercés par les lointains souvenirs du passé et par les rêves de l'avenir.

GRÉARD

LES

JEUX DE LA PRÉFECTURE[1]

IX

LE DUEL

François Baridel ruisselait dans son tub quand l'huissier-chef vint l'avertir que le préfet l'attendait chez lui. Baridel, étonné, y fut à la hâte.

Dans la galerie, Langrune marchait de long en large avec une fièvre farouche. Il eût paru terrible sans sa robe de chambre en drap bleu-hussard à brandebourgs de soie.

Ouverte à chaque pas, elle laissait voir un caleçon rose à fleurs mauves sur les longues jambes du préfet. Près d'une fenêtre, le valet de chambre fourbissait deux épées de combat. Baridel les reconnut : Langrune en faisait admirer avec assez d'orgueil les coquilles niellées et les fusées d'ébène incrustées d'argent.

Au 16 Mai, n'avaient-elles pas, dans un duel, traversé la cuisse d'un sous-préfet de Mac-Mahon ?

Il y eut un silence à peu près solennel. Langrune regardait avec une tendresse courageuse l'épée qu'il avait prise aux mains du domestique. Grave, il en essaya la pointe sur son pouce et fléchit la lame claire jusqu'à sa limite de résistance.

1. Voir la *Revue* du 15 novembre.

— Vous m'avez fait appeler? — dit Baridel, intimidé.

Langrune lui passa un journal rayé de crayon bleu :

— Lisez-moi cette ordure !

Il se remit à marcher à grands pas.

Baridel parcourut *l'Éclaireur socialiste*. Un article, plutôt violent, malmenait les préfets de la République en général, et Langrune en particulier. Congestionné, les larmes aux yeux, le grand homme maigre épiait son chef de cabinet.

Baridel acheva tout bas la dernière colonne :

Nous songeons avec terreur que les destinées de la politique républicaine sont confiées à des domestiques galonnés, toujours prêts à la trahir. Nous souhaitons que ces lignes sincères tombent sous les yeux du premier magistrat de notre beau département.

Elles lui rappelleront que trente mille francs de traitement, le logement, le chauffage, le gaz et les frais de réception lui imposent le devoir de ne pas courber l'échine devant la bêtise réactionnaire...

— Ma première classe personnelle me vaut vingt-neuf mille francs, — pleura Langrune. — Je ne touche pas un centime pour mes frais de réception. Mon dernier bal m'a coûté, au bas mot, trois cents francs de bougies... Continuez ! continuez !

Baridel poursuivit sa lecture :

Si l'indépendance de l'âme pouvait s'acquérir par des leçons, nous rappellerions à ce haut fonctionnaire, affolé de panache et de gloriole, les devoirs démocratiques que lui impose son origine.

Nous lui demandons, dès maintenant, ce que l'humble tonnelier de Châteaudun, qui fut son père, aurait pensé de le voir devenu le pantin brodé d'argent du cléricalisme et de la réaction...

— C'est signé LIBERATOR, — observa Baridel. — Connaissez-vous ?...

— C'est signé Toupinard ! — hurla le préfet, avec des coups de poing terribles sur la table.

Il ricana violemment :

— Toupinard ! conseiller général et pharmacien rue des Nonnains-Saint-Paul !... J'ai donné à la République trente années de ma vie, et manqué d'être tué au 16 Mai, pour que ce Toupinard me traîne aux gémonies !

Bozoul se fit annoncer. Il portait sur le visage l'expression d'ennui qui lui était habituelle :

— Vous avez lu? — cria Langrune.

— J'ai lu ! — soupira Bozoul avec indifférence.

Il regarda froidement le fil net des épées que maniait le valet de chambre. Le préfet en mit une à la main.

— Je n'ai jamais cherché les affaires, — dit-il en prenant à vide des contre de quarte ; — mais je ne les crains pas. Je lèverai le masque de LIBERATOR. Je suis décidé à tout... Mon père, exactement, n'était pas tonnelier...

Bozoul, penché sur ses bottines étincelantes, écoutait se lamenter l'orgueil meurtri du préfet de Rhône-et-Loire. Baridel, sans pensée, contemplait la collection de pipes rangée au mur.

Drapé de bleu tendre, Langrune développait sa catilinaire :

— Voilà donc où nous a conduits la presse immonde ! Voilà jusqu'à quelle boue nous sommes descendus !... Nous nous envasons dans la décadence !... Pauvre pays ! Après le Bas-Empire, voici la Basse-République !

Il souffla.

— Mais je rendrai le conseil général tout entier juge des procédés tortueux de l'un de ses membres, le moins autorisé, je puis même dire le seul méprisable !

La phrase envolée tomba dans le vide. Langrune fut cependant heureux de sa superbe.

— Je crois, monsieur le préfet, — proposa Bozoul d'une voix lente, — qu'il vaudrait mieux ne pas vous émouvoir des critiques de *l'Éclaireur*. C'est un journal peu lu hors des faubourgs. Toupinard ne saurait que profiter du bruit fait autour de son nom...

— Je ne veux pas...

— Voyons ! — coupa doucement le secrétaire général, — Toupinard n'est pas homme à se battre.

— Je le sais bien ! — riposta Langrune avec un sourire vainqueur.

Baridel l'admira de s'être donné l'illusion si complète d'un danger qu'il savait impossible.

— De plus, — continua Bozoul avec une logique imperturbable, — il faut vous attendre à ce que Toupinard se porte

candidat radical-socialiste aux prochaines élections législatives.

Sans fièvre, le secrétaire général dissuadait le préfet d'un duel, à quoi, il en était sûr, ni Langrune ni Toupinard ne se fussent jamais résolus. Il y parvint aisément et conclut :

— Ce serait, au point de vue administratif, une grosse maladresse. Songez quelle importance vous laissez prendre à la candidature de Toupinard, en le reconnaissant comme chef du parti radical.

— Je vous remercie, — dit Langrune avec émotion. — Vous me connaissez, Bozoul, vous savez quel est mon courage. Au 16 Mai, j'en ai fourni la preuve... Et aussi, dans cette grève où je me suis avancé seul contre quinze cents ouvriers... Mais vous avez raison. Avant de m'appartenir, j'appartiens à la République. Je dois lui sacrifier jusqu'à mon honneur. Je ne me battrai pas.

Il tendit d'un beau geste héroïque ses deux mains au secrétaire général, qui examinait la pendule, et ajouta :

— Mais je veux écrire à ce triste personnage la lettre privée qu'il mérite... Mettez-vous là, Baridel : je vais dicter !

Bozoul s'assit en soupirant, et regarda les pelouses baignées de soleil.

— Raccrochez les épées ! — dit largement Langrune au domestique, qui les passait au blanc d'Espagne et à la peau. — Allez-vous-en !

Dix heures et demie sonnèrent. On entendait couler le vent dans les rideaux de peupliers. Au bout du parc, une robe claire sortit d'un massif : Baridel se troubla de reconnaître Antoinette, qui suivait lentement la rivière.

Langrune s'était remis à marcher de long en large. Antoinette disparut. Avec mélancolie, Baridel, qui considérait le préfet, imagina l'Empereur dictant d'un palais autrichien ou de quelque ferme prussienne ces bulletins de victoire qui faisaient frémir l'Europe.

Il trempa la plume dans un petit obus de faïence tricolore qui servait d'encrier.

— « Monsieur Toupinard... » virgule... « à quelques critiques qu'ait donné lieu mon administration... « à quelques... qu'ait... » Non ! pas ça !...

Langrune se recueillit; Baridel biffa la phrase.

La lettre finie, le préfet la relut avec des trémolos oratoires :

— « Ma vie privée, monsieur, n'appartient à personne. C'est vous dire que je vais droit, tout droit mon chemin, sans souci des vociférations ou des calomnies... »

Bozoul se moucha : Baridel reconnut le parfum de bergamote dont se servait le secrétaire général,

« ... Je n'ai jamais eu peur. Et si je ne relève pas vos injures, croyez, monsieur, que c'est bien par devoir envers la République... »

Le préfet signa la lettre, la mit sous enveloppe et l'enferma soigneusement dans un tiroir, à deux tours de clef.

Baridel et Bozoul se retirèrent.

— Soyez tranquille, — dit le secrétaire général, — le tiroir du préfet n'est pas une boîte aux lettres... C'est la dixième que j'y vois disparaître. Il n'y a pas de levée.

X

LES VISITES

Ganté de clair, cérémonieux, Baridel allait entre les maisons basses et sur les pavés pointus.

Les commerçants le regardaient passer avec intérêt. Les petites modistes railleuses se penchèrent aux fenêtres.

Boulevard du Mai, il rencontra la compagnie de Cranzé qui revenait de l'exercice. Sérieux, entraîné dans la cadence de la marche, il leva son chapeau, tendit le bras pendant trois secondes, se recouvrit. Tourné vers lui comme à la parade, l'officier salua d'un geste net où brilla le sabre. Et les rentiers assis à l'ombre des tilleuls trouvèrent cela très beau.

Sur le seuil du directeur des contributions indirectes, Baridel essuya ses bottines avant d'entrer.

Madame Genouillat le reçut dans la demi-obscurité des volets tirés « rapport à la chaleur », dit-elle en offrant à

Baridel un fauteuil hostile et gémissant, « et aussi, monsieur, rapport aux mouches qui ne sont pas tolérables ».

— Surtout les jours d'orage! — ajouta Baridel, sans intention.

La directrice sursauta :

— Vous croyez que nous allons avoir de l'orage?... J'ai si grand'peur du tonnerre!... Mais il faut bien qu'il pleuve aussi! Monsieur, mon jardin est grillé.

— Vraiment, madame?

Baridel accueillit avec joie un sujet d'entretien :

— Vous avez un jardin?

— Et même un beau jardin, monsieur, car nous le soignons, M. Genouillat et moi, comme la prunelle de nos yeux... Il faut vous dire, monsieur, que nous n'avons pas d'enfants.

— Il est certain...

— N'est-ce pas?... Tous les matins et tous les soirs, nous l'arrosons une heure. Je pompe; M. Genouillat, qui est fort, porte les arrosoirs.

— Cela distrait!

— Ce matin, nous avons planté les coulants des fraisiers : de la belle Morère... et repiqué de l'oignon blanc... Notre jardin nous est commode.

— C'est qu'il est potager? — insinua Baridel avec un intérêt poli.

— Il est aussi d'agrément.

— Et vous avez, sans doute, de belles fleurs?

— Vous aimez les fleurs, monsieur?

— Passionnément!

— Ah! nous avons, en cette saison, des cannas florifères, des soleils vivaces...

Le salon gardait une odeur de moisi, de camphre et de pommade. On entendait chanter des serins et tinter des casseroles. En prenant congé de la directrice, Baridel admira la chemisette de taffetas vert-pomme que découvrait un boléro trop court de taille.

Il repartit.

De bonnes âmes ne le reçurent point. Au cours de la visite qu'il lui fit, la femme du directeur de l'enregistrement, matrone à bandeaux plats, se leva sept fois pour rétablir, devant

les chaises de velours amarante, l'alignement des ronds en sparterie.

La femme de l'inspecteur des enfants assistés l'entretint de littérature :

— J'adore Bourget!... Voilà un homme qui parle au cœur... et qui le connaît bien... Mais ce Zola, quel réalisme!... Vous n'aimez pas le réalisme, monsieur?

Baridel la rassura.

— Ni le symbolisme?

Sans comprendre la raison du rapprochement, il rassura de nouveau la délicate intellectuelle :

— Ni le symbolisme, madame!

En lui disant adieu, elle attribua *Graziella* à Musset et *le Jardin des Supplices* à Léon Daudet.

Chez le juge d'instruction, Baridel s'annonça lui-même :

— Je suis le nouveau chef de cabinet de M. le préfet.

Trois jeunes femmes sans chapeau et sans gants le reçurent. Baridel causa, les fit rire, sortit sans avoir pu apprendre laquelle était au juste la maîtresse de maison.

Chez le sous-intendant militaire, une bonne vint lui ouvrir en tablier bleu, disparut, revint avec un tablier blanc, s'en alla de nouveau. Le meuble de salon était en drap de troupe. Derrière la porte, Baridel entendit une leçon de cuisine :

— Ma fille, je vous l'ai dit trois fois, faites cuire votre riz dans l'eau salée, avec un chou bien épluché...

— Oui, madame!... un oignon haché, sel, poivre, beurre et bouillon...

— Alors seulement, vous coulerez votre fromage.

Baridel lissa son chapeau. En se retournant pour saluer la sous-intendante, il accrocha un candélabre fait de baïonnettes forgées et cassa deux bougies de cire rose.

Devant la porte de Gaufrine, le conseiller de préfecture, deux géraniums flanquaient un paillasson lamentable. Gaufrine dormait sur un canapé, en veston de toile et sans col. Il se réveilla, jura, reconnut Baridel :

— Bonjour, collègue!

Madame Gaufrine, qui entrait, se confondit en excuses :

— Monsieur Gaufrine a l'habitude de la sieste. Il se fatigue tellement!... Tu devrais bien aller mettre une paire de bottines.

Le conseiller s'évertuait à rentrer son ventre dans un gilet de coutil trop étroit. Madame Gaufrine, sur un ton aigu, appela sa fille Julie-Anne. C'était une jeune personne de vingt-deux ans, qui en paraissait bien trente. Elle était grande, trop rousse et myope.

On s'assit en rond autour de la cheminée, masquée d'une peau de mouton à franges rouges. La pendule et les candélabres d'onyx étaient sous des globes à chenille.

— Monsieur Gaufrine, — lui dit sa femme, sans grâce, — veux-tu te pousser vers la jardinière, je te prie? Monsieur ne peut pas se remuer.

— Ah! pauvre collègue! Je vous demande pardon!

Julie-Anne essuya son lorgnon avec un mouchoir de soie mauve et contempla stupidement le nouveau chef de cabinet.

Madame Gaufrine, après de vagues considérations sur la saison, la chaleur, le prix des légumes et la musique militaire du mercredi soir, entreprit la critique des fonctionnaires de Châteauneuf. L'exorde insinuant l'entraîna bientôt à des calomnies.

— Je n'irais pas chez madame de Vaupreux pour tout l'or du monde, n'est-ce pas, mon petit homme?

Invoqué par ce titre douceâtre, Gaufrine plissa une bouche lippue et acquiesça doctement :

— Et tu fais bien, ma bonne, tu fais bien.

Madame Gaufrine maniait la perfidie avec une précision souriante et tranquille. Baridel, qui avait toujours cru les gens obèses peu enclins à la cruauté, suivait les phrases avec admiration.

— Avez-vous déjà vu madame Roseray?

— Non, madame, — fit doucement Baridel : — madame Roseray n'est pas sur la liste des visites administratives... Je le regrette, j'aurais été enchanté de me présenter chez elle.

Avec un sourire candide, il marcha sur la queue du serpent :

— On m'a dit qu'elle était aimable...

La directrice siffla aigrement :

— Très aimable.

— Gaie...

— Oh! très gaie!

— Jolie... ce qui ne gâte rien !

— Une femme n'a pas besoin d'être jolie !...

Baridel regarda Julie-Anne, blanche de jalousie, et continua :

— C'est presque une parole de Michelet... Mais, madame Roseray, paraît-il, offre aux amis qu'elle accueille le commerce d'un esprit charmant.

Le silence fut unanime. Baridel reprit, avec une parfaite simplicité :

— C'est bien votre avis, j'en suis sûr ?

Madame Gaufrine haussa dédaigneusement la masse pesante de sa gorge.

— Je ne vois pas cette dame... On la dit trop irréprochable pour qu'il n'y ait pas dans sa vie quelque chose d'extraordinaire.

— Ma femme — expliqua le conseiller de préfecture en remettant son col — est très difficile pour les relations.

— M. Gaufrine dit vrai, monsieur, — déclara-t-elle en s'inclinant ; — je suis très difficile. (Elle soupira.) Quand on a une grande fille à marier, il faut surveiller ses relations.

— Et nous les surveillons, vous voyez ! fit observer le conseiller.

Baridel les approuva d'un geste. Il commençait à étouffer. Madame Gaufrine ajouta poétiquement :

— Les lis se fanent pour si peu de chose !

Julie-Anne rougit comme le papier de tournesol sous un acide.

— Notre préfet est un brave homme..., entama Gaufrine.

Sur une moue de sa femme, il dut corriger son éloge :

— Il fait peut-être un peu les yeux doux aux réactionnaires... Un soir, au théâtre, j'entendis M. de Vaupreux raconter qu'il avait demandé au préfet quelle serait son attitude si le duc d'Orléans remontait sur le trône... (Gaufrine baissa la voix.) Langrune aurait répondu qu'il était avant tout le préfet de la France.

La situation devenait embarrassante. Gaufrine, qui le comprit, ajouta aussitôt :

— Mais la préfète est charmante.

— Charmante, monsieur ! — répéta madame Gaufrine. —

Et, elle ne paraît pas son âge. Il est vrai qu'elle porte des toilettes très jeunes... Elle reçoit parfaitement. On ne pourrait redire un peu qu'à ses manières de grande dame.

Baridel se leva pour prendre congé. Les yeux fixes de Julie-Anne l'exaspéraient. Madame Gaufrine poursuivit, intarissable :

— Je ne sais pas pourquoi les Langrune gardent auprès d'eux cette petite madame de Bienne...

Il sembla à Baridel que son cœur se mettait en boule, comme un hérisson, pour éviter tout désagrément. Il objecta :

— Madame de Bienne est la nièce de madame Langrune.

— Madame de Bienne est divorcée, — dit Gaufrine sentencieux. — C'est une raison de plus de se montrer irréprochable. Mais je veux me taire...

— Vous pensez donc?... — demanda Baridel avec une émotion secrète.

Madame Gaufrine sourit avec bonté :

— Monsieur Baridel, je n'aime pas les racontars. Mais il est sans doute charitable d'avertir un jeune homme.

— Vous êtes trop bonne, madame!

— Non!... Si j'avais un fils, je voudrais qu'on le mît en garde.

— Votre sollicitude me confond!

— A une soirée, chez l'inspecteur d'académie, Julie-Anne a vu M. Grandsire, votre prédécesseur, embrasser madame de Bienne sur l'épaule.

— Oh! maman! — gémit Julie-Anne.

Baridel, en prenant congé, objecta doucement :

— Vous n'avez pas pensé, madame, que M. Grandsire ait pu être mal élevé ou, ce soir-là, un peu ivre?

— Mon Dieu, non! — fit madame Gaufrine, sincère. — Il ne m'en est jamais arrivé autant, à moi! Et je suis allée souvent en soirée!... N'est-ce pas, mon ami?

Les deux hommes se serraient la main :

— C'est vrai, ma bonne! — répondit Gaufrine, sans ironie.

Harassé, les pieds douloureux, Baridel revint à la préfecture et trouva chez lui Bozoul, qui s'invitait à prendre le thé. Baridel le prépara minutieusement et remplit les tasses.

D'une exclamation, il traduisit ses pensées incertaines :

— Ah! monsieur Bozoul...

— Ah! monsieur Baridel! — reprit Bozoul, qui repêchait avec sa cuiller un morceau de petit four échoué dans sa soucoupe.

Ils se turent. La tiédeur de l'automne, atténuée vers le soir, glissait par les fenêtres.

— J'ai trouvé dans mes visites — dit Baridel — le spectacle d'une médiocrité lamentable. Ces femmes ne m'ont parlé que de jardinage ou de cuisine.

— Elles sont heureuses. A l'encontre de vous, elles traversent la vie sans inquiétudes morales. Leur religion leur fournit d'elles-mêmes une critique indulgente. Leurs maris ne les ont pas habituées à des violences amoureuses. Et, dans leurs cœurs, la haine fleurit en ses variétés diverses : l'envie, la calomnie, la médisance.

— La haine — dit Baridel à son tour — me semble la tendance originelle de l'individu. A peine contrainte par l'éducation, elle représente bien la force la plus vive, la plus fixe des caractères.

— C'est que la bonté, d'où dérive l'indulgence, n'est pas un sentiment spontané. Elle est le fait des âmes éprouvées... Ceux qui ont beaucoup souffert sont la plupart du temps enclins à la pitié. Les puritains seuls sont cruels. Ignorants des faiblesses, ils ignorent le pardon.

— Vous dites vrai! — approuva Baridel, en renouvelant l'eau bouillante de la théière. — Je crois aussi que les deux grands facteurs d'une bonté paisible et intelligente sont le doute et la volupté. Ceux qui n'ont pas connu les vertiges de l'esprit ni les transes de la chair ne peuvent pas être véritablement bons.

Bozoul détachait distraitement les amandes des petits fours pour les manger séparément.

— Le scepticisme — dit-il à son tour — n'est peut-être qu'une attitude pour les esprits tendres ou curieux de vérité. C'est le masque familier des amoureux de l'idéal.

— La seule morale est d'être bon. Bon par ennui, ou bien plutôt par indulgence.

— Ceci me fait souvenir — reprit le secrétaire général, avec des modulations de regret — de l'évangile des Rameaux, qui est le plus long de l'année...

Baridel, qui se rappelait son enfance catholique, revit un jour clair, la première fête du printemps.

— Ce fut, je crois, à Béthanie, chez Simon le lépreux, ou chez Lazare, que Marie-Madeleine parfuma les pieds du Christ et les essuya de ses cheveux... Les disciples, utilitaires ou méprisants, s'indignaient autant du prix répandu que de cet acte d'humilité passionnée. Mais Jésus releva la femme, et l'immortalisa d'une louange.

— Oui... — dit Baridel. — J'étais enfant. Le prêtre lisait l'évangile dans le grand silence de l'église. J'imaginais la beauté rousse et juive de la Madeleine, ses cheveux mêlés, et ce parfum de grand prix, répandu dans toute la maison...

XI

PRÉLUDE SENTIMENTAL

Seules, les cimes tremblantes des peupliers étaient encore touchées par les rayons du soir. De petits nuages roses commencèrent à cheminer dans un ciel de turquoise. Baridel, qui se promenait mélancoliquement dans le parc, aperçut madame de Bienne sous un arbre. Le cœur lui battit plus vite, et il marcha vers elle.

Antoinette, à demi étendue sur un banc, derrière une table de bois, allongeait les bras sur le dossier. Ce geste de repos faisait valoir sa taille jeune et ses hanches rondes. Le dessin des longues jambes se devinait sous la jupe collante. Une chemisette de taffetas hortensia enveloppait le buste souple et cambré.

— Bonjour! — dit-elle doucement. — J'attends ma tante... Voulez-vous rester un moment avec moi?

Sans répondre, il s'assit auprès d'elle. Antoinette reprit :

— Je guette la lumière qui décroît peu à peu. Une dernière aigrette s'attarde en haut des peupliers. Les petits nuages cuivrés vont s'éteindre... Ne vous semble-t-il pas qu'on entende mourir le jour?

Baridel, étonné de cette voix paisible, y chercha vainement quelque pose. Mais Antoinette était sincère, et, dans le cré-

puscule, s'étonnait simplement de voir passer la vie. Elle lui demanda soudain :

— Vous m'aimez encore ?

— Oui !

— Gentil, de n'avoir pas cherché une phrase... Vous avez été triste depuis l'autre jour ?

— Un peu ! (Il sourit en pensant à Germaine.) J'ai réfléchi !

— Enfin, ça n'a pas été un grand chagrin ?

— On n'a jamais les joies ni les chagrins qu'on attend !

— Comme vous dites vrai !

Dans le silence, un peu de vent frais courut sur les pelouses. Des rosiers s'effeuillèrent. Un oiseau chanta. Le miroir des eaux se prit à frémir comme battu d'une pluie légère. Madame de Bienne tourna vers Baridel ses yeux ambigus.

— Alors ?... Vous avez compris que j'étais sage de vous parler comme j'ai fait. Et vous renoncez ?

— Je ne vous désire pas encore, — dit Baridel avec une force contenue, — mais votre présence m'est déjà trop chère... Le premier jour où vous avez passé devant moi, je m'en étais senti joyeux. L'autre soir, il me fut doux d'imaginer que vous seriez peut-être mêlée à ma vie. Maintenant, j'ai besoin de vous... Qu'une telle impatience ne vous semble pas trop ridicule ! Je ne vous désire pas. Si vous partiez, je serais déjà bien malheureux. Il a donc suffi de quelques heures pour que je me désole à l'idée de vous perdre.

— Êtes-vous sûr de ne pas me désirer ? Dès le premier jour, cette rencontre ne fut-elle pas l'éveil du désir ?

— Peut-être avez-vous raison !

— Vous voyez bien que vous m'aimez !

Elle demanda, d'une voix résolue :

— Vous m'aimez ?

Baridel la regarda sans rien dire. Il s'inclina sur les mains qu'elle appuyait à la table et considéra leur beauté.

Il ne les baisa point, trop ému. Enfin il répondit, un peu vite et très bas :

— Je crois vraiment que je vous aime !... Oui, vraiment !... Si vous vous donniez ce soir, peut-être ne vous prendrais-je pas encore. Je vous cueillerais lentement. Votre parfum, vos

boucles, vos yeux, vos lèvres, il me semble que chaque rien de vous vaudrait de s'y attarder longtemps.

— Vous pourriez vous tromper, mon cher sentimental : me voilà tout à fait décidée à finir l'hiver dans le Midi comme j'y avais songé.

— Puisque vous reviendrez et que je serai là encore, à quoi bon partir?... Vous n'avez pas dit qu'il vous fût impossible de m'aimer.

— Je ne voudrais pas vous faire souffrir. Si vous saviez comme j'ai peu d'empire sur moi-même!... Croyez-moi...

Il secoua la tête, d'un signe de refus.

La fraîcheur de l'eau, maintenant déridée, gagnait le dessous des branches. Les chauves-souris croisèrent leurs vols fantasques sur les pelouses. L'odeur des roses envahit les allées.

— Il ne faut pas m'aimer, — conseilla Antoinette, la tête renversée sous les yeux graves de Baridel. — Je devine tout votre espoir de tendresse...

— Il faut m'aimer. Maintenant j'ai envie de vous, de vos lèvres...

— Me désirez-vous tellement?...

Son sourire se teinta d'ironie ou de pitié, de le trouver si amoureux. Baridel lui saisit les mains.

— Il faut m'aimer, — dit-il avidement. — Je suis fou de vous parler ainsi, n'est-ce pas? Peut-être en êtes-vous blessée; mais je vous veux, je vous veux, Antoinette!

Ardemment, il baisa le creux des mains qu'elle abandonnait et lui mordit un peu le poignet. Elle devint pâle. Sa voix railleuse se couvrit soudain :

— Prenez garde, vous ne semblez pas très maître de vos... sentiments...

Elle se rendit compte, au frémissement des mains qui retenaient les siennes, qu'il ne supporterait plus l'ironie, et s'inquiéta de la venue possible de madame Langrune.

— Voyons, — dit-elle avec une décision plaisante, — soyez moins passionné et causons. Ayez au moins la prudence qui convient à la situation où nous sommes.

Il devint calme, quitta les mains d'Antoinette, et redit nettement :

— Il faut m'aimer.

— Il faut me donner, surtout !

— Non ! il faut m'aimer.

— Comme vous vous entêtez !... Il faut promettre de me donner.

— Il faut m'aimer.

— Soit ! Mais il ne faut pas m'aimer, vous ! Je suis trop incertaine. Je trahis ceux que je chéris le plus ! Rien ne me lie ! Je ne peux pas supporter d'être attachée.

— Je suis un amant fervent, patient...

— Ne me dites pas de folies ! Quand je me donne, je sais que je me donne. Quand je me reprends...

— Ce sera plus tard ! Qu'importe si je pleure, un jour ? Il faut payer toutes ses joies !

— Il ne faudra me faire nul reproche, accepter la vie...

— Antoinette, il faut m'aimer.

— Comme vous m'aimez déjà !... Et c'est là le plus vrai, le plus haut point de votre amour. L'heure où je me donnerai marquera l'origine de vos regrets et de votre lassitude. Moi-même...

Elle ajouta, après un silence :

— Ah ! se donner, c'est perdre le meilleur de son charme.

Baridel, sans rien dire, lui baisait l'épaule. Elle frémit sous la main qu'il appuyait à sa nuque et l'écarta de sa bouche en riant :

— Pas encore, mes lèvres !... Ne soyez pas inquiet. Je ne songe pas à me reprendre. Mais je voudrais que rien de sentimental ne fût entre nous ! Aimez-moi avez vos nerfs, sans tendresse.

— Je ne peux pas aimer ainsi.

— Ne soyez pas enfant ! Tout amour n'est que d'un peu de temps ; les meilleures joies sont furtives. N'en souhaitez pas de durables ! Du moins, sachons prolonger la nôtre. Après...

Baridel regarda l'eau dormante, parfois touchée d'une aile invisible.

Madame de Bienne guettait quelque bruit familier. Elle se leva, haussa jusqu'aux lèvres de l'amoureux une main qu'il baisa longuement.

— Voici ma tante ! dit-elle en avançant dans l'allée claire. Reprenez-vous. Nous rentrons dans la comédie quotidienne. Je me donnerai : soyez sage.

Madame Langrune dépassa la corbeille de rosiers qui terminait la pelouse. Elle marchait à petits pas, à cause de ses hauts talons où battaient les volants d'un jupon trop amidonné.

Baridel la salua, causa un moment avec elle, prétexta l'heure tardive et s'en alla.

Dans la cour d'honneur, les jardiniers jouaient au bouchon, avec des rires.

XII

RESSORTS PARLEMENTAIRES

L'huissier-chef prévint Baridel que le titulaire d'un bureau de tabac demandait à l'entretenir.

Il présenta l'homme avec un sourire attendri :

— C'est le père Solférino, monsieur le chef de cabinet... un vieux brave qui a fait les campagnes.

Baridel examina le grognard. Le grognard fit un brusque salut militaire. C'était un grand vieillard maigre, décoré de deux ou trois rubans. Il portait l'impériale et se donnait l'allure d'un ancien guide. Baridel le fit asseoir. L'homme parla aussitôt :

— Monsieur ! c'est un vieux soldat que vous voyez. J'ai fait les campagnes, toutes les campagnes ! J'appartiens à la Société des sauveteurs de Rhône-et-Loire depuis quinze ans... En 1859, rue du Pas-Saint-Jacques, j'ai porté secours à un ouvrier maçon qui allait être enseveli sous un mur...

Baridel regardait les petites maisons du faubourg, les toits lointains de la ville et les marronniers de l'avenue Gambetta. Sur la chaussée poudreuse, un soldat s'en allait avec des gamelles. Le grognard acheva l'énumération de ses prouesses :

— Voici le certificat, monsieur le chef de cabinet : Cadriot (Jules-Ange-Alexis)... c'est mon nom... En 1889, l'année de l'Exposition, j'ai retiré, après trois heures de recherches, le corps d'une ordonnance et son cheval qui avait trouvé la mort en le faisant baigner...

Baridel revint à la réalité :

— Comment?... Continuez!

— Alors, M. Moirel, le pharmacien, m'a fait avoir le bureau de Sevrigny. Mais c'est un tout petit pays, monsieur. Quand ce bureau m'a donné une pièce de trois cents francs par an, c'est le bout du monde... Pour un vieux soldat, pensez donc, et qui a fait les campagnes, toutes les campagnes...

— Mais vous avez une pension de retraite!

Le père Solférino fut aussi stupéfait que si Baridel lui eût appris la spécificité fonctionnelle des aires corticales.

Le chef de cabinet répéta :

— Une pension!... oui, une pension... comme ancien militaire!

Cadriot se défia d'un danger. Il sourit malicieusement :

— Sans doute! Mais c'est trop peu de chose... Je serais nommé à un débit plus fort : Troisfonts ou Blaizy... C'est pas une affaire, et j'aurais cent francs de plus!... Toutes les campagnes, monsieur! On m'a appelé Solférino pour celle d'Italie! J'étais jeune, dans ce temps-là!

Baridel, qui prévoyait des longueurs, fit demander le dossier.

Il y jeta un regard distrait :

— « Cadriot, Jules-Ange-Alexis... »

— Présent! — fit le médaillé de l'Empire.

Dans la colonne des recommandations se pressait une cohue de sénateurs, de ministres, de députés, de conseillers généraux, de présidents de société, de maires et d'électeurs influents. Toutes les opinions politiques vantaient en chœur le courage civique, civil et militaire de Cadriot (Jules-Ange-Alexis).

Le père Solférino déplia une dernière lettre de Moirel qui le recommandait au préfet : le maire de Châteauneuf appelait la bienveillance toute spéciale du premier magistrat de Rhône-et-Loire sur un des « héroïques défenseurs de la France ».

Le bureau de Troisfonts était vacant : Baridel décida d'y proposer le père Solférino. On lui apporta, justement, la carte de Moirel, qui désirait parler au chef de cabinet avant de se faire annoncer au préfet.

Dans le couloir, le père Solférino remercia le pharmacien avec une emphase bruyante.

Après les compliments d'usage, Moirel tira de sa poche une liasse de papiers sales où, pour s'y reconnaître, il avait posé des numéros. Il appela une longue liste de petits fonctionnaires : instituteurs, facteurs, percepteurs, employés des contributions qu'il signalait à l'administration préfectorale comme hostiles au ministère Méline en général et à lui-même en particulier.

C'était un travail de méchanceté méticuleuse et ordonnée, qui intéressa Baridel par sa perfection. Des colonnes à l'encre rouge contenaient le nom du fonctionnaire, les griefs élevés contre lui, et la sanction demandée par le pharmacien-candidat.

C'était propre comme un graphique, précis comme un supplice chinois. A chaque ligne, perçait le regret inavouable que la guillotine politique fût en désuétude. C'eût été si simple et si définitif ! Il n'y aurait plus eu de théories, plus d'opposition, plus de questions sociales : le gouvernement des hommes était réduit au jeu d'un déclic.

Moirel parlait toujours : Baridel dut se résigner à l'entendre.

— Mon cher ! il nous faut enfin une République honnête... et sincèrement démocratique... La prospérité d'un peuple est assurée par sa puissance extérieure... Nous voulons une plus intelligente répartition du bien-être.

Baridel eut un sourire triste. Ironique, un chant de merle fusa. Le préfet sonnait : Baridel lui annonça le maire de Châteauneuf.

« Je suis libre ! — songea-t-il en se souvenant d'Épictète, — Ma liberté, ni les tyrans, ni la plèbe ne peuvent y porter atteinte. Un Moirel pourrait quelque jour me plier à des attitudes serviles, que ma pensée ne cesserait pas d'être debout et de mépriser la bêtise... »

Moirel soumit au préfet ses embarras municipaux.

Baridel, dans son cabinet, trouva Bozoul, absorbé par des calculs d'avancement, devant la carte de France :

— Beauvais ?... Évreux ?... — dit-il en souriant. — J'irais même à Orléans, ou à Blois !

Il murmura :

— Pruneaux de Tours... Rillettes de Tours... Je ne suis pas gourmand !

— Moirel est chez le préfet ! — lui apprit Baridel. — Comment sept mille électeurs ont-ils pu confier leur part de souveraineté à cet homme brutal et sournois ?

— Le résultat d'une élection — répliqua Bozoul — n'a pas de rapports avec l'opinion politique des électeurs... Comment s'établirait cette opinion, d'ailleurs ? Remarquez que nous-mêmes, avec une intelligence plus capable de raisonner ses déterminations, nous arrivons à peine à nous diriger vers quelques certitudes. Allez donc faire comprendre aux foules que tout est relatif et que l'inégalité des êtres est la loi de la vie, comme celle des forces est le fond même de la mécanique !

Le préfet rappela Baridel pour lui rendre un dossier. Moirel terminait l'audience par des considérations générales sur le ministère Méline et les besoins de la France.

— Mon cher maire, — lui dit Langrune en nettoyant ses ongles avec un petit couteau, — vous représentez les intérêts d'un peuple probe et généreux. Quand vous verrez Méline, parlez-lui de moi. Dites-lui avec quel dévouement je sers la politique de concorde et de modération qui est la sienne.

— Mon programme — reprit Moirel avec autorité — est de nature à m'attirer l'appui de tous les vrais Français : Tolérance, Union, Économie.

— C'est la devise républicaine ! — affirma Langrune, non sans grandiloquence.

Le secrétaire général survint, avec sa douceur habituelle. Il serra la main que lui jetait largement le préfet. Moirel crut devoir allonger sa péroraison :

— Notre pays, monsieur le préfet, réclame un gouvernement stable, moins de politique et plus d'affaires... Il convient, en outre, d'effacer les divisions fâcheuses qui stérilisent les législatures. L'avenir exige moins d'interpellations et plus de lois.

Bozoul fit observer placidement que c'était restreindre la liberté davantage, car chaque loi nouvelle aggravait la servitude des individus.

Moirel ne comprenait pas cette vérité simple. Parce qu'il souhaitait d'être député, il affirmait la nécessité de lois innombrables.

— Je crois donc — poursuivit-il avec une ténacité insinuante — que votre administration ne pourra me refuser son appui le plus ferme. J'aurai quelques demandes à faire en faveur de mes amis ou de mes protégés. Je ne doute pas que votre bienveillance ne leur soit dès maintenant acquise... Je compte que vous réclamerez au ministère de l'Instruction publique le déplacement de M. Alphen-Kahn, professeur de philosophie au lycée.

— Vous avez à vous plaindre de lui ? — demanda Bozoul.

— M. Alphen-Kahn, dans une conférence de sociologie, en réalité de socialisme, s'est étendu sur ce qu'il appelle les « menées antiévolutionnelles des superstitions sociales... » S'il est vrai que ma candidature rallie les voix ennemies de la République, j'ai l'assurance que leur concours me sera discrètement donné : M. de Vaupreux et monseigneur de Bragaude m'ont promis les suffrages des catholiques ; mais jusqu'à la dernière heure ils feindront de s'abstenir... Votre responsabilité, monsieur le préfet, se trouve ainsi à couvert.

Bozoul battait une marche incertaine sur les vitres. Le ciel, d'un bleu lavé, prenait d'extraordinaires transparences.

Langrune alluma une cigarette, joua nonchalamment avec les breloques de sa montre. Moirel l'intéressait par sa conclusion :

— Je pense voir Méline, demain soir, au banquet des Agriculteurs du centre. Je lui exposerai la situation.

— Parlez-lui de moi, — renouvela Langrune en affectant le détachement. — Je n'ai rien à demander pour le moment. Mais plus tard... Je me fais vieux. La Cour des comptes ou le Conseil d'État pourraient me tenter.

— J'en fais mon affaire, — promit vivement le candidat, pressé d'engager le préfet dans ses combinaisons. — Méline n'a rien à me refuser !

Il se leva pour prendre congé et lissa son chapeau de soie.

— Méline est un homme d'État, — affirma doctement Langrune.

Il ajouta, après une pause méditative :

— Je dirai même un homme d'État remarquable, le seul qui puisse nous arrêter sur la pente savonnée de la décadence.

— Vous savez bien, mon cher préfet, — dit Moirel en mettant son chapeau à contresens, — que je serai le premier... Diable ! (Il retourna son chapeau.)... le premier à vous rappeler au souvenir de Méline et à soutenir vos prétentions... je pourrais même dire vos droits...

Ils étaient devant la porte. L'huissier-chef l'ouvrit brusquement, pour remettre une carte. Au bout du couloir, dans la perspective des dossiers et des cartons, Toupinard apparut.

Il avait son chapeau à larges bords, sa redingote plissée, un gilet de velours pourpre. Agacé d'attendre, il tirait ses moustaches pendantes.

Le préfet l'aperçut et dit très haut :

— Je ne reçois pas.

Le pharmacien radical se révolta sous l'affront. Il avança de quelques pas, très rouge :

— Monsieur le préfet, je suis conseiller général...

Il ajouta, avec une dignité tragique :

— Et vénérable de la Belle-Alliance !

Langrune haussa les épaules et répondit en détachant les mots :

— Ma porte est ouverte à monsieur Toupinard, conseiller général. Mais je ne recevrai Liberator qu'après des excuses !

Une porte claqua. Ce fut le silence. Langrune regretta aussitôt sa manifestation : il n'avait pas compté que Toupinard dût la prendre au sérieux. Moirel partit à son tour :

— Mon cher préfet...

— Mon cher maire...

— Je puis compter sur vous pour la solution de l'affaire Alphen-Kahn ?... C'est un ami intime de Toupinard.

— Parlez de moi à Méline...

Ils se quittèrent.

Pâle, fière, une République de plâtre dominait les volumes du Dictionnaire administratif.

XIII

LOGIQUE PRÉFECTORALE

Sous les platanes de la cour d'honneur, Baridel rencontra madame Langrune et Antoinette qui revenaient de la ville. Ils passèrent tous les trois sous la voûte fraîche et s'assirent dans le parc, auprès du petit pont qui franchissait la Lunelle. Le ciel, qui avait été gris toute la journée, s'éclaira peu à peu. L'image des grands arbres se renversait nettement sur la rivière.

Madame Langrune retira ses gants, fit apporter de la bière et bavarda. Elle confia à Baridel tout son ennui de l'incident Toupinard, qui obligeait son mari à prendre parti contre les radicaux. Cinq heures sonnèrent.

— J'attends la visite de monseigneur de Bragaude, — dit-elle, après avoir bu. — La comtesse de Mantoche me l'envoie pour organiser une vente de charité. M. de Vaupreux avait d'abord pensé à une cavalcade...

Baridel observa avec quelle aisance discrète Antoinette s'évadait de ceux qui l'entouraient. Les yeux errants sur le décor tranquille du parc, elle répondait d'un mot exact aux phrases pressées de sa tante et se reprenait à rêver.

Langrune descendit le perron. Les signatures données, pimpant, au pas ouvert de ses longues jambes, il partait rejoindre Vaupreux, le général et Cazery, au whist quotidien. Il s'assit juste pour boire un verre de bière.

Un huissier annonça monseigneur de Bragaude. Les gros souliers à boucles de l'ecclésiastique écrasaient le gravier. Luisant, pourpre, hilare, il salua lourdement la préfète :

— Mes hommages, madame, mes hommages...

Langrune ralluma une cigarette. Sa femme lui reprocha de trop fumer :

— J'ai rempli ton étui ce matin !... Montre-le !

Le préfet fit voir le présent que le petit roi d'Espagne lui avait fait à Saint-Jean-de-Luz.

— C'est de l'or massif, — dit-il à monseigneur de Bragaude. — Les trois cabochons de saphir sont fort beaux...

Baridel craignait qu'il n'en renouvelât l'histoire. Mais une discussion s'éleva sur les dangers du tabac. Monseigneur de Bragaude assura que, pris en poudre, le tabac lui « éclaircissait » les idées.

Avec des airs de condoléance, il s'indigna des articles où « l'impudent Toupinard » attaquait le préfet.

— Sans mon secrétaire général, et mon chef de cabinet que voilà, — dit Langrune avec une résolution tragique, — j'aurais envoyé deux témoins à cet aboyeur.

Antoinette ne détourna pas les yeux des allées fuyant parmi les arbres.

— Ce mauvais pharmacien — dit monseigneur de Bragaude — est un vrai suppôt de Belzébuth ou d'Astaroth !

Madame Langrune eut pour Baridel un regard de gratitude. Il expliquait comment, avec Bozoul, il avait pesé sur la décision de son chef : il estimait qu'un préfet n'a point à répondre aux attaques qui n'intéressent pas son honneur.

— Mais — fit le préfet, qui parait avec sa canne des coups imaginaires — j'ai écrit à l'animal avec de la bonne encre ! Il ne se vantera pas de ma lettre.

Une malice anima les lèvres de madame de Bienne. Baridel lui avait conté l'épisode de la lettre. Elle déclara d'une voix tranquille :

— Cet article de l'autre jour est très ennuyeux pour vous, mon oncle. Les électeurs sont simplistes. Votre silence, à leurs yeux, confirme les calomnies de ce pharmacien.

— *Justum ac tenacem propositi virum...* — rappela monseigneur de Bragaude.

— Toupinard peut-il croire — demanda Baridel — aux stupidités qu'il avance ?

— Enfin ! — cria rageusement le préfet, — je suis républicain ! J'ai fait mes preuves !...

Baridel se hâta de l'approuver. Il n'évita pas cependant le récit du duel, de la grève, et des élections de 1889.

« — Républicain !... se dit-il, effaré. — Toupinard, Moirel, Bozoul et le préfet sont républicains ; nous sommes tous républicains ! Aucun de nous ne peut s'entendre avec les autres.

— Alors, — insista madame de Bienne, — quelle va être votre attitude?

— Républicaine! — affirma Langrune, — et strictement républicaine!

« Parbleu! pensa Baridel, il aurait tort de sortir de là. »

Antoinette s'obstina :

— Mais encore?...

Langrune sembla dessiner sur la table un plan de bataille.

— Toupinard se présente!... Il ne passe pas!... L'élection de Moirel est faite dès aujourd'hui.

Une carpe bondit sur la rivière, dans un éclaboussement de soleil et d'eau.

Langrune calculait avec l'assurance de Napoléon, la veille d'Austerlitz :

— Je ne laisse rien à l'imprévu. En politique, il ne faut tabler que sur des bases certaines. Le ministère Méline, qui en a encore pour longtemps, fera les élections!

— C'est presque un Directoire! — plaisanta monseigneur de Bragaude.

La préfète sourit.

— Moirel passe! Toupinard ne passe pas! Je n'ai donc qu'à balancer purement et simplement cet encombrant radical.

« Ainsi, se dit intérieurement Baridel, Langrune eût agi en sens inverse, mais avec une conviction identique, si un ministère Bourgeois eût détenu le pouvoir. » La logique préfectorale était d'une simplicité merveilleuse. Curieux d'en vérifier le parfait mécanisme, il demanda simplement :

— Vous connaissez Bourgeois, monsieur le préfet?

Langrune s'épanouit :

— Très bien!... Et de longue date!... Je lui dois ma seconde classe dans les Deux-Garonnes, et, trois ans après, la légion d'honneur. Nous nous tutoyons depuis dix ans.

Monseigneur de Bragaude entretint madame Langrune de la vente de charité qu'il voulait organiser avec le concours des dames de la ville.

— Bourgeois est un homme charmant! — continua le préfet; — un philosophe et un orateur délicieux. Je lui ai dit bonjour à la Chambre, il n'y a pas trois semaines. Il m'a

demandé : « Vous voulez quelque chose ?... » Un jour que je chassais avec lui aux environs d'Épernay...

Baridel reconnut l'histoire même qui avait démontré l'amitié de Méline.

Monseigneur de Bragaude ayant déploré les progrès du socialisme, « doctrine de révolte et de paresse », le préfet en voulut trouver l'origine vraie dans le régime parlementaire. Baridel, distrait, entendit de nouveau des thèmes familiers : « ... tyrannie du député... centralisation outrancière... socialisme d'État... monstrueux état de choses... »

Ayant tout dit, Langrune fila au cercle. Sa femme proposa qu'on fît le tour du parc. Une fraîcheur montait des pelouses gagnées d'ombre. Baridel et madame de Bienne prirent les devants dans l'allée.

— Qui est exactement ce monseigneur de Bragaude ? — demanda-t-il en allongeant le pas.

— Ce n'est qu'un *monsignor*, — répondit Antoinette ; — un voyage à Rome lui a valu les bas violets... Autrefois curé d'un petit village, les libéralités d'une vieille dame dévote lui ont donné quelque fortune. M. de Vaupreux a contribué à la situation politique et mondaine qu'il occupe à Châteauneuf. De plus, il est merveilleusement avare !... Monseigneur de Bragaude, qui a des bas de soie, se refuse des pauvres.

L'allée tournait parmi les taillis. Sûre de n'être pas vue, Antoinette se rapprocha de Baridel. Sur un ton de tendresse, elle demanda :

— Vous souffrez ?... Comme c'est inutile !... Et pourquoi ?

— Parce que je vous aime, et que vous ne m'aimez pas !

— Vous souffrez un peu, sans doute, mais seulement parce que vous me désirez et que je ne me suis pas donnée.

— Si vous m'aimiez !...

— Ai-je jamais dit que je vous aimerais ?

Baridel, sans répondre, s'adossa à un arbre et se mordit les lèvres, sans un mot.

Antoinette crut leur aventure amoureuse près de tourner au ridicule.

— François, — reprit-elle câlinement, — êtes-vous un grand enfant ?... Vous ne vous rappelez pas de vos baisers de

l'autre soir?... Vous ai-je refusé ma bouche?... Je vous l'avais promise... La voulez-vous encore?

Il baisa les lèvres offertes, sans hâte, sans violence, avec le bonheur inquiet des amants sincères. Ils gagnèrent le bord d'un saut de loup, d'où l'on découvrait la campagne et des lignes de bois.

Madame Langrune les rejoignait. Monseigneur de Bragaude répétait, avec un rire aimable qui lui fendait la figure :

— Quelle belle soirée, madame! quelle belle soirée!

De lointaines fumées s'élevaient des villages.

Un peu à l'écart, Baridel considérait Antoinette. Devant le fossé où se nouaient des ronces de pourpre, elle étudiait les fonds violets du paysage. Pareille aux statues grecques, elle était belle surtout dans ses repos. Quand elle se retourna, les yeux attentifs de Baridel lui apprirent tout le charme dont elle pouvait plaire à un amant.

Mais le jovial ecclésiastique tendit ses grosses pattes vers la lumière du couchant. Sa corpulence bomba la soutane jusqu'à faire craquer la ceinture de soie. Sur un ton d'orémus, il scanda la fin d'une églogue :

— *Et jam summa procul villarum culmina fumant*
» *Majoresque cadunt altis de montibus umbræ!*

Avec l'aisance de l'abbé Delille, il traduisit le distique en alexandrins :

— Déjà des toits lointains s'élèvent des fumées
» Et plus d'ombre descend des cimes embrumées!

» Mesdames, j'ai le regret!...

D'une voix grave, il prit congé parmi de grands saluts. Baridel l'accompagna jusqu'à la grille :

— Pensez-vous — lui dit l'homme aux bas violets — que nous aurons des élections raisonnables?... La France est le pays de l'ordre, pourtant! La fille aînée de l'Église doit persévérer dans ses traditions catholiques.

Baridel pensait aux lèvres intelligentes d'Antoinette. Il regarda le parc aux chères retraites d'ombre, la rivière claire, les roses capiteuses.

— Si vous saviez — soupira monseigneur de Bragaude — quel mal me donne la politique à Châteauneuf!... J'ai proposé à Monseigneur d'établir un grand pèlerinage aux reliques de saint Marcel. Nous aurions gagné du coup les voix des aubergistes et des marchands de vins. J'ai eu contre moi l'évêque, qui tient à sa tranquillité, et le curé de Saint-Marcel, qui craint de voir abîmer son église. Que voulez-vous faire? Avec un peu d'argent, monsieur, le concours des bonnes sœurs et des congrégations, on pourrait donner à la France une Renaissance catholique et un gouvernement honorable. Je fais prier dans les couvents de Châteauneuf pour la durée du ministère Méline. Je dis mes messes à la même intention... Dieu ne peut pas délaisser son peuple. *Gesta Dei per Francos*!... Moirel sera député.

Sous le drapeau de la grille, à peine agité par le souffle du soir, il épongea son front moite :

— Ce sera un beau jour! Nous chanterons l'hosannah des grandes victoires! *Adeste fideles, læti et triumphantes*... Joyeux et triomphants!

Il se calma :

— A vous revoir, monsieur!... Et, au moins, enchanté de vous avoir connu!... Venez donc me voir! M. de Vaupreux m'honore de quelque amitié. Vous le rencontrerez chez moi. Nous causerons de la France, et de votre bon, de votre excellent préfet!...

» *Vile potabis modicis Sabinum*
» *Cantharis*...

» Vous aimez Horace, n'est-ce pas?... Je vous promets d'un petit vin sucré avec des biscuits secs, de ceux qu'on dit *polos* et qui, fourrés au chocolat, ne laissent pas de flatter ma gourmandise.

Les mains au ventre, il saluait en riant, à grands coups de tête :

— Serviteur, monsieur, serviteur!... Je vais de ce pas dîner chez madame la comtesse de Mantoche! Bonne maison, ma foi! Bonne maison!...

Il s'éloigna. Son pas lourd martelait les pavés.

Baridel se remémora Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant ! »

Monseigneur de Bragaude diminuait au loin. Il disparut à l'angle d'une maison.

XIV

BLANCHE

Sous les arbres des avenues, dans un groupe bavard, Baridel reconnut Georges de Sigle et sa femme. Cranzé vint lui toucher la main :

— Où allez-vous ?... Nous revenons du tennis.

— Chez Michel Berny. Je pense y être avant l'orage.

— Dépêchez-vous : ça va tomber.

L'officier partit en courant. Baridel marcha plus vite. Soudaine, une rafale courba les grands arbres, retroussa les branches et brouilla la poussière. Une... deux... de grosses gouttes s'écrasèrent. D'autres cinglèrent les feuilles. Le tonnerre gronda. Baridel sonnait chez les Berny, quand s'abattit l'averse.

Un coup de vent referma la porte, des voix joyeuses se mêlèrent.

Baridel vit les bandeaux mousseux de madame Roseray. Ranchette tenait une tasse à thé du bout des doigts. Marcelle de Sigle, svelte et plaisante, appuyait son nez mince aux carreaux et s'amusait de voir tomber la pluie. M. de Vaupreux causait avec madame Berny. C'était un vieux beau garçon, soigné comme un parc anglais. Ses longs favoris, grisonnants et soyeux, encadraient sa cravate. Il avait un brin d'héliotrope à la boutonnière, des guêtres blanches, des gants souris.

Il donna des nouvelles de sa femme :

— Madame de Vaupreux a été un peu souffrante. Je vous remercie... Elle est montée à cheval, ce matin, avec M. de Sigle et le lieutenant Cranzé.

Accoudé au piano, Ranchette consultait Michel Berny, avec un front chargé d'inquiétude.

— Vous pensez que l'habit rouge serait préférable?

— Assurément. Il y en aura d'autres, d'ailleurs.

— Mais vous, comment serez-vous?

— J'adore l'habit noir. C'est léger, et si simple!... Mais vous, le frac rouge vous va comme un gant, mon cher, croyez-moi!

Contre la fenêtre, Marcelle de Sigle et madame Roseray mangeaient des dragées en consultant un journal de modes.

— Veux-tu voir si ta sœur se décide à rentrer? — dit madame Berny à son fils.

Marcelle de Sigle ajouta :

— Blanche est folle, d'aller couper des roses d'un temps pareil!

Le président du Cercle catholique expliquait à Ranchette ses théories sociales. Il rêvait d'un phalanstère chrétien, organisé sur le modèle des prisons panoptiques :

— Les maisons seraient construites sur des cercles concentriques comme les cellules d'abeilles.

— Alors... — dit clairement Marcelle de Sigle, — un jupon de moire en forme, avec des entre-deux de Cluny?...

Baridel regarda madame Roseray, très pâle sous sa toque de maïs à deux ailes grises. Elle avait une robe de mousseline brodée, sur un transparent de taffetas bleu.

L'orage s'éloignait. Des rayons de soleil traversèrent les arbres mouillés.

— Pourquoi n'irait-on pas le dimanche à Saint-Marcel? proposa madame Roseray. Je sais bien que la messe élégante est à la cathédrale, mais on pourrait changer un peu.

— C'est une habitude! — répondit Marcelle de Sigle; — rien ne se change plus difficilement... Nous nous retrouvons tous à la sortie.

— On se retrouverait aussi bien à Saint-Marcel! — objecta madame Roseray.

— Mais là, nous y sommes tous! répondit la jeune fille. Mes deux belles-sœurs bavardent. Nous nous amusons des souliers hauts de la préfète, du chapeau gris du président, de la laideur des trois Mantoche.

— Trémoulines distribue des méchancetés, — ajouta M. de

Vaupreux. — Au soleil, tout cela donne une jolie impression d'élégance.

— Mais ce n'est pas très recueilli, — fit doucement madame Roseray. — C'est pourquoi je voudrais qu'on allât à une messe un peu moins mondaine !

La jeune fille répliqua, avec une gaieté malicieuse :

— Vous oubliez, madame, que le pâtissier est tout près de la cathédrale. Et, comme on y passe avant d'aller déjeuner, pour acheter le dessert...

— Le hasard m'a conduite à Saint-Marcel, un dimanche, — dit madame Roseray. — L'église est toute obscure. Un vieux prêtre y disait la messe. On l'entendait à peine ; mais il avait les gestes d'une foi profonde et humiliée.

— C'est l'abbé Séverin, — dit M. de Vaupreux, non sans ironie : — un vieil aigle blanc comme la neige de ses Pyrénées.

— Je l'ai trouvé très beau, — affirma vivement la jeune femme.

— C'est un mystique !

Le président du Cercle catholique flatta ses favoris.

— Cet homme-là n'est bon à rien ! Il nous faut des prêtres d'action, un clergé nouveau, presque des soldats. Le temps des évangélistes est passé !

Madame Roseray se tourna vers le jardin. Le reflet des pelouses avivait la grâce intime de son visage. Elle répondit, sur un ton de regret :

— Vous avez tort de penser cela ! Toute la force des religions est dans la croyance des femmes. Et la croyance des femmes n'est que leur besoin de rêve... Nous avons besoin de ne pas savoir, de ne pas comprendre. Nous aimons sans analyse, comme nous croyons sans raisonnement. Nous ne serons jamais soumises qu'à des accents, à des gestes...

M. de Vaupreux protesta d'une moue railleuse, Ranchette, qui hésitait encore entre l'habit rouge et l'habit noir, approuva sans entendre. Il donnait toujours raison aux femmes. Baridel murmura :

— Ceci est d'une belle sincérité.

— Voyez-vous, l'agenouillement de l'abbé Séverin est plus émouvant qu'une théologie !

Le chef de cabinet regarda la miniature qui couvrait un drageoir d'or guilloché. Elle ressemblait assez à madame Berny.

C'était le portrait d'une jeune femme coiffée à la mode de 1810. Sous une petite capote de soie bleu pâle, un bandeau couvrait le front jusqu'aux sourcils. Le nez était finement retroussé, la bouche déliée, les yeux d'une tristesse amoureuse et charmante. Un ruban d'argent tenait la robe sous les seins. Le corsage à plis flottants s'attachait sur l'épaule nue par une agrafe d'or à tête de lion. Une mousseline de l'Inde collait sur les jambes.

— Prends garde à mes fleurs, Michel !

Blanche Berny entrait avec son frère. Elle portait une gerbe de fleurs ruisselantes où éclataient le jaune, le blanc et le rouge des roses. Les Jacqueminot, madame Hardy, reine de Danemark, Sophie de Marcilly, Gloire de Dijon, Maréchale Niel et Jeanne de William emplirent le salon d'une griserie fraîche et confuse.

Au-dessus des branches et des fleurs, le buste plein, le visage clair, les cheveux abondants de Blanche Berny composaient une jolie vision. Il tremblait des gouttes d'eau sur ses boucles, sur ses joues, au coin des lèvres. Elle riait de les sentir rouler dans sa nuque.

Ranchette et M. de Vaupreux s'en allèrent ensemble. Blanche Berny aperçut Baridel et le salua gaiement, d'entre ses fleurs. Elle les posa sur une table, renoua les boucles déroulées sur ses joues et se pencha vers Marcelle de Sigle.

Baridel revint par les longs faubourgs. Les toits luisants s'égouttaient encore. Les pavés gardaient des reflets bleus.

Comme il passait la grille, Bozoul sortit du conseil de préfecture. Après l'audience, le public quittait la salle et se dispersait avec des voix affairées. L'huissier-chef courut vers les bureaux.

Baridel aborda Bozoul avec son exclamation coutumière :

— Ah! monsieur Bozoul...

— Ah! monsieur Baridel...

La girouette grinça, le vent tournait à l'ouest. Le secrétaire général demanda :

— Qu'y a-t-il? Vous avez des peines de cœur ?

— Peut-être!... La vie est un problème bien compliqué.

— Eh bien! — dit Bozoul, avec une brusquerie affectueuse, — il faut vous marier!

XV

LE GRENIER

Ce jeudi d'octobre se leva sous la pluie tiède qui tombait sans bruit. Baridel traversa le parc, où les arbres avaient jauni en trois jours. Les marronniers n'avaient déjà plus de feuilles. Sous l'ondée continue, elles se détachaient peu à peu des hêtres et des ormes. Le vent d'ouest les amassait sur la rivière et dans les allées. Au bout de la pelouse, un petit merisier en boule saignait contre deux peupliers de cuivre pâle. La veille au soir, après une partie d'échecs où le préfet trichait avec une désinvolture toute hiérarchique, madame de Bienne avait donné rendez-vous à Baridel, pour dix heures du matin, dans les greniers de la préfecture. C'était un lieu tranquille autant que peu fréquenté. L'escalier des archives départementales y conduisait par l'aile droite de l'hôtel. Dans l'aile gauche, un escalier de service menait des cuisines aux combles par la lingerie.

Baridel gravit rapidement les étages. Le murmure de la pluie sur le toit l'entoura d'une musique légère. Il poussa une porte disjointe, la referma au verrou et se trouva au bout d'un couloir blanc.

Des cartons de cible, les murs éraflés, des planches criblées de trous lui donnèrent à penser qu'un ancien préfet, amateur de tir, ses enfants, ou quelque domestique avait installé là un *stand*, pendant la mauvaise saison. De petites fenêtres rondes encadraient le décor large des prairies, des collines et des bois, que la pluie noyait de grisaille.

Si près de lui que le plancher trembla, dans un tapage de marteaux et de chaînes, l'horloge sonna dix heures. Le dernier coup vibra indéfiniment. Baridel, assourdi, vit paraître

madame de Bienne à l'autre bout du couloir. Elle riait et relevait sa robe sur ses fines chevilles pour éviter les plâtras. Penchée, retenant sa jupe d'une main, elle tendit l'autre à Baridel, qui baisa le bout des doigts minces.

— Vous m'aimez toujours?

— Je commence seulement à vous aimer!

Derrière un amas de caisses vides, elle ouvrit une porte presque cachée. Baridel vit une pièce claire, encombrée de meubles, de tentures et objets au rebut.

— Il y a là toute une philosophie, — fit madame de Bienne. — J'ai passé dans ce grenier quelques moments bien calmes.

Des lits Empire, alourdis de cuivres oxydés, des matelas éventrés, des rideaux ajourés par les mites étaient dispersés au hasard. Les ustensiles de la vie la plus familière, des casseroles hors d'usage, des cuvettes chiffrées de monogrammes officiels, couvraient les guéridons et les fauteuils. Les godets à illuminations du 14 Juillet s'alignaient sur le sol, rangés en bataille et par couleurs comme une armée. Dans un angle, des faisceaux de drapeaux et des écussons tricolores abritaient leur gloire décorative. Au plafond, les araignées avaient tissé de grands velours grisâtres.

Sur une toile effilochée, la Justice poursuivait le Crime. Contre un mur, des bustes délaissés composaient une iconographie nationale. La poussière les ombrait à rebours, comme si le jour les eût frappés par-dessous.

La succession des régimes les avait amenés sans heurts des salons de parade aux greniers silencieux. Les uns après les autres, ils avaient connu les mêmes places sur les cheminées de marbre blanc, devant les glaces oublieuses. A travers les années, sous les uniformes toujours brodés, et les habits de cérémonie, ils avaient vu passer les mêmes hommes, faire les mêmes gestes, prononcer les mêmes paroles.

Baridel, hanté de souvenirs classiques, rappela les *Dialogues des Morts*, ceux de Lucien et ceux de Fontenelle, à madame de Bienne, qui ignorait les uns et les autres. Elle jugea qu'il abusait de la littérature, dans une heure qu'elle eût souhaitée plus passionnée, et l'arracha à la contemplation de M. Thiers :

— Eh bien ?...

— Charles X a le nez cassé ! — soupira-t-il, en la rejoignant près de la fenêtre ronde où battait la pluie.

Elle avait installé là un abri familier, presque confortable. Un canapé Louis XVI, d'un velours jaune d'or frappé de bouquets, deux fauteuils d'osier blanc, un petit secrétaire de marqueterie meublaient ce refuge dissimulé par trois grands drapeaux en guise de tente.

Sur l'appui de la fenêtre, Baridel retrouva *les Liaisons dangereuses, le Lys rouge, l'Année de Clarisse, les Chevaux de Diomède* et *la Demeure enchantée*.

Dans le silence, la pluie légère continuait son murmure. Baridel s'inclina vers les cheveux parfumés d'Antoinette. Elle lui prit les mains, craignant que, par trop de hâte amoureuse, il ne gâtât d'un coup leur émotion nouvelle.

Tournée vers lui pour le railler, elle éprouva que les yeux fixes de son ami versaient en elle un vertige. Par instinct, elle tenta de s'y dérober en plaisantant :

— Vous n'avez plus rien à me dire ?

— Non ! — répondit-il simplement. — Aucune de mes paroles ne vous persuaderait mieux que mes yeux, ou mes mains, ou mes lèvres...

— Ne soyez pas tellement avide !

Il lui baisait les épaules :

— Comme vous vous possédez ! — ajouta-t-il surpris. — Il faut se laisser griser quelquefois par la vie... Abandonnez-vous !

Elle lui saisit la tête avec une ardeur contenue :

— Non, François, non ! si vous devez être mon amant, il ne faut pas penser ainsi !

Elle se blottit contre lui d'un mouvement passionné.

— Non, François ! Car nulle joie n'est tout entière dans le présent. La sagesse est de se créer de chers souvenirs ! On risque de gâcher son bonheur en l'épuisant tout d'un coup. Il faut le prendre peu à peu, pour en connaître tout le prix, et mieux s'en souvenir, plus tard, alors qu'on l'a perdu... puisque toujours on doit le perdre... Voilà pourquoi je ne suis pas impatiente. Seule, quelque soir d'ennui, je me rappellerai ton image, notre étreinte, tes lèvres posées sur les miennes

et mon souvenir me rendra cette heure vivante... Vivre, c'est comprendre, c'est savoir qu'on vit.

Baridel regardait fixement la bouche rouge où luisaient les dents bien rangées. Il n'interrompit Antoinette que pour les baiser.

— Il faut définir tes joies pour les rendre certaines, — dit-elle en lui caressant le front. — Aime ma bouche pour sa ligne mobile, aime-moi pour moi-même, pour mon corps; mais ne sois pas épris de l'âme que tu me prêtes. Renonce à ce vœu tout sentimental de jamais posséder ma pensée. Tu ne pourras pas la connaître. Moi-même, et si je le voulais, pourrais-je te la donner tout entière? Elle m'est tellement inconnue!

Il l'embrassa sans répondre. Elle résistait doucement :

— François!... Je te donne ma bouche, mes yeux, oui. Vois, je ne suis pas cruelle. Un peu de fièvre, c'est délicieux. On sent battre en soi plus de vie, plus de vie ardente...

Elle ferma les paupières et le câlina :

— Je calmerai ta fièvre, cœur tendre...

Elle l'écarta plus faiblement :

— Je calmerai ta fièvre, cœur fou!... Comme tu me désires!

Étourdi, il lui serra violemment les poignets.

— Antoinette! je ne veux plus attendre! (Elle sourit.) Je ne veux plus...

La double impression de cette force et de cette volonté la soumirent. Elle le prit aux épaules et s'engagea :

— Un soir, très avant dans la nuit, François, vous viendrez! Vous savez bien où est ma chambre?... Ma tante dort les fenêtres ouvertes, soyez prudent... C'est la troisième fenêtre, en partant du grand perron. Il faut traverser les rosiers. C'est un bien pauvre obstacle pour un amant.

Elle répéta sur un ton de tendresse :

— Car vous êtes mon amant!

L'horloge sonna lourdement onze heures. Un murmure de voix troubla le silence. Très loin, un peu de ciel bleu parut dans la brume. Des rafales chassaient la pluie, l'horizon se dessina.

Étourdie, Antoinette se dressa pour relever des boucles

défaites. Elle se pendit à son ami, d'un joli geste de fatigue, et lui offrit un baiser.

— François !...

Elle effaçait les plis que gardait la jupe claire. Baridel l'entoura de baisers rapides, des poignets aux chevilles, comme s'il en eût brodé la robe.

Ils se séparèrent devant les bustes blêmes. Un rayon de soleil éparpillait des reflets sur les godets d'illumination. Des mouches bourdonnèrent aux vitres égayées.

Baridel heurta un plâtras : c'était un peu du masque mélancolique de Napoléon III. Il le reposa pieusement sur une table.

Devant une glace étoilée, madame de Bienne se recoiffait. Elle mima des lèvres un adieu caressant.

Baridel redescendit par les archives. Prévoyant quelque rencontre, il mit sous son bras un gros in-folio de la collection du *Moniteur Universel*. C'était l'année 1822.

J.-A. COULANGHEON

(A suivre.)

PAYSAGES DE FRANCE

I

VIEILLE FONTAINE

Dans la vigne poudreuse, une cuve de pierre,
Qu'abritent de leurs bras tordus trois vieux figuiers,
Comme au temps des Romains reçoit l'eau des glaciers
Qui filtre goutte à goutte et fredonne à voix claire.

Comme au temps des Romains, chaque jour, on peut voir,
Droites sous leurs fardeaux de linge ou de guenilles,
Descendre, du hameau brûlant, les belles filles
Vers la fraîcheur qui dort autour du vieux lavoir.

Dans l'ombre des auvents les aïeules assises,
Comme au temps des Romains, leur ont dit au départ :
« Surtout rentrez ensemble et ne rentrez point tard ;
La nuit, par les brigands, on peut être surprises ! »

Puis, ce n'est jusqu'au soir que claquement de mains,
Retomber des battoirs sur les dures margelles,
Éclats de rire fous qui fuient à tire-d'ailes,
Et des couplets d'amour, comme au temps des Romains !

Lorsque les cieux pourprés disent la nuit prochaine,
Les beaux garçons aussi qui moissonnaient là-bas,
Pour se désaltérer et se laver les bras,
Comme au temps des Romains, passent par la fontaine.

On oublie, en jasant, que le repas est prêt;
Comme au temps des Romains la bande s'éparpille,
Et, par peur des brigands, plus d'une belle fille
Au bras d'un beau garçon veut longer la forêt...

Tant que tu couleras, pure, alerte et légère,
Comme au temps des Romains, au bassin respecté,
Belle eau, qui des grands monts apportes la santé,
Le faucheur viendra rire avec la lavandière,

Et, sous les toits de brique enlacés de jasmins,
Brailleront des troupeaux de marmailles rosées
Qui deviendront bientôt de fortes épousées
Et de forts laboureurs comme au temps des Romains!

II

HÊTRES D'AUVERGNE

Pensifs, vêtus de gris, calmes comme des sages,
Les grands hêtres, groupés sur le coteau dormant,
Indifférents au poids de leurs vastes feuillages,
Loin du bruit, dans l'air pur, rêvent paisiblement.

Ancêtres vénérés des profondes futaies,
Ils tiennent à l'écart les ronces et les houx;
Leurs flancs, lisses et droits, sont vierges de ces plaies
Qui livrent un cœur d'arbre aux insectes jaloux.

Les carnassiers cruels et les bêtes de proie
Respectent la clairière où montent leurs pieds ronds;
La chevrette innocente y circule avec joie
Sous le bourdonnement léger des moucherons;

Et, dans l'ombre, pareille à celle d'une tente,
Qu'épand d'un geste égal leur ramure autour d'eux,
Des lits épais et doux, sur les mousses en pente,
Offrent le calme à l'âme et la fraîcheur aux yeux.

Ils rêvent, regardant au loin s'emplir les tombes,
Hospitaliers et bons pour ceux qui vivent peu,
Cachant aux éperviers les amours des colombes
Dans leur cime toujours entr'ouverte au ciel bleu ;

Mais leur plus grande joie, à ces songeurs superbes,
C'est de voir, de bien loin, l'été, vers leurs abris
S'acheminer, suivis par un frisson des herbes,
D'autres songeurs, comme eux de quiétude épris.

Alors, du faîte aux pieds, leur masse se recueille,
Et pour mieux aspirer les bruits venus d'en bas,
De leurs rameaux tendus inclinant chaque feuille,
A leurs hôtes d'une heure ils ouvrent tous leurs bras :

Et, tantôt, c'est le son traînard des cornemuses
Qui s'enflent sur la lèvre en feu des pâtres noirs,
Quand leurs bœufs, comme au temps de Virgile et des Muses,
S'allongent, les yeux clos, parmi les verts dormoirs ;

Tantôt, c'est la chanson des amours printanières,
Les gazouillis, mêlés aux baisers, des amants
Qui s'obstinent toujours, les voyant peu sévères,
A graver, dans leurs flancs blessés, de faux serments ;

Tantôt (vous écoutez alors, nobles hêtrées
Dont la tête salubre embaume les hauteurs !)
C'est le calme entretien, dans les tièdes soirées,
De vieux amis rentrant au gîte avec lenteur,

Entretien triste et doux, plein des choses passées,
Où ne glisse qu'un vague espoir des lendemains,
Comme un oiseau furtif en des feuilles froissées,
Entretien qu'on prolonge en se serrant les mains,

Jusqu'à l'heure où, d'en haut, la lune qui se penche,
Toute ronde, au milieu d'un cercle de brouillard,
Sourit à la hêtrée et change d'un regard
Sa chevelure verte en chevelure blanche.

III

LE VIN D'ANJOU

L'archer vainqueur, l'archer des cieux,
Crible en vain de traits furieux
Le dos touffu de nos feuillages :
Aucun d'eux ne passe à travers,
Tant le bouclier des bois verts
Sait bien défendre ses ombrages !

Tu connais le vaste cellier
Qui, sous les pieds du vieux noyer,
Là-bas, dans le tuf blanc, se creuse :
Dans le plus noir des trois caveaux,
Prends-y, sous le tas de fagots,
La bouteille la plus poudreuse.

C'est du vin d'ici, rose et franc,
Où quelque comète en courant
Sema des éclairs de topaze,
Qui ne dort pas dans les flacons
Comme ces pesants vins gascons,
Un vin qui vit, qui saute et jase !

Un vin qui ne craint pas le frais !
Pour lui, cette fontaine exprès
Sous les cressons chuchote et pleure :
Dans la glace du bassin clair,
Qu'on l'y plonge la tête en l'air,
Et qu'il s'y baigne une bonne heure !

Pendant ce temps, sur le dressoir
Où flambent, comme astres du soir,
Quatre étages d'orfèvreries,
Entre les hanaps de métal,
Choisis trois coupes de cristal
A panse large et d'or fleuries;

Puis, tous trois, nous les remplirons,
Et, trois fois, nous les viderons,
Sous la splendeur des cieux en fête
Où sourit l'âme des aïeux,
En trois vivats, longs et joyeux,
De bons Français, de bons poètes :

Le premier au grand Rabelais,
Au cher Ronsard, au doux Bellay,
A tous nos vieux chanteurs de Loire,
Qu'enivra ce vin enchanté
De saine joie et de clarté,
Sans les désaltérer de gloire!

Le second, aux belles « d'antan »
Que ressuscitent les printemps,
Angevines et Tourangelles,
Longs corps souples, œil pétillant,
D'humeur tendre et de cœur vaillant,
Les Agnès et les Gabrielles!

Le troisième au père Soleil
Qui déjà, d'un baiser vermeil,
Mûrit la vendange prochaine
Et va doubler nos fenaisons,
Le Soleil des quatre saisons
Qui jamais ne nous laisse en peine!

Car, s'il lui plaît, comme aujourd'hui,
D'emplir l'horizon ébloui
D'une flamme rouge et cruelle,
Il a pris soin de nous fournir
De quoi vaillamment soutenir
Cette incartade paternelle :

L'épais couvert de nos forêts,
Qu'il a garni de rideaux frais
Autour des grands lits d'herbe sombre,
La douceur vive de nos vins,
Qu'il peupla de rêves divins
Pour les buveurs couchés à l'ombre!

IV

L'HEURE DE COROT

Reste là. Cache-toi derrière le bouleau!
Le pêcheur a lié sa barque au bord de l'eau
Et remonte, à pas lourds, vers sa hutte prochaine;
L'adieu rose du jour s'éteint au front du chêne,
Et la fraîcheur qui tombe éveille des parfums
De rêves assoupis et de bonheurs défunts:
L'extase du silence ouvre à l'âme ses ailes!

Dès que les yeux divins des étoiles fidèles
Dans le brouillis obscur des feuillages dormants
Auront lancé leurs clairs et longs clignotements,
Regarde! Et tu verras, sous les molles buées,
Les touffes des gazons doucement remuées
Par l'invisible pas ou l'invisible vol
D'êtres mystérieux glissant à fleur de sol;
Puis tes yeux, allégés du poids de la journée,
Par degrés, sentiront leur lumière affinée
Percer tous les secrets de l'ombre, sans effrois,
Jusqu'au cœur fourmillant et vivant des grands bois.
Regarde! Et tu verras bientôt, souples et vives,
Jaillir de toutes parts, des prés, des eaux, des rives,
De toutes les prisons où les tient le soleil,
Les charmeuses de l'homme enfant à son réveil,
Celles que l'on disait sous la glèbe étouffées,
Muses, Nymphes au sein de rose, et blondes Fées!...

Et voici que le bal commence! Et tu vois bien
Qu'il ne meurt en ce monde et ne disparaît rien,
Puisque leurs chères mains, toujours entrelacées,
Mènent du même entrain les rondes cadencées,
Sans connaître l'insulte et la lourdeur des ans,
Dans le scintillement doré des vers luisants.

V

DERNIÈRES VOIX

Sur la crête des monts, dans les pourpres du soir,
Comme des lys fanés, les nuages s'effeuillent ;
Le grand lac se resserre en se voilant de noir;
Les villages, rangés sur ses bords, se recueillent,

Et, dans tous leurs clochers épars, qu'on sent frémir,
L'angélus, tour à tour, lentement vibre et tinte :
Tel un cri de grand'garde, à l'heure de dormir,
Aux lisières des camps où la torche est éteinte.

Comme un écho, l'oreille écoute avec émoi
Se répéter, le long de l'invisible berge,
La haute sonnerie où les siècles de foi
Écoutaient chanter l'Ange aux genoux de la Vierge.

Aucun des vingt clochers ne prend la même voix
Pour jeter sa parole amie aux hommes tristes,
Et s'il en est plusieurs qui sonnent à la fois,
C'est en des tons divers ainsi que des choristes :

Ici le bronze lourd sanglote un glas de deuil,
Comme si le soleil ensanglanté qu'il pleure,
Par l'ombre, sans retour, éteint dans son cercueil,
Ne devait plus jamais lui venir montrer l'heure;

Là, c'est allègrement que, sonore et léger,
Par un carillon vif de notes argentines
Il traverse la nuit redoutable au berger,
Pressentant déjà l'aube et saluant matines.

Une cloche se hâte, une autre s'assoupit;
L'une crie : « Au secours! » c'est un tocsin d'alarmes;
L'autre se traîne avec lassitude ou dépit,
Sa résignation s'écoule en longues larmes.

On dirait, à l'entour des flots silencieux,
Des âmes qui s'en vont, plaintives ou ravies,
Et qui, d'humeur diverse, échangent leurs adieux
Quand s'éteint le couchant fatigué de leurs vies.

Et je suis, tant qu'il dure, au bout des horizons,
Ce long bourdonnement d'étranges agonies
D'où jaillissent, ainsi qu'en nos pauvres raisons,
De courts espoirs, parmi des douleurs infinies,

Jusqu'à ce que, sentant leur devoir accompli,
Les plus tardives même et les inconsolées,
Au moment de rentrer dans le commun oubli,
Lancent le grand soupir des dernières volées,

Soupir cruel, soupir de sommeil ou de mort,
Qui, longtemps, au travers des rocs et des cépées
Se prolonge, d'un tendre et languissant effort,
Comme un frisson des eaux par les rames frappées;

Cependant que m'emporte en l'horizon confus
L'évanouissement du son qui s'évapore,
Et qu'à mon tour je sombre, oubliant que je fus,
Dans l'insondable nuit vers l'incertaine aurore.

GEORGES LAFENESTRE

LE BAGNE[1]

III

La loi de 1854 a dit formellement que les transportés seraient astreints « aux plus pénibles travaux de colonisation ». Il y a toute apparence qu'en s'exprimant ainsi elle ne voulait pas parler de la culture des haricots, ni de celle des beaux-arts. Il est également permis de supposer qu'elle entendait le mot « colonisation » dans le sens de l'intérêt général. Je pensais donc trouver les forçats, — sinon tous, du moins le plus grand nombre — occupés à peiner sur les chantiers publics.

Lorsque, en France, avant mon départ, des gens avertis me déclaraient que le Bagne faisait obstacle au développement des colonies où on l'avait installé, je ne devinais pas toute l'étendue du préjudice dont ils avaient sans doute connaissance. Je m'expliquais fort bien que la présence de plusieurs milliers de bagnards dans un petit pays ne fût pas de nature à y attirer beaucoup d'émigrants libres, et qu'on lui préférât généralement des parages mieux fréquentés. Mais j'étais persuadé que les colons qui avaient eu le courage d'aller s'établir en Nouvelle-Calédonie y jouissaient, depuis déjà longtemps, de tous les avantages économiques rendus

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 novembre.

possibles par le vœu du législateur. Juste compensation de la tare infligée par la Métropole à cette jolie petite France d'outre-mer ! Sans donc m'attendre à y trouver de ces œuvres gigantesques comme seule savait en faire l'Antiquité esclavagiste avec la corvée de fourmilières humaines, je comptais voir la Nouvelle-Calédonie sillonnée de routes, de ponts, d'aqueducs. J'imaginais au moins deux ou trois ports rendus accessibles aux navires de fort tonnage, avec de larges quais, des cales de radoub, des wharfs, des hangars, des docks. Je me représentais les marais partout asséchés, des digues contre les crues dévastatrices, des eaux canalisées à travers les régions naturellement infertiles. Quelle somme de résultats, au bout de trente ou quarante ans, dans un pays à peine trois fois grand comme la Corse, n'avait-on pas dû obtenir d'une main-d'œuvre aussi abondante, aussi disciplinée, et, pour dire toute ma pensée, aussi peu digne de ménagements ! Ce n'était pas sur les chantiers du Bagne que le labeur avait pu jamais être interrompu par la fâcheuse grève ? Le plus petit murmure, la plus légère défaillance devaient y être sévèrement réprimés. Encore une fois, avec de pareils moyens, avec des millions de journées de travail fournies par des équipes qu'on tient sous le revolver et dont la tâche, me semblait-il, ne pouvait pas être inférieure à dix heures par jour (puisque c'est la moyenne pour nos ouvriers de France), je me figurais la Nouvelle-Calédonie en possession d'un parfait outillage colonial. Et je me disais : à quelque chose malheur est bon : quand ce pays sera débarrassé du Bagne, il pourra offrir à l'immigration libre des moyens de mise en valeur et des facilités de fortune qu'on ne rencontre pas partout.

A la vérité, j'avais recueilli sur la colonisation pénitentiaire en Guyane d'assez mauvais renseignements. Je venais, notamment, de lire une brochure de M. Maurice Pain[1], où ce passage m'avait frappé : « A Cayenne, si les condamnés travaillent à l'habillement et à la cordonnerie, ils paraissent avoir été peu utilisés pour les travaux publics. Les rues de la ville sont pleines de boue et de fondrières; peu ou pas

1. *Colonisation pénale*, par Maurice Pain, docteur en droit.

d'égouts; les établissements publics sont dans un état lamentable; pas une construction neuve ne s'élève dans ce pays où douze cents hommes sont condamnés aux *travaux les plus pénibles*. » Je n'avais pas bien compris ce chiffre de douze cents pour un pénitencier quatre ou cinq fois plus nombreux, et, de l'ensemble de mes réflexions, j'avais conclu que les forçats de la Guyane, à cause du climat peut-être, manquaient d'entrain. Mais je ne mettais pas en doute que les choses avaient dû se passer autrement sous l'aimable ciel du Pacifique, où je savais que le travail du corps était aisé et même salutaire.

Je me trompais. Quand on parcourt la Nouvelle-Calédonie, on est confondu d'y trouver si peu de travaux d'utilité publique exécutés par la main-d'œuvre pénale. Sous ce rapport et toute proportion gardée, la Transportation n'y a pas rendu plus de services qu'en Guyane.

Pourquoi? Pour plusieurs raisons :

Parce que l'Administration pénitentiaire s'est dérobée, aussi souvent et aussi longtemps qu'elle a pu, au devoir de favoriser le développement de la colonisation libre;

Parce que l'idée-mère de la Loi, l'*expiation utilitaire*, — une fois accommodée aux convenances de « la Princesse », et soumise aux sélections des méthodes régénératrices qui ont pour effet d'attribuer aux travaux publics un condamné sur dix, — est devenue lettre morte;

Parce que l'ouvrier pénal est le plus mauvais ouvrier qui soit.

Depuis quelque temps, grâce à l'autorité qu'a su prendre le gouverneur actuel, le Bagne s'est remis à travailler un peu pour la colonie; mais, il y a six ans, tout se bornait encore à soixante-six kilomètres de route carrossable, à un réseau de sentiers muletiers autour de l'île et à certaines améliorations de voirie dans la ville de Nouméa.

En 1881, sur un effectif de 7 000 condamnés que possédait déjà le Bagne calédonien, 360 seulement étaient employés aux routes. Le ministre des Colonies lui-même trouva que ce n'était pas assez : il s'en plaignit. Probablement ignorait-il le seul moyen qu'il y ait de stimuler les condamnés aux travaux dits forcés. Le gouverneur contre-amiral Pallu de la Barrière se chargea de le lui apprendre, aux dépens des

finances et de la sécurité publiques. Ce digne marin, à la fois homme de rêve et d'action, résolut de créer l' « outillage » demandé par la colonie; mais il avait pris à son compte toutes les turlutaines de la science pénitentiaire encore dans le feu de sa nouveauté. Il adressa donc à messieurs les forçats l'étonnant appel que voici :

Que ceux qui aspirent à obtenir des avancements en classe, une nourriture plus abondante, l'autorisation d'aller travailler chez les colons, des concessions de terre et des demandes en grâce, cherchent à se faire inscrire sur les listes des travaux de route auxquels je donne la première place pour l'expiation et l'acheminement à *une vie que se chercheraient d'honnêtes paysans de France*. J'irai jusqu'à faciliter les changements de noms pour les hommes qui voudront se faire oublier dans le coin de terre que je leur aurai concédé. Le condamné le plus chargé de punitions peut, au prix d'une vie nouvelle, aspirer à la condition de concessionnaire... etc. Et, pour donner à ces exhortations, à ces promesses, une consécration solennelle, je prends une grande mesure de clémence : j'use du pouvoir que je possède; je lève les punitions que j'ai eu le droit d'infliger en dehors de l'action de la Justice, je dispense des punitions qui m'étaient soumises et j'ouvre les portes des cellules. (*Ordre du gouverneur aux condamnés*, 3 décembre 1882).

Au Bagne on faillit illuminer. M. Léon Moncelon raconte qu'on s'embrassait, que c'était du délire. « Partout on criait: Vive Pallu ! Certains condamnés adressèrent au gouverneur, apôtre de la régénération, des pièces de vers qui furent fort goûtées et valurent à leurs auteurs une considération extrême[1]. Sur les bras et sur les poitrines velues des forçats on apercevait le portrait de M. le gouverneur en tatouage, accompagné d'exergues. » Or, la méthode de M. Pallu, si elle avait incontestablement un bon côté (il obtint de la sorte, et très vite, les premières routes dont j'ai parlé plus haut), eut aussi son revers. Tout le Bagne, jusqu'au fond du panier, se trouva déchaîné dans l'île, à raison d'un seul surveillant pour chaque bande de quarante à cinquante forçats, et l'on pense si les aspirants à la régénération se donnèrent libre carrière ! Ce fut, alors, une période de terreur presque aussi grande que l'insurrection canaque de 1878. On eût mieux aimé se

1. Ces pièces de vers furent publiées dans les journaux de Nouméa.

passer de chemins que d'en avoir avec tant de brigands dessus. Ensuite, on se trouva devant une formidable addition. Vous devinez pourquoi : le Bagne est une machine très chère à mobiliser, et l'ouvrier pénal — tout pénal qu'il soit — ne rend que contre salaires ou gratifications. Depuis que les salaires sont supprimés, l'importance des gratifications ne fait que s'accroître. Si donc M. Pallu de la Barrière avait réussi à faire donner à des forçats ce vigoureux coup de collier, ce n'avait pas été par les belles paroles qui leur promettaient un avenir rédempteur, mais bien par des largesses immédiates et sonnantes. Pour couper court au double inconvénient de ce système, il fallut réintégrer les condamnés dans les pénitenciers et rappeler en France M. le gouverneur.

Après cette expérience passionnée, l'Administration pénitentiaire se reprit, et se reprit si bien qu'elle ne chercha plus qu'à mettre des entraves aux desseins du gouvernement colonial. Il faut dire que celui-ci changeait de titulaire et de programme tous les deux ans en moyenne. On se mit donc à travailler aussi peu que possible et sans esprit de suite. Tantôt la Pénitentiaire travaillait à ses frais, d'après un plan donné par le service local et approuvé par le ministre ; tantôt c'était un entrepreneur particulier qui se portait adjudicataire des travaux déterminés pour un exercice et recevait les fonds inscrits à cet effet au budget du Bagne. A partir de 1892, on adopta un autre système : la mise en régie par le service local sur ses ressources annuelles, toute subvention de l'Administration pénitentiaire étant supprimée, mais avec l'aide de la main-d'œuvre pénale gratuite dans la proportion maxima de douze cents condamnés. Douze cents ! c'est-à-dire le même chiffre qu'en Guyane, mais un chiffre nominal, car il va sans dire que, dans la pratique, il ne fut jamais atteint.

Ainsi, voilà tout ce que le Bagne mettait au service de la colonie pour lui construire l'outillage rêvé : le dixième des bras dont il aurait pu disposer à la rigueur ! Le reste — défalcation faite des condamnés qui encombrent les cellules, les hôpitaux, le quartier des fous et les quartiers des impotents — était réparti chez les colons et les fonctionnaires qui avaient besoin de domestiques, dans les concessions urbaines ou rurales, dans les ateliers d'art, dans les bureaux, dans les jar-

dins, dans les kiosques de fanfare, sur les domaines agricoles où se sont poursuivies de si heureuses expériences, chez les propriétaires de mines à qui l'Administration avait loué sa meilleure main-d'œuvre pour combler le déficit de ses budgets et se créer de nouvelles ressources. Quand je faisais des calculs chimériques sur les riches compensations que le Bagne pouvait avoir données à la colonie, j'étais loin de soupçonner qu'à peine un bataillon de cette armée d'ouvriers eût été employé aux grands ouvrages d'utilité publique. Sans la généreuse folie de l'amiral Pallu de la Barrière, sans l'impulsion méthodique et sage que les travaux ont enfin reçue sous le gouvernement de M. Feillet (avec le concours du plus intelligent des directeurs de l'Administration pénitentiaire en Nouvelle-Calédonie, — j'ai nommé M. Édouard Telle), il n'y aurait pas vingt kilomètres de route dans la partie de l'île réservée à la colonisation libre. Mais voici que, tout récemment, de nouvelles difficultés ont surgi : converti aux théories fiscales les plus mesquines, le ministère ne veut plus entendre parler de main-d'œuvre pénale gratuite. Naguère, en 1892, on brûlait d'un beau feu pour la thèse inverse ; on venait enfin de comprendre les intentions de la loi de 1854, — trente-huit ans après sa promulgation, — et le sous-secrétaire d'État aux Colonies, M. Jamais, écrivait aux membres de la Commission permanente du régime pénitentiaire :

> Travaux d'utilité publique ou de défense à exécuter, sources de productions à développer, richesses inexploitées à mettre en œuvre, terres encore vierges à préparer pour y recevoir ensuite les colons dont l'État doit favoriser l'établissement, tel est le cadre dans lequel on peut faire entrer l'emploi de la main-d'œuvre... En un mot, la main-d'œuvre pénale, exclusivement employée pour le compte de l'État ou des Colonies, peut devenir la préparation et l'avant-garde de la colonisation libre et de l'émigration. C'est par là que la question pénitentiaire se rattache à l'œuvre générale d'organisation que nous devons poursuivre.

Admirable matière à mettre en meilleur style. Aujourd'hui tout est changé. Si la Colonie a besoin des bras du Bagne, elle devra les payer, et les payer si cher qu'il vaudra mieux qu'elle s'en passe.

*
* *

Mais la duperie des travaux forcés est peut-être plus scandaleuse au point de vue pénal qu'au point de vue économique. Ce ne sera pas encore en traversant les chantiers pénitentiaires que nous aurons la sensation de châtiment vainement cherchée dans les autres cercles de l' « enfer » du Bagne.

A dire le vrai, si l'on avait entouré le labeur du forçat des sévérités que je m'attendais à voir, le climat calédonien, par lui seul, les eût rendues à peu près nulles. Sous ce ciel merveilleux où la misère n'est qu'un mal moral, pourvu qu'on soit un peu nourri (et les forçats ont la nourriture assurée) on peut être privé de tout sans souffrir de rien. Les plus délicats y perdent bientôt le sentiment du confortable. N'était celui de la pudeur, on s'accommoderait d'y vivre comme les Canaques, avec la joie animale de se mouvoir tout nu dans les éléments. Le soleil de Calédonie échauffe, mais ne foudroie pas. Balayée par la brise, la zone marécageuse produit quelques moustiques : elle ne donne pas la fièvre. Cette colonie est une des rares qui soient exemptes de la plupart des maladies propres aux pays chauds. Dans son atmosphère toujours sèche, les épidémies apportées du dehors se stérilisent promptement. Les eaux y sont excellentes. Nulle part le sommeil n'est plus reposant que là-bas. Pas de fatigue dont on ne se délasse après une courte sieste. Si l'on ne craignait pas de se laisser surprendre par la rosée du matin, on pourrait se passer d'abri. La beauté des jours, la délicieuse tiédeur des nuits permettent d'entretenir une aération continuelle dans tous les locaux habités : de sorte que la plus neuve caserne de France est un lieu insalubre en comparaison des campements où nous installons les ouvriers du Bagne.

Dans ces conditions, et puisqu'il est entendu qu'on ne doit pas les frapper, à quels châtiments accessoires pourraient-ils être sensibles? A la privation de nourriture, soit. Mais cette mesure n'est pas applicable sur les chantiers : on ne saurait réduire l'ordinaire de l'homme à qui l'on demande un maxi-

mum d'effort, et le condamné n'est que trop porté à chercher l'excuse de sa paresse dans l'insuffisance de son alimentation. Je ne serais pas éloigné de lui donner raison sur ce point-là. Un régime plus substantiel et l'usage du fouet constitueraient, à mon avis, la seule méthode capable d'obtenir les résultats vainement demandés à d'autres moyens, — et je n'hésiterais point à la préconiser si je ne rattachais pas toutes les solutions des problèmes pénitentiaires à la suppression radicale des bagnes coloniaux. Les choses étant comme elles sont, il suffit d'observer un peu le forçat de Calédonie (surtout dans les commencements de son séjour, quand il vient de passer par les affres de la Cour d'assises, par l'horreur morne des prisons de France et par le supplice d'une interminable traversée dans les cages de l'entrepont), pour comprendre avec quelle sensation de béatitude physique il se rattache à l'existence dans ce milieu lumineux et doux. Plus d'un ne craindra pas de se mutiler pour échapper à l'obligation du travail, mais aucun ne se donnera la mort. On voit des suicides à la caserne : pas au Bagne.

Mais si le choix d'un véritable sanatorium comme terre d'exil pour nos pires criminels semble une antinomie avec l'idée de châtiment, que dirons-nous de la tâche pénale en elle-même et de la façon dont ils s'en acquittent? Plus heureux que l'ouvrier libre, l'ouvrier du Bagne a depuis longtemps réalisé le postulat des *trois-huit*. Sa journée se divise ainsi : huit heures de sommeil, huit heures de flânerie, huit heures de travail. Encore ces dernières sont-elles réparties en deux « séances » qui ont lieu, l'une de grand matin, l'autre après le plus fort de la chaleur. Et pendant que d'honnêtes ouvriers, accablés de besoins, peinent chez nous dix ou douze heures par jour, quelquefois plus, sous l'œil du contremaître qui est l'arbitre de leur sort et doit obtenir d'eux le maximum de rendement, — pendant que de braves pères de famille manipulent le tain, le phosphore ou l'acide sulfurique, — quelques centaines de condamnés, dédaigneux d'une surveillance à peu près dépourvue de sanction, se livrent à des simulacres de travail sur des chantiers où règne un printemps perpétuel. On les voit, disait il y a quinze ans M. Moncelon, « s'étudiant à tromper la vigilance de leurs gardiens, se bor-

nant à changer leurs outils de place quand passe le surveillant, et haussant les épaules d'un air de profond mépris lorsque celui-ci se permet une observation. » Ce tableau n'a rien de chargé, et il est aussi vrai aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Peut-être même les choses ont-elles empiré depuis la dernière revision des règlements, pour lesquels nos bons criminalistes demandent toujours un peu moins de rigueur. Quelle idée se font-ils donc, ces bons criminalistes, du degré

Forçats sur les chantiers.

de discipline qu'on peut obtenir d'un camp de forçats confié, dans un coin de brousse, à quelques surveillants sans prestige? Même sur le passage du directeur le plus craint et le plus respecté qu'on ait connu là-bas, j'ai constaté l'inanité des moyens dont dispose la plus haute autorité du Bagne. A peine le grand chef avait-il tourné les talons, que les « travailleurs » déposaient leur pic et se remettaient à muser, parfois même à griller des cigarettes — ainsi que je l'ai vu en deux circonstances, — papier Job, tabac et briquet apparaissant et disparaissant dans leurs doigts comme par enchantement.

Du moins M. le directeur recevait-il, pendant les courts

instants de sa présence sur le chantier, l'hommage d'un silence profond et de quelques regards hypocritement éplorés. Devant un commandant de pénitencier, l'attitude était déjà moins soumise. Lorsque j'accompagnais en tournée d'inspection un fonctionnaire de ce grade, je remarquais bien vite la différence. C'était à qui, parmi les condamnés, présenterait des réclamations. Ils discutaient, parfois véhémentement, et je me rappelle, non sans sourire, l'accent persuasif avec lequel, coupant court au débat, le digne commandant disait à ces messieurs : « Souvenez-vous que vous êtes condamnés aux travaux forcés ; votre travail est une dette, vous devez la payer à la société en expiation de vos crimes. » A l'étonnement qui se peignait alors dans leurs yeux, il était facile de juger qu'ils avaient perdu de vue ces choses-là. Mais quand je rencontrais une équipe de forçats mal disposés à se laisser chapitrer par un simple surveillant-chef, le spectacle devenait tout à fait édifiant.

Un soir, au camp de Pam, dans le nord de l'île, j'entendis un de ces fonctionnaires haranguer une vingtaine de condamnés très surpris de s'être vu convoquer, la journée de travail finie, pour recevoir une communication. Que leur voulait donc ce « piqueur de laïus » au moment où l'on allait rentrer dans la case, jouer aux cartes, fumer sa pipe, fabriquer un outil d'évasion, écrire une plainte à M. le procureur général ou une lettre d'amour à un camarade dont on vient d'être séparé, rimer une élégie pour la fiancée qu'on a laissée en France, comploter entre amis le meurtre d'un garde-chiourme ou d'un compagnon de chaîne soupçonné d'espionnage, — en un mot se livrer aux occupations ordinaires qui précèdent le sommeil dans les chambrées de forçats, et à certains plaisirs dont il vaut mieux ne pas parler?... Ce que voulait le surveillant-chef? Pas grand'chose. Il s'agissait d'aider au chargement de quelques tonnes de rails sur un bateau qui devait lever l'ancre au point du jour. « L'affaire d'une petite heure », déclarait le gardien avec le ton qui sied quand on sollicite une complaisance. Car ces messieurs avaient le droit de refuser. Ils en usèrent, en invoquant les règlements. Ne pouvant employer la coercition sans s'exposer au blâme du Parquet général, assez porté à chercher noise à l'Administra-

tion pénitentiaire, l'orateur fit appel à des sentiments d'amour-propre qu'il n'avait aucune chance de rencontrer dans ce monde-là. « Je vous ai fait choisir, leur dit-il, parce que vous êtes les vingt meilleurs du camp, et j'ai compté sur vous. » Un murmure de ricanements accueillit cette flatterie. — « Reste à savoir s'il y a de bonnes gratifications à la clé », prononça d'une voix creuse un grand diable qui parlait avec autorité et qui clouait des yeux tranquilles dans la figure du surveillant. Celui-ci dut s'engager à obtenir de l'employeur une gratification extraordinaire, notamment le double de ce qui se distribue en tabac pour les corvées exceptionnelles. Alors, après s'être consultés, plusieurs se décidèrent ; les autres suivirent. Quand la colonne fut à cent pas du camp, sous la conduite de deux surveillants ordinaires, elle entonna, pour se donner un peu de cœur à l'ouvrage, une chanson obscène.

On peut juger par ce détail que le petit garde-chiourme ne compte, moralement, pour rien. En dehors de son rôle de chien de berger chargé de sauter au cou des brebis du troupeau galeux quand elles tentent de s'évader, les condamnés ne lui reconnaissent aucun droit. « Vous êtes ici pour nous surveiller, non pour vous mêler de notre travail », disent-ils à celui qui prétend leur en remontrer.

Après avoir été témoin de plusieurs scènes de ce genre, ma première opinion, aussi bien sur la rigueur pénale des travaux publics imposés aux forçats que sur l'importance de leurs services, s'était modifiée du tout au tout. Avais-je donc besoin d'une leçon de choses ! N'aurais-je pas dû deviner comment celles-ci se passaient ? Qu'attendre d'un ouvrier qui, par sa condition même, a perdu tous les vrais ressorts qui font le travailleur ? S'il a gardé un peu d'amour-propre, il s'en servira à d'autres fins qu'à mériter les éloges d'un garde-chiourme et qu'à s'efforcer de payer à la Société — pour parler le langage du bon commandant en inspection — une dette qu'il ne reconnaît pas. La main-d'œuvre pénitentiaire est donc nécessairement paresseuse et défectueuse ; et l'on peut soutenir que si elle était soumise à un régime plus sévère (j'entends par là le maximum des sévérités compatibles avec nos mœurs), elle donnerait des résultats presque

aussi mauvais. C'est la conviction de la plupart des fonctionnaires du Bagne et des entrepreneurs de travaux. Ces derniers s'accordent à dire qu'on n'obtient un peu de besogne chez l'ouvrier pénal qu'à force de gratifications et que ses exigences vont toujours croissant.

Le plus grand propriétaire de mines en Nouvelle-Calédonie, principal bénéficiaire des contrats de main-d'œuvre dont on a tant parlé, m'a déclaré que ces contrats avaient été la moins heureuse de ses opérations. Et à ce propos, j'admire les légistes qui ont dénoncé le louage des ouvriers du Bagne comme une atteinte aux principes du droit criminel, comme un rétablissement de l'esclavage au profit de quelques particuliers. Ils pouvaient avoir raison en théorie : mais, en fait, leur sollicitude s'alarmait bien à tort. Dans l'île du Nickel, les travaux de mines ne sont pas plus pénibles que les travaux de terrassement. Presque tous les gisements se trouvent en surface et s'exploitent à ciel ouvert. Seules, quelques mines d'or et de cuivre nécessitent l'extraction souterraine. Le plus souvent, les carrières de nickel, de cobalt, de chrome, se rencontrent à des altitudes où l'organisme humain tressaille d'aise dans la magie de la lumière et la légèreté de l'air. Enfin, loin d'abuser de ces « esclaves » qui sauraient au besoin faire valoir leurs droits et avec qui il est prudent de ne pas se brouiller, les chefs d'exploitation ont toujours eu pour eux des procédés absolument inconnus aux vieux planteurs de la Martinique. Du reste, l'Administration est là, représentée par les surveillants de divers grades ; et les camps de forçats employés aux mines reçoivent périodiquement la visite des inspecteurs chargés de vérifier si les règlements paternels du Bagne y sont bien observés. L'empressement de la Pénitentiaire à satisfaire aux demandes de main-d'œuvre se mesure aux habitudes plus ou moins généreuses de l'employeur. La Compagnie *le Nickel* a toujours eu les bonnes grâces de l'Administration : mais aussi, sur le grand plateau de Thio, centre et point culminant de cette exploitation, les forçats sont-ils installés de la manière la plus confortable. A côté de leurs cases soigneusement aérées, solides, bien faites, presque élégantes — dignes en un mot de tout ce que construit la fière et opulente Compagnie, fille adoptive de la

maison Rothschild, — ils ont des jardins potagers créés exprès pour eux. Ils y récoltent de bons légumes frais qui tempèrent les inconvénients du régime à la viande salée. Ni ces soins anti-scorbutiques, ni les autres largesses dont la

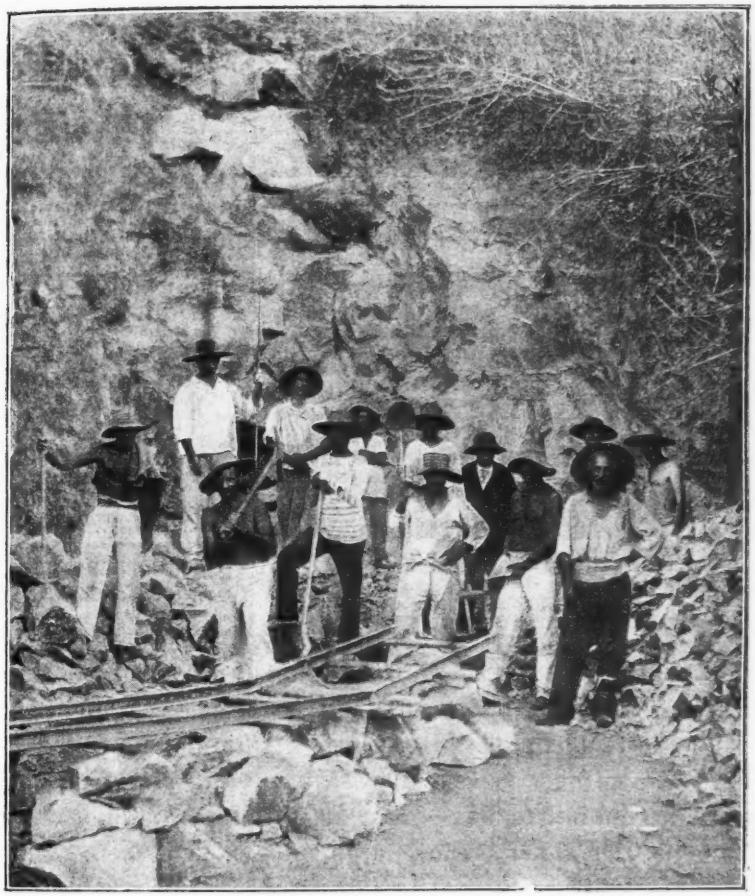

Corvée de condamnés dans les carrières de l'île Nou.

Direction fut toujours prodigue, n'ont d'ailleurs sensiblement amélioré une main-d'œuvre qui est et restera plus que médiocre, — j'ai dit pourquoi.

On trouvera peut-être que je mets une certaine âpreté à faire ressortir les nombreux adoucissements de peine dont bénéficie, pour diverses causes, le forçat de Nouvelle-Calédonie. Je ne m'en défends point. Ce sentiment provient des

constantes comparaisons qui se sont imposées à mon esprit au cours de mon voyage et dont j'ai retrouvé l'obsession chez tous ceux qui avaient fait la même enquête. Ma visite au Bagne remonte à trois ans: depuis ce temps-là, je n'ai cessé d'être hanté par la pensée qu'une multitude de braves gens acceptent comme gagne-pain des tâches qui me sembleraient très suffisantes comme châtiment si on les infligeait à des criminels, — tandis que, sous le prétexte d'une ridicule alchimie qui s'évertue à transmuer en or pur l'ignoble métal dont sont faits la plupart des assassins, des faussaires et des voleurs, on a fondé ou tout au moins essayé de fonder pour ces derniers un sanatorium moral et physique où l'on n'entend parler que d'hygiène, d'améliorations, d'avantages, d'encouragements, d'espoirs et de récompenses. Je viens de vous montrer le condamné *ad metalla* en Nouvelle-Calédonie: songez à la condition du mineur français travaillant sur le dos dans les galeries souterraines...

Mais, surtout, songez aux rigueurs de la discipline militaire et rapprochez-les des tolérances dont jouit le forçat! Vous partagerez alors notre indignation.

Le bagnard sait mieux que personne la différence qui existe en sa faveur entre les règlements du Bagne et ceux qui régissent la caserne (nous disons bien la caserne et non les compagnies disciplinaires, dont les lois sont atroces). — « Est-ce que vous nous prenez pour des soldats? » riposta un jour je ne sais plus quel condamné sommé par un gardien d'exécuter une corvée extrêmement pénible. Le mot est resté populaire en Nouvelle-Calédonie. Mais s'il a scandalisé bien des gens, il n'a pas troublé la sérénité de l'Administration. Dieu sait tout ce qu'il a fallu de dénonciations et de démarches pour faire cesser les abus d'une sollicitude vraiment injurieuse pour la garnison coloniale! A Canala, on se rappelle le temps où les rations étaient montées au camp des condamnés par des charrettes à bœufs, tandis que les soldats traînaient eux-mêmes leurs vivres. A Ourail, près de Téremba, dans un site marécageux, le gouverneur de la Richerie trouva un jour des moustiquaires à toutes les couchettes des forçats, alors qu'il n'y en avait point aux lits des soldats du poste.

Des faits encore plus criants se seraient produits en Guyane. M. Moncelon assure, d'après un témoin oculaire, qu'on a vu, en de certaines circonstances, la garnison de Cayenne manquer de vivres, tandis que les forçats pouvaient revendre en cachette leurs rations de viande. Le même auteur rapporte ce qui suit :

Il arriva un jour que la municipalité de Cayenne, ayant constaté que les immondices qui encombraient certains quartiers de la ville étaient susceptibles d'y entretenir des épidémies mortelles, s'adressa au gouverneur pour qu'il voulût bien faire procéder à l'enlèvement desdites immondices par la main-d'œuvre pénitentiaire. Le gouverneur s'adressa tout naturellement au directeur de l'Administration pénitentiaire en lui ordonnant de faire faire le travail aux heures de la journée pendant lesquelles les rues restaient désertes, afin de ne pas gêner la population pendant les quelques instants de fraîcheur qui lui permettent de sortir et de changer d'air. Le chef de l'Administration pénitentiaire consulta ses règlements et acquit la certitude qu'ils s'opposaient absolument à ce qu'on exposât les forçats au soleil pendant les heures dont il était question. Il crut donc de son devoir de refuser ses hommes pour une pareille besogne. Mais la santé publique était menacée. La municipalité s'émut, insista, protesta, et le malheureux gouverneur en fut réduit à requérir la troupe. Ce furent les artilleurs de la marine qu'on exposa au grand soleil (les règlements ne s'y opposent point pour des hommes libres, des soldats) et auxquels on fit faire le travail désagréable qui revenait si naturellement aux condamnés... Ces messieurs, forts de leurs règlements, faisaient la *sieste réglementaire* pendant que nos pauvres soldats enlevaient les immondices sous les ardeurs caniculaires !

Voilà où on en arrive, grâce à l'esprit administratif, en Nouvelle-Calédonie et en Guyane, sur les seules terres françaises où se trouvent les véritables Trois-Huit.

*
* *

L'idéal des transportés consistant beaucoup moins à se régénérer par le travail qu'à se soustraire à l'obligation de travailler, ils aspirent à l'hôpital presque autant qu'à la liberté. A l'hôpital on est bien soigné et l'on ne fait rien. Mais pour y être admis il faut être déclaré malade. Si donc la maladie ne vient pas naturellement, on s'efforce de la déterminer ou de la simuler. Au Bagne, la simulation des maladies atteint

les proportions d'une science. C'est même la seule science pénitentiaire qui vaille la peine d'être étudiée. Elle l'a été et continue de l'être sérieusement par les médecins de la Marine ou des Colonies attachés aux divers pénitenciers. L'un des mieux informés, M. le docteur Pierre, avec qui j'ai eu la bonne fortune de me rencontrer à Bourail, a bien voulu me faire part des observations qu'il avait prises soit en Guyane, soit en Nouvelle-Calédonie. Nombreuses autant que curieuses, destinées à s'augmenter considérablement, elles forment déjà un trésor de fausse pathologie aussi intéressant pour les profanes que pour les hommes de l'art. Je dis pour les hommes de l'art par la raison que, provoquée ou naturelle, la maladie exige toujours l'intervention du médecin. Au demeurant, la maladie provoquée peut être aussi mortelle que l'autre ; mais il reste bien entendu, comme dit M. le docteur Pierre, que le transporté « ne cherche pas à se détruire : il veut le séjour à l'hôpital, le repos. Il n'y a que les maladroits qui se tuent par les maladies provoquées. » En général les simulateurs sont habiles et savent s'arrêter à la limite où la *guérison* restera possible, le nécessaire ayant été fait pour égarer le diagnostic. Mais quand un médecin a servi quelque temps dans les hôpitaux du Bagne, déclare M. le docteur Pierre, il acquiert la conviction qu'un grand nombre, sinon le plus grand nombre, des maladies observées chez les transportés sont des maladies artificielles.

Le condamné à vie n'hésite pas à se mutiler pour être à jamais dispensé de travail manuel. Tel ce reclusionnaire du camp Brun (Nouvelle-Calédonie) qui eut le terrible courage de s'aveugler ! Un autre, nommé Leduc, bien que condamné à temps, se fit couper trois doigts de la main droite. Il se procura un morceau de cercle de futaille, en fer, aiguisa un des bords, obtint ainsi une lame plus ou moins tranchante ; puis, se l'étant appliquée au niveau de l'articulation des phalanges et des phalangines de l'index, du médius et de l'annulaire, il pria un de ses camarades de frapper dessus avec une massette. Il fallut, a déclaré Leduc, plus de quarante coups pour détacher les doigts. Cet homme avait trente-cinq ans, il était d'une constitution robuste, mais il n'aimait pas travailler par force.

Quand on n'a pas l'énergie de viser aux « invalides », on se contente de viser à l'hôpital. C'est ce que font la plupart des condamnés à temps en provoquant chez eux une fausse maladie. — « Ils sont très forts, il faut l'avouer, me disait le docteur Pierre. Nous sommes trompés et nous le serons tant qu'il existera des bagnes. Entre l'ictère catharral et la jaunisse qui se contracte en fumant du tabac d'abord trempé dans l'huile puis séché, entre la dysenterie aiguë et celle qu'on obtient par l'ingestion des graines du sablier *(huva crepitans)*, il est difficile, quand on s'arrête aux signes purement extérieurs, d'établir un diagnostic différentiel. »

La graine du sablier donne la selle dysentérique ; le savon en solution dans l'eau donne la selle diarrhéique. Pour se procurer toutes les apparences de la diphtérie oculaire, il suffit de s'introduire dans l'œil de la graine pulvérisée de panacoco. Une simple conjonctivite s'obtient en promenant sous les paupières un crayon de sulfate de cuivre. Mais c'est dans les plaies qu'on excelle et, sous ce rapport, le Bagne a renouvelé et perfectionné tous les secrets de la Cour des Miracles. Voici quelques recettes. Dans le pansement d'une petite blessure qu'on a eu le soin de se faire au préalable, on introduit, directement sur la solution de continuité des tissus, une pièce de cinq centimes : cette plaie s'irrite et s'ulcère convenablement. Le plus grand nombre des ulcères à la jambe observés dans les pénitenciers sont dus à cette manœuvre. Il en résulte une exemption de travail pour un mois, quelquefois plus. Si l'ulcère ne suffit pas à ouvrir les portes de l'hôpital, on se procure un beau phlegmon purulent en faisant pénétrer dans la couche la plus épaisse du tissu cellulaire de la plaie un brin de chiffon, des morceaux d'os, des mouches. Cette fois l'hôpital s'ouvre, et, souvent, l'on a même la chance d'en sortir estropié, avec une rétraction musculaire ou une ankylose qui vous dispenseront de toute corvée pénible jusqu'à la fin de votre temps. Par le procédé suivant, l'on obtient la plaie sphacelée : soulever un pli de la peau, traverser les deux couches cutanées avec un fil de laine recouvert de tartre dentaire, laisser entre les deux ouvertures un espace d'autant plus large qu'on veut avoir une plaie plus grande, abandonner le fil de laine dans le tissu cellulaire sous-

cutané en ayant soin de le laisser dépasser à un seul orifice, ne le retirer qu'environ six heures après, c'est-à-dire quand la mortification des tissus sera complète. Vous offrirez ainsi tous les symptômes de la pourriture d'hôpital, avec une teinte parfaitement violacée.

L'œdème partiel est fréquent, principalement l'œdème du pied, par la raison toute simple qu'un condamné qui ne peut pas marcher ne saurait se rendre sur le chantier où l'on travaille. Quand il ne désire que trois ou quatre jours de repos, il arrive aisément à ses fins en marchant pendant une heure ou deux avec un bouchon fixé sous le pied, au niveau de la voûte plantaire. Un lien fortement serré à trois travers de doigt au-dessus de l'articulation du coude produit une dermite spéciale où peut se tromper le médecin le plus exercé.

L'observation suivante est copiée dans les notes du docteur Pierre. — Un condamné se présente à la visite avec un gonflement considérable de la joue. Les paupières du même côté sont œdématisées. Pas de rougeur. Aucune carie dentaire, ou, s'il en existe, aucune trace d'inflammation. D'ailleurs, le malade n'a pas eu mal aux dents. Il dit qu'au milieu de la nuit il a senti comme une piqûre d'insecte. Aucune trace de piqûre. Symptôme bizarre : à la palpation de la partie enflée, on perçoit une forte crépitation gazeuse. Nous examinons la muqueuse buccale, et nous trouvons un petit point bleuâtre, une légère ulcération. Le transporté, avec une forte épingle, a déchiré, en un certain point, la muqueuse de la bouche, a piqué cette muqueuse, puis, fermant le nez et la bouche avec sa main, a soufflé avec force jusqu'à ce que le gonflement soit survenu par introduction de la respiration dans l'orifice capillaire ainsi pratiqué. — On peut rapprocher de ce truc celui des maquignons insufflant de l'air dans les « salières » que les vieux chevaux ont au-dessus des yeux.

Le scorbut, étant autrefois endémique dans les bagnes et les prisons, ne pouvait pas manquer de figurer parmi les maladies dont les transportés se donnent l'apparence. Ils y réussissent merveilleusement. Assistant à une visite passée par le docteur Arnould sur la belle exploitation de nickel de M. Lucien Bernheim, j'avais vu défiler plusieurs condamnés qui se présentaient avec tous les symptômes du scorbut.

Leurs gencives étaient gonflées et ramollies, elles s'ulcéraient et saignaient ; la muqueuse de la bouche était tuméfiée ; les jambes portaient de nombreuses taches, pareilles à des ecchymoses; toute la chair, dure et tendue, semblait prête à se fendre. Et cependant que je m'apitoyais sur ces malheureux dont la souffrance me faisait oublier l'abjection, le digne docteur Arnould, sceptique, cherchait son diagnostic dans les yeux mal assurés des « malades » plutôt que dans l'examen des signes de la maladie. Je me disais qu'il n'avait pas d'entrailles, ou qu'il était par trop soupçonneux. Quelques jours plus tard, son confrère de Bourail devait m'apprendre que le véritable scorbut est devenu extrêmement rare au Bagne, et m'enseigner comment procède le transporté pour simuler cette maladie. D'abord, il se frotte les gencives avec du sel de cuisine ; puis il enserre fortement ses jambes dans des liens passés au-dessus du genou et de la cheville, de manière à provoquer l'arrêt de la circulation, la stase sanguine et le gonflement ; enfin, avec une lanière ou une petite planchette, il tapote la partie œdématisée. Cela suffit, le tour est joué.

Je passe sur la syphilis, en me bornant à dire que les forçats excellent à se procurer par divers artifices les principaux accidents de cette infection. Il y a au Bagne autant de faux *avariés* que de vrais.

Veut-on se présenter à la visite avec un commencement de gangrène ou une arthrite suppurative ? Rien n'est plus simple : on n'a qu'à se coudre un cheveu dans l'articulation qu'on a choisie. Enfin, l'on peut se gratifier d'une hématémèse en se piquant la muqueuse pituitaire à la partie supérieure et en avalant le sang. Si l'on craint que le médecin n'examine les fosses nasales, on attache un petit caillou au bout d'une ficelle ; on avale le caillou en maintenant la ficelle avec ses dents, et l'on se racle comme il faut la muqueuse de l'estomac.

Les apôtres de la régénération par le Bagne pensent qu'il reste encore chez les condamnés aux travaux forcés une certaine somme de courage : c'est possible. On vient de voir à quoi elle sert.

La découverte d'une maladie frauduleuse entraîne pour le patient, après guérison, des mesures de sévérité exceptionnelles. Mais cette considération n'arrête pas les fraudeurs. Au

Bagne, on vit au jour le jour. La notion des souffrances ou des besoins du lendemain s'efface entièrement devant l'impulsion animale de satisfaire une envie quelconque et surtout un instinct de paresse. C'est ce qu'ignorent, avec d'autres choses encore, les docteurs en science pénitentiaire ; mais c'est ce que savent très bien les docteurs en médecine attachés au service de la Transportation. On peut en toute confiance se documenter auprès de ces spécialistes : ils ont scruté les cœurs et les reins, ils connaissent la pathologie et la psychologie du Bagne ; et ce n'est pas à eux qu'il faut venir parler de régénération. Aussi le condamné, arrogant ou goguenard devant les surveillants militaires de tout grade, tremble-t-il devant le médecin. Celui-ci est quelque chose de mieux que son chef administratif : il est son maître, — le maître de ses secrets. On parvient à le tromper, mais beaucoup plus malaisément que les autres ; la simple hypocrisie n'y suffit pas. Et vous devinez bien qu'à cause de cela on le déteste. J'ai assisté, au chevet du bagnard, à de curieux combats entre la peur haineuse du malade et la défiance constamment en éveil du médecin.

Un jour, à l'hôpital de Bourail, le docteur Pierre me conduisit auprès d'un condamné arabe qui était alité pour une cause accidentelle, mais qui offrait, indépendamment de cette circonstance, un très vif intérêt dans l'acception scientifique du mot. Depuis déjà longtemps cet individu était devenu le réflecteur automatique et douloureux de tous les mouvements qu'il voyait faire par les autres. Vous vous mouchiez, il fallait qu'il se mouchât ; vous vous asseyiez, il fallait qu'il s'assît ; vous tombiez sur le sol, il était aussitôt par terre ; vous vous seriez pendu, il vous eût imité dans l'instant. On n'a pas poussé les expériences jusque-là : néanmoins on a obtenu ce résultat inouï de le faire travailler avec ardeur — lui forçat — en lui mettant sous les yeux l'exemple d'un ouvrier courageux à la besogne. Ses compagnons de chaîne s'en amusaient : ils donnaient quelquefois un coup de collier pour le plaisir de lui voir prendre une suée. Enfin, si l'on s'en rapportait à l'expression de sa physionomie, une vive souffrance devait accompagner chacun de ses gestes contraints. « Il est vraisemblable, me dit le docteur Pierre, que nous nous trouvons

en présence d'un cas pathologique extraordinaire d'oblitération de la volonté. Cet homme n'a aucun intérêt à s'être soumis de propos délibéré à une singerie aussi suppliciante. Je ne crois pas qu'il soit un simulateur; toutefois, je n'en jurerais point! » M. Édouard Telle, alors directeur de la Pénitentiaire, à qui je parlai de ce phénomène, s'associa aux réserves du médecin, et il me raconta l'histoire d'un condamné qui était resté dix-sept ans dans les prisons de France. Quelques jours avant son incarcération — plusieurs fois prolongée par suite des délits dont il se rendit coupable comme détenu, — il perdit l'usage de la parole. Pendant dix-sept ans l'on eut affaire au plus indiscipliné mais au plus muet des prisonniers. Enfin arriva le jour de sa levée d'écrou définitive. Quand toutes les formalités furent remplies, au moment de franchir le seuil, il se tourna vers le directeur et lui dit d'une voix sonore :

— Bonjour, monsieur!

***

Si la paresse, l'arrogance, l'astuce, et autres qualités qui s'acquièrent ou se développent dans la vie en commun du Bagne, ont permis au transporté d'épuiser peu à peu toute l'invention administrative et de ruiner les espérances du criminalisme philanthropique (sauf toutefois chez M. Leveillé), le relégué n'a eu qu'à rester lui-même — c'est-à-dire ce qu'il était avant de quitter la France — pour mettre aussitôt en lumière le sophisme pénal de la loi de 1885. Délivré de l'ennui de ses retours périodiques dans les mornes prisons de la Métropole, plus heureux encore peut-être d'échapper aux soucis de la misérable existence qu'il menait entre une levée d'écrou et une incarcération nouvelle, le « récidiviste incorrigible » a trouvé en Nouvelle-Calédonie, outre les adoucissements qui résultent de ce climat pour toutes les privations d'ordre physique, la possibilité de s'y livrer à ses habitudes favorites sans avoir désormais à se déplacer ni à s'inquiéter du pain quotidien. Dans une proportion de 20 p. 100 (statistique officielle) les relégués, hommes ou femmes, continuent en effet leurs relations avec la Justice et subissent de

nouvelles condamnations en territoire pénitentiaire, — car il serait enfantin de croire qu'il a suffi de prononcer contre eux l'exil perpétuel pour les guérir de la manie délictueuse. On voit tout de suite combien est « exemplaire » le châtiment de la Relégation. Je pense que les tribunaux ne se font plus aucune illusion à ce sujet, et que ce qu'ils voient de plus clair dans l'application de la loi de 1885 c'est, pour eux, l'avantage de se débarrasser de ces clients sans intérêt et sans prestige qui s'appellent les chevaux de retour.

Les relégués placés à la Collective — c'est le cas du plus grand nombre — sont employés à divers travaux de culture dans l'île des Pins, ou à l'exploitation forestière de la Baie du Sud. Ils reçoivent un salaire quotidien de dix centimes, qui leur permet d'améliorer la ration réglementaire. Celle-ci ne comporte que 250 grammes de viande; mais elle est rendue très suffisante et très salubre par l'adjonction d'excellents légumes que les condamnés peuvent cultiver en toute saison dans leurs jardins, à la faveur des longues heures de loisir qui leur sont laissées. On compte qu'un sur dix seulement emploie les deux sous du salaire à se procurer un supplément de nourriture. Ce sont les bonnes fourchettes de la Relégation.

Leur tâche est beaucoup plus douce que celle des transportés. Presque tous ayant passé la cinquantaine, l'on a égard à leur âge. Du reste, il faut bien dire que la loi qui condamne « aux travaux les plus pénibles de la colonisation » concerne les transportés, non les relégués. Ces derniers peuvent même s'exempter de tout travail sans recourir aux grands moyens employés par les autres : ils n'ont qu'à... refuser, la seule sanction de ce refus consistant à leur supprimer le salaire. En fait, les deux sous que nous leur offrons représentent le prix d'un service qu'ils sont libres de remplir ou de décliner, — plus heureux que le soldat d'autrefois, lequel, pour un sou par jour, était tenu à de nombreuses obligations, notamment à celle de se faire tuer. Et vous devinez que, si la main-d'œuvre des transportés est mauvaise, celle des relégués, quand ils consentent à nous la louer, est détestable. Assignés chez des particuliers, ils peuvent faire un petit effort en vue des gratifications; sortis de la Collective par la porte de la

Relégation individuelle, ils travaillent librement, pour un salaire qu'ils débattent eux-mêmes avec l'employeur ; mais, quand ils sont à la Collective, ils nous en donnent tout juste pour nos deux sous. Rien de plus normal : à quoi leur servirait de faire du zèle? Pour ceux qui ont désiré cette fin d'existence, c'est-à-dire pour la plupart, où serait l'avantage? La loi de 1885 n'a-t-elle pas comblé leurs vœux en leur créant une retraite sûre? Nous avons pu avoir quelques exemples d'énergie parmi les transportés : ces exceptions sont encore plus rares chez les « trappistes ». Sur 3 246 immatriculés en Nouvelle-Calédonie, deux seulement ont réussi à fonder une exploitation agricole. Ce qui m'étonne, c'est qu'il s'en soit trouvé jusqu'à deux. Dans une certaine mesure (j'expliquerai cette restriction lorsque je parlerai des Asiles pour les vieux libérés), le transporté à temps peut s'inquiéter de son avenir : le trappiste est à jamais délivré de ce souci, même s'il a obtenu la relégation individuelle. En cas de chômage ou d'accident, il peut se faire tout de suite réintégrer à la Collective. Il y trouvera le souper, le gîte... et l'infâme reste dont il se contente.

La Relégation collective a son centre principal dans l'île des Pins, — une terre de rêve suspendue à la grande île comme une perle à une oreille. J'en avais beaucoup entendu parler par un jeune déporté de la Commune qui occupe aujourd'hui un poste élevé dans l'Administration coloniale et qui, après avoir passé huit ans comme forçat en Nouvelle-Calédonie, a manqué d'y revenir comme directeur de l'Intérieur. Il m'en avait fait un tableau riant, mais très au-dessous de la réalité, — ce dont il est bien excusable, vu les circonstances qui purent influer sur son jugement. Pour moi qui ai vu librement beaucoup de pays, je ne pense pas qu'il existe au monde un climat aussi favorable aux fonctions organiques et aussi constamment délicieux que celui de l'île des Pins. Il passe en agrément celui de la Nouvelle-Calédonie. A côté de cet Éden dévolu au rebut des hommes, la Riviera, la Grèce, la Sicile semblent des bords déshérités. *Konnié*, pour appeler l'île des Pins par son nom indigène, est certainement le plus sain et peut-être le plus fertile entre les rares points privilégiés du globe où prospèrent également les plantes de la zone

tempérée et celles de la zone torride. Voilà bien la place où dût se trouver le Paradis Terrestre, et non Ceylan, comme l'affirme un théologien de mes amis. La chaleur est insupportable à Ceylan, et puis il n'y a pas de figuiers.

Qui chantera dignement la douce et lointaine Konnié, autre cercle de l'Enfer pénal?... Si vous voulez m'y suivre, je m'efforcerai — tâche ingrate — de vous communiquer un peu de l'ineffable joie de vivre que j'ai ressentie là malgré tant d'objets de dégoût.

L'île est à peine en vue que déjà l'atmosphère marine se charge de parfums. Ce sont les mille bouquets dont se compose l'haleine de ce paradis. Dans le va-et-vient de la brise, l'effluve embaumé a tout le jeu d'une respiration. Le navire mouille à moins d'un mille de la côte, au milieu d'une anse qui ressemble à une forme humaine couchée, arrondissant ses bras tièdes comme pour un enlacement. Un canot nous conduit à l'escalier du débarcadère. Les degrés en sont glissants ; mais les forçats, qui nous ont vu venir et nous attendent, nous aident à monter. L'un d'eux me prête obligeamment sa main. Je regarde autour de moi : c'est, à perte d'œil, un décor magique. Je crois aborder dans une de ces îles qu'inventait Fénelon pour amuser le petit Dauphin. Je me dirige vers la maison du commandant, et j'en ai pour une demi-heure à traverser des jardins inouïs où s'épanouissent, plus belles, plus charnues, plus odorantes qu'ailleurs, les merveilles florales de tous les climats. Là, d'ignobles individus à la face ciselée de vices se mirent dans ces fleurs, n'ayant d'autre occupation que de leur prodiguer les soins d'une horticulture facile. Celui-ci écussonne des rosiers, celui-là aide au baiser mystérieux qui fécondera la vanille, un troisième combine des arrangements décoratifs. Évidemment c'est plus agréable que de chercher son pain dans la fange d'une grande ville entre deux couchées à l'asile de nuit et même de coudre des chaussons derrière les murs de la maison centrale. Après les parterres viennent des terrasses plantées. Elles se développent tout le long de la mer, au-dessus d'une digue dont le soleil a doré le parement. J'y trouve une réunion des plus beaux végétaux qu'on admire dans les îles du Pacifique : pandanus dressant vers le ciel leurs faisceaux de sagaies,

taros aux larges feuilles en cœur appendues à leurs tiges comme des boucliers de panoplie, banians prodigieux qui pourraient abriter toute une tribu sous leur ramure et dont les hautes branches ont dû servir de cimetière aérien pour les guerriers fameux de Konnié, cocotiers coiffés d'un bouquet de palmes fichées de-ci de-là comme des plumes de perroquet dans la chevelure d'un chef canaque. Coin de nature étrangement évocateur de la vie belliqueuse des indigènes, aujourd'hui remplacée par la paix infâme de quelques milliers de coquins.

L'île entière forme un territoire pénitentiaire sous l'autorité d'un commandant. Ce fonctionnaire nous fait bon accueil et s'empresse de mettre ses voitures à notre disposition pour visiter les quatre quartiers de la Collective, situés sur des points assez éloignés les uns des autres. Étant ici en simple voyageur et ne me croyant pas tenu d'épouser toutes les délicatesses des honnêtes gens fixés dans la colonie, je m'installe sur le siège d'un break, à côté du cocher. C'est un relégué, attaché au service personnel du commandant. Un jeune. Quarante-cinq ans, des yeux intelligents et durs, des narines inquiètes, une formidable moustache terminée en pointes de sabre. Ce dernier détail pourra surprendre. Je suis tombé sur un « trappiste » qui fait exception entre tous ses camarades par sa vigueur physique et sa vivacité d'allures. Enfin il ne murmure jamais, du moins devant les chefs. Aussi le commandant lui a-t-il permis — faveur unique! — de laisser pousser une moustache dont il est fier. — « C'est par là que je le tiens », déclare le commandant. Vous allez juger, en effet, qu'à part cet appendice, dernier refuge de sa dignité, notre homme n'a pas une fameuse opinion de lui-même. Toutefois, quoique se rendant justice en se méprisant, le port de la moustache — et de quelle moustache! — suffit à lui persuader qu'il y a encore beaucoup de distance entre lui et ses compagnons.

Il désire causer, je le devine. Car il sait déjà qui je suis et pourquoi je voyage en territoire pénitentiaire. La nouvelle des moindres arrivées dans la colonie est connue tout de suite au Bagne et s'y propage avec une rapidité inconcevable. Peu de jours après mon débarquement, plusieurs condamnés me

faisaient parvenir des lettres pour me signaler des « abus » ou m'intéresser à leur sort. Malgré son envie, mon trappiste à moustaches a le bon goût de ne pas engager la conversation. C'est moi qui commence :

— Pourquoi êtes-vous ici, vous ?

Quand on pose cette question à un condamné, l'on en reçoit presque toujours des réponses évasives ou euphémiques. Avoir été convaincu de faux ou pris en flagrant délit de vol avec effraction s'appelle « être tombé dans le malheur » ; un meurtre, c'est « mon accident » ou « ma bêtise ». Mais, décidément, sur ce siège de break, le hasard m'a fait rencontrer une exception, peut-être une des plus curieuses physionomies du Bagne.

— J'ai commis, me déclare-t-il, des escroqueries sans nombre...

Frappé de cette locution et du geste large dont il l'accompagne, je l'encourage à s'ouvrir tout à fait. La confidence continue dans un langage parfois élégant, toujours correct. Je cesse de m'étonner lorsque mon interlocuteur m'apprend qu'il avait été maître-clerc dans une importante étude de notaire (le Bagne a beaucoup de notaires, le maître-clerc y est plus rare). Et il souligne la révélation de son rang intellectuel par quelques citations qu'il emprunte aux auteurs classiques et qu'il place avec à-propos. Puis, hardiment, il parle au publiciste, se plaint de l'insuffisance des rations, et surtout de la mauvaise qualité de la viande, qui tient à ce que l'on immole les bœufs tout de suite après leur avoir donné la chasse.

— Comprenez-vous ? dit-il, ces bêtes sont épuisées par la poursuite du *stockman*. Il serait si simple, une fois prises, de les laisser quelques jours au repos dans le paddock ! La Presse ne sait pas ces choses-là.

Puis il critique, en vrai juriste, la loi sur la relégation.

— Pourquoi n'y a-t-il pas chez nous des catégories comme chez les transportés ? Cela est injuste. Ainsi que la vertu le vice a ses degrés. Cependant on nous met tous dans le même sac. Encore des choses que la Presse ignore !...

Je lui promis que la Presse les saurait.

— A part cela ?... insinuai-je.

— A part cela, je me trouve relativement bien. J'ai pour occupation de soigner ces deux *canards* (il désignait notre attelage) et de les conduire. Je couche avec eux à l'écurie, et vous pensez si j'aime mieux dormir là que dans l'ignoble promiscuité de la case !

Ici, je fais la grimace, car il me semble que mon trappiste exceptionnel vient de donner dans le lieu commun : vous ne trouverez pas, en effet, un condamné qui ne se plaigne de la « promiscuité » où le Bagne l'oblige à vivre. Ils ont tous la même façon sévère de juger la compagnie dont ils font partie. Mais, bien qu'ils aient raison au fond, j'estime que nous sommes mieux qualifiés qu'eux-mêmes pour faire le procès du mélange pénitentiaire.

Le plus moustachu des escrocs reprend son originalité lorsque, interrogé sur la façon dont il se conduirait s'il recevait sa grâce, il me répond avec une mâle franchise :

— Je recommencerais, bien probablement. « Connais-toi toi-même » : je me connais. Mon Dieu ! je pourrais trouver, comme tant d'autres, des explications, des excuses, à cause du milieu un peu fou où j'ai vécu avant ma première escroquerie... Mais, voyez-vous, au fond, je ne suis pas aussi intéressant que je le parais.

Sans doute prenait-il ma curiosité pour de l'intérêt.

Nous filions au grand trot sous la voûte embaumée d'un bois dont tous les arbres portaient des fleurs. Le soleil, près de disparaître, nous éclairait horizontalement, dorait la route et le dessous de la futaie. Tout autour de la masse éruptive, à pic et minéralisée, qui forme le noyau de l'île, sur de larges bancs alluvionnaires étoffés d'humus, se développe une ceinture de forêts planes, moins semblables à des forêts qu'à d'immenses parcs d'agrément pour quelque prince des tropiques.

Une vingtaine de condamnés passèrent, revenant de corvée, la cigarette aux lèvres.

— Voilà la baronne d'Ange ! fit mon voisin en me montrant un individu de ce groupe.

— Plaît-il ?

— Oui, nous lui avons donné ce surnom. Il y a tous les droits. Si Monsieur est Parisien, je n'ai pas besoin de m'ex-

pliquer davantage. Ah ! il vous en monte des nausées, sous ces fleurs...

Les relégués qui venaient de passer étaient seuls. Je veux dire qu'aucun surveillant ne les accompagnait. On les laisse aller ainsi parce que la fuite est une entreprise peu tentante à l'île des Pins. Hormis les croiseurs de la Marine et les paquebot du service du *Tour de côtes*, qui ne sont pas suspects, aucune embarcation n'approche de ce rivage doublement gardé par l'absence de tout trafic et par l'éloignement des autres terres : à l'intérieur, l'île est trop petite et trop dépourvue de ressources pour que l'évadé puisse y tenir longtemps la police en défaut. C'est une geôle sûre. A ce propos, un détail bien administratif. Avant de servir d'asile aux relégués, l'île des Pins reçut les communards condamnés à la déportation simple : un seul essaya de s'évader ; il périt, comme c'était fatal. Dans le même temps, les condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée, les Rochefort et autres grands meneurs du mouvement communaliste, habitaient la presqu'île Ducos, le point de la colonie d'où l'on peut s'échapper le plus aisément. Ils nous en ont donné la preuve[1].

— Avez-vous vu ces têtes ? Avez-vous bien observé ce *physique* ?... Ah ! ah ! le physique du Bagne !...

C'est mon cocher qui parle ainsi, en tirant sur sa moustache avec une indicible volupté. Et il est certain que cette moustache met un abîme entre lui et les autres. Elle me suggère des réflexions diverses et contradictoires sur la terrible loi d'uniformité qui voue tous les criminels, une fois condamnés, à la tare de la ressemblance. Je me demande si elle est bonne ou mauvaise, si elle a favorisé le postulat de la science pénitentiaire ou si elle ne l'a pas desservi... ?

A tous les groupes que nous croisons, et chaque fois que je mets pied à terre pour visiter un quartier, la même voix répète, jusqu'à en devenir agaçante :

— Voyez ces têtes ! Observez ce physique !

1. On m'assure que l'administration pénitentiaire de Nouvelle-Calédonie a volontairement, pour ses convenances personnelles, tenu le gouvernement dans l'ignorance des facilités d'évasion offertes par la presqu'île Ducos. En tout cas, il est certain que si M. Rochefort et ses compagnons de fuite eussent été enfermés à l'île des Pins, les amitiés complices qu'ils ont trouvées dans la population libre de Nouméa n'eussent pu rien faire pour eux.

Nous arrivons à Koaville, quartier des impotents.

— Ici, murmure-t-il, c'est le dernier mot du dégoût.

Je parcours, en effet, un préau où se traînent des débris humains, des vieillards tombés au gâtisme, des carcasses octogénaires disputées à la mort par le délicieux climat et prolongées au delà de toute vraisemblance comme au delà de toute nécessité. Je passe. J'entre dans une case où j'en vois d'autres, alités, n'ayant plus de corps sous la couverture. Une rangée de têtes glabres, ridées, couleur de cire, effrayantes comme celles des décapités, et, muettes, me suivant des yeux avec de ces regards qu'on n'a qu'au Bagne... Je passe, plus vite encore.

Du siège où je suis remonté, le relégué au beau physique tend sa main vers certain bâtiment dont la visite, sur l'avis du chef, nous sera épargnée. C'est le quartier des femmes.

— Tout à l'heure je me trompais. Tenez, le voilà bien, cette fois, le dernier mot du dégoût. Je plains les pauvres sœurs chargées de garder ces abominables femelles. Si vous saviez ce qu'il faut qu'elles entendent quand une crise d'hystérie contagieuse sévit dans les ateliers !...

Et il conclut par un truisme dont volontiers je lui eusse fait grâce :

— Voyez-vous, monsieur, la femme s'élève plus haut que nous dans la vertu ; mais, dans le vice, elle tombe plus bas.

Notre tournée prit fin au moment où sonnait la cloche pour le repas du soir. J'assistai à la distribution de la soupe et des haricots. Quand apparut cette pauvre mangeaille, des hommes, que j'avais vus se traîner comme des larves et qui semblaient incapables de subir la moindre impulsion violente, se ruèrent, pareils à des bêtes, autour du distributeur. La fonction alimentaire et l'autre sont les deux seules que le Bagne ne déprime pas. Au contraire, il en développe l'instinct et, chez la plupart, l'exaspère. Allez donc parler de régénération dans un pareil milieu ! Allez donc cultiver dans le cloaque de la Collective des sentiments que, seule, la vraie vie claustrale aurait peut-être le pouvoir de déterminer, s'il était possible de disperser dans les monastères les trappistes de l'île des Pins !

A la vérité, le criminalisme philanthropique n'attend plus rien de la Relégation. Il faudra bien qu'il prenne le même parti en ce qui concerne les transportés, — à moins de changer radicalement de système.

Quand je quittai l'île des Pins, j'avais les nerfs un peu meurtris par les secousses répétées des deux ordres de sensations que l'on y éprouve. Il était huit heures du soir. Le cercle fleuri de l'Enfer du Bagne, la paradisiaque Konnié, se pâmait dans la tiédeur d'une nuit d'argent. Et il me semblait que je sortais d'un rêve, me refusant à croire au témoignage de mes yeux. Quoi ! le lieu le plus doux du monde réservé aux professionnels du vol et de l'escroquerie ?... Vraiment, il faut être venu ici pour comprendre tout ce que cette chose a de ridicule et de monstrueux.

JEAN CAROL

(A suivre.)

LE THÉATRE

DE

PAUL HERVIEU

Du premier drame de M. Paul Hervieu, *les Paroles restent* (1892), à *l'Énigme*, son chef-d'œuvre et son triomphe d'hier, quel beau chemin net et sûr, ou plutôt quelle tranquille, savante, loyale et, finalement, éblouissante ascension !

Après sa seconde et sa troisième pièces, *les Tenailles* (1895), *la Loi de l'Homme* (1897), on put croire qu'il avait donné sa mesure d'auteur dramatique ; qu'on le retrouverait, sans doute, plus d'une fois, aussi nerveux, précis et vigoureux, mais toujours avec une certaine sécheresse d'élégance triste. *La Course du Flambeau*, en avril dernier, fit mentir ce « toujours ». Elle étonna par son ampleur de psychologie délicate et profonde. M. Paul Hervieu, cette fois, avait développé un sujet d'éternelle vérité, c'est-à-dire ne devant rien à ce qu'il y a de nécessairement et d'heureusement fragile dans les institutions sociales et même dans les idées, relativement stables, dont ces institutions sont les produits changeants. L'élite du public frissonna d'un frisson presque nouveau devant cette belle œuvre, en quelque sorte classique. N'était-ce pas comme un retour, dans le théâtre d'aujourd'hui, à l'esthétique des grands psychologues qui ne peignirent en leurs tragédies que l'humanité de tous les temps ? La prose au lieu du vers (un Augier, en 1845, eût encore employé le vers pour un tel

sujet) ; des gens de notre Paris, des bourgeois, se débattant sous des fatalités financières ; — ces différences, qui pouvaient être dangereuses, n'avaient pas gêné l'artiste dans sa volonté de mettre aux prises des sentiments sans date, et pourtant, faut-il ajouter, subtils en leurs nuances modernes.

On admira définitivement le jeune maître pour la sévérité d'une conscience qui lui interdisait les ébauches, plus ou moins brillantes, dont il arrive à certains, fort bien doués, de se satisfaire. S'il prenait son temps pour son travail, c'est d'abord qu'il voulait être sûr d'avoir réellement quelque chose à dire, et quelque chose d'important, et c'est ensuite qu'il le voulait dire aussi finement et fortement qu'il était possible à ses dons. Un idéal particulier de concentration dans le style et dans la fable même, idéal essentiellement scénique et, d'ailleurs, classique, aggravait encore ses scrupules. Mais la récompense était, chaque fois, une supériorité de l'œuvre nouvelle sur la précédente. *L'Énigme* est la dernière preuve de cette aspiration et de ce bonheur constants à se surpasser soi-même par où M. Paul Hervieu a fait de sa carrière dramatique, jusqu'à ce jour, — seul entre ses rivaux, — une route de plus en plus haute et large, d'une rectitude et d'une solidité qu'on peut désormais sans complaisance qualifier de glorieuses.

*
* *

Assurément, il ne faut voir dans *les Paroles restent* qu'un essai remarquable ; et quant aux deux actes charmants tirés du joli conte de Vivant Denon : *Point de lendemain*, on sait qu'ils furent écrits voilà onze ans[1]. Ils sont donc antérieurs à tout le théâtre original de M. Paul Hervieu, s'ils en sont par eux-mêmes, en leur libertinage XVIIIe siècle, tout l'opposé. Car un des caractères de ce théâtre, c'est que l'amour y est toujours passionné, même quand les circonstances ne se mêlent point de le faire tragique. Mais, à l'époque où le galant petit chef-d'œuvre de Vivant Denon tenta la plume du futur dramaturge des *Tenailles* et de *l'Énigme*, on peut se demander si M. Paul Hervieu avait déjà présente, en sa pensée, la phi-

1. Ils furent joués alors au Cercle de l'Union artistique.

losophie morale et sociale qu'il a portée sur la scène. On peut se demander si, derrière le peintre et l'ironiste qu'il était dans ses nouvelles et romans, se cachait l'homme qu'on a vu, — peu après, sans doute : — l'homme de justice et de pitié, prenant la vie au grand sérieux et, dans la vie, surtout l'amour.

Le certain, c'est qu'il se plut d'abord à ne mettre en évidence que des qualités d'humoriste, un talent de satiriste, avec un penchant rare pour le marivaudage moderne ; on put saluer en lui, dès ses débuts, un esprit très français, très parisien, et à la fois un peu anglais ; et tout à fait du jour, bien que — ceci ramène à *Point de lendemain* — formé à l'école des Crébillon fils et des Laclos.

Après *Diogène le Chien* et *la Bêtise parisienne*, il donna, il est vrai, *l'Alpe homicide*, nouvelles qui justifiaient leur titre général par leur pittoresque sauvage ; puis il conta, un peu à l'Edgar Poë ou à la Mérimée, d'effrayantes histoires mystérieuses : *les Yeux verts et les Yeux bleus*, *l'Inconnu*; puis son goût de l'observation et de la satire mondaines lui dicta *Flirt*, son meilleur roman avant *Peints par eux-mêmes*, un maître livre celui-ci, mais postérieur à la « comédie dramatique » *les Paroles restent*. Entre *Flirt* et cette « comédie dramatique », un petit roman, *l'Exorcisée*, analyse d'un cas de psycho-pathologie amoureuse, qui eût ravi l'auteur des *Diaboliques*. Peut-être, avec mille grâces tourmentées aux descriptions, récits et dialogues, cela témoignait-il, chez M. Paul Hervieu, d'une inquiétude d'imagination qui aurait pu l'égarer, si sa raison ne l'eût retenu. Mais enfin, apprenant que la scène l'attirait, qu'il s'y voulait risquer, ses lecteurs les plus fidèles n'y eussent sûrement pas attendu ce qu'il y devait apporter. Son œuvre entière, jusque-là, eût semblé promettre, ou des comédies de mœurs, aiguës, subtiles et plus ou moins compliquées, ou des drames exceptionnels par les sujets et les personnages ; nullement les tragédies en prose qu'il a su imposer à la frivolité et à la « blague » contemporaines, les thèses qu'il a fait vivre et vaincre avec ces pièces sombres, ardentes et si nobles.

« C'est la poétique racinienne », s'écriait à propos de *l'Énigme*, un critique des plus réfléchis, des plus lettrés, M. Larroumet. Et il avait raison. La poétique racinienne

avait présidé à la composition d'un drame tout moderne par les sentiments et les idées, par la langue, par les faits. Même, l'unité d'action se fortifiait ici des deux autres fameuses unités classiques, également observées. Que dis-je? Un seul lieu; dix heures, au plus. Et enfin, c'était bien, ramassé en deux actes, dans ce salon d'un ancien rendez-vous de chasse et d'amour, un modèle nouveau de « poème tragique », comme on parlait au XVIIe siècle :

Le poème tragique vous serre le cœur dès le commencement, vous laisse à peine dans tout son progrès la liberté de respirer et le temps de vous remettre; ou, s'il vous donne quelque relâche, c'est pour vous plonger dans de nouveaux abîmes et dans de nouvelles alarmes. Il vous conduit à la terreur par la pitié, ou réciproquement à la pitié par la terreur, vous mène, par les larmes, par les sanglots, par l'incertitude, par l'espérance, par la crainte, par la surprise et par l'horreur, jusqu'à la catastrophe.

Ainsi parlait La Bruyère... Pourrait-on mieux définir *l'Énigme*?

Mais l'idéal de terreur et de pitié, racinien, ou plutôt même antique, atteint cette fois par l'âpre volonté du poète, — il l'a eu devant lui dès le jour où il conçut son premier drame, si imparfait qu'on puisse juger cet essai curieux. Et il l'a eu, un peu, parce qu'il admirait profondément la grande soi-disant « comédie » d'Henry Becque, *les Corbeaux*, où il voyait ce qu'elle est effectivement : l'œuvre la plus tragique du théâtre français contemporain, bien qu'elle finisse par un mariage, — il est vrai, terrible : celui de la jeune, fraîche, pure, intelligente et bonne Marie Vigneron avec le vieux corbeau, chef de la bande, Teissier.

Oui, dans cette admiration de M. Paul Hervieu pour *les Corbeaux*, — admiration qu'il a exprimée ou, mieux, expliquée ici même[1] — se découvre une influence subie, qui fut décisive (non pas unique, pourtant : car Dumas fils, par l'exemple de ses pièces à thèse, aida bien aussi à la formation du jeune dramaturge).

Mais citons M. Paul Hervieu lui-même :

1° L'esthétique qu'enseigne Henry Becque restitue à l'antique

1. Voir la *Revue* du 15 avril 1900 : *Pessimisme et Comédie.*

destin — à la force des choses — une plus large part d'importance. Son école a banni ces personnages prodigieux, pour le mal ou pour le bien, qui, grâce à leur volonté, à leur fertilité d'invention, résolvaient le sort de tous dans chaque pièce, — personnages diaboliques ou providentiels, habitués à rayonner naguère jusque dans la comédie de mœurs...

(Et voilà, sans doute, qui va contre Dumas, contre Olivier de Jalin, le héros du *Demi-Monde*, et Ryons, « l'Ami des Femmes ».)

2° Dans *les Corbeaux*, cette madame Vigneron que le décès subit de son mari laisse veuve, au milieu de filles orphelines, ne nous évoque-t-elle pas, malgré sa moderne enveloppe de bourgeoise épaisse, l'idée d'une autre Hécube, découronnée de tout pouvoir pour ses enfants, majestueuse d'ignorance et d'incapacité?

« Une autre Hécube!... » donc une des plus tragiques images de désespoir qu'il soit possible au théâtre de nous offrir. Et cette ressemblance d'une « comédie » moderne comme *les Corbeaux* avec la tragédie antique, dont le nom d'Hécube évoque l'horreur sacrée, aussi bien que celui d'Œdipe ou d'Oreste, — voilà, certainement, ce qui agit le plus sur l'imagination et la pensée de M. Paul Hervieu, quand, à son tour, il fut amené à se faire, pour son usage, une « esthétique » de dramaturge.

Dans *les Paroles restent*, n'est-ce pas un destin ironique qui tue le héros : une « parole » mauvaise où l'auteur a voulu nous faire entendre comme un arrêt de cette « force des choses » dont l'humanité est le jouet plus ou moins pitoyable, la plus ou moins douloureuse victime?

Nous sommes au troisième acte. Le marquis de Nohan s'est battu, il est gravement blessé, mais enfin le médecin répond de lui : il pourra donc épouser la belle et noble vierge qu'il aime?... cette Régine de Vesles qu'il a calomniée naguère, dont il a cru et dit qu'elle avait un amant, et qui le lui pardonne... Mais c'est le « potin », né de cette erreur et de ce propos, qui ne pardonnera pas!... En effet, tandis que Régine et Nohan, sous une charmille, au bois de Boulogne, sont, les mains dans les mains, à se jurer que leurs « plus vieux souvenirs dateront de l'instant béni » où ils se

trouvent, arrivent des gens du monde, parmi lesquels madame de Maudre, une méchante femme, autrefois aimée du marquis ; ne voyant pas le couple, elle prononce des mots terribles, d'où l'écho de sa calomnie vole au cœur de Nohan, qui se précipite « avec un cri et dans un effort dont il tombe mort » : — et c'est là un symbole de la fatalité.

Mais, — sans parler du romanesque du sujet, — la main de l'auteur était trop visible en cette conclusion symbolique. Les dénouements qui veulent nous faire sentir la tristesse des choses ne doivent pas laisser apercevoir la complicité du poète-philosophe. Il faut qu'ils donnent absolument l'illusion d'une chose inévitable, d'une catastrophe que rien n'aurait pu conjurer. Et les meilleurs ne sont pas toujours les plus sanglants ; au contraire. Ceux qui terminent une crise, mais en créant une situation nouvelle, où l'imagination du spectateur est libre de promener un rêve mélancolique, ne sont pas seulement les plus vrais, d'ordinaire; ils sont d'un art supérieur. M. Paul Hervieu lui-même (après Becque, et je me reprocherais de ne pas ajouter : après l'Augier de *Maître Guérin*), nous l'a prouvé, disons mieux : n'a cessé de nous le prouver depuis *les Paroles restent*.

Quelle est la conclusion des *Tenailles* ?

Irène Fergan a révélé à son mari que « leur » fils n'est pas de lui ; il ne l'a pas tuée ! Mais il veut le divorce, et elle répond, — elle qui, jadis, a si passionnément voulu s'évader de ce mariage : — « Ma jeunesse est passée, mes espérances sont abolies, mon avenir de femme est mort. Je me refuse à changer le cours de ma vie... » Et il faut bien que l'ancien despote se résigne comme elle s'est résignée : il n'a contre elle que son aveu, et il n'oserait l'inviter à le « renouveler publiquement ». — « Alors, s'écrie-t-il, qu'est-ce que vous voulez que je devienne ainsi, face à face avec vous, toujours, toujours?... Il n'y a pas de justice. — Il y a celle du malheur commun. — Vous êtes une coupable, et je suis un innocent. — Nous sommes deux malheureux. Au fond du malheur, il n'y a plus que des égaux. » Et, sur cette phrase d'une vaincue de la vie, qui vient d'anéantir son vainqueur d'autrefois, le rideau tombe.

Plus compliqué, le dénouement de *la Loi de l'homme* pro-

cède et de la même conception d'art et du même pessimisme, — qu'atténue cependant un mot d'espoir.

On se rappelle les grandes lignes de l'œuvre... Voilà cinq ans, le comte de Raguais ayant refusé de rompre avec sa maîtresse, madame d'Orcieu, la comtesse s'est séparée de lui, sans procès ni scandale. Elle a gardé sa fille, alors âgée de douze ans, mais elle la donne, un mois, chaque été, au père, qui l'a présentée à M. et madame d'Orcieu. Ceux-ci ont un fils, de vingt-trois ans. Les deux jeunes cœurs se sont troublés, jusqu'à l'amour réel, profond. Quand elle l'apprend, la comtesse s'indigne contre M. de Raguais, et se promet bien d'empêcher un mariage dont l'idée révolte toute sa fierté de femme et de mère. Cependant M. d'Orcieu, l'aveugle et bon mari, intervient : pourquoi ne veut-elle pas de cette union, qui serait parfaite, et pourquoi, surtout, ne veut-elle pas répondre aux questions qu'il lui pose? Il la presse tellement qu'elle finit par lui crier, en lui montrant madame d'Orcieu tremblante : « Mais vous ne comprenez donc rien ! Vous ne voyez pas que cette femme a voulu prendre ma fille, comme elle m'a pris mon mari ! » Effrayant coup de théâtre ; mais que va-t-il en résulter ?

La pensée que son fils paierait toute vengeance tirée des coupables inspire au malheureux époux un sombre héroïsme. Il faut que les « innocents » puissent se marier : il faut donc qu'il n'y ait ni duel ni scandale. Il faut même qu'entre M. et madame de Raguais il y ait un simulacre de réconciliation. En vain se débat-elle avec fureur. Dans quelques instants, elle fondra en larmes, elle gémira : « Je ne compte plus que sur la part promise dans une autre vie ! » — « Notre autre vie, répond M. d'Orcieu, en désignant les jeunes gens qui apparaissent, la voici déjà. » Et c'est le rayon d'espoir en cette nuit de renoncement...

Mais voici *la Course du flambeau*. Comment finit cet admirable drame, supérieur, au point de vue psychologique, à *l'Énigme* même?

Veuve depuis des années, Sabine Revel, née Fontenais, a immolé son cœur de femme à son amour de mère. Sa fille, Marie-Jeanne s'est mariée, et son gendre, un jeune industriel, a inutilement lutté contre une suite de malchances;

il a fait faillite. Marie-Jeanne est tombée malade. Pour la sauver, Sabine a volé sa mère, à elle, et imité la signature de madame Fontenais; mais au dernier moment, chez l'agent de change, elle s'est trahie... Il fallut emmener la malade dans la Haute Engadine. On a aussi emmené la grand'-mère, quoique le médecin l'eût défendu... Et, le jour où Sabine est récompensée par l'ingratitude naturelle de Marie-Jeanne, qui lui annonce son prochain embarquement avec Didier pour l'Amérique (il va y trouver un emploi) ; quand, réfugiée aux bras de madame Fontenais, on l'entend s'écrier: « Je n'ai plus que vous... pour qui je fus un monstre,... » — sans un mot, tuée par l'émotion et par l'air, trop vif, de ces montagnes, la grand'mère s'abat pour ne plus se relever. « Comme elle serre ma main! *(Sabine se dégage violemment.)* Et ces yeux!... Morte!... Elle est morte!... Pour ma fille, j'ai tué ma mère!... »

Tragique, mais non sanglante, cette fin — qui n'en est pas une — illustre avec une simplicité magistrale la vérité exposée au premier acte : « La reconnaissance filiale n'est pas spontanée ; elle est un effort de civilisation, un fragile essai de vertu », — tandis que l'amour maternel, quand rien ne l'altère et ne l'amoindrit, quand il est vraiment ce que la nature l'a fait, c'est un besoin de sacrifice, un don de soi constant ; et l'on peut trouver l'image de cette loi dans une ancienne fête grecque, la « Course du flambeau... »

Quant à *l'Énigme*, on sait quelle en est la solution :

L'amant se tue, espérant que sa mort laissera planer le mystère où lutte celle des deux belles-sœurs qu'il eut pour maîtresse. Mais le résultat est, au contraire, l'aveu de la coupable ; aveu superbe et déchirant, qui, d'ailleurs, pour elle et pour le mari, laisse la vie continuer, impitoyablement : « Je ne te tuerai pas, dit en effet le mari. Je ne te chasse pas non plus. Je te garde pour te forcer à vivre. »

*
* *

Ayant montré, avec l'aide de M. Paul Hervieu lui-même, ce qu'il put devoir à l'enseignement des *Corbeaux*, j'aurais tort de ne pas mettre en lumière ce qu'il a su y ajouter.

Le grand amour, âme brûlante de *l'Énigme*, et dont le souffle passe dans *les Tenailles*, et qui est toute la Marie-Jeanne de *la Course du flambeau*, on le trouve bien, sans doute, une fois, chez Henry Becque ; mais dans un drame romantique, *Michel Pauper*. L'admirable est de lui avoir donné cette place aujourd'hui sur la scène, malgré l'opinion ou l'apparente opinion de tous ceux — et de celles, plus rares — qui en proclament la faillite en notre âge de prose et d'argent.

Les femmes sans amour, dans ce théâtre de M. Paul Hervieu, sont des veuves d'un amour perdu. Régine entrera au couvent pour y pleurer sa « vie finie », en y contemplant ses « mains vides ». Quant à Irène Fergan, écoutons-la : « Si j'avais épousé Michel (le père de son fils), il ne serait pas mort ! Je l'aurais préservé de mourir. J'aurais été là à toute minute pour le soigner d'amour, le guérir de caresses. » Et madame de Raguais, elle, a aimé, adoré son mari. Elle l'aime encore, après qu'elle a décidé de l'obliger à choisir entre elle et sa maîtresse : « Ah ! quand vos yeux et votre voix sont là pour m'ensorceler ! » avoue-t-elle ; et, un peu plus tôt, dans la même scène, quand il lui a demandé : « C'est peut-être... que vous ne m'aimeriez pas autant que vous le dites ! » elle a eu ce cri, tout seul, parce qu'il suffit : « Moi ! »

Ces amoureuses sont d'ailleurs des femmes intelligentes, comme elles sont des femmes fortes. Même, la comtesse de Raguais et Irène Fergan ont *des idées*... Oh ! des idées qui leur sont venues des épreuves subies, non pas de la réflexion désintéressée. N'importe : ce sont de vraies thèses qu'elles soutiennent, — les thèses « féministes » approuvées de l'auteur.

Voici la première :

IRÈNE. — Je n'admets pas que la loi fasse d'un être la propriété à tout jamais d'un autre être !...

FERGAN. — Vos propos sont la négation même du mariage, dont le premier principe est qu'on n'en puisse pas sortir à volonté !...

IRÈNE. — Allons donc ! Il y a une époque, toute récente encore, où, ici même, en France, la décision d'un seul des époux suffisait pour faire rompre son mariage... Dans les premières années de ce siècle, dans un temps qui valait bien le nôtre, c'était cela qui était la loi conjugale!...

FERGAN. — La loi nouvelle n'a seulement pas admis le divorce par consentement mutuel!...

IRÈNE. — Eh! quand un mari et une femme sont capables de s'entendre sur le divorce, ils en auraient déjà moins besoin!... C'est pour ceux qui sont incapables de tout accord, même de celui-là, que le divorce aurait dû être inventé.

Et plus loin, quand son mari lui a déclaré que, le trompât-elle, il la garderait, parce que c'est son droit :

— Oh! qu'il n'y ait plus d'esclaves, plus de serfs nulle part ; et que l'on doive pourtant être esclave, être serve, parce que l'on a un mari!... Qu'il n'y ait plus de vœux éternels devant Dieu, puisqu'une religieuse, de nos jours, peut quitter le couvent, et qu'il y ait un vœu éternel de l'époux devant l'autre époux! Que chacun ne soit pas le premier à posséder la disposition de son âme et de son corps! Non, cela me dépasse, je ne le reconnais pas...

Il est vrai que Fergan, s'il aimait les discussions d'idées, pourrait bien répondre : « Le divorce par la volonté d'un seul, ou, comme le déguisait la loi de 1792, pour *simple allégation d'incompatibilité d'humeur ou de caractère*, êtes-vous sûre que la femme aurait plus à s'en féliciter qu'à s'en plaindre? Certaines en seraient heureuses, un plus grand nombre en seraient victimes... » Mais Fergan n'aime pas les idées : à cheval sur le Code, il ne connaît que sa monture. Aussi le public fut-il contre lui pour la thèse révolutionnaire, sans réfléchir que, féministe en la circonstance, cette thèse à deux tranchants blesserait peut-être plus d'âmes et d'intérêts de femmes qu'elle n'en libérerait.

Toute au désir de l'affranchissement de sa personne, Irène avait commencé par dire : « J'admets toutes les lois qu'on voudra pour régir les fortunes, déterminer le sort des biens, assurer aux uns leur argent et même l'argent des autres, — car le mien, dans tout ceci, je n'y avais pas seulement songé. » La comtesse de Ragnais, au contraire, et elle a raison, insiste sur le point de vue économique, dont sa propre aventure lui a fait cruellement sentir l'importance :

— Voyons : j'ai été une jeune fille riche, une orpheline à qui il ne manquait que ce qui ne s'achète pas : des parents pour m'aimer et me conseiller. Et alors que je ne pouvais encore rien signer de

valable, pas un engagement de dix francs, j'étais pourtant capable de signer un acte qui m'a pour toujours ruinée. Et non seulement j'en étais capable, mais encore j'y étais forcée par votre loi...

Forcée? Le vieil ami devant qui elle parle, le nie : « Votre tuteur aurait pu vous choisir un autre régime matrimonial, plua favorable pour vous... Le notaire de votre famille... Mais elle interrompt :

— Le tuteur! Le notaire! Ces fonctions ne peuvent être exercées que par des hommes. « Maître un tel et son collègue », comme dit encore mon contrat. Ils se mettent à deux hommes contre une jeune fille!... Pour préparer équitablement le contrat de vie entre l'homme et la femme, c'est un homme et une femme qu'il faudrait.

Cette femme — « expérimentée, gravement habillée de noir, elle aussi » — conseillerait à la jeune fille de prendre « toutes les précautions » que lui permet le Code. Et, comme le vieil ami de la comtesse lui demande alors : « Seriez-vous féministe? » elle résume toute sa pensée dans ces mots :

— Est-ce juste qu'une moitié de l'humanité traite l'autre en race conquise?

Sans doute, — et le piquant, c'est que la remarque soit d'un personnage féminin, — « dans la plupart des cas, malgré tous les droits des hommes, leurs femmes les mènent bien par le bout du nez »; mais la comtesse a cette forte réplique :

— C'est le triste rôle des opprimés : duper le maître ou le corrompre.

Lorsqu'elle émet ces idées, elle a eu le temps de réfléchir, depuis son espèce de divorce; mais elle était déjà féministe lorsqu'elle obligeait le comte à cette rupture. — Celui-ci a proposé : « Nous n'avons qu'à régler notre conduite sur l'exemple de tant de ménages de nos connaissances, où se sont produits des torts de même nature, et parfois plus graves. » Elle s'étonne : « Des torts plus graves? » Il explique : « Quand c'est la femme qui les a. » Mais elle :

— Dire que vous proférez de bonne foi cette monstruosité qu'a conçue l'égoïsme des hommes! Est-ce qu'on n'est pas, toutes et tous, pareils, à l'heure de sentir la torture dans sa chair?...

Puis, comme son mari se débattait encore, signifiait : « Je repousse toute idée de séparation », elle ripostait :

— C'est l'idée de vous séparer de ma dot que vous avez dû toujours repousser.

A ce moment, d'ailleurs, elle savait que l'apparente égalité de l'adultère masculin et du féminin devant la loi qui délie cache des avantages maintenus au profit de l'homme. Elle avait eu cette conversation avec un commissaire de police :

— La rue Salvator-Rosa est bien de votre ressort?
— Certainement.
— C'est là qu'est situé le lieu de rendez-vous habituel entre M. de Raguais et sa maîtresse. Moi, comtesse de Raguais, je requiers votre assistance au prochain jour, pour y venir constater le flagrant délit.
— ... Avant toute chose, est-ce dans une résidence appartenant au comte de Raguais?
— Non.
— Alors je ne suis pas qualifié pour agir.
— Comment?... Il n'y a pas de semaine où je ne lise dans le journal que le commissaire de police est intervenu en pareille matière, dans toute espèce d'endroits de rencontre?
— A la requête d'un mari, madame, pas d'une femme.

Mais ce n'est pas seulement comme épouse, c'est, de plus, comme mère, que la femme est socialement inférieure à l'homme. Madame de Raguais l'apprend quand elle déclare à son mari que le mariage de sa fille avec le jeune d'Orcieu ne se fera pas :

— Je refuse mon consentement.
— Vous me contraignez à vous répondre que je n'en ai pas besoin.

En effet, la loi dit bien d'abord « que les enfants ne peuvent se marier sans le consentement de leurs père et mère », et madame de Raguais en pousse un : « Ah! » de triomphe, mais M. de Raguais poursuit :

— Ce n'est pas tout... Oh! je ne prétends pas que la disposition soit très juste. Le législateur lui-même, pour cette fois, a mis des gants et s'est embarrassé dans son style... Il a ajouté : « En cas de dissentiment, le consentement du père suffit. »

Et il y a pis : l'enfant devenu majeur, si la mère veut *le* ou *la* doter pour un mariage qui ne plairait pas au père, celui-ci est armé contre elle :

— Vous ne pouvez pas la doter sans ma signature.

Elle n'a que trop raison, la malheureuse madame de Raguais :

— Vous m'avez tout pris, et maintenant vous me prenez Isabelle !... Une loi, qui vous vient des fonds de la barbarie, a prononcé à travers les siècles, comme une mauvaise fée, que la fille, à laquelle je donnerais un jour la vie, ne serait pas du tout à moi !... que cette fille-là serait uniquement à vous, à vous qui, pour que je la crée tout entière par des mois de pieux recueillement et des heures de torture, n'avez eu qu'à m'en jeter la tâche dans un instant de plaisir... C'est monstrueux !

Et voici pour nous l'occasion de remarquer, chez ces vraies femmes, passionnées et pensantes, — ou dont la passion pense, ce qui les fait si dramatiques en leurs revendications, — l'admirable force de l'amour maternel. Par là, Irène Fergan et madame de Raguais sont des sœurs de la mère symbolique, et si vivante, de *la Course du Flambeau*.

De la même race enfin, Giselle et Léonore, dans *l'Énigme*, — Giselle, l'innocente, Léonore, la coupable ; — la première si finement humaine en sa réfutation du dogme barbare qui excuse, devant l'opinion et dans le Code, le mari trompé, s'il a tué la femme ou l'amant, ou les deux ; la seconde, ne craignant pas la mort pour elle, n'ayant peur, ne mentant, n'essayant de se substituer l'innocente aux prises avec le mystère, que pour l'homme qu'elle aime, — et, en effet, la voulant, la mort, après le suicide de cet homme ; la demandant comme une grâce, offrant sa gorge aux mains de furieux désespoir qui la pourraient broyer...

Condamnée à vivre, est-il bien certain qu'elle vivra ? Assurément, ce n'est pas le courage qui lui manquerait pour suivre l'exemple de son amant. Mais rappelons-nous ce qu'elle a dit à Giselle, naguère, sur le suicide :

— Il ne suffit pas de s'en trouver l'énergie, souvent votre cœur est tenu par des grappins dont il ne saurait se dégager. Ainsi, vous avez,

vous, vos enfants... Moi, j'ai mon petit, que, volontairement, je ne quitterais pas plus pour m'en aller dans la mort que pour m'en aller dans la vie...

De fait, elle a refusé plusieurs fois de se laisser enlever par son complice, pour ne pas abandonner « son petit ». Et c'est la mère, en elle, qui l'empêchera de suivre, mort, celui que, vivant, elle avait « attaché comme elle à son foyer ».

La mère ! Cette grande amoureuse elle-même, l'auteur a voulu qu'elle eût « une âme maternelle intraitable » ; l'auteur épris de l'âme féminine entière, et qui, jamais, n'a peint une femme entraînée par l'amour jusqu'au sacrifice de l'enfant.

Une singularité de *l'Énigme*, c'est qu'il s'y trouve un raisonneur (oh ! certes, d'une physionomie bien personnelle et neuve) pour y donner tout le développement et l'éclat nécessaires à la thèse du poète, contre l'antique morale que j'ai dite.

Giselle n'exprime pas, en effet, toute la pensée de M. Paul Hervieu. C'est le marquis philosophe, M. de Neste, qui est le véritable représentant de celui-ci. Mais quoi ! faut-il voir dans ce personnage, malgré toute l'originalité de son caractère ou de son esprit, un héros pareil aux fameux porte-parole de Dumas, aux Jalin, aux Ryons? Non : car, en dépit de son intervention constante, il ne joue pas le rôle de Providence, qu'il voudrait bien jouer : la fatalité est plus forte que ses discours.

En inventant ce marquis, M. Paul Hervieu est donc resté fidèle à l'enseignement d'Henry Becque. Il ne l'a pas trahi, du moins, — s'il l'a peut-être, d'une main savante, un peu fléchi.

Et il a bien fait de ne point s'y asservir, — tout en le respectant.

Dumas est allé beaucoup trop loin dans l'emploi du raisonneur, mais le raisonneur est éternel, au théâtre.

Éternelle aussi, avec ou sans lui, la thèse, — que Becque n'aimait guère, qu'il avait en horreur, plutôt... Mais M. Paul Hervieu eût répondu au maître ce qu'il écrivait récemment à M. Jules Huret :

Est-ce que l'auteur ne prétend pas toujours faire naître une conclusion quelconque dans l'esprit du spectateur? Soit qu'il présente un conflit des caractères avec les caractères, ou des aspirations humaines avec la fatalité, ou des droits naturels avec les lois écrites, l'auteur a voulu intéresser à la façon propre qu'il a eue d'apercevoir un sujet. Pourquoi, dans certains cas, ce « sujet » se met-il à s'appeler « thèse »? Voilà qui me paraît aussi arbitrairement fixé que l'instant où le boulevard des Capucines se met à s'appeler boulevard de la Madeleine.

Pour nous, considérant le théâtre de M. Paul Hervieu, nous y admirons, en définitive, et les thèses morales et sociales et ces modèles de tragédie contemporaine que sont *les Tenailles, la Course du flambeau, l'Énigme.*

LÉOPOLD LACOUR

« GRISÉLIDIS »

Il y a dix ans, un observateur superficiel eût pensé qu'il n'y avait plus que le seul Wagner en musique. Sa grande voix, révélée tardivement à l'Europe, semblait réduire au silence, dans tous les pays, les écoles nationales. On avait l'impression que la patrie de la Musique était redevenue l'Allemagne. Tous les musiciens, à Paris, à Milan, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, essayaient d'accorder leur chant, bien ou mal, à l'écho wagnérien. Ceux mêmes qui protestaient par la parole contre l'hégémonie de Bayreuth s'y soumettaient involontairement, inconsciemment, dès qu'ils recommençaient à chanter. Comme un chêne gigantesque de la forêt Arminienne, Wagner paraissait faire peu à peu le vide autour de lui. Les musiques des autres terroirs s'étiolaient à son ombre. Et l'on pouvait se demander si, pour longtemps, pour un siècle peut-être, la musique, pareille à ces plantes qui meurent d'avoir fleuri, n'allait pas mourir de s'être épanouie si brusquement en cet arbre magnifique, gorgé de sève, lourd de feuilles sans nombre, et qui buvait tout l'air du ciel.

C'était du moins la crainte qu'éprouvaient les profanes, — car les musiciens, eux, savaient, et attendaient, — et je me souviens de l'avoir vaguement mais fréquemment ressentie, adolescent, lorsque j'assistais à une « première » musicale où

l'œuvre tombait à plat : il me semblait parfois que je ne pourrais plus jamais entendre que du Wagner. Et les purs wagnériens (c'est une race assez nombreuse et plaisante, qui ne connaît de musique que celle du Maître), confirmaient, par leurs ostracismes retentissants, l'impression des profanes, — profanes eux-mêmes en musique à tout ce qui n'était pas leur idole.

Et puis, le premier moment de stupeur passé, tout est rentré dans l'ordre. On s'est aperçu de jour en jour qu'il n'y avait rien de changé, qu'il n'y avait qu'un immense génie de plus dans la musique éternelle ; que Wagner avait profondément rénové celle de son temps, mais qu'il n'avait pas inventé, comme le croyaient ses *partisans*, celle de l'avenir, parce que c'était là un mot vide de sens; qu'il avait moins réellement *créé* qu'héroïquement *continué*, comme tous les grands hommes, l'évolution perpétuelle. Une fois les échos du tonnerre wagnérien éparpillés aux quatre vents et absorbés par l'espace, la vaste profondeur des sons, comme les bois passé l'orage, a recommencé de bruire infinie et variée ; après la fanfare de Siegfried, on a réentendu les grands murmures de la forêt. Ils n'avaient pas cessé, mais, comme pris d'un charme, on n'y prêtait plus l'oreille. On reconnut dans le lointain les autres voix, moins merveilleuses sans doute, mais bien pures, bien fortes ou pathétiques, elles aussi. On écouta de nouveau ici Brahms, ici Liszt, ici Verdi, ici Berlioz.

La vie ne s'immobilise jamais; nul n'arrête le soleil; il n'y a pas de Josué dans l'histoire. Si grand que soit un homme, il n'est jamais qu'*un* homme : les autres peuvent être moins grands, mais ils sont *autres*. Nul n'absorbe en soi le monde ni l'art. Hugo ne sembla-t-il pas un moment, comme Wagner la musique, résumer en lui la poésie française ? Et déjà nous ne sentons plus sa tyrannie, et nous allons fêter son centenaire avec l'enthousiaste amour d'enfants d'autant plus tendres pour le Père, qu'ils souffrent moins de sa domination. — Et voici que les musiques nationales ont refleuri partout, ou plutôt ont repris la plus grande part de l'attention naguère concentrée sur le seul Wagner. En Italie, le patriarche Verdi a enfanté une lignée nombreuse, un peu mêlée, mais ardente : Boïto, Mascagni, Leoncavallo, Puccini, Perosi. En Russie, Tchaï-

kowsky, Borodine, Rimsky-Korsakoff, Moussorgsky ont bercé et bercent encore le moujik qui demeure dans tout Russe, à leur chanson nostalgique, demi-orientale, charmeresse et maladive. L'Allemagne même, avec Humperdinck et Richard Strauss, poursuit son beau songe sentimental ou métaphysique. Mais c'est surtout en France que l'activité musicale fut et est féconde.

Sans parler de Berlioz, dont la pensée est de mieux en mieux comprise, l'auguste et religieux Franck, le Docteur Séraphique, récemment encore priait, souffrait, rêvait à l'ombre de son orgue sacré; les derniers cantiques d'amour ou de foi nous parvenaient de la retraite voluptueuse où vivait Gounod; le délicieux et grand Bizet, que la stupide mort n'avait pas frappé assez tôt pour l'empêcher de révéler son génie pathétique, prolongeait jusqu'à nous les suavités mélancoliques de l'*Arlésienne* et les beaux cris humains de *Carmen*; Lalo, dans l'éclat triste d'une gloire trop longtemps *méritée*, nous enchantait de ses songes pittoresques et nous touchait de son émotion légendaire; Chabrier nous éblouissait d'éclatantes polyphonies; Guiraud et Delibes nous charmaient de leurs grâces légères : enfin Reyer, l'illustre vétéran toujours jeune, dont on vient de fêter le cinquantenaire glorieux, exprimait l'âme virginale et passionnée des Brunehild et des Salammbô.

Plus près de nous, sans compter tous les aînés, Dubois, Lenepveu, Paladilhe, sans énumérer tous les musiciens qui nous font honneur, Joncières, Bourgault-Ducoudray, Widor, Salvayre, Gastinel, Albert Cahen, Maréchal, Lefebvre, Coquart, Samuel Rousseau, l'intensité de la vie musicale ne semble que croître depuis quelques années : le haut *Fervaal* de Vincent d'Indy, la vivante *Louise* de Gustave Charpentier, sont des œuvres d'hier. Par l'exquis et profond Gabriel Fauré, ce Verlaine de la mélodie, le plus grand compositeur de *lieder* qu'il y ait eu depuis Schumann, par l'original Duparc, ce Samain de la jeune musique française, par le noble et malheureux Ernest Chausson, par Vidal et Marty, les généreux Toulousains, par les brillants Pierné et Leroux, par les sérieux Hillemacher, Georges Hüe, Camille Erlanger, par le vaillant et sincère Bruneau, par le profond lyrique Paul Dukas, par les femmes-compositeurs, madame de Grandval, mademoi-

selle Holmès, par les tout jeunes, Léon Moreau, Levadé, Moret, le subtil et sensitif Debussy, le charmant Hahn, le pur et savant Rabaud, la ligne se continue, la tradition se poursuit. Wagner n'aura été qu'un immense phénomène, un des deux ou trois plus beaux du XIXe siècle si fécond en miracles, mais non *le* Musicien hors duquel il n'y a pas de salut. Il a marqué toute la musique de sa formidable empreinte; mais partout déjà elle s'est dégagée de son art personnel.

Il y a une musique française, qui rythme de son mouvement la mélodie latine et éclaire de sa lumière l'harmonie saxonne; violon net et scintillant dans l'orchestre universel où l'Allemagne sonne son cor magique et l'Italie sa flûte enchantée. — Il faut dire ces choses, quelque admiration qu'on ait pour le grand poète-musicien, et même au risque de se faire traiter d'antiwagnérien par les snobs : car il faut travailler toujours à tirer l'avenir du passé, si beau qu'il soit; et de même qu'en poésie, par exemple, le vrai réactionnaire est déjà le pur symboliste, le vrai réactionnaire en musique est aujourd'hui le pur wagnérien.

Or de cette musique française, outre Reyer qui aujourd'hui se repose de sa belle et double vie de musicien et de critique, les deux représentants les plus célèbres, les plus *en vue* par leurs œuvres, et peut-être aussi les plus typiques, sont sans contredit Saint-Saëns et Massenet. La preuve même en est que l'absence de leurs noms, réservés pour la fin, faisait un trou dans l'énumération qui précède ; ils l'achèvent et la couronnent. A quelques années d'intervalle, avec une avance pour le premier qui n'est pas toujours celle de l'âge, Saint-Saëns et Massenet ont suivi deux carrières parallèles, l'un, malgré l'admirable *Samson et Dalila*, plus particulièrement symphoniste, l'autre, malgré telles suites d'orchestre comme les *Scènes alsaciennes* ou *les Erinnyes*, plus particulièrement dramaturge, tous deux prodigieusement féconds, éparpillés en mille fantaisies ou mélodies, et soudain concentrés en un poème symphonique ou un drame lyrique. Et, l'un l'autre, ils se complètent, chacun se trouvant à l'un des pôles de la beauté, symbolisant l'une des deux inspirations éternelles qui se partagent l'art : la force et la grâce, la science et le charme, la virilité un peu austère et la féminité un peu nerveuse. Et, unis dans le succès et la

renommée, ils viennent encore, à un âge où bien des artistes se taisent, de nous donner tous deux le noble exemple du travail et de se retrouver unis sur l'affiche des spectacles; représentants de la musique française, les voici eux-mêmes représentés par deux ouvrages qui ne sont ni de l'un ni de l'autre le chef-d'œuvre, mais qui nous aident encore à éclaircir l'idée que nous pouvons nous faire et que la postérité se fera d'eux. Après les *Barbares*, *Grisélidis*. On a lu ici même, le mois dernier, le bel article de M. Romain Rolland sur « Saint-Saëns et les *Barbares* ». C'est avec la même franchise respectueuse que je voudrais parler aujourd'hui de Massenet et de *Grisélidis*. Ces notes hâtives, rédigées en quelques heures, sauraient être d'ailleurs que des notes, où j'essaierai, plutôt que d'exprimer l'opinion d'un critique musical, de traduire les sentiments sur Massenet et sa nouvelle œuvre, d'un poète ami de la musique.

*
* *

Il est peu de figures plus connues que celle de Massenet. Il a longtemps été le « jeune Maître » :

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi...

Ses portraits d'il y a quelques années nous le montrent énergique et inspiré, les cheveux rejetés en arrière à la mode d'un violoniste, portant fièrement, selon le mot célèbre de Catulle Mendès, « la honte d'être beau... » Quelques années de plus ont passé, et le voici qui précocement fait le vieux maître accablé de travail et de gloire; et c'est peut-être plus charmant encore... Personne n'est plus séduisant que Massenet dans la conversation : il a une amabilité, une façon de précéder l'opinion de l'interlocuteur, ou de l'achever en l'approuvant, une manière détournée et toujours amène de contredire qui, charités du caractère, sont des *charites*, des grâces de l'esprit. Il y avait cette politesse exquise, presque humble, chez Renan; et il y a du Renan chez Massenet. — Les cours de Massenet au Conservatoire sont des merveilles d'improvisation spirituelle. Et « dans le monde », Massenet est plus savoureux encore. Il faut le voir accompagner pour la mil-

lième fois le *Poème d'Avril* ou *les Enfants*, avec une bonne volonté indulgente, une bonhomie presque pateline, une résignation touchante, et touchée du grand honneur, un air d'ignorer qu' « une chanson d'amour sort des sources troublées » ou bien qu' « on ne devrait faire aux enfants nulle peine, même légère », qui sont une joie pour l'observateur. Très intelligent, il est aussi très gai, et si j'ose dire, très gamin. Je l'ai entendu imiter avec une application soutenue la jeune fille de province qui joue une sonate au contrat de sa sœur fiancée... Ainsi Coppée, après avoir écouté patiemment la *Bénédiction* ou telle tirade du *Luthier de Crémone*, improvisera un sonnet monosyllabique ou dénommera d'une épithète les présidents successifs de la Troisième République, depuis Thiers le Bref jusqu'à Félix le Bel, en passant par Casimir le Hutin.

Renan, Coppée... Voilà des ressemblances hétéroclites, au premier abord, mais qui vont peut-être nous aider à définir Massenet. Regardez-le : avec sa figure rose un peu poupine, son œil mobile sous la paupière, très jeune dans un visage las, son dos courbé maintenant comme trop chargé de passé et d'honneurs, n'a-t-il pas un peu l'air d'un prêtre, d'un prêtre mondain? Et tel il a été dans sa musique : il est le confesseur des belles pécheresses, le chapelain des courtisanes, *Marie-Magdeleine*, *Hérodiade*, *Thaïs*, *Manon*, *Sapho*; — j'allais oublier *Ève*, la première de toutes ! — Sa musique, mélange de mysticisme et de sensualité, plus complexe encore que celle de Gounod, à qui Massenet doit beaucoup et qui était simple à côté de lui, fut adaptée « par décret nominatif de la Providence » à la paroisse pieuse et élégante de la Madeleine, ce boudoir de Dieu. Et c'est bien parce qu'il est l'abbé des Grieux qu'il a fait cette adorable *Manon !... Manon*, c'est de l'amour à fleur de peau, « c'est le contact de deux épidermes et l'échange de deux fantaisies » ; c'est de la sensualité qui se prend pour de la « sensibilité », une passade qui se croit une passion. Mais c'est aussi la femme éternelle et l'éternel amour. La chaleur du plaisir finit par y être pareille à l'ardeur du désir; cette histoire d'une fille qui est un joli animal sensuel ressemble à l'histoire de toutes les grandes amoureuses; et ce petit amour imite le grand Amour, a des cris

et des silences comme lui, rêve comme lui, pleure comme lui, meurt comme lui. *Manon*, c'est grisant, tourbillonnant, un peu fou, presque héroïque à force de mépris pour tout ce qui n'est pas le baiser. Et c'est français, français dans les moelles, profond d'être à la fois frivole et ardent, rieur dans le spasme et inquiet dans la joie, sec dans la tendresse et amoureux dans la débauche — et toujours joli et clair et *intelligent*!... *Manon* est certainement le chef-d'œuvre de Massenet, et c'est un chef-d'œuvre.

*
* *

Mais M. Massenet, comme Aristide d'être nommé le Juste, s'est peut-être lassé de s'entendre toujours appeler le musicien des femmes tombées, et il a voulu sans doute donner une revanche aux femmes honnêtes en composant *Grisélidis*.

Car *Grisélidis* est l'histoire d'une femme honnête, et qui a du mérite à le rester. Après tant d'œuvres consacrées à l'amour libre, M. Massenet célèbre dans *Grisélidis* l'amour conjugal.

On sait que le livret de ce « conte lyrique » a été tiré par Armand Silvestre et M. Eugène Morand du « mystère » qu'ils avaient fait représenter, avec un succès retentissant, à la Comédie-Française, en 1891. On sait aussi que l'idée de la pièce leur est venue du lointain moyen âge en passant par Boccace. *Grisélidis ou la Femme éprouvée* est le dixième et dernier conte de la dixième et dernière journée du *Décaméron*. Quelque imprudence qu'il y ait à parler irrévérencieusement d'une œuvre consacrée par le temps, je dois déclarer qu'en relisant ce conte j'ai été stupéfait de le trouver aussi invraisemblable, aussi gauche, et, pour tout dire, à part un style charmant, aussi naïvement mauvais. Armand Silvestre et M. Morand ont eu à le rendre possible à la scène, et ils s'y sont très adroitement pris. Qu'on en juge :

Le marquis de Saluces, d'après le conteur florentin, « avait été touché de la conduite et de la beauté d'une jeune paysanne qui habitait un village voisin de son château ». Sans plus de façons, il l'épousa. Mais, après en avoir eu une fille, « par une folie qu'on ne conçoit pas il lui vint en tête de vouloir, par les moyens les plus durs et les plus cruels, éprouver la patience

de sa femme. Il employa d'abord les invectives, lui disant que sa basse extraction avait indisposé tous ses sujets contre elle... » La pauvre Grisélidis courbait la tête, « sans changer de visage ou de contenance. A quelque temps de là, il lui envoya un domestique qu'il avait instruit de ce qu'il devait faire. « Madame, dit celui-ci d'un air désolé, si je veux con- » server la vie, il faut que j'exécute les ordres de monseigneur. » Il m'a commandé de prendre votre fille. »

A ce discours, au triste maintien de celui qui le prononce, elle croit qu'il a ordonné la mort de sa fille. Quoique, dans le fond du cœur, elle ressentît les douleurs les plus vives, cependant, sans émotion, elle prit sa fille dans son berceau, l'embrassa, la bénit et la remit dans les mains du serviteur. « Fais, lui dit-elle, ce que ton maître et le mien t'a com- » mandé. Je ne te demande qu'une grâce, c'est de ne pas » laisser cette innocente victime exposée à la rapacité des » animaux carnassiers et des oiseaux de proie. » Le domestique, chargé du fardeau qu'elle lui avait remis, va rendre compte au marquis du message. *Celui-ci admira beaucoup le courage et la constance de sa femme.* » — Il y avait de quoi ! Mais croyez-vous qu'il s'en tienne là? Non pas. L'enragé continue; en ayant eu de nouveau un enfant, un fils cette fois, il l'expédie comme sa fille loin de la mère, « en feignant de l'avoir fait tuer. Grisélidis, quoique très sensible, opposa autant de fermeté à cette épreuve qu'à la première. Le prince, *au comble de l'étonnement*, était persuadé qu'il n'y avait aucune autre femme capable de tant de courage. »

Est-ce fini? Pas encore! Le marquis, poursuivant les épreuves, fait alors semblant de répudier Grisélidis, la renvoie avec sa seule chemise sur le dos, et l'invite à ses nouvelles noces (il a obtenu une licence du pape), pour recevoir la jeune épousée qui d'ailleurs n'est autre que la fille de Grisélidis, laquelle a atteint l'âge de seize ans. (Le marquis avait donc *éprouvé* la patience de sa femme pendant seize ans!) Et c'est — enfin! — quand la moutonnière Grisélidis bêle une dernière fois sa résignation que le marquis cesse ce jeu bizarre, et lui adresse ces paroles ingénues : « Grisélidis, il est temps que tu recueilles le fruit de ta longue patience et que ceux qui m'ont regardé comme un homme méchant, brutal et cruel

(dame!) sachent que tout ce que j'ai fait n'était qu'une feinte préméditée, *pour leur apprendre à choisir une épouse et à toi à l'être, afin de me procurer un repos solide tant que j'aurais à vivre avec toi.* » — A la bonne heure! voilà un homme prudent. Seize ans de brouille conjugale, pour acheter le repos dans son ménage : c'est la philosophie de Gribouille qui se jette à l'eau pour n'être pas mouillé... Mais ce Gribouille d'une espèce particulière met à éprouver sa femme un acharnement si gratuit, une cruauté si absurde qu'il en est odieux; il y a du sadisme dans le cas du marquis. Seule le dispute en invraisemblance à sa conduite celle de Grisélidis qui, à force de résignation, paraît bien indifférente à l'amour de son mari. Elle ne devait pas le chérir très ardemment. Ah! ce n'est pas une révoltée, une Hedda Gabler, ni une femme du théâtre d'Hervieu! Ou bien elle se consolait par ailleurs; qui sait? A la place du marquis, je n'aurais pas été très rassuré...

Si sympathique que soit encore au public du théâtre, — lequel, réuni dans une salle de spectacle, est en retard de plusieurs siècles sur les idées des individus qui le composent, — si sympathique que soit encore la femme-esclave, la résignée silencieuse, qui se considère comme inférieure à l'homme et croit de son devoir d'être sa servante et de lui obéir en tout et pour tout, le rôle du marquis tel que Boccace l'avait tracé était impossible à transporter à la scène; il aurait fait crier — ou rire. Les auteurs de *Grisélidis*, Armand Silvestre et M. Eugène Morand, l'ont fort bien vu; et ils ont eu une idée ingénieuse. Ce qui semblait saugrenu dans son caractère, pourquoi ne pas le lui enlever, en faire un mari tendre et aimant, qui serait tout de même moins invraisemblable que ce persécuteur enragé, — et mettre tout ce qu'il y avait de diabolique dans sa conduite au compte... du diable? Et c'est ce qu'ils ont fait. Dans leur pièce, c'est le diable — un diable bon enfant qui parie avec le marquis que Grisélidis le trompera, l'enjeu étant l'âme même du marquis — c'est le diable qui enlève à Grisélidis son fils et qui lui promet de le lui rendre si elle consent à tromper le marquis; et c'est le diable encore qui fait croire à Grisélidis que le marquis l'a répudiée pour une autre femme, laquelle est justement Fiamina, la femme du diable et sa digne compagne. En même

temps que les auteurs déchargeaient ainsi le pauvre marquis d'un rôle assez odieux, et la douce Grisélidis d'un rôle assez niais, ils ont introduit dans leur pièce un personnage qui doit lui donner, tout naturellement, un entrain du diable; et du conte un peu lent et un peu monotone qu'ils auraient pu nous conter, ils ont fait un piquant mystère plein de scènes fantastiques, de transformations nombreuses, d'apparitions, d'évocations, bref contenant tout ce qui peut amuser l'esprit et les yeux, tandis que M. Massenet se charge de charmer les oreilles. — Inutile de dire que le diable en est pour ses inventions malignes, qu'il ne vient pas à bout de la vertu de Grisélidis, que le marquis rentre de la guerre l'honneur sauf, — et que la pièce, très agréable et très variée, finit bien.

A vrai dire, j'aimais mieux la *Grisélidis* de la Comédie-Française : elle me paraît plus simple, plus claire, plus proche de la vérité psychologique et artistique. Le livret de l'Opéra-Comique est un peu surchargé; on y a trop sacrifié à la fantasmagorie et au décor. Les événements y sont plus gros d'importance, si je puis dire, que de signification, pour la raison que rien n'y est préparé. On ne s'intéresse pas beaucoup à des personnages dont on ne sait rien, à des actes dont on ne devine pas les motifs. Quand donc les librettistes comprendront-ils qu'il n'y a, à proprement parler, qu'une seule chose intéressante, l'humanité, dans n'importe quel sujet, même lyrique, même féerique, même fantastique? Mais c'est une observation dont maints autres écrivains dramatiques pourraient commencer par faire leur profit. — Tel qu'il est, le livret de *Grisélidis* est très honorable, et remanié, çà et là, par le collaborateur d'Armand Silvestre, M. Eugène Morand, il dénote un effort d'art et de style, dans l'emploi du vers libre et dans le ton de certaines strophes, qui caractérisait déjà l'*Ile heureuse* du même poète, la gracieuse légende représentée la saison dernière par les soins des « Escholiers ».

*
* *

La musique de *Grisélidis* ressemble beaucoup, non certes dans les thèmes particuliers, mais pour l'inspiration même, à celle de *Cendrillon*. Voilà, je crois, exactement l'impression

qu'elle a faite le premier soir, au public, qui sent, et aux musiciens, qui savent. Pourtant *Grisélidis* se distingue de *Cendrillon*, semble-t-il, par plus de bonheur dans les idées et plus de largeur dans l'ensemble. *Cendrillon* était presque toujours un opéra-comique; il y a dans *Grisélidis* plus de lyrisme. *Cendrillon* et *Grisélidis* sont, jusqu'à nouvel ordre, ce qu'on peut appeler la dernière manière de Massenet : une manière pleine d'esprit, et de joliesse plus encore que de grâce, extrêmement habile, sans grande émotion, mais brillante et prestigieuse, très artiste et très intéressante. Elle manque un peu de lignes, mais le détail est sans cesse amusant.

La partition débute par un prologue qui est sans doute la meilleure chose de l'œuvre, d'une tonalité à la fois rustique et mystique, d'une grâce spirituellement paradisiaque. La phrase du cor avec un *ré bémol* inattendu, le dessin en doubles croches qui alterne avec cette phrase, tout cela est fort juste et fort joli. La cantilène d'Alain, le champêtre amoureux de Grisélidis; l'extase du marquis voyant passer Grisélidis au loin; la réponse de celle-ci, mélodie très simple sur des accords presque religieux, l'*Alleluia* final, composent à la pièce une introduction musicale fort agréable et qui a beaucoup plu. Ajoutons que le décor absolument délicieux du bois provençal où a lieu la rencontre du marquis et de Grisélidis n'a pas nui à cette impression; il est impossible d'imaginer un plus ingénieux arrangement, surtout sur cette scène exiguë de l'Opéra-Comique : ce n'est plus la forêt de carton que nous voyons toujours au théâtre, c'est une vraie futaie avec ses plans successifs d'arbres dressés sur le fond d'un beau crépuscule; ce n'est plus un décor, c'est la réalité même, et la réalité d'une très belle chose. M. Jusseaume et M. Carré sont toujours de grands magiciens.

L'acte premier s'ouvre par une jolie complainte de fileuse, naïve et pure, avec un charmant dessin d'orchestre qui, dans les intervalles du chant, en attrape délicatement au vol la dernière note sur une cadence rompue. J'aime moins la scène suivante entre le marquis et le prieur, qui est conventionnelle dans le livret et la musique. L'apparition du diable et ses couplets sont d'une facture très adroite et souvent ori-

ginale. L'accompagnement en quintes est d'une monotonie drôle. Mais ce qui est du très bon Massenet, c'est la fin de l'acte avec les fanfares en *ré*, et leurs notes *perdendosi* accompagnant le départ du marquis pour la guerre, pendant que la fidèle Bertrade, sur une longue pédale en *ré* qui glisse en *ut*, imitant « le groupe qui décroît derrière le coteau », relit la page de l'Odyssée qu'avait sans doute interrompue la scène des adieux : « Les paroles de Pénélope redoublaient l'attendrissement d'Ulysse... » Il y a là un effet de lointain et de tristesse tout à fait délicieux. M. Massenet y a fait ce tour de force, de décrire avec de la musique le silence, silence progressif des choses et silence accablé des âmes.

L' « entracte-idylle » par où commence le deuxième acte serait parfait s'il se contentait d'être une délicieuse pastorale, et de décrire le bonheur du diable retiré dans un bois d'orangers où il vit invisible. Par malheur, M. Massenet y a introduit d'avance la phrase gentille, mais vraiment trop opérette à force de vouloir être comique, qu'il fera chanter au Diable dans la scène suivante sur ces paroles :

Loin de sa femme qu'on est bien!

Eh! oui, sans doute! Mais pourquoi avoir traité si bourgeoisement cette pensée, un peu diabolique ici, puisqu'elle est formulée par le diable? Je comprends bien l'intention du musicien, qui a fait de la mélodie *en pantoufles* pour traduire le bonheur *confortable* de son héros. Mais il a peut-être forcé la note. Et il a encore insisté dans l'orchestration, très adroite comme toujours, mais où le chant est doublé à la basse d'une façon presque trop lourde. Quoi qu'il en soit, la phrase idyllique qui revient pendant toute la première partie de l'acte est une des inspirations les plus fraîches de la partition. Je passe vite sur l'apparition de Fiamina et le duo du diable et de sa femme, qui sont, eux aussi, conventionnels scéniquement et musicalement : on devrait, une fois pour toutes, laisser ces vieux effets au répertoire. Ils furent charmants en leur temps; mais ce temps n'est plus. Et j'en viens à la rêverie de Grisélidis accoudée au mur de la terrasse et contemplant la mer. Ceci est tout à fait bien. Un écho du troisième acte de *Tristan* passe en ces tierces mélancoliques,

au mouvement qui monte et baisse comme celui des flots. Le *lamento* qui suit :

Il partit au printemps : voici venir l'automne...

est d'une grâce très tendrement triste. Mademoiselle Bréval y a obtenu un succès grand et mérité. Et quand, une à une, les cloches des angélus ont confondu leur appel tinté avec l'appel que murmure vers l'époux absent la douce Grisélidis, ce fut exquis. De la musique naissait de tout, de l'orchestre, des chanteurs, du décor : on eût cru que tout *était musique*, et je me rappelais une phrase divine d'Anatole France sur les cloches de Florence qui semblent « faire du ciel même un immense instrument de musique religieuse... » M. Massenet a trouvé là l'équivalent symphonique de cette phrase.

L'enchantement a cessé pour moi quand j'ai vu entrer en scène le petit Loÿs, un enfant de quatre ans, qu'amenait à Grisélidis la fidèle Bertrade. Le nom de cet enfant est sur le programme : c'est, paraît-il, la « petite Suzanne ». Pauvre petite Suzanne! Elle apparaît, disparaît et reparaît dans la pièce, attentive peut-être, derrière le portant, à ne pas manquer ses entrées, et préoccupée sans doute de sa seule réplique : « Maman ! »

Qui nous délivrera des enfants au théâtre?...

Des scènes suivantes entre Grisélidis, le diable et Fiamina, puis entre ces deux derniers personnages, il n'y a pas grand' chose à dire, sinon qu'elles sont bien traitées ; je retiens de la seconde un bout de dialogue musical tout à fait spirituel :

« Un poète! dit Fiamina au diable. Fort bien... Vous fréquentez du joli monde ! »

J'ai pour ces gens de rien, une amitié profonde!

répond le bon diable. Merci, Satanas! — Son amitié lui a porté bonheur, car la phrase est une bouffée de joie.

La scène d'incantation qui vient ensuite, où le diable évoque les esprits de la nuit et leur commande de troubler Grisélidis pour la jeter dans les bras de son amoureux Alain, est d'une très jolie tonalité *mauve*; mais je me rappelais en l'écoutant

une scène semblable à la fin de *Falstaff*, à laquelle les auteurs du livret ont peut-être pensé et qui avait plus de fantaisie.

La plainte de Grisélidis à qui l'on vient d'enlever son enfant, est très large et douloureuse.

Le troisième acte a paru un peu long parce qu'il recommençait, sans les renouveler, les effets des deux premiers : tristesse de Grisélidis, ruses du diable, duo d'amour avec le marquis, cette fois, revenu de sa vague expédition guerrière.

Il faut signaler une des plus nobles phrases de la partition à la scène V de cet acte, au moment où Grisélidis et le marquis se trouvent en présence l'un de l'autre et s'accusent mutuellement d'avoir trahi la foi conjugale. Cette phrase, *fortissimo*, et qui monte comme une interrogation déchirante, n'est pas sans analogie avec certains thrènes wagnériens, surtout dans l'harmonie ; elle n'en est pas moins émouvante. La romance de l'oiselet est trop romance. La prière à la Croix étonne et séduit par sa notation psalmodiée qui alterne avec le chant, et le *Magnificat* final, très sonore, termine l'œuvre avec une solennité heureuse.

***

Grisélidis a beaucoup plu et plaira davantage encore, par son pittoresque, par sa sentimentalité un peu facile, mais toujours insinuante. Est-il besoin de dire que les scènes fantastiques ne sont pas du Berlioz? Les auteurs du livret n'avaient pas pris leur diable au sérieux : « Un diable très bon enfant », se définit-il lui-même. M. Massenet, s'il l'eût pris autrement, serait allé au rebours de leur pensée, il eût fait éclater le poème... Les scènes d'amour sont naturellement dans l'œuvre ce qui ira le plus droit au cœur du public ; en quelques phrases, on retrouve tout le Massenet de jadis et de naguère, au charme enveloppant, à l'émotion vite excitée et vite apaisée, aux nerfs qui se donnent par sursauts l'illusion du violent désir et se satisfont souvent d'une jolie caresse. M. Massenet sait toujours, en particulier, manier cet alexandrin « jeté » en *douze-huit* qu'il a pour ainsi dire inventé et dont il tire des effets sûrs. Ailleurs, la prosodie est plus flottante, par exemple dans la chanson du Diable déjà citée : « Loin de sa femme... »

et dont il est difficile de suivre les paroles, le rythme n'ayant pas l'air d'être fait pour elles; mais partout éclate un talent incontestable et qui, loin de se fatiguer, ne semble que prendre plus de souplesse et de raffinement. L'orchestration est très habile, les timbres sont délicieusement variés; des sonorités presque inconnues sont produites par l'ingénieux emploi des instruments; — par exemple, à la fin du premier acte, et dans le milieu du second. — L'orchestre, sous la direction de M. André Messager, a été d'ailleurs excellent.

Mademoiselle Lucienne Bréval est, si l'on peut dire, trop belle dans le rôle de Grisélidis: sa silhouette ne répond guère à ce nom de douceur un peu grise; c'est toujours une Valkyrie. Elle a été très dramatique dans les moments de douleur, presque trop. C'est une cantatrice et une actrice pour l'Opéra; le cadre de l'Opéra-Comique est un peu étroit pour elle. Ses gestes débordent la scène si petite : on dirait un portrait de maître qui, s'animant, crèverait la toile et briserait la bordure. Mais la voix de mademoiselle Bréval est toujours admirable de pureté, de chasteté, de noblesse. Et elle a soupiré ineffablement le *lamento* du second acte, avec un sens des nuances qui fait le plus grand honneur à son intelligence d'artiste : dans la langueur de l'automne éparse autour d'elle, sa voix se perdait comme une brume sonore...

L'admirable acteur et chanteur qu'est M. Fugère a tiré du rôle du diable tout le parti qu'il pouvait en tirer. Il a été parfait dans les déguisements, en marchand moresque au premier acte et en vieux calfat au second. Sous l'apparence du démon infernal, comme il savait fort bien qu'il n'y a rien en lui de très satanique ni de très sulfureux, il chargeait un peu les effets de ce genre que son rôle comporte; il remuait trop, il grimaçait trop. Son costume, joli, mais un peu bizarre, rendait plus sensible encore ce léger défaut. Le costumier a fait du diable une chauve-souris humaine qui ne manque pas de pittoresque, mais qui ne répond peut-être pas beaucoup à l'idée du rôle, lequel est en somme un rôle gai. Un Méphisto de féerie, écarlate selon la tradition, avec deux petites cornes bien simplettes sur le front, eût peut-être mieux fait l'affaire. Quoi qu'il en soit, M. Fugère, en maintes scènes, s'est montré le parfait artiste qu'il est.

Sa femme, Fiamina, était figurée par mademoiselle Tiphaine qui lui a fort bien donné la réplique, avec une aimable autorité.

Le rôle du marquis a été pour M. Dufrane l'occasion de faire souvent applaudir sa voix généreuse, un peu rude parfois, mais chaude et de bonne qualité. Nommons encore mademoiselle Daffetye en Bertrade, M. Maréchal très sympathique et chaleureux en Alain ; MM. Jacquin (le Prieur), Huberdeau (Gondebaud), qui ont chanté et joué d'une façon très satisfaisante.

J'ai déjà parlé du décor du prologue ; les autres, également de M. Jusseaume, ne sont pas moins admirables. Je ne vois guère à critiquer qu'au premier acte, le tryptique de sainte Agnès, qui a un peu trop l'air d'un buffet en or. Mais le jardin du deuxième acte, avec sa terrasse plantée d'orangers et ses parterres de lys en fleurs que bordent des buis sévères, est une merveille de vérité et de poésie. Nul théâtre au monde ne peut se flatter d'une plus artistique et plus intelligente mise en scène.

*
* *

Telle est la nouvelle œuvre que vient de produire sur la scène le fécond musicien à qui l'on doit tant d'œuvres dramatiques et qui remplit de son nom le répertoire de notre drame lyrique depuis trente ans. Quoi qu'on puisse penser des derniers ouvrages de M. Massenet, — et je crois que *Grisélidis*, comme *Cendrillon*, tiendra longtemps l'affiche, — il faut saluer en lui un grand laborieux, le maître à qui de nombreuses générations ont dû leur science musicale (Marty, Hillemacher, Bruneau, Vidal, Pierné, Leroux, Charpentier, Carraud, Silver, Levadé, Rabaud, d'Ollone ont été ses élèves), et, comme je le disais au commencement de ces notes, l'un de trois plus célèbres figures, avec Reyer et Saint-Saëns, de cette école française qui a traversé le wagnérisme sans s'y perdre, comme le Rhône traverse le Léman, ou, plus exactement, comme la fontaine Aréthuse traversait, dit-on, l'Océan, père des fleuves, sans mêler à ses profondeurs glauques sa douce eau limpide et vivante.

Le musicien à qui l'on doit *Don César de Bazan*, *le Roi de*

Lahore, *Hérodiade*, *Manon*, *Werther*, *le Cid*, *Esclarmonde*, *le Mage*, *Thaïs*, *la Navarraise*, *Sapho*, *Cendrillon*, *Grisélidis*, comme ouvrages dramatiques ; *Marie-Magdeleine*, *Ève*, *la Vierge*, *les Érynnies*, *Phèdre*, comme drames symphoniques ; les *Scènes pittoresques*, les *Scènes alsaciennes*, les *Poèmes d'Avril*, *d'Octobre*, *du Souvenir*, et toutes ces mélodies qui ont fait son nom populaire autant que ses grandes œuvres, représentera dans l'histoire tout un moment de la pensée musicale française, et, sinon le plus haut, du moins certes l'un des plus agréables. Je crois, s'il faut le dire, que ce qui restera de M. Massenet, ce sont surtout les œuvres qu'il a écrites de la vingt-cinquième à la quarante-cinquième année. Mais son art est plus subtil aujourd'hui que jamais. La mélodie coule toujours sous ses doigts : il est toujours un merveilleux technicien. *Grisélidis* ajoutera une légère améthyste près de la topaze de *Cendrillon*, à la couronne musicale où brille le rubis des *Érynnies* et le diamant de *Manon*.

FERNAND GREGH

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD

T

D
huit
Mei
est
vari
chac
méd
dem
c'est
peu
le p
l'opé
et d'
une
class
tout
logu
tran
pour

Q'U

Le
pas r
de c
des
tions
nism
fièvre
peupl
exige
naît
cains.
pittor
On re
Rudy
périal
du T

C

Ce
velle,
nous
M. J.
Sébille
ces v
Avant
préfac
maniè
rédige
crire l
çant d
l'âme
fortant
ou sin
mais
journa
en cat
meilleu
l' « es

LIVRES NOUVEAUX

THÉATRE DE MEILHAC ET HALÉVY, TOME VI

De ce théâtre délicieux, qui sans doute aura huit volumes, — en attendant le *Théâtre de Meilhac*, — voici déjà le sixième; et l'intérêt en est soutenu, comme celui des précédents, par la variété des œuvres autant que par la qualité de chacune. Avec le *Mari de la Débutante*, cette comédie véritable, où la fantaisie la plus spirituelle demeure tout près de la réalité quotidienne, c'est la comédie romanesque et pathétique, un peu cousine du drame, *Fanny Lear*; c'est le type le plus charmant de l'opéra-comique rajeuni, de l'opérette quasiment historique, à peine bouffe et d'une bouffonnerie délicate, *le Petit Duc*; c'est une farce de haut goût, et de goût vraiment classique en son décor moderne, *Loulou*... Et tout cela d'un style si naturel et si vif, d'un dialogue aisé, gracieux, élégant jusque dans l'outrance ironique ou folâtre, un merveilleux régal pour les « honnêtes gens ».

QUESTIONS AMÉRICAINES, par Th. Bentzon.

Les études qui composent ce volume ne sont pas réunies au hasard. « Chacune d'elles traite de questions contemporaines qui, pour être des questions étrangères, sont aussi des questions françaises, comme le socialisme et le féminisme, les guerres coloniales, l'émigration, la fièvre de l'or. » Partout, en effet, chez tous les peuples, la question sociale se pose avec les mêmes exigences et les mêmes brutalités. L'auteur connaît admirablement l'Amérique et les Américains. Ce nouveau livre abonde en observations pittoresques et en anecdotes bien significatives. On remarquera tout particulièrement l'étude sur Rudyard Kipling, ce fougueux partisan de l'impérialisme, qui, en même temps que la guerre du Transvaal, a glorifié la campagne de Cuba.

CONTES ESPAGNOLS, par Jean Richepin.

Ce volume est le quatrième d'une série nouvelle, *Contes de tous les Pays*. M. Jean Revel nous avait donné déjà des *Contes Normands*; M. J. Vilbort, des *Contes Flamands*; M. Paul Sébillot, des *Contes de la Haute Bretagne*. Tous ces volumes étaient intéressants et savoureux. Avant de lire celui-ci, on fera bien de lire la préface, où M. Jean Richepin nous dévoile sa manière, son art de voyager, et aussi son art de rédiger ses souvenirs, sans aucun souci de décrire les paysages ni les mœurs, mais en s'efforçant d'évoquer, par des récits d'imagination pure, l'âme des pays où la vie lui fut agréable et réconfortante. Pas un seul de ces contes n'a été adapté ou simplement imité d'un original espagnol; mais la plupart, quand ils parurent dans des journaux de Paris, furent traduits en castillan, en catalan ou en mallorquin. N'est-ce pas le meilleur témoignage qui puisse être rendu à l' « espagnolisme » de l'auteur ?

LA VRAIE VIE, par Léon Tolstoï, traduction du russe, par E. Halpérine-Kaminsky.

« Cet écrit ne devait pas être publié du vivant de Tolstoï, comme il le dit lui-même dans sa préface. Mais, sur les instances de son ami, éditeur de ses œuvres, M. Tchertkov, il se décida à livrer au public cette sorte de testament. » C'est une œuvre de foi et de sincérité. Avant de disparaître, Tolstoï a voulu transmettre aux autres hommes sa solution personnelle du problème de la vie. C'est dans l'Évangile que l'illustre penseur a trouvé cette solution, mais dans l'Évangile dégagé de tous les commentaires théologiques, lu et interprété directement par Tolstoï, de tout son esprit, de tout son cœur. M. Halpérine-Kaminsky nous donne de cette œuvre supérieure une traduction excellente, revue et remaniée par Tolstoï lui-même en ses parties les plus importantes et surtout en sa conclusion. Ce volume contient encore une étude sur *la Vie et la Doctrine de Jésus* qui vient compléter la première et en éclairer le véritable sens.

DU WESER A LA VISTULE, LETTRES SUR LA MARINE ALLEMANDE, par Édouard Lockroy.

On connaît la compétence toute spéciale de M. Édouard Lockroy. Au moment d'entreprendre cette course sur les bords de la mer du Nord et de la Baltique, il s'était promis d'être impartial, d'abolir en lui tout souvenir, toute préoccupation sentimentale, tout ce qui peut gêner ou troubler la vue. « J'ai tâché, dit-il, de visiter ce qui m'a été montré de l'Allemagne comme j'aurais visité une usine ou une entreprise industrielle quelconque. Je me suis efforcé de dire simplement ce que j'avais aperçu, de rapporter ce que j'avais entendu et de résumer ce que j'avais lu. J'ai évité les comparaisons et les parallèles. Les faits, à mon sens, parlent d'eux-mêmes, assez haut. » Et la certitude qui se dégage de cette série d'études, c'est que, dès à présent, la puissance navale de l'Allemagne est formidable.

SOUVENIRS DE M. DELAUNAY, de la Comédie-Française, recueillis par le comte Fleury.

« Les *Souvenirs* de M. Delaunay, nous dit M. Jules Claretie en sa préface, sont comme un chapitre de l'histoire de cette Comédie-Française qu'il a si bien servie et si fort honorée. On n'y trouvera que la vérité. » Il a fallu toute l'amicale insistance de M. le comte Fleury pour obtenir du célèbre comédien, non pas des mémoires suivis, mais des notes, des lettres, des confidences, des réponses même à une sorte de questionnaire, tous les documents enfin qui devaient fournir la matière de ce livre. M. le comte Fleury a pris soin de « coordonner ces glanes » avant de les présenter au public. Cela fait un volume vivant, alerte et spirituel.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 21022-11-01. — (Encre Lorilleux).